USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

Un Peuple - Un But - Une Foi

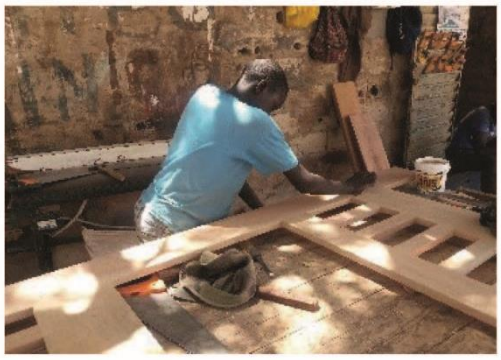

ETUDE NATIONALE SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES HORS DU SYSTEME EDUCATIF AU SENEGAL

Décembre 2017

La présente publication a été conçue à la demande de l'Agence des États-Unis pour Développement International (USAID). Ella a été produite de façon indépendante par Management Systems International, du Groupe Tetra Tech Company.

ETUDE NATIONALE SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES HORS DU SYSTEME EDUCATIF AU SENEGAL

Contrat sous AID-685-C-15-00003
Projet de Suivi-Evaluation USAID/Sénégal

Ce rapport a été produit par M. Souleymane Barry et Mme Lisa Slifer-Mbacké, avec l'appui du Dr Leslie Casely-Hayford et le concours de Dalberg et du CRDES.

Légende des images de la page de garde :

Photos – MEP Sénégal, Octobre – Novembre 2016

Image 1 (en haut à gauche) : enfant hors du système, dans un atelier de menuiserie artisanale
Image 2 (en haut au milieu) : animateur avec des enfants dans un centre d'accueil d'enfants de la rue à Dakar
Image 3 (à la droite du titre) : enfants dans une salle de classe avec leur institutrice, source ARED
Image 4 (en bas à gauche) : Groupe de talibés dans la rue avec leurs pots en partance pour mendier
Image 5 (en bas à droite) : Salles de classe construites dans une école avec l'appui des partenaires

AVERTISSEMENT

Ce rapport a été produit grâce à l'appui du peuple américain à travers l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu de ce rapport est de la responsabilité exclusive du Contractant et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du Gouvernement des Etats Unis.

PREFACE

L'Education est un levier essentiel du développement, particulièrement dans les pays d'Afrique subsaharienne, où une partie importante des enfants en âge de scolarisation sont en dehors du système éducatif formel.

La scolarisation universelle figure parmi les priorités du Gouvernement du Sénégal qui s'est engagé, durant les deux dernières décennies, dans un processus soutenu de reformulation de sa politique éducative. Cet engagement politique s'est traduit par la mise en œuvre, entre 2001 et 2010, d'un ambitieux Programme décennal pour l'Education et la Formation (PDEF) suivi, en 2004, de la loi 2004-37 sur l'obligation scolaire destinée à inscrire l'Education de base comme droit fondamental de chaque enfant. La mise en place du Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET 2013-2025) s'inscrit dans la perspective de consolidation des acquis du PDEF, avec un focus important sur la qualité de l'Education et l'équité dans l'accès.

Offrir à tous les enfants d'âge scolaire un accès équitable à une Education de qualité, répond au souci du Gouvernement du Sénégal d'ériger le développement du capital humain comme un des leviers essentiels de son émergence (Axe 2 du Plan Sénégal émergent, 2014).

Certes, des progrès importants ont été enregistrés au cours des vingt dernières années en matière d'accès grâce aux performances du PDEF et du PAQUET, mais les enjeux de scolarisation demeurent encore réels pour une partie non négligeable d'enfants au Sénégal. Les résultats de cette étude révèlent que 37% des enfants en âge de scolarisation (6 à 16 ans) sont en dehors du système éducatif. En outre, l'absence d'analyses globales explicatives des phénomènes de non scolarisation et de déscolarisation au Sénégal reste une faiblesse majeure des orientations politiques. La réalisation d'une recherche nationale, basée sur des méthodologies rigoureuses, qui fournissent des évidences scientifiques facilitant la prise de décisions, était plus que nécessaire.

L'étude sur les *Enfants et Jeunes en dehors de l'école*, objet du présent rapport, vient combler ce déficit. Elle fournit des estimations précises sur l'ampleur du phénomène aussi bien au niveau national que dans les quatorze régions du pays, en dégageant le profil de ces enfants, les obstacles et goulots d'étranglement à leur scolarisation tout en proposant des recommandations utiles pour l'action. Elle fournit également des résultats très intéressants et utiles sur la situation des jeunes de 17 à 24 ans et les enjeux de formation propres à cette cible importante.

Le PAQUET, dont la première phase est terminée en 2016, est dans une nouvelle lancée offrant l'opportunité de la prise en compte des nécessaires réformes et ajustements. Cette nouvelle orientation de la politique d'Education et de la Formation passe par une meilleure prise en compte des disparités régionales, économiques et sociales en matière d'accès et de qualité d'une part, mais également la prise en compte effective de la demande éducative des parents. En effet, les résultats de cette étude, menée grâce à l'appui de l'USAID, arrivent au début de la deuxième phase du PAQUET, marquée, sur le plan national par de nouvelles orientations de la politique éducative du pays arrimées aux ODD et au PSE. Ils permettront ainsi une meilleure adaptation des planifications décentralisées des actions à mettre en œuvre au niveau régional et décentralisé.

Ce rapport constitue ainsi une mine d'informations utiles qui aidera le Gouvernement du Sénégal et ses partenaires, à mieux prendre en charge cette partie des enfants et jeunes qui sont encore hors du système éducatif.

Je saisis cette opportunité pour réitérer mes sincères remerciements à l'USAID, partenaire stratégique du Gouvernement dans cet effort d'Education, pour avoir permis la réalisation de cette importante étude qui, je suis convaincu, fournira aux décideurs et aux familles d'acteurs les informations nécessaires pour l'atteinte d'une Education universelle et de qualité en faveur des enfants et des jeunes de tout le Sénégal.

M. Serigne Mbaye THIAM
Ministre de l'Education Nationale du Sénégal

AVANT-PROPOS

Depuis presque deux décennies, le Sénégal s'est lancé dans une politique hardie de scolarisation universelle, avec d'importants résultats en termes d'accès à l'école et de résorption des inégalités filles/garçons dans les cycles d'enseignement obligatoire. Cependant, en dépit des efforts déployés, nombre d'enfants sénégalais sont encore hors du système éducatif formel. Cette situation a amené l'USAID à appuyer la réalisation de la présente étude, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale. Au regard du déficit considérable de données fiables et de compréhension des obstacles à une éducation universelle des enfants âgés de 6 à 16 ans, la présente étude permet, au-delà de l'exigence de la scolarisation obligatoire de 10 ans, de disposer d'une analyse pertinente des enjeux de formation professionnelle pour les jeunes de la tranche d'âge 17-24 ans.

Sur le plan factuel, les données de cette étude démontrent l'ampleur du phénomène des enfants hors école au Sénégal. En effet, plus d'un tiers des enfants de 6 à 16 ans, y compris les talibés et enfants de la rue ne sont pas scolarisés. Plus de trois quarts de ces enfants n'ont jamais été inscrits dans une structure d'éducation formelle, pour des raisons souvent liées à certaines croyances socioculturelles, à la pauvreté et à la distance séparant les foyers des établissements d'enseignement.

Ce tableau peu rassurant invite tous les acteurs de l'école à comprendre davantage la problématique, afin d'aider efficacement le gouvernement à mieux identifier les enfants vulnérables, les endroits où ils vivent et les obstacles auxquels ils sont confrontés.

Nous souhaitons vivement que les recommandations de la présente étude interpellent la responsabilité de tous les acteurs de l'éducation, et servent de cadre de référence pour une élaboration conjointe de stratégies appropriées d'une éducation universelle. Dans cette perspective, l'USAID, conformément à sa stratégie en matière d'éducation, travaillera toujours aux côtés du gouvernement du Sénégal pour réduire les disparités et proposer des alternatives à l'éducation formelle, afin que tous les enfants aient un accès équitable à une éducation de qualité.

Je réitère mes sincères remerciements au ministère de l'Education nationale pour son implication soutenue durant tout le processus de conception et de mise en œuvre de cette étude. A l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie et à tous les autres membres du comité technique ayant apporté un soutien continu et de qualité, je voudrais exprimer notre profonde gratitude.

Mme Lisa FRANCHETT
Directrice USAID/Sénégal

REMERCIEMENTS

Cette étude sur les enfants et les jeunes hors du système éducatif au Sénégal a été réalisée grâce au soutien financier de l'USAID pour appuyer les efforts du Gouvernement du Sénégal dans le domaine de l'éducation ; qu'elle trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Le Ministère de l'Education Nationale (MEN) a apporté un appui important durant tout le processus de conception et de mise en œuvre de cette étude. L'implication personnelle du Ministre et de son Secrétaire Général a assuré à l'étude une attention particulière de la part des autorités déconcentrées, notamment les Gouverneurs et Inspecteurs d'Académies dans les régions. Dans le même ordre d'idées, l'engagement sans faille du Directeur de la DPRE[1], a également facilité l'accès aux données statistiques du Ministère de l'Education.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a également fourni un appui technique essentiel, aussi bien dans le choix de l'échantillon que par sa participation dans le Comité Technique à travers lequel elle a assuré la revue périodique des données et des produits de l'étude. Le Directeur Général de l'ANSD mérite toute notre reconnaissance pour l'appui de son institution tout au long de la mise en œuvre de cette étude.

Les membres du Comité Technique de l'étude, M. Elbou DIAGNE (DPRE), M. Malick SANOKHO (DPRE), M. Mamadou AMOUZOU (ANSD), Mme Sala T. BA (USAID), Mme Mayada SHAKKOUR (USAID), M. Malick DIOP (USAID) et les représentants des institutions partenaires (CRDES[2] et DALBERG) ont apporté un soutien technique continu dans la revue des produits (outils, données et rapports) à travers leur participation aux multiples rencontres dudit Comité. Qu'ils trouvent tous, en ces mots, l'expression de notre profonde gratitude pour avoir accompagné ce travail.

Ces remerciements s'adressent également aux autorités de l'administration (Gouverneurs, Préfets et Sous-Préfets), des collectivités locales et des services déconcentrés de l'éducation (IA[3], IEF[4]) des quatorze régions, qui ont accepté, avec générosité, de participer aux entretiens et de faciliter la mise en œuvre des enquêtes sur le terrain. La même reconnaissance est due aux chefs des établissements visités (Principaux des collèges et Directeurs d'écoles), aux enseignants, ainsi qu'aux membres des Comités de Gestion des écoles (CGE) et des Associations de Parents d'Elèves (APE), sans oublier les parents et les élèves rencontrés qui ont fait preuve d'une grande disponibilité durant les enquêtes.

Ce rapport n'aurait jamais été possible sans l'apport et le travail fourni par une longue liste d'acteurs parmi lesquels les cabinets partenaires (CRDES et DALBERG), qui ont mis en œuvre avec rigueur et professionnalisme les enquêtes sur le terrain. Nous remercions l'ensemble des membres de leurs équipes de recherche ainsi que toutes les autres personnes qui ont contribué à ce travail : Dr Samba MBAYE, Dr Madieng FALL, Dr Ibrahima GASSAMA, M. Mamadou NDIAYE, Mme Mariama GASSAMA, Mme Madji SOCK, M. Modou FALL, Mme Maimouna MBACKE, Mme Charlotte FURET pour leurs contributions capitales à ce travail. Une reconnaissance particulière est due à Dr Leslie CASELY-HAYFORD pour ses orientations et la revue technique, ainsi qu'au personnel du siège de MSI, en l'occurrence, M. Thomaz ALVARES, Mme Idalia RODRIGUEZ, M. Brian CALHOON pour leur appui technique, à Mme Deborah ORSINI pour la revue et les conseils avisés.

Les membres de l'équipe du Projet Suivi-Evaluation, M. Moussa SY, M. Yaya MBODJI Mme Sadio COULIBALY, M. Ibrahima CISSE, Mme Safiatou DIALLO, Mme Aissatou MBAYE, M. Fallou MBAYE et M. Oumar BA méritent toute notre reconnaissance pour avoir apporté un soutien technique durant tout le processus de conception et de mise en œuvre de cette étude.

Lisa Slifer-MBACKE
Chef du Projet de Suivi-Evaluation

Souleymane BARRY
Chercheur Principal de l'étude

[1] Direction de la Prévision et de la Planification de l'Education (DPRE, MEN)

[2] Centre de Recherche pour le Développement Economique et Social

[3] Inspection d'Académie

[4] Inspection de l'Education et de la Formation

TABLE DES MATIERES

PREFACE **1**
AVANT-PROPOS **2**
REMERCIEMENTS **3**
TABLE DES MATIERES **4**
SIGLES ET ABREVIATIONS **6**
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES **7**
Liste des tableaux 7
Liste des figures 7
GLOSSAIRE DES TERMES UTILISES **9**
RESUME ANALYTIQUE **10**
Contexte 10
Objectif de l'étude 10
Questions de recherche 10
Méthodologie 11
Principaux résultats de l'étude 11
Conclusions 18
Recommandations 20
1. INTRODUCTION **25**
1.1 Cadrage de l'étude 25
1.2 Présentation du pays et contexte 27
2. CADRE D'ANALYSE ET APPROCHE DE L'ETUDE **30**
2.1 Cadre conceptuel 30
2.2 Méthodologie de l'étude 31
2.3 Méthodes d'analyse des données 33
2.4 Forces et limites de l'étude 34
3. PROFIL DES ENFANTS HORS DU SYSTEME EDUCATIF AU SENEGAL **36**
3.1 Situation scolaire des enfants au Sénégal 36
3.2 Profil des enfants et des jeunes hors du système éducatif 37
3.3 Profil des enfants de 6 à 11 ans hors de l'école (Dimension 2) 40
3.4. Profil des jeunes de 12 à 16 ans hors de l'école (Dimension 3) 46
3.5 Profils des enfants dans la rue 51
3.6. Quel est le profil des enfants à risque de décrocher du système éducatif ? 58
4. BARRIERES ET DETERMINANTS DE L'EXCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS 62
4.1 Barrières et facteurs de non-scolarisation 62
4.2 Déterminants et facteurs de déscolarisation 76
5. CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS ET INITIATIVES **93**
5.1 Analyse des interventions répertoriées 93
5.2. Leçons tirées des interventions 95
6. PROFIL DES JEUNES DE 17 à 24 ANS AU SENEGAL **96**
6.1 Profil scolaire des jeunes (17 à 24 ans) 96
6.2 Profil de formation des jeunes (17 à 24 ans) déscolarisés 99
6.3 Situation d'occupation des jeunes (17 à 24 ans) déscolarisés 102
6.4 Situation d'occupation des jeunes (17 à 24 ans) jamais scolarisés 105
7. CONCLUSIONS **109**
7.1 Facteurs de la non-scolarisation internes et externes au système éducatif 109
7.2 Facteurs de la déscolarisation internes et externes au système éducatif 109
7.3 Les enfants et jeunes mendiants (talibés) 110
7.4 Les jeunes de 17 à 24 ans 111
8. RECOMMANDATIONS **111**
8.1 Les facteurs de non-scolarisation internes au système éducatif 111
8.2 Les facteurs de non-scolarisation externes au système éducatif 112
8.3 Les facteurs de déscolarisation internes au système éducatif 112

8.4 Les facteurs de déscolarisation externes au système éducatif 113
8.5 Le maintien à l'école des enfants à risque de décrochage 113
8.6 La scolarisation des enfants et jeunes mendiants (talibés) 114
8.7 Les jeunes de 17 à 24 ans 114
ANNEXES 115
ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE 116
ANNEXE 2 : POPULATIONS ESTIMEES PAR REGION ET AU NIVEAU NATIONAL EN 2016 119
ANNEXE 3 : CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE DE L'ECHANTILLON DE L'ETUDE 122
ANNEXE 4 : ESTIMATIONS DES DIMENSIONS TYPOLOGIQUES DU CADRE CMF DE L'UNICEF 126
ANNEXE 5 : TENDANCES COMPAREES DE L'EVOLUTION DE LA SCOLARISATION ENTRE LES REGIONS A FAIBLE TAUX DE SCOLARISATION ET LE NIVEAU NATIONAL 128
ANNEXE 6 : PROCEDURES DES ANALYSES STATISTIQUES CORRELATIVES 129
ANNEXE 6.1 : APPROCHE SUIVIE POUR DEFINIR LE RISQUE DE DECROCHAGE 129
ANNEXE 6.2 : APPROCHE SUIVIE POUR IDENTIFIER LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA NON-SCOLARISATION ET DU DECROCHAGE SCOLAIRE 131
ANNEXE 6.3 : RESULTATS DES REGRESSIONS DES DIFFERENTS MODELES ECONOMETRIQUES 132
ANNEXE 6.4 : QUINTILES DES RISQUES DE DECROCHAGE SELON L'AGE, LE SEXE ET LA CLASSE FREQUENTEE 134
ANNEXE 7 : SORTIES DE RÉSULTATS DES MODÈLES DE RÉGRESSIONS 137
ANNEXE 7.1 : LES FACTEURS DE NON-SCOLARISATION ET DE DÉSCOLARISATION 137
ANNEXE 7.2. PROBABILITÉS DU MODÈLE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE 138
ANNEXE 8 : PROCEDURES DE PONDERATION DES DONNEES DE L'ENQUETE OOSCY DU SENEGAL 142
ANNEXE 8.1 : REPARTITION DES DISTRICTS DE RECENSEMENT DANS LES 14 REGIONS 144
ANNEXE 9 : REPERTOIRE DES INTERVENTIONS RECENSEES 145

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activité génératrice de revenus
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE	Association des Parents d'élèves
ASC	Association Sportive et Culturelle
CDF	Classe à Double Flux
CDM	Chef de Ménage
CGE	Comité de Gestion d'Etablissement
CMF	Conceptual and Methodological Framework (Cadre Conceptuel et Méthodologique de l'UNICEF/UIS)
CMG	Classe multigrade
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education
DR	District de Recensement de l'enquête « ménage »
EDB	Projet Education de Base (USAID/EDB)
EDS	Enquête Démographique et de Santé
GPF	Groupement de promotion Féminine
IA	Inspection d'Académie (Niveau Régional)
IEF	Inspection de l'Education et de la Formation (Niveau départemental)
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MEP	Monitoring and Evaluation Project (Projet de Suivi-Evaluation de l'USAID/Sénégal)
MSI	Management Systems International
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAQUET	Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et la Transparence pour l'Education et la Formation
OOSCYS	Out of School Children and Youth Study (Etude sur les enfants et jeunes hors du système éducatif)
PDEF	Programme pour le Développement de l'Education et de la Formation
QCO	Quality Control Officer
RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RNSE	Rapport National sur la Situation de l'Education
TBS	Taux brut de scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency for International Development (Agence des Etats-Unis pour le Développement International)

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : PROFIL SCOLAIRE DES ENFANTS AU SENEGAL PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE 36
TABLEAU 2 : STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS SELON L'ETHNIE DU CHEF DE MENAGE 37
TABLEAU 3 : STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS SELON LA RELIGION/CONFRERIE DU CHEF DE MENAGE 37
TABLEAU 4 : PROFIL SCOLAIRE DES ENFANTS DE 6 A 16 ANS HORS DU SYSTEME EDUCATIF PAR SEXE 38
TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES ENFANTS HORS DU SYSTÈME PAR SEXE 38
TABLEAU 6 : REPARTITION DES ENFANTS HORS DU SYSTEME EDUCATIF 39
TABLEAU 7 : REPARTITION PAR SEXE ET SELON LE PROFIL SCOLAIRE DES ENFANTS DE 6-11 ANS HORS DU SYSTEME DANS LES DIFFERENTES REGIONS 41
TABLEAU 8 : REPARTITION DES ENFANTS DE 6 A 11 ANS HORS DU SYSTEME EDUCATIF SELON LA FRÉQUENTATION DU DAARA 42
TABLEAU 9 : FREQUENTATION PREALABLE D'UNE STRUCTURE EDUCATIVE AVANT LE FORMEL PAR LES ENFANTS DE 6-11 ANS DESCOLARISES 43
TABLEAU 10 : COMPARAISON DU REDOUBLEMENT ENTRE LES DESCOLARISES ET LES SCOLARISES DE 6 A 11 ANS 43
TABLEAU 11 : REPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS HORS DU SYSTEME PAR SEXE ET PAR MILIEU 46
TABLEAU 12 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS HORS DU SYSTEME PAR REGION ET PAR SEXE 47
TABLEAU 13 : CLASSES DE DECROCHAGE DES JEUNES DE 12 A 16 ANS DESCOLARISES PAR SEXE 48
TABLEAU 14 : PROPORTION D'ENFANTS A RISQUE DE DECROCHAGE SELON LE MILIEU, L'AGE ET LE SEXE 59
TABLEAU 15 : PROPORTION D'ENFANTS DE 6 A 11 ANS A RISQUE DE DECROCHAGE SELON LA REGION 60
TABLEAU 16 : PROPORTION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS A RISQUE DE DECROCHAGE SELON LA REGION 61
TABLEAU 17 : FACTEURS EXPLICATIFS DE LA NON-SCOLARISATION 63
TABLEAU 18 : EVOLUTIONS DES ECARTS DE SCOLARISATION ENTRE FILLES ET GARÇONS SELON LES CYCLES 66
TABLEAU 19 : RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR RÉGION DES ENFANTS ET JEUNES NON-SCOLARISÉS POUR DES RAISONS LIÉES À LA DISTANCE 74
TABLEAU 20 : FACTEURS EXPLICATIFS DE LA DÉSCOLARISATION 77
TABLEAU 21 : RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR RÉGION DES ENFANTS ET JEUNES DÉSCOLARISÉS POUR DES RAISONS LIÉES À LA DISTANCE 85
TABLEAU 22 : SYNTHÈSE RÉCAPITULATIVE DE LA TYPOLOGIE DES FACTEURS DE NON-SCOLARISATION ET DE DÉCROCHAGE 92
TABLEAU 23 : STATUT DE FORMATION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS DESCOLARISES SELON LE SEXE 100
TABLEAU 24 : PROFIL DE FORMATION DES JEUNES DE 17-24 ANS DESCOLARISES SUIVANT LE STATUT D'OCCUPATION OU LE SECTEUR D'ACTIVITE 103
TABLEAU 25 : STATUT D'OCCUPATION ET SECTEUR D'ACTIVITE DES JEUNES DE 17-24 ANS DESCOLARISES SELON LA FORMATION 103

Liste des figures

FIGURE 1 : REPARTITION DES ENFANTS ET JEUNES HORS DU SYSTEME EDUCATIF DANS LES DIFFERENTES REGIONS DU SENEGAL 39
FIGURE 2 : INTENSITE DU PHENOMENE DES ENFANTS ET JEUNES HORS SYSTEME DANS CHAQUE REGION 40
FIGURE 3 : REPARTITION DES ENFANTS DE 6 A 11 ANS HORS DU SYSTEME PAR MILIEU ET PAR SEXE 41
FIGURE 4 : COMPOSITION PAR SEXE DES ENFANTS AGES DE 6 A 11 ANS HORS DU SYSTEME 41
FIGURE 5 : CLASSES REDOUBLEES PAR LES ENFANTS DE 6-11 ANS DESCOLARISES 44
FIGURE 6 : CLASSE DE DECROCHAGE DES ENFANTS DE 6-11 ANS DESCOLARISES 44

FIGURE 7 : NIVEAU D'ÉTUDES DES CDM DES ENFANTS AGES DE 6 À 11 ANS HORS DU SYSTÈME.....45
FIGURE 8 : REPARTITION DES ENFANTS DE 6 A 11 ANS HORS SYSTEME SELON LE NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE.....46
FIGURE 9 : NOMBRE DE REDOUBLEMENTS DES JEUNES DE 12 A 16 ANS HORS DU SYSTEME SELON LE SEXE 48
FIGURE 10 : CLASSES DE DECROCHAGE DES JEUNES DE 12 A 16 ANS DESCOLARISES SELON LE SEXE .49
FIGURE 11 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS HORS DU SYSTEME SUIVANT LE NIVEAU D'ETUDES DU CDM.....50
FIGURE 12 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE 50
FIGURE 13 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS HORS DU SYSTEME SELON LE NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE.....51
FIGURE 14 : TRAJECTOIRE D'UN TALIBE DESCOLARISE 55
FIGURE 15 : TRAJECTOIRE D'UN ENFANT DE LA RUE DESCOLARISE 56
FIGURE 16 : TRAJECTOIRE D'UNE FILLE EXERÇANT DANS LA RUE DESCOLARISEE.....57
FIGURE 17 : RAISONS DE NON-SCOLARISATION CITEES PAR LES CHEFS DE MENAGE.....68
FIGURE 18 : COMPÉTENCES ATTENDUES PAR LES PARENTS PAR TRANCHE D'AGE 69
FIGURE 19 : PROFIL DE L'ÉDUCATEUR LÉGITIMÉ POUR CHAQUE COMPÉTENCE SELON LES PARENTS 70
FIGURE 20 : EVOLUTION MOYENNE DU TBS DANS LES 5 RÉGIONS ET AU NIVEAU NATIONAL.....72
FIGURE 21 : FACTEURS DE NON-SCOLARISATION EVOQUÉS PAR LES PARENTS, LEADERS COMMUNAUTAIRES ET DIRECTEURS 74
FIGURE 22 : EVOLUTION DU RETARD SCOLAIRE CHEZ LES ÉLÉVES DE L'ÉLEMENTAIRE.....78
FIGURE 23 : EVOLUTION DU RETARD SCOLAIRE CHEZ LES ÉLÉVES FRÉQUENTANT LE COLLÉGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE 79
FIGURE 24 : APPRECIATION PAR LES CHEFS DE MENAGE DE LEUR CAPACITÉ À SUPPORTER LES CHARGES SCOLAIRES 80
FIGURE 25 : CHARGES SCOLAIRES SUPPORTÉES PAR LES PARENTS PAR NIVEAU D'ÉTUDE (EN FCFA) .81
FIGURE 26 : RAISONS DE DÉSCOLARISATION CITÉES PAR LES CHEFS DE MÉNAGE.....84
FIGURE 27 : FACTEURS DE DECROCHAGE CITES PAR LES PARENTS, LEADERS COMMUNAUTAIRES ET CHEFS D'ETABLISSEMENTS 85
FIGURE 28 : RÉPARTITION DES JEUNES FILLES DESCOLARISÉES POUR CAUSE DE 'MARIAGE' SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....87
FIGURE 29 : RÉPARTITION DES JEUNES FILLES DE 12-16 ANS AYANT DÉCROCHÉ POUR RAISON DE 'MARIAGE' SELON LA RÉGION 87
FIGURE 30 : PRÉSENTATION DES DIFFERENTS TYPES D'INTERVENTIONS IDENTIFIEES DANS LES RÉGIONS 93
FIGURE 31 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS SELON LE STATUT SCOLAIRE.....96
FIGURE 32 : STATUT SCOLAIRE DES JEUNES DE 17 À 24 ANS SELON LE SEXE.....96
FIGURE 33 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS SELON LE STATUT SCOLAIRE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....97
FIGURE 34 : RÉPARTITION DES JEUNES AYANT AU MOINS ACHEVÉ LE COLLÈGE SELON MILIEU ET SELON LE SEXE.....98
FIGURE 35 : RÉPARTITION DES JEUNES JAMAIS SCOLARISÉS SELON LA RÉGION SUIVANT LE SEXE.....99
FIGURE 36 : PROPORTIONS DE JEUNES DESCOLARISES N'AYANT RECU AUCUNE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU SÉNÉGAL.....101
FIGURE 37 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS DESCOLARISES PAR SEXE DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE FORMATION.....102
FIGURE 38 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS DESCOLARISES SELON LE STATUT D'OCCUPATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ.....102
FIGURE 39 : STATUT D'OCCUPATION DES JEUNES DE 17 A 24 ANS JAMAIS SCOLARISES.....105
FIGURE 40 : STATUT D'OCCUPATION DES JEUNES DE 17 A 24 ANS JAMAIS SCOLARISES PAR SEXE.....105
FIGURE 41 : STATUT D'OCCUPATION DES JEUNES AGES ENTRE 17 A 24 ANS JAMAIS SCOLARISES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....106
FIGURE 42 : TYPE D'ACTIVITES DES JEUNES JAMAIS SCOLARISES.....106
FIGURE 43 : TYPE D'ACTIVITE DES JEUNES JAMAIS SCOLARISES PAR SEXE 107
FIGURE 44 : REMUNERATION DU TRAVAIL DES JEUNES JAMAIS SCOLARISES.....107
FIGURE 45 : REMUNERATION DU TRAVAIL DES JEUNES PAR SEXE.....108
FIGURE 46 : MOTIFS D'ACTIVITE DES JEUNES JAMAIS SCOLARISES.....108

GLOSSAIRE DES TERMES UTILISES

Enfant scolarisé : enfant qui fréquente une école formelle reconnue par l'Etat et dispensant le programme officiel d'enseignement défini par le Ministère de l'Education. Cela comprend : les écoles publiques ou privées formelles et les écoles franco-arabes reconnues par l'Etat.

Enfant déscolarisé : enfant qui a fréquenté une école formelle et qui en est sorti avant la fin de la scolarité de base obligatoire de dix ans.

Enfant non-scolarisé ou jamais scolarisé : enfant qui n'a jamais été scolarisé dans une école formelle. Les enfants suivant uniquement des études coraniques ou arabes (dans un *daara* ou autre espace) sont aussi dans cette catégorie s'ils ne sont pas parallèlement inscrits dans une école formelle.

Talibé (souvent assimilé à *mendiant* mais différent de *mendiant*) : un terme local qui désigne l'apprenant du *daara*, qui est une structure éducative définie ci-dessous. Le *talibé* désigne cet apprenant à la quête de l'apprentissage du Coran et de la religion. Par extension, le terme est utilisé pour désigner les enfants mendiants dans la rue, supposés provenir d'un *daara* même si cela n'est pas toujours le cas.

Daara : structure éducative chargée d'assurer l'éducation religieuse et l'apprentissage du Coran des enfants qui le fréquentent. Il est dirigé par un *Serigne daara* qui signifie « maître coranique ».

Mendiant (pas forcément *talibé*) : enfant qui demande l'aumône dans la rue ou dans les espaces publics (marchés, gares routières, stations-service, etc.), soit pour son propre compte, soit pour le compte d'autres personnes pouvant être ses parents ou toute autre personne ayant autorité sur lui. Les produits de cette aumône peuvent être en nature (aliment, habit, etc.) et/ou en espèce (argent).

Enfant de la rue (enfant vivant dans la rue, en rupture familiale) : enfant en rupture familiale vivant dans la rue, sans abri et laissé à lui-même. Peut être impliqué dans des réseaux de pairs avec d'autres enfants se trouvant dans la même situation.

Enfant exerçant dans la rue : Enfant exerçant une activité dans la rue et passant, de ce fait, une grande partie de son temps dans la rue. Ils diffèrent des enfants de la rue par le fait qu'ils sont dans leurs familles et rentrent à la maison à la fin de la journée.

Travail des enfants : l'ensemble des activités menées par les enfants (6 à 16 ans) pour générer des revenus (en nature ou en espèce) destinés à la prise en charge soit de leurs propres besoins, soit des besoins de leur famille. Les activités domestiques exercées dans la sphère familiale ne sont pas considérées comme étant du « travail des enfants. » Voir la définition d'activités domestiques ci-dessous.

Activités domestiques/Travaux ménagers : l'ensemble des tâches ou activités que l'enfant effectue dans le cadre familial et qui ne donnent pas lieu à une contrepartie financière ou une compensation économique.

RESUME ANALYTIQUE

Contexte

La scolarisation universelle figure parmi les priorités du Gouvernement du Sénégal. Cet objectif s'est traduit par la mise en œuvre, entre 2001 et 2010, d'un ambitieux Programme Décennal pour l'Education et la Formation (PDEF) qui a permis d'atteindre des résultats très importants aussi bien en termes d'accès à l'école, que du point de vue de la résorption des inégalités filles/garçons dans les cycles d'enseignement de la scolarité obligatoire (cycles élémentaire et moyen).

Dans la continuité de cette réforme du système éducatif, le Gouvernement du Sénégal a adopté, en 2011, une nouvelle Lettre de Politique Générale pour le Secteur de l'Education et de la Formation, qui a abouti, en 2013, à la mise en place du Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET-EF 2013-2025) destiné à consolider les acquis du PDEF, avec un focus important sur la qualité de l'éducation et l'équité dans l'accès. Cependant, malgré les importants efforts consentis par l'Etat du Sénégal, avec l'appui de ses partenaires, et l'action conjuguée de la société civile et des Organisations non gouvernementales (ONG) internationales, une partie importante des enfants se trouve encore en dehors du système éducatif. La persistance de cette exclusion, en dépit des efforts et des initiatives déployés pour assurer une scolarisation universelle, impose un diagnostic et une analyse en profondeur de la situation dans le but d'en comprendre les raisons, les causes et les conséquences, pour une prise en charge adéquate des enfants en âge de scolarisation au Sénégal.

Dans la perspective d'appuyer l'Etat du Sénégal dans sa politique éducative et pour envisager des alternatives pertinentes et efficaces, l'USAID, à travers sa mission au Sénégal, a entrepris la présente étude en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale (MEN) pour combler le déficit de données et améliorer la compréhension des barrières à une éducation universelle des enfants âgés de 6 à 16 ans. Cette étude comprend également une analyse des enjeux de la formation professionnelle pour les jeunes de la tranche d'âge de 17 à 24 ans. La présente étude, effectuée par le Projet de Suivi-Evaluation (*Monitoring and Evaluation Project* - MEP), est basée sur une démarche participative avec le MEN et les autres parties prenantes.

Objectif de l'étude

L'objectif général de l'étude est de fournir des données actualisées et nationales sur les enfants et les jeunes hors du système éducatif au Sénégal, dans le but d'assurer une meilleure prise en charge de leurs besoins et attentes en matière d'éducation et de formation. Plus spécifiquement, cette étude devrait fournir des informations complètes sur :

- L'ampleur et la nature des phénomènes de la non-scolarisation et de la déscolarisation, ainsi que sa configuration au niveau national et dans les différentes régions du pays ;
- Le profil social, démographique et économique des enfants et des jeunes qui sont hors du système éducatif ;
- Les raisons, déterminants et facteurs explicatifs du phénomène.

Questions de recherche

Les questions de recherche qui ont guidé cette recherche sont les suivantes :

- Question 1 : Quel est le profil des enfants qui sont hors du système éducatif ?
- Question 2 : Quel est le profil des enfants à risque de décrocher du système éducatif ?
- Question 3 : Pourquoi les enfants sont-ils hors du système éducatif ?
- Question 4 : Quelles interventions sont en place pour soutenir les enfants qui sont hors du système éducatif ?

Méthodologie

D'une portée nationale, cette étude a couvert les quatorze régions du Sénégal. Elle est basée sur une composante quantitative représentative aux niveaux national et régional et une composante qualitative comprenant trois volets qui sont : une enquête qualitative auprès des communautés et des structures éducatives, une enquête boule-de-neige auprès des enfants dans la rue et une cartographie des interventions existantes sur le terrain. La collecte des données a été effectuée du 15 octobre au 15 décembre 2016.

L'enquête ménage est représentative aux niveaux national et régional du Sénégal : elle a touché 9.505 ménages, répartis dans 334 districts de recensement sélectionnés par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). A travers ces 9.505 ménages interrogés, un total de 105.871 personnes a été touché dont 53.424 hommes et 52.447 femmes. Dans les ménages visités, 43.370 enfants et jeunes âgés de 6 à 24 ans ont été recensés. Des analyses statistiques descriptives et multivariées de type Risques et Probabilités[5] ont été effectuées pour déterminer la significativité ou non de certains facteurs. Les variables d'analyse choisies sont celles identifiées dans la littérature sur le sujet.

L'enquête qualitative a couvert les mêmes districts que l'enquête ménage et a touché les différentes cibles prévues à travers 1.790 entretiens individuels et 2.029 focus groups dans les quatorze régions du Sénégal. L'enquête approfondie auprès des enfants dans la rue a couvert huit régions et a touché 632 enfants dans la rue, dont 400 *talibés*, 67 enfants vivant dans la rue et 165 enfants exerçant dans la rue. L'analyse qualitative a également compris une cartographie des interventions éducatives mises en œuvre dans les différentes régions.

Les analyses de ce rapport sont basées sur les dimensions de l'exclusion scolaire définies dans le Cadre Conceptuel et Méthodologique (*Conceptual and Methodological Framework*) élaboré par l'UNICEF et l'Institut de Statistique de l'UNESCO (UNICEF et UNESCO/Unesco Institute of Statistics, 2011) déclinées en ces cinq dimensions ci-après :

Dimension 1 : enfants d'âge du préscolaire qui ne sont scolarisés ni au préscolaire ni au primaire
Dimension 2 : enfants d'âge du primaire qui ne sont scolarisés ni au préscolaire, ni à l'élémentaire ni à un niveau supérieur
Dimension 3 : enfants d'âge du collège qui ne sont scolarisés ni au primaire, ni au collège, ni à un niveau supérieur
Dimension 4 : enfants scolarisés au primaire qui présentent des risques d'abandonner l'école
Dimension 5 : enfants scolarisés au collège qui présentent des risques d'abandonner l'école

Cette étude cible les enfants qui sont en âge de scolarisation obligatoire (de 6 à 16 ans) tel que défini par le Gouvernement du Sénégal à travers la loi sur l'obligation scolaire de 2004[6], et ne concerne pas les enfants d'âge préscolaire. Par conséquent, la dimension 1 du cadre conceptuel ne sera pas traitée dans cette étude.

Principaux résultats de l'étude

Question 1 : Quel est le profil des enfants qui sont hors du système éducatif ?

L'enquête nationale sur les enfants et jeunes hors du système éducatif a révélé qu'au Sénégal, en 2016, sur une population scolarisable d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 16 ans estimée à 4 022 229, l'effectif des enfants scolarisés s'établit à 2 523 973, contre 324 209 enfants déscolarisés et un effectif d'enfants jamais scolarisés de 1 174 077.

[5] Ces deux modèles utilisent des variables dépendantes binaires. Dans cette étude, les modèles varient dans le choix des variables indépendantes. La variable dépendante binaire dans cette étude est « l'enfant est dans le système éducatif ou l'enfant est hors du système éducatif ».

[6] Loi 2004-37 du 15 décembre 2004

Au total, en 2016, un effectif de 1.498.286 enfants et jeunes âgés de 6 à 16 ans étaient hors du système éducatif, soit 37 % de l'effectif de ce groupe d'âge censé être inscrit à l'école selon la loi sénégalaise. En d'autres termes, plus d'un enfant sur trois parmi ceux âgés entre 6 et 16 ans se trouvait hors du système éducatif en 2016. Cette population scolarisable hors du système éducatif est dominée par les enfants qui n'ont jamais été scolarisés dont l'effectif atteint 1 196 953 enfants, soit 78,6 % du total des enfants et jeunes âgés entre 6 et 16 ans qui se trouvent hors du système éducatif, alors que les déscolarisés représentent 21,4 % de l'effectif.

PROFIL DE SCOLARISATION DES ENFANTS AU SENEGAL PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE

	SCOLARISÉS			DÉSCOLARISÉS			JAMAIS SCOLARISÉS		
ANS	**Garçons**	**Filles**	**ENSEMBLE**	**Garçons**	**Filles**	**ENSEMBLE**	**Garçons**	**Filles**	**ENSEMBLE**
6-11	61,1%	70,0%	**65,6%**	4,2%	2,3%	**3,2%**	34,7%	27,7%	**31,2%**
12-16	57,5%	60,1%	**58,8%**	13,9%	15,4%	**14,6%**	28,7%	24,5%	**26,6%**
6-16	**59,6%**	**66,0%**	**62,7%**	**8,3%**	**7,7%**	**8,0%**	**32,1%**	**26,4%**	**29,3%**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'analyse des caractéristiques d'ensemble des enfants hors du système éducatif permet de voir qu'il s'agit majoritairement de garçons, aussi bien chez ceux âgés entre 6 et 11 ans que chez les 12 à 16 ans ; ils représentent 57 % de l'ensemble des enfants hors du système contre 43 % de filles. Cette prédominance des garçons parmi les enfants hors du système s'observe dans toutes les régions du pays à l'exception des régions de Kédougou, Sédhiou et Ziguinchor. A Kédougou, la situation s'inverse, avec une prédominance de filles (54 %) alors que dans les régions de Ziguinchor et Sédhiou, le pourcentage de garçons est égal à celui de filles. La comparaison des profils scolaires selon l'âge montre un taux de scolarisation plus important chez les enfants de 6-11 ans (65,6 %) que chez les jeunes de 12-16 ans (58,8 %) traduisant les importants progrès enregistrés dans la scolarisation des enfants ces dernières années.

L'examen des tendances suivant le profil scolaire montre qu'en milieu urbain la part des « *déscolarisés* » est sensiblement plus importante, tandis que le milieu rural abrite des proportions de « *jamais scolarisés* » plus importantes. Ces résultats démontrent un problème de non-scolarisation qui varie entre les deux milieux avec des enjeux d'accès plus prononcés en milieu rural, alors que les enfants de milieu urbain rencontrent surtout des problèmes de maintien de la scolarité.

Les résultats de l'étude révèlent l'existence du phénomène de l'exclusion scolaire des enfants de 6 à 16 ans dans l'ensemble des régions du Sénégal, avec des niveaux de concentration très inégaux. Les régions de Diourbel et Kaffrine sont celles où le pourcentage des enfants et des jeunes hors du système éducatif formel est le plus élevé. Le pourcentage d'enfants et jeunes âgés entre 6 et 16 ans qui se trouvent en dehors du système atteint dans ces deux régions des niveaux préoccupants, soit 68 % et 64 % respectivement.

Le profil scolaire et social des enfants mendiants (*talibés*) comparé à celui des enfants vivant dans la rue diffère de manière significative. Les enfants *talibés* sont essentiellement des garçons qui ont été pour la plupart confiés par leurs parents à un maître coranique le plus souvent connu par la famille ou apparenté. Ils vivent au *daara,* loin de leurs familles qu'ils ne retournent voir qu'exceptionnellement à l'occasion de certaines fêtes religieuses. Les plus jeunes des *talibés* vivent mal cette rupture précoce avec leurs familles et le manque d'affection parentale. Les *talibés* sont constitués, pour la plupart, d'enfants jamais scolarisés, avec une part d'enfants et jeunes déscolarisés dont une partie a été retirée de l'école contre leur volonté par leurs parents pour les inscrire au *daara*.

Les enfants interviewés vivant dans la rue sont tous des garçons et sont surtout constitués d'enfants jamais scolarisés avec quelques cas de déscolarisés. Par contre, en comparaison aux talibés, ils ont tous dans la rue à la suite d'une fugue, partant brusquement de leur daara ou du domicile familial à la suite de violences physiques et de sévices répétés, soit de la part de leur maître coranique ou de leurs tuteurs (parents), vivant généralement en confiage. Pour rompre avec leur bourreau et échapper à tout retour forcé, ils se sont déplacés de leur propre initiative dans une ville différente de la ville de

résidence de leur famille ou de leur daara. La plupart de ces enfants ont perdu tout contact avec leur famille et se retrouvent sans aucun soutien, laissés à eux-mêmes. Ils vivent en groupe avec des pairs dans la même situation, survivant grâce à de petits boulots informels et parfois de vols dans les marchés.

Question 2 : Quel est le profil des enfants à risque de décrocher du système éducatif ?

Les résultats de l'étude indiquent qu'au Sénégal, en 2016, 20 % des enfants et jeunes de 6 à 16 ans scolarisés sont à risque de décrochage scolaire,[7](Cf. Annexe 6.4 tableau A-6-4.6), soit un élève sur cinq. L'analyse selon le milieu de résidence révèle que la proportion d'enfants à risque de décrochage est sensiblement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain avec des proportions respectives de 21,25 % contre 17,8 % dans ces deux milieux pour les enfants et jeunes d'âge scolaire âgés de 6 à 16 ans. La comparaison du risque de décrochage selon le sexe dans les milieux urbain et rural montre également qu'en milieu rural, les garçons sont plus exposés au décrochage scolaire (21,9 %) que les filles (20,6 %) alors qu'en milieu urbain, les filles apparaissent davantage exposées au risque de décrochage scolaire (20,3 %) que les garçons (16,9 %). L'analyse du risque de décrochage suivant le groupe d'âge indique une plus forte prévalence du risque de décrochage chez les jeunes de 12 à 16 ans (20,5 %) comparativement aux enfants scolarisés âgés de 6 à 11 ans (19,7 %), traduisant une augmentation du risque de décrochage de l'élémentaire au collège.

L'analyse du risque de décrochage par région pour les enfants scolarisés âgés de 6 à 11 ans montre des niveaux de prévalence très variables. Les régions de Diourbel (28,4 %), Kaolack (27,6 %), Saint-Louis (26,9 %), Kaffrine (23,4 %), Louga (22,4 %) et Kédougou (21,6 %) ont les proportions d'enfants de 6-11 ans à risque de décrochage les plus élevées, toutes supérieures à la moyenne nationale qui est de 20 %. Dakar (14,9 %), Fatick (10,2 %), et Sédhiou (13,2 %) enregistrent les proportions d'enfants de ce groupe d'âge à risque de décrochage les plus faibles, se situant bien en deçà de la moyenne nationale. La même variation entre régions est observée pour le risque de décrochage chez les jeunes âgés de 12 à 16 ans scolarisés. Les régions de Kaolack (29,7 %), Kaffrine (24,8 %), Saint-Louis (24,6 %) et Diourbel (24,1 %) enregistrent les proportions d'élèves âgés de 12 à 16 ans à risque de décrochage les plus élevées alors que celles de Dakar (18,4 %), Ziguinchor (17,9 %), Tambacounda (15,9 %), Sédhiou (12,1 %) et Fatick (11,9 %) affichent les proportions d'élèves à risque de décrochage les plus faibles, toutes inférieures à la moyenne nationale (19,7 %).

L'exercice d'une activité génératrice de revenus (AGR) est apparu comme une caractéristique très marquée des enfants scolarisés exposés au décrochage scolaire aussi bien chez les enfants de 6 à 11 ans que chez les jeunes âgés entre 12 et 16 ans. Chez les enfants scolarisés âgés de 6 à 11 ans, 91,6 % de ceux qui exercent une AGR sont à risque de décrochage. Chez les jeunes âgés de 12 à 16 ans, 73,6 % de ceux menant une AGR ont un risque très élevé de décrochage. L'exercice d'une activité génératrice de revenus apparait donc comme une caractéristique importante des enfants et jeunes à risque de décrochage, quel que soit l'âge.

Le faible niveau d'études du chef de ménage est également apparu comme un élément de profil commun aux enfants et jeunes à risque de décrochage. Plus d'un enfant de 6 à 11 ans sur cinq appartenant à un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'études est « *très à risque* » de décrocher contre 16,2 % des enfants appartenant aux ménages dont le chef à atteint le niveau supérieur.

[7] Les variables prises en compte pour le modèle de régression logistique du risque de décrochage sont relatives à trois domaines : i) les caractéristiques de l'enfant ; ii) les caractéristiques du ménage de l'enfant (niveau d'études du CDM, sexe du CDM, secteur d'activité du CDM, niveau de pauvreté du ménage, etc.) et iii) les caractéristiques liées à l'environnement scolaire (distance de l'école, relations avec ses camarades de classes) et au milieu de résidence. On a considéré « à risque de décrocher » les élèves qui ont un indice de décrochage qui se trouve dans le quintile supérieur de la distribution des indices pour l'ensemble des élèves.

Question 3 : Pourquoi les enfants et les jeunes sont-ils hors du système éducatif ?

Les raisons évoquées et les facteurs explicatifs de la non-scolarisation et de la déscolarisation sont multiples et variés, renvoyant aussi bien à des facteurs internes au système éducatif lui-même qu'à des facteurs externes à celui-ci.

3.a) Facteurs de non-scolarisation

Les analyses présentées ici sont la combinaison des différentes sources, impliquant à la fois les données quantitatives et celles qualitatives de l'enquête, afin de présenter les différents facteurs explicatifs de la non-scolarisation, en s'appuyant principalement sur les résultats du modèle de probabilité.

La présence d'émigré (s) dans le ménage

Parmi les facteurs explicatifs identifiés par l'analyse économétrique, la présence d'émigré(s) dans le ménage apparait comme très significativement corrélé à la non-scolarisation des enfants dans les ménages sénégalais. Les ménages ayant un membre à l'extérieur (émigré) sont les plus enclins à ne pas scolariser leurs enfants comparativement aux ménages n'ayant pas d'émigrés parmi leurs membres. Un élève appartenant à une famille ayant un émigré aurait 5,5 % moins de chances de se faire scolariser qu'un élève issu d'une famille n'ayant aucun émigré. Les régions ayant un niveau d'intensité élevée de non-scolarisation sont également celles connues pour avoir une vieille tradition d'émigration internationale (Louga, Diourbel, Matam et la partie Nord de la région de Saint-Louis). Le projet d'émigration supplante la mise à l'école et devient la perspective qui oriente tous les investissements et intérêts, aussi bien du jeune que de la famille.

La pauvreté

Les résultats de l'étude ont clairement établi le lien entre le niveau de bien-être des ménages et le risque de non-scolarisation des enfants. Les analyses statistiques identifient la pauvreté comme facteur significatif associé à la non-scolarisation des enfants ; les enfants appartenant à un ménage pauvre ou moyennement pauvre ayant respectivement 3,8 % et 5,2% moins de chances d'être scolarisés que ceux vivant dans un ménage plus aisé. Les réponses des chefs de ménage confirment ce rôle prépondérant du facteur économique sur la l'accès à l'éducation des enfants au Sénégal. Le « *manque de moyens financiers* » est cité par les chefs de ménage comme la raison de la non-scolarisation de 19,2 % des enfants non scolarisés au Sénégal. L'une des conséquences directes de la pauvreté est la mise au travail des enfants dans une logique de participation à la quête de revenus.

Le niveau d'études de la mère et le niveau d'études du chef de ménage

Au-delà des facteurs économiques liés notamment à la pauvreté, les niveaux d'études des parents constituent des facteurs prédictifs essentiels de la scolarisation ou de la non-scolarisation des enfants. Le niveau d'éducation de la mère de l'enfant reste un facteur discriminant clé de la disposition à scolariser ou non les enfants du ménage : il augmenterait de 14 % la probabilité de scolarisation de l'enfant. A côté du niveau d'études de la mère, l'instruction du chef de ménage est également apparue comme facteur explicatif essentiel. En fonction de leurs propres niveaux d'éducation, les chefs de ménage augmentent de 10 à 16 % la probabilité de scolarisation de leurs enfants. Les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'études ayant 11 % de chances en moins de scolariser leurs enfants comparativement à ceux ayant un niveau secondaire ou plus. D'autres facteurs comme le nombre d'enfants en âge de scolarisation dans le ménage, le sexe de l'enfant, le milieu de résidence, l'occupation du chef de ménage et l'âge de l'enfant sont apparus comme significativement corrélés à la non scolarisation des enfants.

Autres déterminants de la non scolarisation

Au-delà des facteurs explicatifs présentés ci-dessus, identifiés par l'analyse économétrique, d'autres déterminants de la non scolarisation que sont les raisons citées par les chefs de ménage dans l'enquête

ménage pour justifier la non-scolarisation des enfants. Les principales raisons de non-scolarisation citées par les chefs de ménage sont les suivantes :

Déterminants socioculturels : croyances religieuses et représentations culturelles

L'enquête ménage tout autant que les entretiens qualitatifs permettent d'observer la place centrale des facteurs socioculturels et religieux dans la non-scolarisation des enfants au Sénégal. Parmi les raisons citées par les chefs de ménage pour justifier la non-scolarisation de leurs enfants, les croyances religieuses et culturelles constituent la raison la plus fréquente (58,7 % ; cf. figure 16) citée par les répondants. Les données de l'enquête qualitative confirment cette importance des raisons religieuses et culturelles dans la non-scolarisation des enfants au Sénégal. Les résultats de l'étude ont montré que les tensions normatives ayant abouti au rejet de l'école formelle trouvent leur soubassement dans un triptyque qui s'articule autour de :

i) Un décalage entre l'offre éducative du formel et les attentes éducatives des populations qui accordent une place centrale à l'apprentissage de la religion ;
ii) Une association, voire assimilation, de l'école formelle à un facteur d'introduction de cultures et idéaux contraires aux valeurs locales traditionnelles considérées comme devant être préservées et protégées ;
iii) Une incompétence supposée du personnel du formel à fournir les services éducatifs attendus par les parents pour leurs enfants qui ne se limitent pas à l'instruction mais intégrant l'éducation au sens large ;

Dans certains cas, la non-adhésion à l'école formelle n'est pas un rejet de l'école mais plus une conséquence du caractère partiel de l'offre entrainant son incapacité à satisfaire les attentes éducatives des parents qui incluent les deux dimensions, aussi bien instructive (connaissances et aptitudes techniques) qu'éducative (transmettant des valeurs et des aspects de la religion).

L'éloignement et l'indisponibilité des écoles

L'éloignement et la non disponibilité d'une école sont apparues comme étant des raisons fréquemment citées par les chefs de ménage qui justifient la non scolarisation de 17,2 % des enfants non-scolarisés. L'éloignement et la non-disponibilité des écoles traduisent une insuffisance de la couverture de la demande par l'offre scolaire existante en termes d'infrastructures. Les régions de Louga, Matam, Kaffrine et Tambacounda sont celles où la non scolarisation pour des raisons liées à la distance sont le plus importantes aussi bien pour les enfants de 6-11 ans que celle des jeunes de 12-16 ans. Ces régions enregistrent les proportions les plus importantes d'enfants et de jeunes non-scolarisés à cause de l'éloignement ou de la disponibilité d'une école. Ces problèmes liés à l'éloignement sont plus importants en milieu rural.

Le défaut d'extrait de naissance

Les résultats des entretiens et discussions de groupe organisées avec les communautés indiquent que, dans plusieurs localités, le défaut d'extrait de naissance reste encore une cause récurrente de non-scolarisation des enfants. Cette raison est très largement citée par les parents et les directeurs d'écoles interrogés. Cette situation n'est cependant pas spécifique aux enfants d'âge scolaire ; elle reflète une réalité bien plus générale au Sénégal où une personne sur cinq ne possède pas d'acte de naissance, selon les données du dernier recensement Général de la population de 2013.

3.b) Facteurs explicatifs de la déscolarisation

L'occupation du chef de ménage

Le statut d'emploi du chef de ménage reste un des déterminants essentiels de la déscolarisation des enfants au Sénégal. Les enfants appartenant à une famille dont le chef de ménage est employé dans le privé a moins de chances d'être déscolarisés, avec près de 4 % de plus de chances de poursuivre leur scolarité que les enfants appartenant à un ménage dont le chef est retraité. Le secteur d'activité du

chef de ménage apparait ici comme l'un des facteurs les plus significatifs associés à la déscolarisation des enfants.

Le niveau d'éducation de la mère

Tout comme pour la scolarisation, le niveau d'éducation de la mère de l'enfant est un facteur explicatif très significatif du décrochage scolaire. Un niveau d'éducation de la mère élevé s'associe avec de fortes probabilités de maintien scolaire des enfants ; à l'inverse, l'analphabétisme ou un faible niveau d'études de la mère renforce les chances de déscolarisation des enfants. Les résultats du modèle économétrique révèlent un différentiel de probabilité de 3,3 % entre un enfant dont la mère a au moins une éducation primaire et un enfant dont la mère n'a que le niveau « *alphabétisée* » ou n'a fait que l'école coranique qui est plus susceptible de décrocher que le premier.

L'âge de l'enfant

L'analyse économétrique établit qu'un âge avancé de l'enfant est un facteur favorisant la déscolarisation. La probabilité de rester à l'école est plus élevée chez les élèves moins âgés. Cet âge avancé, synonyme de retard scolaire, est le plus souvent, le reflet d'un parcours scolaire difficile, jalonné de redoublements et d'échecs répétitifs.

La pauvreté du ménage

Les enfants qui sont issus d'un ménage moyennement riche ont 6 % de plus de chances d'être maintenus à l'école que ceux issus de ménages pauvres. Pour les ménages les plus démunis, envoyer un enfant à l'école, même publique, engendre des coûts directs et indirects importants qui nécessitent des arbitrages difficiles. Cet arbitrage s'avère encore plus difficile si le nombre d'enfants en âge scolaire est élevé.

Par ailleurs, l'alimentation quotidienne du ménage est un indicateur de la sécurité alimentaire et du contexte socio-alimentaire du ménage. Un enfant appartenant à un ménage avec une alimentation jugée plus que suffisante est deux fois plus enclin de rester à l'école qu'un enfant appartenant à un ménage dont l'alimentation est jugée suffisante ou moins que suffisante par le chef de ménage. En outre, étant l'une des expressions et des conséquences de la pauvreté des ménages, le travail de l'enfant après l'école a été également identifié comme facteur de décrochage des enfants ; les enfants travaillant après l'école ayant une probabilité de décrochage plus élevée. Selon les résultats de l'étude, les élèves qui travaillent après l'école étant 3,2 fois plus exposés au décrochage scolaire que ceux qui ne travaillent pas.

Le manque d'envie de continuer l'école

L'analyse révèle qu'un élève qui n'est pas motivé à continuer à aller à l'école a une probabilité de décrochage 95 fois supérieure à celle d'un enfant ayant envie de continuer ses études. La motivation de l'enfant à continuer ses études reste un élément déterminant pour son maintien et sa réussite scolaires. A l'inverse, le déficit de motivation constitue une entrave puissante à la poursuite de la scolarité, en particulier dans les environnements familiaux où l'enfant ne bénéficie d'aucun soutien pour reconquérir son intérêt pour l'école. Ce manque d'envie est révélateur d'une désaffection à l'égard de l'école qui est la raison de décrochage citée par les parents pour 35 % des cas de décrochage scolaire. En outre, la non-fréquentation du préscolaire avant le formel, le handicap, la perception négative de l'utilité de l'école par les parents et l'expérience d'un choc par le ménage constituent des facteurs explicatifs supplémentaires du décrochage scolaire.

Les échecs répétitifs

Les échecs répétitifs constituent également une raison de déscolarisation citée par les parents pour près de 14 % des enfants et jeunes déscolarisés au Sénégal.

L'éloignement des écoles

Comme pour la non-scolarisation, la déscolarisation est une traduction de l'implantation insuffisante des écoles, particulièrement en milieu rural. Bien que les résultats des analyses multivariées n'établissent pas une force explicative de la distance sur le décrochage scolaire, elle figure parmi les raisons de déscolarisation le plus souvent citées par les parents.

Les normes sociales relatives au sexe de l'enfant

Les normes relatives au sexe de l'enfant constituent une dimension explicative clé de la déscolarisation. Ces normes se reflètent à travers le poids des travaux domestiques pour les filles des familles pauvres et la récurrence des mariages précoces. Selon les résultats de l'enquête ménage, Parmi les filles déscolarisées pour être mariées, l'écrasante majorité (89,3 %) vit en milieu rural, contre une très faible part résidant en en milieu urbain (10,7 %). Les autres raisons de déscolarisation citées par les chefs de ménages et confirmés dans les focus-groups communautaires sont l'âge avancé, les échecs répétitifs, le défaut d'extrait de naissance, la mauvaise qualité du personnel enseignant et de l'environnement scolaire, la non adaptation du contenu des enseignements.

Question 4 : Quelles interventions sont en place pour soutenir ces enfants qui sont hors du système ?

L'analyse des interventions existantes montre une couverture très inégale par les interventions répertoriées, des différents axes que sont l'accès, le maintien, la réinsertion et la diversification.

Le domaine de l'amélioration de l'accès à l'école bénéficie des efforts les plus importants du Gouvernement et de ses partenaires, notamment par le biais du PAQUET mis en œuvre par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui de la Banque mondiale. Dans les régions, des projets spécifiques sont mis en œuvre par les organisations de la société civile, y compris les ONG internationales, avec l'appui des partenaires techniques et financiers comme l'USAID, l'UNICEF, l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement.

En ce qui concerne le maintien des enfants et des jeunes à l'école, le nombre d'intervention est très limité. Les rares initiatives recensées sont orientées vers la prise en charge du décrochage plutôt que dans sa prévention. Les Observatoires de la Vulnérabilité à la Déperdition Scolaire (OVDS) qui devraient être mis en place depuis 2013 n'existent pas dans la plupart des régions et, même quand ils existent, leur fonctionnalité n'est pas effective. Ces mécanismes auraient pu être des outils de détection et de prévention proactifs, permettant d'anticiper le décrochage scolaire d'une partie des enfants déscolarisés. Des initiatives comme SCOFI ont développé des actions ponctuelles très efficaces ayant permis de prévenir le décrochage d'un nombre important de filles qui étaient sujettes à un mariage précoce dans certaines régions comme Kédougou, Fatick, Saint-Louis.

Dans le domaine de la réinsertion, les deux initiatives phares du Gouvernement (PAQUET 2012-2025 et PAQEEB[8] 2012-2016) intègrent cette dimension dans leurs programmes mais dans le cadre d'une approche globale, non orientée vers un ciblage de catégories spécifiques d'enfants et jeunes, ce qui en constitue une limite importante. La définition d'interventions spécifiques, ciblées et adaptées est le meilleur moyen d'atteindre des résultats significatifs en matière de réinsertion des enfants et jeunes dans le système même si quelques initiatives ponctuelles comme le projet « Prise en charge des exclus du système éducatifs (2012-2016) » financé par l'UNICEF et mis en œuvre à Kédougou sont recensées.

La diversification de l'offre éducative bénéficie depuis 2003 d'une attention particulière du Gouvernement, à travers le MEN par l'ouverture d'écoles franco-arabes publiques destinées à prendre en compte les attentes éducatives des populations dans les régions de Diourbel, Kaffrine, Louga et Matam caractérisées par une forte tradition religieuse.

Au total, un déséquilibre important est noté entre le nombre d'interventions entre les différents volets et axes de l'éducation. Les efforts en faveur de l'accès restent les plus importants, avec une insuffisance

[8] Programme pour l'Amélioration de la Qualité et de l'Equité de l'Education de Base

très marquée de la prévention du décrochage et de la mise en place d'alternatives favorisant la réinsertion ou la diversification.

Profil des jeunes de 17 à 24 ans au Sénégal

Dans le but de soutenir les efforts du Gouvernement dans la prise en charge des besoins de formation professionnelle de sa jeunesse, les jeunes de 17 à 24 ans ont été intégrés dans cette étude pour recueillir les informations utiles sur leurs profils scolaire, leur formation et leur occupation éventuelle afin de mieux informer le développement d'offres de formation adaptées, pertinentes et accessibles. Même si cette catégorie d'âge n'est plus concernée par la scolarité obligatoire au Sénégal, leur poids démographique impose qu'une attention particulière soit accordée à leur situation.

Les résultats de l'étude révèlent que cette classe d'âge représente 13,5 % de la population du pays et correspond à un effectif de 2.011.386 jeunes. L'analyse du statut scolaire de ces jeunes montre que, sur l'ensemble de la population des jeunes âgés entre 17 et 24 ans recensés dans les ménages au Sénégal, près des deux tiers sont hors du système éducatif. Contrairement aux tendances observées dans les classes d'âges inférieures, il existe chez les jeunes de 17 à 24 ans un taux de scolarisation un peu plus important chez les garçons (36 %) que chez les filles (32,9 %). Dans l'ensemble, l'exclusion du système éducatif affecte davantage les jeunes de 17 à 24 ans du milieu rural que ceux du milieu urbain. Plus de trois jeunes sur quatre du milieu rural (75,9 %) sont hors du système éducatif contre 53,8 % du milieu urbain.

L'acquisition d'une qualification professionnelle étant l'une des conditions essentielles pour une insertion durable des jeunes dans le marché du travail, la connaissance du profil de formation est indispensable. Parmi les jeunes de 17 à 24 ans qui sont hors du système éducatif, plus des trois quarts n'ont reçu aucune formation, ni formelle ni artisanale. Ce déficit de formation est encore plus important chez les jeunes filles, parmi lesquelles plus de 85 % déclarent n'avoir reçu aucune formation professionnelle. Au niveau des garçons du même âge, ce taux est de 66,4 %.

L'examen de l'occupation des jeunes de ce groupe d'âge interrogés, montre que 33,8 % sont sans emploi, 34,4 % sont scolarisés et 31,8 % ont une occupation professionnelle.

La majorité des jeunes qui exercent une activité opèrent dans le secteur informel, aussi bien chez les déscolarisés (42,7 %) que chez les jamais scolarisés (47 %). Le secteur informel apparait ainsi comme étant le premier secteur d'activité pour les jeunes de 17 à 24 ans hors du système éducatif.

Le sans-emploi concerne un peu plus 1/3 des jeunes, avec un déséquilibre important entre filles et garçons. La proportion des jeunes sans aucune occupation est considérablement plus élevée chez les filles (46,8 %) que chez les garçons (20,2 %), avec une plus grande concentration de jeunes filles sans occupation en milieu rural (40,1 %) qu'en milieu urbain (26,6 %). L'analyse de l'occupation des jeunes hors du système éducatif suivant leur profil scolaire montre que la proportion de non-occupés est la même chez les déscolarisés et les jamais scolarisés (51,5 %).

Conclusions

Les principales conclusions de l'étude concernant les facteurs qui affectent la scolarisation ou le maintien scolaire des enfants de 6 à 16 ans, y compris les *talibés*, sont résumées ci-après[9] :

1) Facteurs de non-scolarisation

Les principaux déterminants de la non-scolarisation identifiés par l'enquête-ménage, l'analyse économétrique et l'enquête qualitative concernant la non-scolarisation au Sénégal, sont résumés selon qu'ils sont externes ou internes au système éducatif.

[9] Les conclusions et recommandations s'adressent aussi aux jeunes de 17 à 24 ans qui, même s'ils ne sont pas la cible première de l'étude, ont été pris en compte dans les différentes composantes de l'enquête (enquête-ménage, enquêtes qualitatives et focus-groups).

- Facteurs externes, relatifs à l'environnement social, familial et communautaire
  - Les croyances religieuses et représentations culturelles des communautés (citées par les chefs de ménage pour près de 60 % des cas d'enfants non-scolarisés au niveau national)
  - La pauvreté des familles et le manque de moyens financiers pour couvrir les frais scolaires
  - Le défaut de pièce d'état civil (extrait de naissance)
  - L'âge avancé de l'enfant (entrée tardive et/ou échecs répétitifs entrainant un retard scolaire)
  - Le milieu de résidence (couverture inégale de l'offre entre les milieux urbain et rural)
  - Le sexe de l'enfant
  - Le niveau d'études du chef de ménage
- Facteurs internes, relatifs à l'administration et à la gestion du système éducatif
  - L'éloignement de l'école
  - La non-effectivité de la gratuité scolaire
  - L'absence de mécanisme d'insertion des enfants jamais scolarisés de 12 à 16 ans ou des talibés (passerelles)

Bien que la liste des facteurs externes soit plus longue que celle des facteurs internes de non-scolarisation, certains facteurs externes interpellent à la fois les communautés et le système éducatif. A titre d'exemple, le fait que les croyances religieuses et culturelles favorisent le rejet ou la réticence des parents vis-à-vis de l'école formelle peut également être analysé comme une inadaptation de l'offre éducative proposée ce qui implique le besoin d'un réajustement de cette offre ; le défaut d'un extrait de naissance peut être considérée comme étant une exigence administrative du système éducatif qui est difficile à matérialiser tenant compte des réalités du contexte local. La pauvreté est également un facteur externe favorisant la non scolarisation des enfants, mais la non-effectivité de la politique de gratuité scolaire, destinée justement à mitiger l'effet de cette pauvreté sur l'accès, peut être considérée comme étant un facteur interne. Il importe donc d'analyser les facteurs dans une perspective dynamique afin de promouvoir des actions sur les différents leviers pertinents pour l'amélioration de l'accès et de la scolarisation des enfants dans les zones où elle reste encore très limitée.

2) Facteurs de déscolarisation

Pour ce qui est des facteurs de déscolarisation des élèves au Sénégal, plusieurs de ceux déjà identifiés comme agissant sur la non-scolarisation (pauvreté, âge et sexe de l'enfant, niveau d'éducation du chef de ménage au niveau externe ; éloignement de l'école et non-gratuité de l'enseignement au niveau interne, défaut d'extrait de naissance) sont apparus agir également dans la déscolarisation des enfants et jeunes. A côté de ces facteurs bipolaires, figurent quelques nouveaux très déterminants comme le manque de motivation de l'enfant qui se traduit par une désaffection de l'enfant vis-à-vis de l'école.

- Facteurs externes, relatifs à l'environnement social, familial et communautaire
  - La désaffection de l'école par l'enfant, justifiant la déscolarisation de 35 % des enfants selon les chefs de ménages interrogés à travers l'enquête ménage
  - La pauvreté des familles et le manque de moyens financiers pour couvrir les frais scolaires
  - L'âge avancé de l'enfant et le retard scolaire
  - La non-fréquentation préalable du préscolaire (quel qu'il soit, maternelle ou *daara)*
  - Les normes sociales liées au sexe de l'enfant (travaux domestiques, mariages précoces)
  - Le niveau d'études et l'activité du chef de ménage
  - Le niveau d'éducation de la mère
  - La santé et/ou le handicap des enfants (accès inclusif)
- Facteurs internes, relatifs à l'administration et à la gestion du système éducatif :
  - L'éloignement de l'école, traduisant l'insuffisante couverture de l'offre

- L'incomplétude des cycles d'enseignement, surtout en milieu rural (58 % des écoles rurales étant à cycle incomplet[10])
- La non-effectivité de la gratuité de l'école, aggravée par l'augmentation des frais scolaires au fur et à mesure de la progression scolaire
- L'exigence d'une pièce d'état civil (extrait de naissance) pour les examens de fin de l'élémentaire et le passage au cycle moyen
- La pratique du châtiment corporel au primaire qui persiste dans les pratiques des enseignants de certaines régions (cf. annexes régionales)
- Les échecs répétitifs et le redoublement fréquent en début d'étape en dépit l'interdiction du redoublement intra-étape
- Les faibles compétences pédagogiques des enseignants
- Le contenu de l'offre éducative qui est en déphasage avec les attentes des communautés
- L'environnement scolaire de l'école (abris provisoires, absence de toilettes, absence de clôture pour la sécurité des élèves)
- L'inexistence de mécanismes de réinsertion des enfants ayant déjà abandonné l'école
- L'absence de mécanismes de prévention du décrochage scolaire fondé sur un système de suivi et de détection des enfants à risque de décrochage ; non fonctionnalité des Observatoires de la Vulnérabilité à la Déperdition Scolaire (OVDS).

Pour la déscolarisation, il y a bien plus de facteurs internes qui agissent qu'il y'en a pour la non-scolarisation pour laquelle les facteurs externes sont plus nombreux. Pour ces facteurs internes, il convient également de souligner leur diversité, touchant à la fois aux ressources (qualification et qualité des enseignants), à l'organisation et au fonctionnement du système éducatif. La question de la qualité est revenue souvent en tant que facteur (échecs répétitifs, qualité du personnel enseignant, contenu des cours et environnement scolaire) contribuant à démotiver les parents et les enfants à continuer des études. Une autre dimension importante est relative à la couverture de l'offre qui apparait comme insuffisante, avec des faiblesses notamment du point de vue de l'accessibilité géographique des écoles et le nombre élevé d'écoles à cycle incomplet dans les différentes régions, particulièrement en milieu rural.

3) Les enfants et jeunes mendiants (*talibés*)

L'absence de règles et normes rigoureuses organisant et règlementant l'ouverture et le fonctionnement de *daara* internats et l'absence de contrôle de la part de l'inspection des daaras (MEN) et la sécurité publique ont fini de laisser un champ largement ouvert aux opérateurs utilisant l'apprentissage de la religion comme prétexte d'accès à une main d'œuvre juvénile exploitée à travers la mendicité comme moyen d'enrichissement personnel.

4) Les jeunes de 17 à 24 ans

Les jeunes de 17 à 24 ans se caractérisent par une faible proportion de scolarisés et surtout par un niveau de formation très bas parmi ceux qui sont hors du système éducatif. L'absence d'offres de formation adaptées et accessibles constitue une entrave importante à leur employabilité et à leur insertion ultérieure dans le marché du travail.

Recommandations

Sur la base des conclusions présentées ci-dessus, et en fonction des réalités spécifiques à certaines régions, les recommandations suivantes sont proposées au Ministère de l'Education pour assurer une meilleure prise en charge de la demande éducative des parents et atteindre l'accès universel des enfants et jeunes concernés par l'obligatoire scolaire à une éducation de qualité. Celles relatives aux jeunes de 17 à 24 ans, aideront les autres Ministères de tutelle concernés, à mettre en place des offres de

[10] MEN, DPRE, Rapport National sur la Situation de l'Education au Sénégal 2015

formation qualifiantes pertinentes, adaptées et surtout accessibles. Ces recommandations sont classées de manière thématique et suivant la nature des facteurs et défis identifiés par l'étude :

1) Les facteurs de non-scolarisation internes au système éducatif

- Déficit de diversification de l'offre du formel et inadéquation avec les attentes éducatives des parents dans les régions à forte empreinte religieuse : les efforts de diversification de l'offre initiés par le MEN à travers l'ouverture d'écoles franco-arabes publiques - qui avaient permis un sensible relèvement du taux de scolarisation dans les zones de réticence - devraient être étendus et renforcés aussi bien dans ces régions où l'offre est encore deçà de la demande d'une part, mais également étendus dans toutes les autres régions de manière à offrir de vrais options alternatives aux familles attachées à l'enseignement de la religion pour leurs enfants. Cette extension nécessite une prise en compte de la qualité dans cette offre et devra s'accompagner d'une mise à disposition d'enseignants qualifiés, formés dans la dispensation de cet enseignement ; Cette option devrait s'inscrire dans une stratégie globale et durable de diversification, sans se limiter à une ouverture ponctuelle de classes franco-arabes dans des zones localisées.
- Eloignement des écoles : construire des écoles dans les localités qui en sont encore dépourvues.
- Coût élevé de l'éducation : mise en œuvre effective et intégrale de la gratuité de tous les frais scolaires indispensables et mise à disposition des fournitures scolaires indispensables pour tous les élèves issus de familles démunies.
- Exigence de pièces d'état civil pour l'inscription à l'école : mettre en place un mécanisme de suivi effectif par les inspecteurs de l'éducation de la non exigibilité des extraits de naissance à l'inscription par les directeurs d'écoles ; développer des activités de sensibilisation au niveau communautaire avec une forte implication des femmes et des leaders locaux (chefs de village, chefs de quartiers, imams, prêtres, etc.) sur la non exigibilité de l'extrait de naissance à l'inscription à l'élémentaire ; Promouvoir la déclaration des naissances à l'état-civil à travers des campagnes de sensibilisation de masse et de proximité soutenues au niveau communautaire en mettant à contribution les différents profils d'acteurs communautaires actifs sur le terrain (relais communautaires, DSDOM, matrones des cases de santé, etc.). Parallèlement à ces initiatives, mettre en place des mécanismes d'accompagnement pour l'inscription des enfants à l'état-civil, notamment ceux qui sont dépourvus d'extrait de naissance et qui sont à inscrire à l'école. La mise en œuvre de ce mécanisme pourrait être soutenue et facilitée par la mise en place d'un cadre participatif impliquant les différents services concernés (Education, Collectivités locales et leurs services d'état-civil, Associations des Parents d'élèves, etc.).
- Absence de mécanismes de réinsertion des enfants jamais scolarisés de 12 à 16 ans : i) mettre en place un modèle d'éducation de base complémentaire au profit des enfants jamais scolarisés dont l'âge ne permet plus l'accès à l'école élémentaire ; ii) envisager une approche d'éducation à base communautaire pour offrir une opportunité de rattrapage aux enfants jamais scolarisés.
- Accès inclusif : la maladie et le handicap restant des facteurs majeurs d'exclusion, former les enseignants et les organes de gestion scolaire dans la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques ; organiser des activités de sensibilisation communautaires sur l'éducation inclusive et pour éliminer la stigmatisation sociale des enfants souffrant d'handicap.

2) Les facteurs de non-scolarisation externes au système éducatif

- Identifier des leaders religieux et communautaires acquis à la promotion de l'éducation pour en faire des relais et développer un argumentaire religieux et culturel de plaidoyer auprès des chefs religieux réfractaires à l'école formelle.
- Développer un plan de communication sociale soutenu par des activités de sensibilisation (causeries, sensibilisations de masse, foras, etc.) en impliquant les leaders d'opinion locaux pour une valorisation de l'éducation et de l'inscription des enfants d'âge scolaire à l'école.

- Développer des activités d'information des communautés/parents pour réduire la méconnaissance par les parents des textes régissant l'école : non exigibilité de l'extrait de naissance pour l'inscription des enfants, gratuité de l'école, redoublement interdit en classe de début d'étape, interdiction du châtiment corporel, obligation scolaire.
- Mettre en place des mécanismes participatifs d'accompagnement des parents pour les démarches de déclaration des enfants et des formalités pour l'obtention d'un extrait de naissance pour les enfants qui n'en ont pas.

3) Les facteurs de déscolarisation internes au système éducatif

- Eloignement et/ou incomplétude des cycles des écoles : i) viser la mise à disposition de cycles complets (élémentaire et moyen) dans les écoles existantes, surtout en milieu rural ; ii) dans des cas limités et à cause du budget requis, construire des écoles dans les localités éloignées qui en sont encore dépourvues.
- Coût élevé de l'éducation : mise en œuvre effective et intégrale de la gratuité de tous les frais scolaires et mise à disposition des fournitures scolaires indispensables pour tous les élèves issus de familles démunies à l'élémentaire et au Collège
- Exigence de pièces d'état civil pour les examens de fin de cycle : éliminer cette exigence et mettre en place un mécanisme alternatif temporaire qui permette aux enfants ne détenant pas d'extrait de naissance de passer leur examen en attendant de le produire par la suite, avec l'appui et l'implication des parents de l'enfant, de l'association des parents d'élèves de l'école, de l'inspection de l'éducation (IEF) et de la mairie qui est habilitée à délivrer ce document.
- Echecs répétitifs et redoublements successifs : mettre en place des solutions de rattrapage pour les enfants du primaire, afin de renforcer leurs capacités et leur donner confiance pour les encourager à rester à l'école ; veiller à l'application, par les directeurs d'école, de l'arrêté interdisant le redoublement intra-étape qui persiste dans les premières classes d'accès à chaque étape (CE1 et CM1) et contribue de manière importante au retard scolaire et, à terme, au décrochage d'une partie de ces enfants.
- Châtiment corporel (au primaire) : mettre en place un programme de sensibilisation et de formation des enseignants mettant l'accent sur les techniques d'enseignement sans violence.
- Mauvais environnement physique et matériel de l'école (salles de classes, abris provisoires, existence et état des toilettes, existence de rampes pour les personnes à mobilité réduite, clôtures autour des écoles assurant la sécurité des enfants) : encourager des actions des associations de parents d'élèves (APE) et des comités de gestion de l'école (CGE) pour un apport en nature permettant la construction de ces aménagements.
- Accès inclusif : la maladie et le handicap restant des facteurs majeurs d'exclusion, former les enseignants et les organes de gestion scolaire dans la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques et envisager la sensibilisation dans la communauté.

4) Les facteurs de déscolarisation externes au système éducatif

- Mettre en place des initiatives de suivi et de remédiation communautaires impliquant les parents, les jeunes diplômés et les instituteurs de la localité (village ou quartier). De telles initiatives pourraient être encouragées tout en étant portées par les communautés elles-mêmes (ASC des jeunes, groupements de femmes, collectifs d'enseignants) pour le développement d'une dynamique communautaire endogène de soutien aux élèves en difficulté. Elles viendraient compléter les efforts initiés à l'intérieur de l'école par les enseignants et l'administration scolaire.
- Développer des activités d'alphabétisation fonctionnelle des parents pour les aider à mieux soutenir et à s'impliquer davantage dans le suivi scolaire de leurs enfants.

5) Le maintien à l'école des enfants à risque de décrochage

- Absence de suivi des enfants à risque de décrocher et non fonctionnalité des OVDS : Veiller à une mise en place effective d'un OVDS dans tous les établissements de l'élémentaire et du Moyen ; Impliquer les parents d'élèves et les CGE dans cet observatoire ; Veiller à une fonctionnalité effective des OVDS dans toutes les écoles avec une responsabilité des chefs d'établissements, y compris par sa prise en compte dans le reporting des indicateurs de l'école à transmettre à l'IEF ; Suivre la performance des OVDS au moyen d'indicateurs de performance et d'outils de suivi (rencontres trimestrielles, statistiques sur le nombre de cas recensés, actions menées, rencontres et activités de l'observatoire, etc.).
- Mauvaise présomption de la qualité du personnel enseignant par les parents : assurer un contrôle systématique et régulier par les IEF de l'enseignement surtout au primaire où les rapports enseignants/enfants peuvent contribuer à la désaffection des élèves entrainant un risque de décrochage ; renforcer la sélection des enseignants en veillant davantage à la motivation intrinsèque des candidats ainsi qu'à la qualité de leurs prédispositions dans les disciplines essentielles (le français et les mathématiques) ; formation professionnelle complète obligatoire pour tous les enseignants recrutés, quel que soit leur statut (titulaires, vacataires ou volontaires) ; mise en place d'outils d'évaluation harmonisées à la disposition des inspecteurs permettant de déceler les faiblesses des enseignants qui nécessitent le renforcement de leurs capacités.
- Absence de dispositifs de suivi et de remédiation : mettre en place des dispositifs communautaires qui impliquent davantage les communautés dans le renforcement des acquis des élèves.
- Mariages et grossesses précoces, surtout en milieu rural : sensibiliser les communautés aux effets néfastes des mariages précoces ainsi que sur l'importance de la poursuite des études pour les filles.
- Impliquer les parents dans les actions de maintien de la scolarisation des enfants : instituer des rencontres parents-enseignants semestrielles obligatoires ; sensibiliser les parents et les communautés sur l'importance de leur participation aux structures existantes (APE, CGE).

6) La scolarisation des enfants et jeunes mendiants (*talibés*)

- Initier un programme destiné à mettre en place un mécanisme de jonction entre les daara et le formel par la mise en place de passerelles valides et viables entre les deux offres. A l'image du projet USAID/Education de Base, introduire un curriculum de base comprenant le français, les mathématiques et les compétences de vie courante aux enfants des *daara* pouvant servir de passerelle à l'école formelle pour les enfants de 6 à 9 ans ayant acquis les compétences de base suffisantes dûment validées par l'inspection et l'académie à travers un examen ou concours régional ou national. Les enfants et jeunes dont l'âge (plus de 10 ans) ou les acquisitions ne permettent pas l'utilisation de la passerelle pourront accéder à la formation technique qualifiante ;
- Renforcer et faire appliquer la réglementation concernant la création et le fonctionnement de *daara* internats ; assurer un contrôle systématique et régulier par l'inspection des *daara* pour éviter la mise en place de structures qui dépendent de la mendicité et de l'exploitation des enfants pour leur fonctionnement.

7) Les jeunes de 17 à 24 ans

- Adaptation de la formation professionnelle : mettre en place des offres de formation qualifiante accessibles, adaptées, et gratuites pour les jeunes de 17 à 24 ans ; ce besoin est fortement exprimé tant par les parents que par les jeunes, déscolarisés ou non-scolarisés.
- Inventorier les opportunités locales et régionales d'emploi ou de stage, pour faciliter l'insertion des jeunes après leur formation ou la mise en œuvre d'initiatives d'auto-emploi adossées aux ressources locales.

- Fournir une alphabétisation fonctionnelle en français au niveau des programmes de formation professionnelle.
- Faire accompagner les jeunes par un fond de promotion de l'entrepreneuriat artisanal et la mise en place de cours de renforcement et de rattrapage.

1. INTRODUCTION

1.1 Cadrage de l'étude

L'éducation fait partie intégrante des droits humains fondamentaux. Elle est un droit inaliénable de tout individu comme le postule l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ratifiée en 1989 par 192 pays, dont le Sénégal, qui affirme le droit de tous les enfants à une éducation gratuite, pertinente et de qualité. Selon cette Convention, les Etats signataires ont l'obligation d'assurer l'égalité de chances et la gratuité de l'enseignement primaire à tous les enfants, sans discrimination.

Toutefois, en dépit de cet arsenal d'engagements internationaux, au Sénégal, une part non négligeable d'enfants demeure encore en dehors du système éducatif. La scolarisation et le maintien des enfants à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, comme le prévoit la législation[11], reste encore un défi majeur. Les privations des enfants en matière d'accès à l'école, tout autant que du point de vue du maintien de ceux qui y ont accès, restent d'autant plus importantes qu'elles ont rendu impossible l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et se retrouvent parmi les nouveaux Objectifs de Développement Durables (ODD)[12] que le Sénégal s'engage à atteindre à l'horizon 2030.

L'objectif d'une scolarisation universelle qui a constitué l'un des huit OMD, figure parmi les priorités du Gouvernement du Sénégal. Cette forte volonté du Sénégal s'est traduite, à partir de 2000, par la mise en place d'un ambitieux programme intitulé PDEF qui a permis, après une décennie de mise en œuvre, d'atteindre des résultats significatifs dans l'amélioration de l'accès à l'éducation : le taux brut de scolarisation à l'élémentaire passant de 69 à 94 %[13] entre 2001 et 2010 consacrant les performances notables du système éducatif durant la première phase de ce programme, réduisant ainsi de manière considérable les écarts en matière d'accès au Sénégal.

Dans la continuité de cette réforme du système éducatif à travers ce programme, le Gouvernement du Sénégal a adopté en 2011 une nouvelle Lettre de Politique Générale[14] pour le secteur de l'Education et de la Formation, couvrant la période 2012-2025 destinée à approfondir les acquis du PDEF. Cette nouvelle Lettre de Politique sectorielle a abouti à la mise en place d'un nouveau programme (PAQUET[15]-EF – 2013-2025) conçu et élaboré pour consolider les acquis du PDEF tout en en comblant les lacunes et les insuffisances, avec un focus important sur la qualité de l'éducation et l'équité dans l'accès.

Toutefois, malgré ces importants efforts, les taux de scolarisation sont restés largement en deçà des objectifs assignés au secteur. En effet, le taux brut de scolarisation à l'élémentaire n'a que très faiblement progressé sur la même période, traduisant l'acuité du problème de la non-scolarisation d'une frange importante des enfants d'âge scolaire.

Parallèlement à ce défi soulevé par la non-scolarisation d'une certaine frange des enfants d'âge scolaire, se pose celui du maintien scolaire de ceux qui accèdent au système. Au Sénégal, beaucoup d'enfants commencent leur scolarité sans jamais achever le cycle de base obligatoire de dix ans couvert par l'obligation scolaire. Au-delà de la question de l'accès, celle du maintien scolaire reste également un enjeu important de la qualité de l'éducation. Mis à part les indicateurs d'accés qui témoignent des avancées significatives dans l'expansion de la scolarisation au Sénégal, les mêmes sources révélent une dégradation de la qualité et de l'éfficacité interne du système qui se traduit par une persistance de taux

[11] Le Sénégal a institué l'obligation scolaire de dix ans pour tous les enfants de 6 à 16 ans à travers la loi 2004-37 du 15 décembre 2004.

[12] ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité […].

[13] MEN/DPRE, Rapport National de la Situation de l'Education au Sénégal (RNSE 2010)

[14] Lettre de Politique Générale pour le Secteur de l'Education et de la Formation 2012-2025, Juin 2012, p13.

[15] Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET-EF 2013-2025)

de redoublement élevés et un niveau préoccupant du décrochage scolaire ; ce qui a conduit l'Etat à instituer la suppression du redoublement intra-étape[16].

Tout comme pour l'élémentaire, l'accès à l'enseignement moyen a été amélioré grâce à la mise en œuvre du PDEF avec une progression des différents indicateurs que sont le taux de transition entre l'élémentaire et le collège et le taux brut de scolarisation du moyen qui ont enregistré des bonds significatifs. La transition entre les cycles élémentaire et moyen a également enregistré une amélioration, passant de 49,1 % en 2004 à 90,5 % en 2010[17]. Cependant, malgré cette amélioration remarquable de la transition élémentaire-moyen, près de la moitié des jeunes d'âge du moyen ne sont pas scolarisés en dépit de la mise en place de dispositifs normatifs comme la loi sur l'obligation scolaire et la directive ministérielle de suppression du redoublement intra-étape. Face à ces multiples formes d'exclusion des enfants du système éducatif, aux contours et expressions variés, l'USAID-Sénégal a entrepris de soutenir le Gouvernement du Sénégal dans le développement de nouvelles interventions dont la caractéristique fondamentale sera d'être bâtie sur une bonne connaissance de la situation d'exclusion scolaire de ces enfants. Malgré la grande disponibilité de données statistiques sur la fréquentation scolaire, rendue possible par l'existence d'institutions spécialisées comme la DPRE[18] et l'ANSD[19], il y a peu d'informations qualitatives disponibles relativement aux raisons et causes de la non-scolarisation et de la déscolarisation des enfants. Ce déficit d'informations explicatives constitue une limite importante à une bonne compréhension de la situation, du profil des enfants hors du système tout autant que des facteurs et raisons de cette exclusion. D'autre part, la plupart des études menées sur le sujet des enfants hors du système éducatif ne comprennent pas de données primaires quantitatives qui soient représentatives aux niveaux régional et national.

Dans la perspective d'appuyer l'Etat du Sénégal dans sa politique éducative et d'explorer des alternatives pertinentes et efficaces, l'USAID, à travers sa mission au Sénégal, a entrepris la présente étude en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, pour combler ce déficit de données et améliorer la compréhension des barrières à l'éducation universelle pour les enfants âgés de 6 à 16 ans au Sénégal. La cible des jeunes âgés de 17 à 24 ans a également été prise en compte dans le but de collecter des informations actualisées sur la situation de ces jeunes, aussi bien du point de vue de leur éducation et de leur formation professionnelle que de leur occupation professionnelle. Cette étude a été mise en œuvre par le Projet de Suivi-Evaluation (*Monitoring and Evaluation Project* - MEP) de l'USAID dans une démarche participative impliquant le MEN et d'autres acteurs du secteur de l'éducation.

1.1.1 Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est de fournir des informations et des données actualisées et nationales sur les enfants et les jeunes hors du système éducatif au Sénégal dans le but d'assurer une meilleure prise en charge qui répond à leurs besoins et attentes en matière d'éducation ou de formation. Plus spécifiquement, les résultats de cette étude devraient fournir des informations détaillées sur :

- L'ampleur et la nature du phénomène ainsi que sa configuration au niveau national et ses expressions dans les différentes régions ;
- Le profil social, démographique et socio-économique des enfants et des jeunes hors du système éducatif ;
- Les raisons, déterminants et facteurs explicatifs du phénomène.

[16] Le cycle élémentaire est divisé en trois étapes de deux ans chacune : 1ere étape (CI – CP), 2e étape (CE1 – CE2) et 3e étape (CM1 – CM2). Le redoublement intra-étape renvoie à la reprise d'une même classe à l'intérieur d'une même étape ; cette pratique a été supprimée par le Ministère pour réduire les taux préoccupants de redoublement dont une grande partie se produisaient à l'intérieur d'une même étape (intra-étape).

[17] MEN/DPRE, Rapport National sur la Situation de l'Education 2015

[18] Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) du Ministère de l'Education Nationale qui centralise une collecte systématique de l'information scolaire et qui publie annuellement un Rapport National sur la Situation de l'Education et des Annuaires statistiques sur l'Education au Sénégal.

[19] Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), institution publique nationale qui réalise le Recensement National de la Population et les Enquêtes Démographiques de Santé et plusieurs autres enquêtes et études nationales.

1.1.2 Questions de recherche

Les questions de recherche ont été définies de manière participative par les différentes parties prenantes lors d'un atelier de cadrage ayant réuni les représentants du Ministère de l'Education Nationale, celui de la Formation Technique et Professionnelle, l'équipe Education de l'USAID, les représentants de l'UNICEF, l'équipe de MEP/USAID et d'autres acteurs intervenant sur la problématique de l'éducation. Ce processus est décrit plus en détail dans la section relative à l'approche méthodologique de l'étude (cf. chapitre 2). Elles ont été déclinées comme suit :

- Question 1 : quel est le profil des enfants qui se trouvent hors du système éducatif ?
- Question 2 : quel est le profil des enfants à risque de décrocher du système éducatif ?
- Question 3 : pourquoi les enfants sont-ils hors du système éducatif ?
- Question 4 : quelles stratégies d'éducation sont en place pour soutenir ces enfants qui sont en marge du système ?

1.2 Présentation du pays et contexte

1.2.1 Organisation administrative du Sénégal

Situé à l'extrême Ouest du continent africain, le Sénégal s'étend sur une superficie de 196.712 Km²[20]. Il est bordé à l'Ouest par l'océan Atlantique, au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali et au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée Conakry. Dans le Sud du pays, la Gambie, avec une superficie de 11.300 km², constitue une enclave à l'intérieur du territoire sénégalais[21]. Le pays est divisé en quatorze régions administratives que sont Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

1.2.2 Données démographiques et structure de la population

Selon les projections démographiques de l'ANSD, en 2016[22], la population sénégalaise s'élève à 14.799.859 personnes composées de 50,2 % de femmes et de 49,8 % d'hommes. Plus de 54 % de la population du pays vit en milieu rural. L'une des caractéristiques fondamentales de la structure démographique du Sénégal est l'extrême jeunesse de sa population ; plus de la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans et les moins de 25 ans représentent 61,5 % de la population du pays. Du point de vue confessionnel, la religion musulmane est la plus répandue. Plus de 94 % de la population du pays est musulmane, contre 5 % de chrétiens et moins de 1 % d'animistes[23].

La population sénégalaise est caractérisée par une grande diversité ethnique. Les Wolofs sont majoritaires (43,3 %[24]), suivis des Pulaars qui regroupent près du quart de la population (23,8 %) et des Sérères qui représentent 14,7 % de la population. Les autres groupes ethniques (les Diolas, Mandingues, Balantes, Bainounks, Bediks) représentent les 18,2 % restants.

1.2.3 Situation économique

En 2015, le Sénégal a enregistré un taux de croissance de 6,5 %[25]avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de 13,61 milliards[26] de dollars (USD). Le secteur des services représente plus de la moitié de ce PIB (63,6 %) et constitue le principal moteur de l'économie du pays. Le secteur informel reste le premier

[20] ANSD, Situation Economique et Sociale du Sénégal 2013

[21] Idem

[22] ANSD, http://www.ansd.sn/ressources/publications/indicateurs/Projections-demographiques-2013-2025+.htm

[23] Idem

[24] Idem

[25] Banque mondiale, présentation du Sénégal, publication du 24 octobre 2016

[26] Données sur les comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données sur les comptes nationaux de l'OCDE

employeur, occupant 48,8 %[27] de la population active occupée du pays tout en demeurant majoritairement constitué d'entrepreneurs peu ou pas formés, avec des proportions équivalentes de personnes ayant arrêté leurs études au primaire (28,2 %) et de non-scolarisées (27,7 %)[28].

Avec plus de la moitié de sa population (54,5 %) vivant en dessous du seuil de pauvreté[29], le Sénégal occupe la 154e place sur les 187 pays classés par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) en matière de développement humain. Le taux de chômage[30], estimé à 15,3 %[31] chez les personnes âgées de 10 ans ou plus par l'Enquête Nationale de l'Emploi au Sénégal[32], est un indicateur qui reflète mal la faiblesse du taux d'occupation dans le pays, qui est de seulement 47 % pour les personnes de 10 ans ou plus selon les résultats de la même enquête.

1.2.4 Organisation du système éducatif sénégalais

1.2.4.1 L'offre d'éducation formelle

Au Sénégal, l'éducation formelle est structurée en six sous-secteurs à l'intérieur desquels interviennent une offre d'enseignement publique et privée. L'enseignement élémentaire et l'enseignement moyen constituent le cycle fondamental et durent respectivement six et quatre ans, pour une durée totale de dix ans. Ce cycle fondamental constitue le cycle obligatoire visé par la loi sur l'obligation scolaire. L'offre publique compte, en 2015, 8.138 écoles primaires (soit 85,6 % des écoles élémentaires du pays) et 1.181 établissements d'enseignement moyen[33]. Pour cette même année, les effectifs du public s'élèvent à 1.630.102 à l'élémentaire et à 671.110 au collège, soit respectivement 85 % et 86 % de la population scolarisée de chaque cycle. Il couvre l'ensemble du territoire national et se caractérise par sa gratuité. Le secteur privé apporte également une contribution importante dans la couverture de l'offre de l'éducation formelle : il représente 14,4 % des écoles élémentaires dont une part importante (36,4 %) est du cycle moyen. Pour diversifier l'offre éducative, l'Etat a engagé depuis 2003, l'introduction des structures d'écoles franco-arabes dans le cadre de l'offre formelle. Il s'agit d'institutions d'éducation combinant l'enseignement de l'arabe et du français, dualité dont ils tirent leur nom. Les écoles franco-arabes sont essentiellement implantées dans les régions à forte empreinte religieuse dans lesquelles un rejet de l'école formelle a longtemps freiné les efforts d'éducation du Gouvernement. Il s'agit principalement des régions de Diourbel, Kaffrine et Louga. En 2015, 867[34] écoles franco-arabes ont été recensées dans lesquelles sont scolarisés190.525 élèves.

1.2.4.2 L'offre d'éducation non formelle

La définition de l'éducation non formelle correspond à celle proposée par Coombs et al :[35] *« toute activité éducative organisée en dehors du système d'éducation formel établi et destinée à servir des clientèles et à atteindre des objectifs d'instruction identifiables[36]»*. Elle peut s'adresser à des personnes de tout âge.

Dans le contexte du Sénégal, la classification des offres éducatives répertorie les offres non formelles comme suit :

---

[27] Direction de la Prévision et des Études Statistiques : Structure du PIB 2016

[28] idem

[29] PNUD : Rapport sur le Développement Humain 2014Est considéré comme chômeur au sens du Bureau international du Travail (BIT), tout actif sans emploi au courant de la semaine de référence, qui est activement à la recherche d'un travail et qui est immédiatement disponible ou est disposé à en occuper un dans les deux semaines suivant la date de l'interview

[30] ENES, ANSD, p. 35

[31] ANSD, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal 2015, Novembre 2016, p. 35

[32] Idem

[33] MEN/DPRE, Données sur les effectifs et établissements, 2015

[34] Idem.

[35] Coombs et al., 1973 cité In UNESCO, Articulation de l'éducation formelle et non formelle : Implications pour la formation des enseignants, 1993

[36] Idem

Les classes d'alphabétisation : constituent des initiatives populaires visant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en langues nationales et/ou en arabe pour l'acquisition de compétences de base à l'écrit pour tout âge, y compris les adultes. Ces initiatives d'alphabétisation sont essentiellement pilotées par des ONG et Organisations Communautaires de Base (OCB) locales avec l'appui d'ONG internationales et de partenaires financiers divers.

Les écoles communautaires de base (ECB) sont un autre modèle d'éducation qui prend en charge des enfants âgés de 9 à 14 ans qui, soit n'ont pas eu la chance d'accéder au secteur formel, soit l'ont quitté trop tôt. La durée des études est de 4 ans. Les langues d'enseignement sont les langues officielles du milieu et le français.

Les *daara* sont des établissements traditionnels d'enseignement religieux. Le *daara* a été l'une des premières structures d'éducation de base chargées de l'éducation et de la socialisation des enfants au Sénégal, en grande partie lié à la tradition religieuse et confrérique du pays. Il existe plusieurs types de *daara* (saisonniers, avec internat et à intermittence). Une étude pilote publiée en 2016, conduite par le MEN avec l'appui de l'UNICEF et de la coopération allemande (GIZ), a recensé 4.771 *daara* à travers le Sénégal avec un effectif de 287.367 apprenants[37].

Les écoles arabo-islamiques sont des écoles privées non-agrées par l'Etat qui n'enseignent pas le curriculum officiel ; elles se distinguent des *daara* (écoles traditionnelles d'enseignement religieux) et des écoles formelles franco-arabes reconnues ou créées par l'Etat qui, elles, font partie du formel. L'étude pilote susmentionnée a identifié 973 écoles arabo-islamiques en 2016 avec un effectif de 105.405 élèves[38].

[37] MEN/UNICEF/GIZ, Etude pilote sur la situation des daara et écoles arabo-islamiques, 2016

[38] Idem

2. CADRE D'ANALYSE ET APPROCHE DE L'ETUDE

2.1 Cadre conceptuel

Partant des acquis des nombreuses études menées dans différents pays dans le cadre de l'initiative globale sur les enfants hors de l'école de l'UNICEF/UNESCO[39], la présente étude sur les enfants et les jeunes hors du système éducatif au Sénégal a voulu s'inscrire dans la même perspective en se basant sur les mêmes catégories conceptuelles et les mêmes approches et définitions.

Toutefois, pour satisfaire au principe d'alignement sur les priorités et les orientations du Gouvernement en matière d'éducation, les tranches d'âge ciblées sont celles concernées par la loi sur l'obligation scolaire (6 à 16 ans). Cette option a été retenue à l'occasion d'un atelier préparatoire regroupant le MEN, l'USAID et l'UNICEF, entre autres. Saisissant cette opportunité, la cible des jeunes de 17 à 24 ans a été ajoutée dans le but de recueillir des informations utiles pouvant aider le Gouvernement et ses partenaires, à développer des offres de formation professionnelle adaptées et pertinentes pour cette tranche d'âge.

2.1.1 Définition des concepts clés

Selon le cadre conceptuel du modèle de l'UNICEF/UIS suivi dans cette étude, sont considérés comme étant « *hors du système éducatif* » les enfants et les jeunes hors du système scolaire formel officiel. Tous les enfants âgés de 6 à 16 ans qui n'ont jamais été scolarisés dans le système scolaire formel ou qui en sont déscolarisés avant la fin de la scolarité obligatoire de dix ans, sont considérés comme *enfants hors du système éducatif*. Plus précisément, les catégories d'enfants entrant dans cette définition sont ceux âgés entre 6 et 16 ans remplissant l'une des conditions ci-après :

- N'ayant jamais été scolarisé dans l'enseignement formel *(enfant jamais scolarisé)* ;
- Ayant arrêté ses études avant d'avoir achevé le cycle de base obligatoire de dix ans *(enfant déscolarisé)* ;
- Etant actuellement dans le système éducatif mais à risque d'en sortir avant la fin du cycle de scolarité obligatoire *(enfant à risque de décrochage*).

Par conséquent, les enfants suivant un autre système d'enseignement ou d'éducation hors du système formel sont, de fait, considérés comme des enfants hors du système. Cela comprend les enfants scolarisés dans les écoles arabo-islamiques, les *daara* et autres offres non reconnues par l'Etat.

2.1.2 Cadre d'analyse basé sur les cinq dimensions de l'exclusion développées par l'UNICEF

Le modèle présente cinq dimensions de l'exclusion scolaire qui concernent deux catégories d'enfants : les enfants qui sont physiquement en dehors du système éducatif (*déscolarisés et jamais scolarisés*) et les enfants qui sont encore à l'intérieur du système scolaire mais qui sont à risque d'en sortir (*enfants à risque de décrochage*). En outre, les trois premières dimensions concernent les enfants d'âge scolaire ne fréquentant aucune structure éducative formelle, tandis que les deux dernières dimensions (4 et 5) concernent les enfants qui sont à l'école mais qui présentent un grand risque de décrochage. Le cadre ci-dessous présente ces cinq dimensions de l'exclusion du modèle :

Dimension 1 : les enfants d'âge du préscolaire qui ne sont scolarisés ni au préscolaire ni au primaire
Dimension 2 : les enfants d'âge du primaire qui ne sont scolarisés ni au primaire ni à un niveau supérieur
Dimension 3 : les enfants d'âge du collège qui ne sont scolarisés ni au primaire, ni au collège, ni à un niveau supérieur
Dimension 4 : les enfants scolarisés au primaire et qui présentent des risques d'abandonner
Dimension 5 : les enfants scolarisés au collège et qui présentent des risques d'abandonner

[39] Out-of-school children global initiative, UNICEF

Comme indiqué plus haut, cette étude cible les enfants qui sont concernés par l'obligation scolaire (de 6 à 16 ans) telle que définie par le Gouvernement du Sénégal[40]. Elle ne traite pas de la situation des enfants en âge du préscolaire, par conséquent, la dimension 1 du modèle n'est pas traitée dans ce rapport.

2.2 Méthodologie de l'étude

Cette étude a couvert les quatorze régions du Sénégal et comporte deux techniques de collecte complémentaires (quantitative et qualitative) ayant chacune permis de rassembler des informations essentielles sur la nature et l'ampleur du phénomène, les caractéristiques des enfants et de leurs familles, ainsi que les facteurs et déterminants de l'exclusion scolaire des enfants. En outre, l'approche qualitative a comporté un volet sur les enfants dans la rue.

Ainsi, cinq stratégies de collecte ont été mises en œuvre à travers cette étude : 1) une enquête quantitative par questionnaire dans les ménages, 2) une enquête qualitative à travers des entretiens semi-structurés, 3) des focus groups dans les structures éducatives, auprès des acteurs de l'éducation et des membres de communautés, 4) une enquête qualitative ciblant les enfants dans la rue (*talibés, enfants exerçant dans la rue et enfant de la rue*) avec échantillonnage « boule-de-neige » (snowball), et 5) une cartographie et analyse des interventions sur le terrain dans les différentes régions. Cette approche de collecte mixte permet de trianguler les données aussi bien verticalement (en touchant les différents niveaux de la pyramide et structure du système éducatif) qu'horizontalement (par une diversification des acteurs et des sources d'information à chaque niveau).

2.2.1 Enquête quantitative dans les ménages

2.2.1.1 Plan de sondage et échantillon de l'enquête ménage

Etant donné que cette enquête était conçue pour être représentative aux niveaux national et régional, les procédures d'échantillonnage suivies ont été alignées à celles de l'ANSD pour les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et autres enquêtes nationales. Ainsi, l'échantillon a été estimé de manière à obtenir une puissance suffisante pour être représentative aux niveaux national et régional.

Sur cette base, un échantillon de 10.020 ménages a été retenu ; les ménages étaient répartis dans 334 districts de recensement des quatorze régions du Sénégal (cf. Annexe 8.1 pour la répartition des districts de recensement par région). Un intervalle de confiance à 95 % a été fixé pour chaque proportion de l'échantillon estimé de l'étude. La base de sondage utilisée pour le tirage de l'échantillon a été celle du quatrième Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage du Sénégal de 2013 (RGPHAE, 2013).

Au total, l'enquête ménage a touché 9.505 ménages sur les 10.020 prévus, soit un taux de couverture de 95 %. A travers les 9.505 ménages interrogés, un nombre total de 105.871 personnes ont été touchées dont 53.424 hommes/garçons et 52.447 femmes/filles, parmi lesquelles ont été dénombrés 43.370 enfants et jeunes âgés de 6 à 24 ans (cf. Annexe 3 pour le détail des caractéristiques d'ensemble de l'échantillon de l'étude).

2.2.1.2 Questionnaire de l'enquête ménage

La conception des instruments de collecte de données a été guidée par les questions de recherche. Un processus itératif a soutenu leur élaboration à travers un échange régulier entre les parties prenantes jusqu'à sa validation finale par le Comité Technique lors d'un atelier. Le questionnaire ménage comportait quatre grandes parties essentielles :

iv) La composition du ménage qui permettait de recenser tous les membres du ménage et d'enregistrer certaines informations clés à leur propos (âge, sexe, situation matrimoniale,

[40] Loi 2004-37 du 15 décembre 2004

niveau d'instruction, lien de parenté avec le chef de ménage[41], situation de résidence, activité économique, entre autres informations). Cette section a permis d'identifier les enfants de 6 à 24 ans ciblés par l'étude ;

v) Le profil des enfants et des jeunes de 6 à 24 ans du ménage ou vivant dans le ménage comprenant toutes les informations relatives à leur âge, sexe, situation scolaire, parcours scolaire ainsi que les raisons éventuelles de leur non-scolarisation ou de leur déscolarisation. La situation des enfants issus du ménage mais vivant ailleurs a également été traitée ici ;

vi) Les conditions de vie du ménage (emploi éventuel, caractéristiques du logement, revenus, équipements, production agricole, dépenses d'éducation du ménage, sécurité alimentaire et chocs, etc.) ;

vii) Les opinions et/ou appréciations du chef de ménage pour saisir ses perceptions et perspectives sur divers thèmes.

Le questionnaire a également permis de collecter des informations sur des questions clés telles que le nombre d'enfants et de jeunes en âge scolaire, la scolarité des enfants (ou non scolarité) dans chaque ménage (tenant compte du sexe de l'enfant, son lien de parenté avec le chef de ménage, etc.), les distances entre le domicile et l'école fréquentée par les enfants, et la durée approximative et la nature des tâches ménagères des enfants (désagrégées par sexe). Les questions relatives au ménage (composition, taille, revenus, etc.) ont été posées aux chefs de ménage et celles concernant les enfants de moins de 13 ans étaient posées aux parents, en particulier à la mère. Les enfants de 13 ans ou plus ont répondu eux-mêmes aux questions qui concernaient leur scolarité ou leur école.

2.2.2 La composante qualitative de l'étude

2.2.2.1 L'enquête qualitative dans les communautés et les structures éducatives

Les entretiens menés dans les structures éducatives et dans les communautés ont adopté une approche compréhensive à travers des guides d'entretiens et de focus groups conçus sur la base des questions de recherche. Les outils ont été élaborés de manière à recueillir les opinions, perceptions et appréciations des différentes catégories d'informateurs sur le sujet. Les établissements ciblés étaient ceux correspondants à la tranche d'âge de 6 à 16 ans, parmi les écoles primaires et les collèges présents dans les 334 districts de recensement ciblés par l'étude. Dans les écoles, les groupes ciblés comprenaient : le chef de l'établissement (directeur du collège ou de l'école), les enseignants, les élèves à risque de décrochage, les parents d'élèves et les membres des comités de gestion de l'établissement.

Au niveau des communautés, les chefs communautaires (chefs de quartiers, chefs de villages, chefs religieux), les groupements de femmes et de jeunes ainsi que les enfants et jeunes déscolarisés et apprenants dans les structures de formation (professionnelle ou artisanale) ont été invités pour des entretiens et focus groups. D'autres acteurs, notamment des décideurs aux niveaux départemental et régional, étaient également interviewés : les autorités administratives régionales et départementales (Gouverneur, Préfet), les autorités éducatives déconcentrées (IA et IEF), ainsi que les maires des communes situées dans les zones couvertes par l'enquête.

L'enquête qualitative a touché les différentes cibles prévues à travers 1.790 entretiens individuels et 2.029 focus groups dans les quatorze régions du Sénégal.

2.2.2.2 L'enquête approfondie auprès des enfants dans la rue

Une approche d'échantillonnage « boule-de-neige » a été utilisée pour interroger des enfants qui vivent ou passent la plus grande partie de leur temps dans la rue. Ce groupe d'enfants comprenait trois catégories : i) les *talibés* (enfants mendiants dans la rue), ii) les enfants exerçant des activités dans la rue (commerce, petits métiers, porteurs, etc.) et iii) les enfants en rupture familiale vivant dans la rue.

[41] Le questionnaire de l'enquête ménage a été conçu de manière à identifier les cas ou plusieurs familles habitent dans un même logement. En utilisant des questions d'identification familiale, il a été possible d'identifier si le chef de ménage est le parent biologique de chacun des enfants du ménage. Comme cela avait été observé pour la plupart des enfants, le terme « chef de ménage » peut correspondre au parent biologique de l'enfant mais pas nécessairement.

La zone de couverture de cette approche enquête boule-de-neige a été déterminée en fonction des niveaux d'intensité de : (i) l'exclusion des enfants de l'école et (ii) la mendicité des enfants dans les différentes régions.

Partant des études et statistiques disponibles, les quatorze régions du Sénégal ont été classées en trois catégories selon le niveau d'intensité de la présence des enfants de la rue : élevé, moyen et faible. En outre, pour couvrir la diversité des zones géographiques et des situations spécifiques aux différents contextes sociaux, économiques et culturels (religieux, ethniques, etc.), l'équipe de l'étude a ciblé huit régions : trois avec un niveau d'intensité élevée (Dakar, Saint-Louis et Kaolack), trois avec un niveau d'intensité moyen (Diourbel, Matam et Kolda) et deux avec un niveau faible (Sédhiou et Ziguinchor). Dans ces huit régions, l'enquête a couvert aussi bien des zones urbaines que rurales dans le but de capturer un éventail de situations spécifiques à ces milieux.

Les instruments de collecte de données visaient à collecter des informations sur la trajectoire de ces enfants (familiale/, sociale, scolaire et résidentielle) et leur statut actuel. Des guides d'entretiens ont été développés et testés avec des enfants dans les rues de Dakar avant l'enquête proprement dite. Il est important de préciser que cette enquête ne visait pas à présenter des données quantitatives sur cette catégorie d'enfants et que l'échantillon de l'étude qualitative n'est pas représentatif. Elle visait essentiellement à décrire le profil de ces enfants, à comprendre leurs parcours et à expliquer les raisons et facteurs ayant mené à leurs situations. Au total, l'enquête boule-de-neige a touché 632 enfants dans la rue, dont 400 *talibés*, 67 enfants vivant dans la rue et 165 enfants exerçant dans la rue.

2.2.2.3 Cartographie des interventions sur le terrain

Pour élaborer des stratégies adéquates et innovantes de prise en charge des enfants hors du système éducatif, il était nécessaire de connaitre les activités existantes mises en œuvre dans ce domaine. C'est à ce titre qu'une cartographie des interventions sur le terrain a été intégrée dans la composante qualitative de cette étude. Cette activité a permis de collecter des informations sur les acteurs et les interventions menées sur le terrain pour la prise en charge des enfants hors du système et des *talibés*/mendiants dans les différentes régions.

2.2.3 Dispositif de collecte et durée de l'enquête

L'équipe ayant effectué l'enquête ménage comprenait 22 superviseurs (dont 17 hommes et 5 femmes) et 128 enquêteurs (dont 70 hommes et 58 femmes), qui ont été formés du 20 au 23 septembre 2016. L'enquête pilote du questionnaire a eu lieu le 29 septembre 2016 dans des zones urbaines et rurales de Dakar, différentes des DR échantillonnés pour l'enquête proprement dite. A l'issue de la période pilote, l'équipe a fait des changements avant le début officiel de la collecte des données.

L'enquête de terrain a démarré à la mi-octobre et a duré deux mois, du 15 octobre au 16 décembre 2016, pour toutes les composantes de l'étude. Elle a été menée par deux institutions de recherche, chargées chacune d'une composante de l'étude. Le Centre de Recherche pour le Développement Economique et Social (CRDES) a mis en œuvre l'enquête quantitative auprès des ménages sur l'étendue du territoire national. La composante qualitative de l'étude, y compris l'enquête « boule-de-neige » des enfants de la rue, a été prise en charge par le cabinet DALBERG

Un dispositif de contrôle-qualité opérationnel a été mis en place par le Projet de Suivi-Evaluation (MEP) dont une partie des experts, appuyée par des Quality Control Officers (QCO) recrutés par le projet, a effectué la supervision de la collecte des données par les cabinets partenaires. Ce dispositif a permis d'assurer un contrôle indépendant des cabinets chargés de la mise en œuvre de l'enquête qui avaient aussi leurs propres dispositifs de supervision internes.

2.3 Méthodes d'analyse des données

2.3.1 Analyse des données quantitatives

En termes d'approche d'analyse des données quantitatives, l'étude a utilisé plusieurs méthodes, notamment des analyses descriptives (univariées et bivariées) pour examiner la relation entre les

différentes variables et les phénomènes étudiés (non-scolarisation ou déscolarisation)[42]. Allant au-delà de ces analyses descriptives, et pour mieux apprécier l'effet net des différentes variables explicatives, des modèles de risque et de probabilité ont été utilisés compte tenu de la dichotomie de la variable dépendante, à savoir que l'enfant ou jeune soit en dehors du système éducatif (non-scolarisé ou déscolarisé) ou pas au moment de l'enquête.

Le premier modèle décrit la probabilité qu'un enfant décroche du système éducatif en utilisant une régression de probabilité. Ce type de régression ne modélise pas si un évènement aura lieu ou non, mais plutôt la probabilité de survenue de cet évènement. Etant donné que ce modèle fournit une probabilité estimée du décrochage et pour faciliter l'interprétation, nous avons utilisé les effets marginaux. Le modèle utilisé comprend 31 variables[43] pour les enfants et les jeunes déscolarisés et 27 variables pour les enfants et les jeunes jamais scolarisés. Ce modèle décrit le risque de décrochage, avec une estimation additionnelle des rapports des cotes, sur la base de 25 variables d'analyse. Les rapports des cotes distinguent les variables qui affectent la probabilité pour un élève de décrocher du système comparativement à ceux qui n'ont pas encore décroché. Les sorties des résultats de deux modèles sont présentées en annexe (cf. Annexes 7.1 et 7.2).

2.3.1.1 Extrapolation des données

Pour la réalisation de cette enquête sur les enfants et les jeunes hors du système éducatif, le plan de sondage a été élaboré sur la base de l'échantillonnage du dernier recensement réalisé par l'ANSD en 2013 et mis à jour en fonction des résultats d'autres enquêtes nationales comme l'EDS ou l'ENES. Cette base d'échantillonnage englobe les populations des différentes entités géographiques (jusqu'au niveau quartier/village et hameau) du Sénégal et a été utilisée pour le tirage de l'échantillon. A partir des probabilités de tirage des différentes unités de sondage, les paramètres de pondération ont été calculés et ont permis d'extrapoler les résultats obtenus au niveau de l'échantillon à l'échelle de l'ensemble de la population de chaque région. Ceci a permis d'obtenir les estimations absolues pour l'ensemble des régions et le niveau national. L'extrapolation des données a été faite par l'application des pourcentages résultant de l'analyse statistique en utilisant les valeurs pondérées des données de l'enquête sur les projections de la population de 2016 fournies par l'ANSD. La méthode de calcul de la pondération d'échantillonnage se trouve à l'Annexe 8. Les données extrapolées ont été calculées à partir de la population globale en 2016 estimée par l'ANSD sur laquelle ont été appliqués les différents ratios obtenus avec l'échantillon de l'étude.

2.3.2 Analyse des données qualitatives

L'analyse des données qualitatives consistait à fournir une préanalyse thématique basée sur les opinions, raisons et perceptions des acteurs et communautés sur les questions abordées par l'étude. Cette analyse a été renforcée par une analyse de contenu pour comprendre et expliquer davantage les commentaires par thématique. Elle est basée sur les synthèses des discussions autour de chaque thématique et des séances de débriefing avec les enquêteurs.

2.4 Forces et limites de l'étude

Les attentes du MEN et de l'ensemble des parties prenantes du secteur de l'éducation au Sénégal à l'égard de la présente étude ont conduit l'USAID et l'équipe du projet MEP à mettre en œuvre une approche qui adopte les plus hauts standards de qualité.

L'une des forces principales de cette étude est l'utilisation de méthodes mixtes (quantitatives et qualitatives) dans la collecte et l'analyse des données. Cette approche a compris des enquêtes quantitatives et qualitatives dans les mêmes DR des quatorze régions du Sénégal. La prise en compte de la perspective des enfants et des jeunes, notamment celle des enfants dans la rue, enrichie aussi

[42] Les analyses statistiques et le nettoyage des données ont été effectués avec le logiciel statistique STATA.

[43] Cf. Annexe 7 pour les sorties de résultats des modèles de régression. La liste de toutes les variables (significatives et non significatives) est jointe en annexe du rapport.

cette étude. En ce qui concerne le volet quantitatif de l'enquête ménage, la représentativité nationale et régionale des enquêtes auprès des ménages lui confère une valeur statistique. En outre, l'utilisation des données et des compétences de l'ANSD lui procure une caution technique requise pour une étude de cette envergure. Les données de l'ANSD ont été utilisées dans cette étude aux trois étapes clés :

i) Lors des procédures d'échantillonnage, les données de population de l'ANSD ont été utilisées comme base de sondage ; le tirage de l'échantillon a été effectué par l'ANSD pour le compte du projet MEP ;
ii) Les cartes de l'ANSD ont été utilisées pour l'identification et la circonscription des DR tirés pour l'enquête ménage ; des copies de ces cartes ont été remises aux équipes d'enquêteurs sur le terrain ;
iii) Les extrapolations des données de l'enquête ont été faites sur la base des projections de population de l'ANSD pour l'année 2016.

Enfin, la mise en place d'un Comité Technique de haut niveau, impliquant aussi bien l'ANSD que le MEN, a permis d'accompagner et de suivre les processus en veillant à la qualité des produits de l'étude.

Toutefois, comme pour toute étude en sciences sociales, la clarification des limites qui lui sont inhérentes est indispensable. La première limite de l'étude est liée à la portée comparative des résultats qui est circonscrite au niveau régional, interdisant toute comparaison à l'intérieur d'une région. En d'autres termes, les résultats de l'étude ne peuvent être comparés selon les milieux urbain et rural à l'intérieur d'une région quelconque. En effet, l'échantillon de cette étude a été fondé sur le principe d'obtenir une puissance statistique suffisante qui permettrait de détecter une baisse d'environ dix points de la population des enfants et des jeunes hors du système au niveau des quatorze régions du Sénégal. Les procédures d'échantillonnage suivies dans le cadre de cette étude ont été alignées sur celles de l'ANSD et sur les standards suivis pour les EDS. Le tirage des DR dans chacune des quatorze régions a été conçu pour produire des estimations qui soient représentatives au niveau régional[44]. La quantité des DR ruraux ou urbains dans chacune des régions est insuffisante pour produire des estimations représentatives de tous les DR de milieux rural et urbain dans la région. Toutefois, l'agrégation des informations de toutes les régions permet de produire des estimations suffisamment valides pour effectuer la comparaison rural/urbain au niveau national. Par conséquent, dans ce rapport, les comparaisons rural/urbain n'ont été effectuées qu'au niveau national.

La seconde limite de l'enquête quantitative est liée à la faible couverture des zones à risque d'insécurité dans les trois régions de la Casamance (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor). Des villages spécifiques, en raison de l'insécurité persistante ou du rejet de l'école, ont dû être remplacés sans être visités par les équipes d'enquêteurs, limitant ainsi la connaissance des situations et contextes spécifiques à ces localités.

Pour ce qui est de l'enquête qualitative, les principales limites sont liées à la nature des données collectées qui n'ont pas permis de recueillir des récits approfondis sur les enfants à risque de décrochage et les enfants déscolarisés. En outre, le non-appariement des enquêtes qualitatives avec les ménages de l'enquête quantitative n'ont pas permis d'obtenir des récits approfondis relatifs aux ménages touchés par l'enquête ménage, limitant ainsi l'apport de l'enquête qualitative pour la compréhension des situations spécifiques des ménages couverts par l'enquête ménage. Enfin, la faible couverture des enfants en rupture familiale dans la plupart des régions où ils sont présents limite les possibilités d'exploration des situations de cette catégorie d'enfants très vulnérables dans les différentes régions.

[44] Chacune des quatorze régions a été stratifiée en district de recensement rural et district de recensement urbain proportionnellement à la taille des ménages à l'intérieur de chaque district. Toutefois, l'allocation proportionnelle n'implique pas que les estimations à chaque niveau de strate contiennent des échantillons suffisamment importants pour produire des estimations fiables/ représentatives.

3. PROFIL DES ENFANTS HORS DU SYSTEME EDUCATIF AU SENEGAL

3.1 Situation scolaire des enfants au Sénégal

Au Sénégal, en 2015/2016, l'enquête nationale révèle que 62,7 % des enfants et jeunes âgés de 6 à 16 ans sont scolarisés. Ce taux de scolarisation est plus élevé chez les enfants de l'âge du primaire (6 à 11 ans) où il atteint 65,6 %, contre 58,8 % chez les jeunes de 12 à 16 ans. Même si ces taux de scolarisation restent appréciables, ils traduisent le niveau élevé de l'exclusion scolaire au Sénégal, qui affecte plus de 37 % des enfants et jeunes concernés par l'obligation scolaire.

La projection de ces résultats permet de dériver les tendances globales de scolarisation au niveau de la population nationale. Sur une population scolarisable d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 16 ans estimée à 4 022 229, l'effectif des enfants scolarisés s'établit à 2 523 973, contre 324 209 enfants déscolarisés et un effectif d'enfants jamais scolarisés de 1 174 077. Au total, il demeure que 1 498 286 enfants scolarisables âgés de 6 à 16 ans sont hors du système éducatif au Sénégal. Ces tendances confirment les résultats de l'étude antérieure réalisée par l'UNICEF sur le sujet, estimant un effectif de plus 1 500 000 enfants hors école au Sénégal[45].

TABLEAU 1 : PROFIL SCOLAIRE DES ENFANTS AU SENEGAL PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE

	SCOLARISES			DESCOLARISES			JAMAIS SCOLARISES		
ANS	**Garçons**	**Filles**	**ENSEMBLE**	**Garçons**	**Filles**	**ENSEMBLE**	**Garçons**	**Filles**	**ENSEMBLE**
6-11	61,1%	70,0%	**65,6%**	4,2%	2,3%	**3,2%**	34,7%	27,7%	**31,2%**
12-16	57,5%	60,1%	**58,8%**	13,9%	15,4%	**14,6%**	28,7%	24,5%	**26,6%**
6-16	**59,6%**	**66,0%**	**62,7%**	**8,3%**	**7,7%**	**8,0%**	**32,1%**	**26,4%**	**29,3%**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

La comparaison des profils scolaires selon l'âge montre un taux de scolarisation plus important chez les enfants de 6-11 ans (65,6 %) que chez les jeunes de 12-16 ans (58,8 %) traduisant les importants progrès enregistrés dans la scolarisation des enfants des dernières générations. La comparaison par sexe laisse apparaitre des niveaux de scolarisation légèrement plus importants chez les filles aussi bien chez les 6-11 ans que chez les 12-16 ans. En outre, les données de l'enquête indiquent qu'un pourcentage non-négligeable d'enfants concernés par l'obligation scolaire n'ont jamais été scolarisés. Chez les enfants de 6-11 ans, 31,2 % n'ont jamais été scolarisés, tandis que chez les jeunes de 12-16 ans, plus d'un jeune sur quatre, soit 26,6 % d'entre eux, n'a jamais été scolarisé. Ces résultats reflètent les enjeux d'accès à l'éducation, malgré les efforts et le progrès réalisés par le Sénégal dans le domaine de l'accès avec la mise en œuvre du PDEF et les efforts en cours dans le cadre du PAQUET.

L'analyse du profil scolaire des enfants suivant l'ethnie du chef de ménage révèle des disparités importantes entre d'une part les Diolas (93,5 %), Balantes (90,8 %) qui ont des proportions d'enfants scolarisés élevées parmi leurs enfants et les Wolofs (55,4 %), Pulaars (59,4 %) d'autre part, qui enregistrent des taux de scolarisation les plus faibles parmi leurs enfants. Les sérères (70,6 %), Soninkés (75,2 %) et Mandingues (74,5 %) ont des taux de scolarisation de leurs enfants compris entre les deux extrêmes et oscillant entre 70 et 75%. A l'inverse, les proportions d'enfants d'âge scolaire jamais scolarisés sont plus importantes chez les wolofs (37%), les Pulaars (31,6 %) et les sérères (22%).

[45] UNICEF, IRD et FASTEF, Etude « Orlecol » : les enfants hors ou en marge du système scolaire classique au Sénégal, 2016, p.11

TABLEAU 2 : STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS SELON L'ETHNIE DU CHEF DE MENAGE

ETHNIE	SCOLARISES	DESCOLARISES	JAMAIS SCOLARISES	TOTAL
Wolof/Lébou	55,4%	7,6%	37,0%	100,0%
Pulaar	59,4%	9,0%	31,6%	100,0%
Sérère	70,6%	7,4%	22,1%	100,0%
Diola	93,5%	4,6%	1,9%	100,0%
Manding/Socé	74,5%	7,1%	18,5%	100,0%
Soninké/Sarakholé	75,2%	9,9%	15,0%	100,0%
Balante	90,8%	6,4%	2,8%	100,0%
Autre ethnie	76,6%	9,8%	13,7%	100,0%
Autre Nationalité	55,2%	18,4%	26,5%	100,0%
ENSEMBLE	**62,7%**	**8,0%**	**29,3%**	100,0%

La prise en compte de la religion du chef de ménage dans l'exploration de la situation scolaire des enfants met en évidence d'importants écarts dans les pratiques de scolarisation des ménages. Les ménages dirigés par des chefs de religion animiste sont ceux qui enregistrent les taux de scolarisation les plus élevés (96%) suivis des ménages dirigés par les catholiques (93 %) et les protestants (87,7%). Tandis que les ménages dirigés par des chefs appartenant à la confrérie « Mourides » les chefs d'obédience « Niassénes » sont ceux qui enregistrent les taux de scolarisation au formel les plus faibles avec respectivement 52,1 % et 56 %. Les proportions d'enfants d'âge scolaire jamais scolarisés sont plus importantes dans ces deux confréries. Elles dépassent les 40 % des enfants scolarisables dans les ménages dirigés par des mourides et atteignent 36% chez les ménages dirigés par des « Niassénes ».

TABLEAU 3 : STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS SELON LA RELIGION/CONFRERIE DU CHEF DE MENAGE

RELIGION / CONFRERIE	SCOLARISES	DESCOLARISES	JAMAIS SCOLARISES	TOTAL
Animiste	96,1%	3,3%	0,6%	100,00%
Musulman sans confrérie	74,5%	8,6%	16,9%	100,00%
Musulman Mouride	52,1%	7,6%	40,3%	100,00%
Musulman Tidiane	65,2%	8,7%	26,1%	100,00%
Musulman Niassène	56,2%	7,0%	36,8%	100,00%
Musulman Layène	69,9%	10,2%	19,9%	100,0%
Musulman Khadre	60,0%	6,7%	33,3%	100,00%
Catholique	93,2%	2,7%	4,1%	100,00%
Protestant	87,7%	12,3%	0,0%	100,00%
ENSEMBLE	**62,7%**	**8,0%**	**29,3%**	100,00%

3.2 Profil des enfants et des jeunes hors du système éducatif

Cette partie traite spécifiquement des enfants et des jeunes hors du système éducatif selon les dimensions de l'exclusion scolaire élaborées par l'UNICEF et l'UNESCO à travers le cadre conceptuel et méthodologique (CMF) de l'exclusion scolaire. Sont traitées ici les quatre dimensions ci-après du CMF : les dimensions 2 et 3 portant sur les enfants dans les tranches d'âge du primaire (6 à 11 ans) et du collège (12

à 16 ans) qui sont physiquement hors du système éducatif et les dimensions 4 et 5 relatives aux enfants des mêmes groupes d'âge qui sont dans le système éducatif mais qui présentent des risques d'en sortir.

3.2.1 Résultats de l'enquête auprès des ménages[46]

Au Sénégal, en dépit de la loi sur l'obligation scolaire qui impose une scolarité obligatoire de dix ans pour tout enfant de 6 à 16 ans, une part non-négligeable d'enfants de ce groupe d'âge n'est pas à l'école. Les résultats de l'enquête nationale sur les enfants hors du système éducatif ont révélé qu'en 2016, un effectif de 1 498 286 enfants âgés de 6 à 16 ans était hors du système éducatif, soit 37,2 % de la population scolarisable de ce groupe d'âge.

TABLEAU 4 : PROFIL SCOLAIRE DES ENFANTS DE 6 A 16 ANS HORS DU SYSTEME EDUCATIF PAR SEXE

SEXE	DÉSCOLARISÉS	JAMAIS SCOLARISÉS	TOTAL
Garçons	20,5 %	79,5 %	100 %
Filles	22,5 %	77,5 %	100 %
ENSEMBLE	**21,4 %**	**78,6 %**	**100 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Du point de vue du profil scolaire des enfants hors du système, cette population d'enfants scolarisables mais exclue du système éducatif, est dominée par les enfants qui n'ont jamais été scolarisés. En effet, pour une population totale de 1 498 286 enfants d'âge scolaire qui sont hors du système éducatif, 1 174 077 n'ont jamais été scolarisés, soit 78,6 % de l'ensemble des enfants de 6 à 16 ans hors du système au Sénégal. Ces résultats soulignent l'acuité du problème de la non-scolarisation qui positionne la question de l'accès comme le principal défi pour l'atteinte de la scolarisation universelle au Sénégal. Les profils scolaires de ces enfants et des jeunes hors de l'école sont similaires pour les deux sexes avec une prédominance du groupe des jamais scolarisés aussi bien chez les garçons que chez les filles.

3.2.2 Qui sont les enfants hors du système ?

L'analyse des caractéristiques de l'ensemble des enfants hors du système démontre qu'il s'agit majoritairement de garçons.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES ENFANTS HORS DU SYSTÈME PAR SEXE

SEXE	POURCENTAGE
Garçons	**57 %**
Filles	**43 %**
TOTAL	**100 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Comme indiqué dans le tableau 5 ci-dessus, les enfants et jeunes hors du système éducatif sont majoritairement constitués de garçons qui représentent 57 % de l'ensemble, tandis que les filles représentent 43 % de cette catégorie.

3.2.3 Où sont les enfants hors du système éducatif ?

Le phénomène de l'exclusion scolaire des enfants est plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. L'analyse de la répartition des enfants et jeunes hors du système selon le milieu de résidence laisse apparaitre leur prédominance en milieu rural, quel que soit le groupe d'âge considéré. Chez les enfants d'âge du primaire (6 à 11 ans) qui sont hors du système éducatif, 83,5 % résident en milieu rural contre

[46] Il s'agit dans cette section des résultats issus de l'enquête réalisée auprès des ménages au niveau national. Des mesures de ces indicateurs basées sur les statistiques du Ministère de l'Education ont également été faites (*cf. Annexe 3)*.

seulement 16,5 % vivant en milieu urbain. La même configuration s'observe dans le groupe d'âge des jeunes de 12-16 ans hors du système dont la grande majorité (77,7 %) vit en milieu rural. Toutefois, il convient de noter que l'analyse suivant le profil scolaire démontre qu'en milieu urbain la déscolarisation est sensiblement plus importante que la non-scolarisation, alors que le milieu rural abrite des proportions de « *jamais scolarisés* » largement plus importantes que celles des « *déscolarisés* ».

TABLEAU 6 : REPARTITION DES ENFANTS HORS DU SYSTEME EDUCATIF

MILIEU	6 à 11 ANS			12 à 16 ANS		
	DÉSCOLARISÉS	JAMAIS SCOLARISÉS	ENSEMBLE	DÉSCOLARISÉS	JAMAIS SCOLARISÉS	ENSEMBLE
RURAL	62,7 %	85,7 %	**83,5 %**	60,6 %	87,2 %	**77,7 %**
URBAIN	37,3 %	14,3 %	**16,5 %**	39,4 %	12,8 %	**22,3 %**
TOTAL	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Ces résultats révèlent un problème de non-scolarisation qui varie entre les deux milieux avec des enjeux d'accès plus préoccupants dans les milieux ruraux, alors que les milieux urbains rencontrent surtout des problèmes de maintien scolaire.

L'analyse de la répartition géographique du phénomène des enfants et jeunes hors du système laisse apparaitre leur inégale répartition entre les différentes régions du Sénégal. Les résultats montrent une dispersion du phénomène de l'exclusion scolaire des enfants de 6 à 16 ans dans l'ensemble des régions du Sénégal, avec des niveaux de concentration très inégaux (cf. Figure 1 ci-dessous).

FIGURE 1 : REPARTITION DES ENFANTS ET JEUNES HORS DU SYSTEME EDUCATIF DANS LES DIFFERENTES REGIONS DU SENEGAL

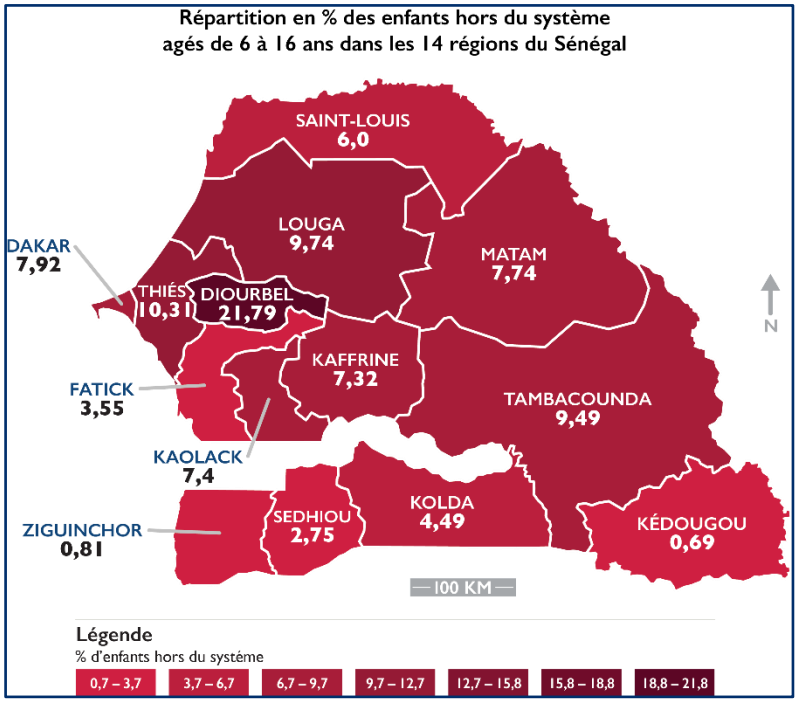

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les régions de Diourbel (21,8 %), Louga (9,7 %), Thiès (10,3 %), Tambacounda (9,5 %), Kaffrine (7,3 %) et Matam (7,7 %) représentent plus des deux tiers des enfants exclus du système au Sénégal. La région de Diourbel à elle seule regroupe plus d'un cinquième (21,8 %) de l'ensemble des enfants d'âge scolaire hors du système éducatif dans le pays. Elle reste la région exprimant la plus forte résistance vis-à-vis de l'école formelle. Les cinq régions prioritaires du MEN en matière d'accès (Diourbel, Louga, Matam,

Tambacounda et Kaffrine) comptent plus de la moitié (56,1 %) des enfants et jeunes âgés de 6 à 16 ans qui sont hors du système éducatif au Sénégal.

Au-delà de la distribution géographique du phénomène dans les différentes régions, l'intensité[47] du phénomène a été calculée pour chacune des quatorze régions afin de mesurer plus exactement son ampleur dans chaque région. Cette analyse permet de localiser dans la figure ci-dessous (figure 2) les régions où l'exclusion scolaire des enfants est la plus intense. Les régions de Diourbel (68,2 %) et de Kaffrine (64,4 %) sont celles où le phénomène des enfants et des jeunes exclus du système est le plus important. Dans chacune de ces deux régions, plus de deux enfants de 6 à 16 ans sur trois sont hors du système éducatif. Les régions de Tambacounda (52%) et Matam (52%) complètent le quarté de régions à très forts taux d'enfants et de jeunes d'âge scolaire exclus du système éducatif. Les plus grandes faiblesses dans l'accès sont enregistrées principalement dans ces régions. Les régions de Louga (46%), Kaolack (40%), Saint-Louis (33%) et Kolda (33%) ont des proportions d'enfants et de jeunes hors du système relativement élevées, atteignant au moins le tiers de leur population d'âge scolaire.

La région de Ziguinchor (7,3%) et, dans une moindre mesure, Dakar (18,5%) sont celles qui ont des proportions d'enfants et de jeunes hors du système éducatif les plus faibles du pays.

FIGURE 2 : INTENSITE DU PHENOMENE DES ENFANTS ET JEUNES HORS SYSTEME DANS CHAQUE REGION

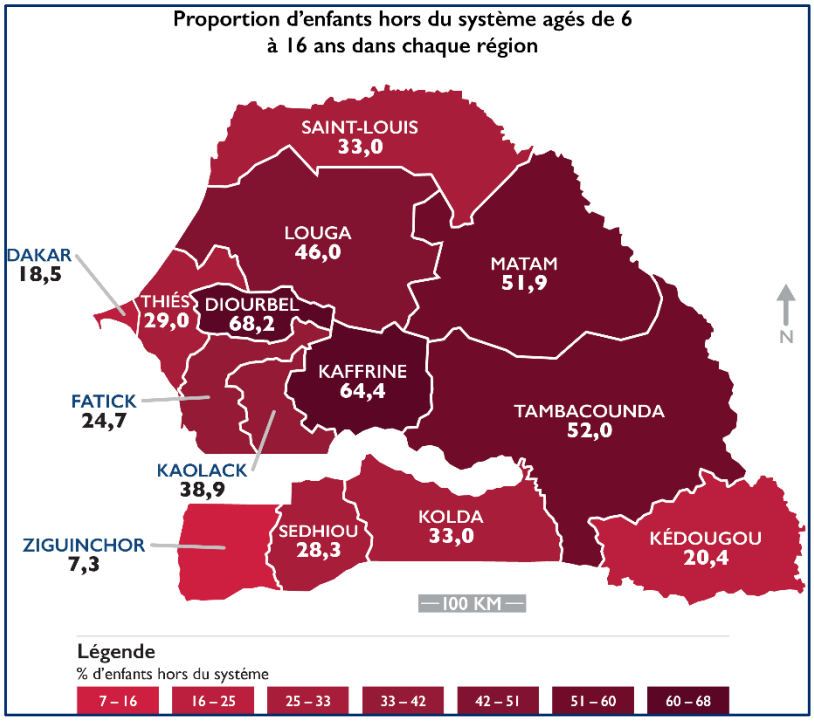

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

3.3 Profil des enfants de 6 à 11 ans hors de l'école (Dimension 2)

3.3.1 Profil des enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif

Répartition des enfants hors du système selon le milieu et le sexe

Selon les résultats de l'enquête, la proportion d'enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif est beaucoup plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

[47] L'intensité du phénomène a été calculée en faisant le rapport entre l'effectif des enfants hors du système et le total des enfants d'âge scolaire dans la région. Elle est la mesure la plus fidèle de l'ampleur du phénomène dans chaque région.

FIGURE 3 : REPARTITION DES ENFANTS DE 6 A 11 ANS
HORS DU SYSTEME PAR MILIEU ET PAR SEXE

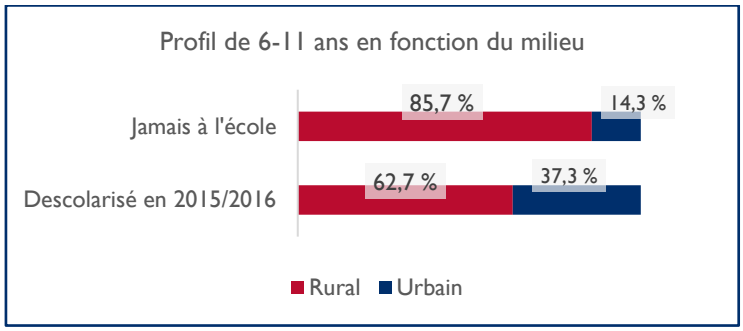

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Comme le montre la Figure 3 ci-dessus, quel que soit le profil scolaire considéré (« *déscolarisé* » ou « *jamais scolarisé* »), le milieu rural héberge la plus grande partie des enfants de 6 à 11 ans qui sont hors du système éducatif au Sénégal. Les résultats de l'étude indiquent que 85,7 % des enfants de 6 à 11 ans jamais scolarisés résident en milieu rural contre seulement 14,3 % en milieu urbain. La même tendance est observée chez les déscolarisés de ce même groupe d'âge dont 62,7 % vivent en milieu rural.

Par ailleurs, l'analyse de la structure de la population des enfants de 6 à 11 ans exclus du système selon le sexe révèle une prédominance de garçons dans les deux catégories. Aussi bien chez les déscolarisés (65 %) que chez les jamais scolarisés (55,3 %), les garçons demeurent plus affectés que les filles du même groupe d'âge.

FIGURE 4 : COMPOSITION PAR SEXE DES ENFANTS AGES DE 6 A 11 ANS HORS DU SYSTEME

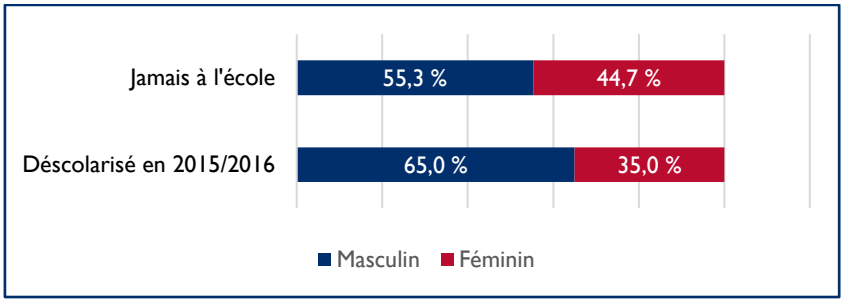

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'analyse comparée des profils scolaires des enfants de 6 à 11 ans hors du système entre les différentes régions laisse apparaitre des configurations très variées qui dépendent de la tendance de scolarisation des régions. La région de Dakar est celle qui abrite la proportion d'enfants et de jeunes de 6-11 ans déscolarisés la plus importante (19,6 %), suivie des régions de Tambacounda (11,5 %), Kolda (10,5 %) et Diourbel (9,2 %). Dans l'ensemble, la déscolarisation affecte plus les garçons que les filles dans la plupart des régions à l'exception de Diourbel, Kaffrine, Kolda, Louga et Matam qui comptent des proportions de filles de 6-11 ans déscolarisées plus importantes que celles des garçons.

TABLEAU 7 : REPARTITION PAR SEXE ET SELON LE PROFIL SCOLAIRE
DES ENFANTS DE 6-11 ANS HORS DU SYSTEME DANS LES DIFFERENTES REGIONS

REGION	DESCOLARISES			JAMAIS SCOLARISES		
	Garçons	Filles	ENSEMBLE	Garçons	Filles	ENSEMBLE
DAKAR	21,8 %	15,6 %	**19.6 %**	5.3 %	5.0 %	**5.2 %**
DIOURBEL	7,7 %	11,9 %	**9.2 %**	24.6 %	27.0 %	**25.7 %**
FATICK	2,1 %	2.8 %	**2.4 %**	3.3 %	3.2 %	**3.3 %**
KAFFRINE	4,3 %	6,8 %	**5,2 %**	7,9 %	9,0 %	**8,4 %**
KAOLACK	7,3 %	4,6 %	**6,4 %**	7,1 %	7,2 %	**7,1 %**

REGION	DESCOLARISES			JAMAIS SCOLARISES		
	Garçons	Filles	ENSEMBLE	Garçons	Filles	ENSEMBLE
KEDOUGOU	0,6 %	2,0 %	**1,1 %**	0,3 %	0,5 %	**0,4 %**
KOLDA	9,5 %	12,3 %	**10,5 %**	3,3 %	3,2 %	**3,3 %**
LOUGA	8,3 %	9,6 %	**8,8 %**	11,7 %	10,3 %	**11,1 %**
MATAM	8,1 %	7,9 %	**8,1 %**	8,8 %	6,5 %	**7,8 %**
SAINT-LOUIS	8,2 %	3,8 %	**6,7 %**	5,8 %	5,1 %	**5,5 %**
SEDHIOU	2,1 %	3,9 %	**2,7 %**	2,6 %	2,7 %	**2,7 %**
TAMBACOUNDA	11,9 %	10,8 %	**11,5 %**	9,0 %	8,8 %	**8,9 %**
THIES	5,5 %	6,2 %	**5,7 %**	9,9 %	11,1 %	**10,4 %**
ZIGUINCHOR	2,4 %	1,7 %	**2,1 %**	0,2 %	0,5 %	**0,3 %**
TOTAL	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les régions de Diourbel (25,7 %), Louga (11,1 %), Thiès (10,4 %), Tambacounda (8,9 %), Kaffrine (8,4 %) et Matam (7,8 %) représentent près des trois quarts (72,3 %) des enfants de 6-11 ans jamais scolarisés au Sénégal. Ce groupe de régions, hormis Thiès, constitue la zone identifiée comme prioritaire par le MEN pour l'amélioration de l'accès.

Toutefois, le faible accès, particulièrement prononcé dans certaines des régions du pays, ne traduit pas un rejet par les parents de toute forme d'éducation pour leurs enfants, mais exprime plutôt une demande éducative plus exigeante et plus sélective à laquelle l'offre du formel ne semble pas répondre. Pour une partie importante de parents, l'éducation religieuse dispensée par les *daara* compense ou complète l'éducation formelle. L'analyse de la fréquentation des *daara* par les enfants en atteste l'importance. Parmi les enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif, 68 % fréquentent le daara, soit plus de deux enfants sur trois de cette catégorie.

TABLEAU 8 : REPARTITION DES ENFANTS DE 6 A 11 ANS HORS DU SYSTEME EDUCATIF SELON LA FRÉQUENTATION DU DAARA

FREQUENTATION ACTUELLE DU *DAARA*	JAMAIS SCOLARISES	DESCOLARISES	TOTAL
	%	%	%
Ne fréquente pas	30,3 %	47,4 %	31,8 %
Fréquente	69,7 %	52,6 %	68,2 %
ENSEMBLE	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

La fréquentation du *daara* est encore plus importante chez les enfants « *jamais scolarisés* » de ce groupe d'âge. Près de 70 % d'entre eux fréquentent un *daara* contre 53 % des enfants de 6 à 11 ans « *déscolarisés* ». L'offre éducative des *daara* est une option alternative qui compense ou se substitue à la scolarisation dans des écoles formelles. Elle reflète la place centrale accordée à l'éducation religieuse par les parents. Cette initiation à l'éducation religieuse par le biais des *daara* démarre bien souvent avant l'âge scolaire. En effet, une partie importante des enfants « *déscolarisés* » de 6 à 11 ans ont fréquenté le *daara* avant d'aller à l'école formelle.

Cette étude a exploré la trajectoire éducative des enfants déscolarisés, notamment la fréquentation préalable d'une structure éducative avant l'école élémentaire. Le préscolaire formel (maternelle) et l'école arabo-islamique sont deux offres existantes ciblant les enfants en bas âge. Les familles sénégalaises inscrivent généralement leurs enfants dans l'une de ces deux structures et parfois dans les deux avant l'école primaire. Les résultats de l'enquête nationale indiquent que 80 % des enfants « *déscolarisés* » d'âge du cycle du primaire avaient fréquenté auparavant l'école arabo-islamique alors que la fréquentation de l'école maternelle est très faible (7,6 %) dans ce même groupe d'âge.

TABLEAU 9 : FREQUENTATION PREALABLE D'UNE STRUCTURE EDUCATIVE AVANT LE FORMEL PAR LES ENFANTS DE 6-11 ANS DESCOLARISES

FREQUENTATION PREALABLE AVANT L'ECOLE ELEMENTAIRE	MATERNELLE (%)	*DAARA* (%)
N'a pas fréquenté	92,4 %	20,0 %
A fréquenté	7,6 %	80,0 %
TOTAL	**100,0 %**	**100,0 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

La fréquentation du *daara* pour l'apprentissage du Coran ne se limite pas à la période préscolaire. Une part non-négligeable des enfants de 6 à 11 ans déscolarisés continue de fréquenter les *daara* après leur décrochage scolaire.

Occupation des enfants hors du système suivant le profil scolaire

L'étude s'est penchée sur le travail éventuel des enfants qui sont hors du système éducatif pour cerner la situation de leurs activités alternatives aux études. La majorité (88 %) des enfants de 6 à 11 ans qui sont hors du système éducatif ne travaillent pas, contre 12 % de ces enfants qui exercent une activité rémunérée ou génératrice de revenus. Cette proportion est préoccupante, étant donné leur très jeune âge. Ces très jeunes enfants, d'âge du primaire, exercent leurs activités dans l'agriculture (6,6 %), l'élevage (3 %), et le travail en tant que domestique (1,5 %).

Fréquence du redoublement chez les enfants de 6 à 11 ans déscolarisés

L'étude a examiné la prévalence du redoublement des enfants « *déscolarisés* ». Parmi les enfants de 6 à 11 ans déscolarisés, 28 % ont redoublé au moins une fois durant leur parcours scolaire avant leur décrochage. L'analyse comparative des taux de redoublement entre les enfants de 6 à 11 ans scolarisés et les 6 à 11 ans déscolarisés indique une légère différence entre ces deux catégories d'enfants : le taux de redoublement est plus important chez les déscolarisés (28 %) que chez les scolarisés (23,4 %) du même groupe d'âge.

TABLEAU 10 : COMPARAISON DU REDOUBLEMENT ENTRE LES DESCOLARISES ET LES SCOLARISES DE 6 A 11 ANS

REDOUBLEMENT	DÉSCOLARISÉS	SCOLARISÉS
Ne sait pas	2,1 %	1,2 %
Non	69,9 %	75,4 %
Oui	28,0 %	23,4 %
TOTAL	**100,0 %**	**100,0 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les résultats de l'enquête indiquent que les classes d'entrée à l'élémentaire[48] sont celles où le plus d'enfants redoublent. Près de 20 % des déscolarisés de 6 à 11 ans ont redoublé l'une des deux premières années du primaire, soit le cours d'initiation (8,7 %) ou le cours préparatoire (10,6 %). Au fur et à mesure que l'on progresse dans le cycle de l'élémentaire, les proportions de redoublement décroissent, passant de 5,8 % au cours élémentaire première année à 3,8 % au cours élémentaire deuxième année pour baisser à 2,6 % au cours moyen première année. Cette baisse des proportions est moins un signe d'une réduction que d'un amenuisement des effectifs de ce groupe d'âge des déscolarisés (6 à 11 ans) à mesure que l'on progresse dans le cycle primaire.

[48] Le cycle élémentaire comprend six classes : cours d'initiation (CI), cours préparatoire (CP), cours élémentaire 1re année (CE1), cours élémentaire 2e année (CE2), cours moyen 1re année (CM1) et cours moyen 2e année (CM2) qui correspond à la dernière classe du cycle.

FIGURE 5 : CLASSES REDOUBLEES PAR LES ENFANTS DE 6-11 ANS DESCOLARISES

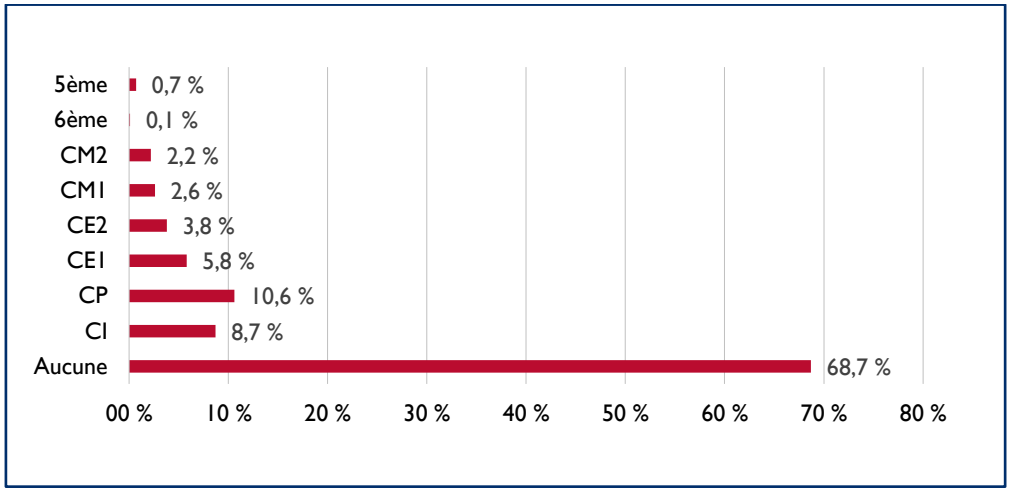

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Classes de décrochage des enfants de 6 à 11 ans déscolarisés

L'analyse des résultats révèle que les classes de début du primaire (CI et CP) sont celles où l'on enregistre les proportions de décrochage les plus importantes chez les enfants de 6 à 11 ans déscolarisés.

FIGURE 6 : CLASSE DE DECROCHAGE DES ENFANTS DE 6-11 ANS DESCOLARISES

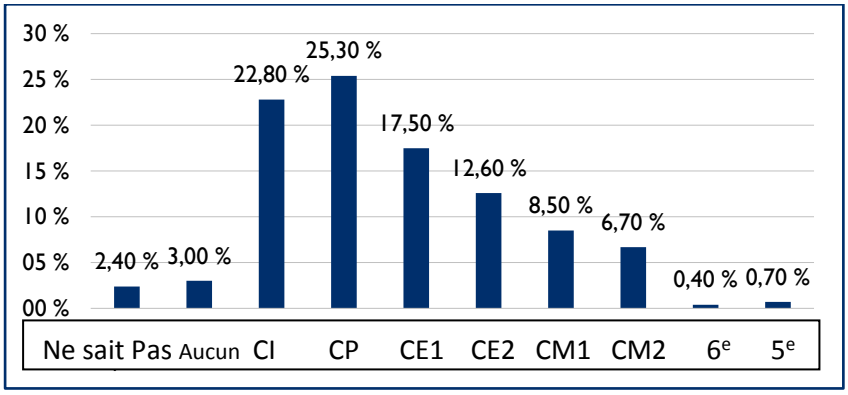

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

A la fin du cours préparatoire (CP) de l'élémentaire, plus de la moitié (51,2 %) des enfants déscolarisés de 6-11 ans ont arrêté leurs études ; à la fin des trois premières classes de l'élémentaire (CI, CP et CE1), c'est-à-dire à la moitié du parcours du cycle élémentaire, plus des deux tiers des enfants déscolarisés (68,7 %) ont abandonné leurs études. Cette proportion atteint 81,3 % à la fin de la classe de CE2 dans ce groupe d'enfants de 6 à 11 ans déscolarisés. Seulement 16 % des décrochages se font entre le CM1 et le CM2 chez les enfants déscolarisés de 6 à 11 ans.

3.3.2 Profil des ménages des enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif

Répartition des enfants de 6 à 11 ans hors du système selon les caractéristiques du chef de ménage

L'examen du contexte familial et social des enfants de 6 à 11 ans permet de dégager les caractéristiques qui semblent contribuer au décrochage des très jeunes enfants. La plus grande partie des enfants de 6 à 11 ans hors de l'école appartient à des ménages dirigés par des hommes : plus de 93 % des enfants jamais scolarisés et 89 % des enfants déscolarisés. Une autre caractéristique importante à prendre en compte au niveau du contexte familial des ménages est le niveau d'éducation du chef de ménage. L'analyse démontre que la grande majorité (88,2 %) des enfants de 6 à 11 ans jamais scolarisés vivent dans des ménages dont le chef n'a pas fait d'études formelles. Pour 95 % de ces enfants, le niveau

d'études formelles du chef de ménage ne dépasse pas le primaire. Cette caractéristique existe aussi au niveau des enfants déscolarisés de ce groupe d'âge : 74,1 % des enfants déscolarisés appartiennent à des ménages dont le chef n'a pas fait d'études formelles, sachant que chez 87,9 % d'entre eux, le niveau d'études formelles du chef de ménage ne dépasse pas le primaire.

FIGURE 7 : NIVEAU D'ÉTUDES DES CDM DES ENFANTS AGES DE 6 À 11 ANS HORS DU SYSTÈME

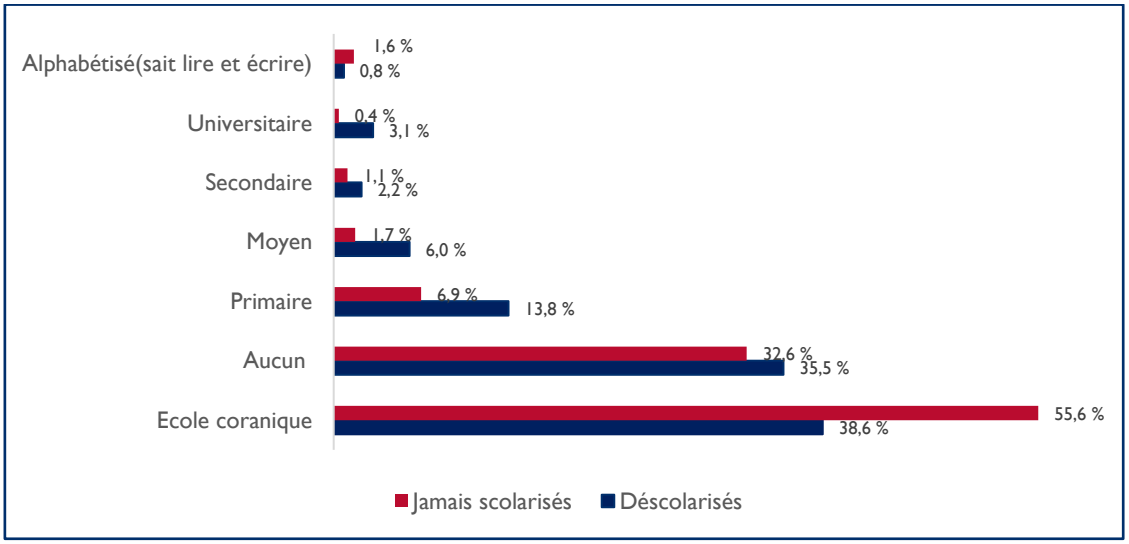

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

A l'inverse, les ménages dont les chefs ont des niveaux d'études plus élevés (secondaire, universitaire) enregistrent des proportions beaucoup plus faibles d'enfants de 6 à 11 ans hors de l'école.

Répartition des enfants de 6 à 11 ans hors du système selon le profil socio-économique du ménage

Les enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif appartiennent majoritairement à des ménages qui se considèrent comme pauvres[49]. L'étude a classé la proportion d'enfants déscolarisés ou jamais scolarisés sur la base d'une évaluation par le chef du ménage du niveau de pauvreté de son ménage. De cette analyse, il ressort que 88,6 % des enfants d'âge du primaire « *déscolarisés* » et 83,2 % des « *jamais scolarisés* » du même groupe d'âge appartiennent à des ménages qui se considèrent « *pauvres* » ou « *moyennement pauvres* » (cf. Figure 8).

[49] Une question qualitative a été posée au chef de ménage pour lui demander de qualifier le niveau de richesse ou de pauvreté du ménage autour des six catégories suivantes : Très Riche, Riche, Moyennement Riche, Moyennement pauvre, Pauvre et Très Pauvre. Après le dépouillement des données, il est apparu que les deux modalités extrêmes étaient très faiblement renseignées, ce qui a conduit à un regroupement en quatre catégories socio-économiques : Riche, Moyennement riche, Moyennement Pauvre et Pauvre. Le classement d'un ménage comme étant pauvre ou riche est fait par le chef de ménage selon ses propres critères et appréciation. Aucun critère de richesse ou de pauvreté n'avait été défini à priori.

FIGURE 8 : REPARTITION DES ENFANTS DE 6 A 11 ANS
HORS SYSTEME SELON LE NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE

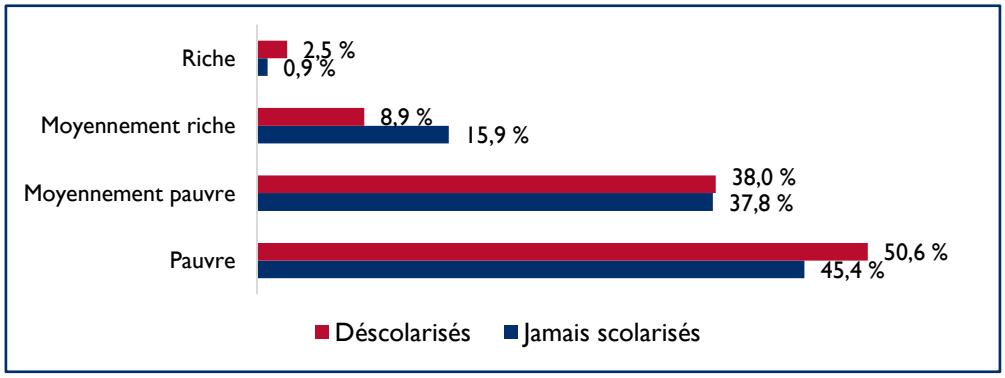

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Ainsi, le milieu économique des enfants hors du système scolaire âgés de 6 à 11 ans apparait très largement caractérisé par la pauvreté et la vulnérabilité socio-économique. Sur l'ensemble de la population de cette catégorie d'enfants exclus du système, seuls 15,9 % des « *jamais scolarisés* » et 8,9 % des « *déscolarisés* » appartiennent à des ménages qui se considèrent comme étant « *moyennement riches* ». Les proportions d'enfants issus de ménages se considérant comme « *riches* » sont encore plus faibles (0,9 % et 2,5 % respectivement).

3.4. Profil des jeunes de 12 à 16 ans hors de l'école (Dimension 3)

3.4.1 Profil des jeunes de 12 à 16 ans hors du système

Sur l'ensemble des jeunes âgés entre 12 et 16 ans qui sont hors du système éducatif, les garçons représentent plus de la moitié (52,7 %) contre seulement 47,3 % de filles. L'analyse de la structure de ce groupe des jeunes de 12-16 ans hors du système selon le profil scolaire révèle que chez les jeunes « *jamais scolarisés* » du même groupe d'âge, la part des garçons est encore plus importante, atteignant 55,1 % de l'ensemble. Cependant, chez les jeunes « *déscolarisés* » de ce groupe d'âge, les filles sont légèrement plus nombreuses (51,6 %) que les garçons (48,4 %).

TABLEAU 11 : REPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS HORS
DU SYSTEME PAR SEXE ET PAR MILIEU

SEXE	RURAL	URBAIN	TOTAL
Garçons	75,8 %	24,2 %	100,0 %
Filles	79,9 %	20,1 %	100,0 %
ENSEMBLE	**77,7 %**	**22,3 %**	**100,0 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

La population d'âge du cycle moyen exclue du système est très inégalement répartie entre le milieu urbain et le milieu rural. Les jeunes de 12 à 16 ans qui sont hors du système éducatif résident en grande majorité en milieu rural (77,7 %), soit plus de trois jeunes sur quatre d'âge du moyen exclus du système. Cette prédominance des jeunes de 12 à 16 ans de milieu rural qui sont hors du système s'observe aussi bien chez les garçons, dont 75,8 % des exclus du système éducatif résident en milieu rural, que chez les filles de 12-16 ans parmi lesquelles la proportion atteint 79,9 %.

Profil scolaire des jeunes de 12 à 16 ans hors du système par région

La répartition par région des jeunes en dehors du système diffère de celle des enfants âgés de 6 à 11 ans. Pour les jeunes de 12 à 16 ans déscolarisés, les régions de Dakar (19,1 %), Thiès (12,6 %) Saint-Louis (8,7 %), Diourbel (7,9 %) et Tambacounda (7,9 %) représentent plus de la moitié (56,2 %) des jeunes âgés de 12 à 16 ans déscolarisés au Sénégal.

Dans la plupart des régions du Sénégal, les proportions de jeunes de 12-16 ans déscolarisés sont plus importantes chez les garçons, à l'exception de Kolda, Matam, Saint-Louis et Tambacounda où les proportions de filles déscolarisées sont légèrement plus importantes. (Cf. tableau 10).

TABLEAU 12 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS HORS DU SYSTEME PAR REGION ET PAR SEXE

REGION	DESCOLARISES			JAMAIS SCOLARISES		
	Garçons	Filles	ENSEMBLE	Garçons	Filles	ENSEMBLE
DAKAR	21,5 %	16,8 %	**19,1 %**	4,0 %	4,8 %	**4,3 %**
DIOURBEL	7,8 %	8,0 %	**7,9 %**	23,5 %	27,3 %	**25,2 %**
FATICK	4,1 %	3,9 %	**4,0 %**	4,0 %	3,9 %	**3,9 %**
KAFFRINE	3,5 %	3,7 %	**3,6 %**	8,4 %	7,6 %	**8,0 %**
KAOLACK	6,5 %	6,8 %	**6,6 %**	7,8 %	9,2 %	**8,5 %**
KEDOUGOU	2,0 %	2,1 %	**2,1 %**	0,3 %	0,3 %	**0,3 %**
KOLDA	6,9 %	8,9 %	**7,9 %**	3,5 %	3,7 %	**3,6 %**
LOUGA	6,0 %	6,4 %	**6,2 %**	9,8 %	9,4 %	**9,7 %**
MATAM	6,5 %	7,9 %	**7,2 %**	8,8 %	6,8 %	**7,9 %**
SAINT-LOUIS	7,0 %	10,2 %	**8,7 %**	6,9 %	3,3 %	**5,3 %**
SEDHIOU	3,2 %	3,1 %	**3,1 %**	2,1 %	3,4 %	**2,7 %**
TAMBACOUNDA	7,1 %	8,6 %	**7,9 %**	11,1 %	10,7 %	**10,9 %**
THIES	14,7 %	10,7 %	**12,6 %**	9,7 %	9,5 %	**9,6 %**
ZIGUINCHOR	3,2 %	2,9 %	**3,0 %**	0,1 %	0,2 %	**0,1 %**
TOTAL	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Le schéma de répartition importante des jeunes de 12 à 16 ans jamais scolarisés est identifié dans ces mêmes régions où la question de la scolarisation dans le formel est problématique : Diourbel, Tambacounda, Thiès, Louga, Kaolack, Kaffrine et Matam. Elles représentent à elles seules près de quatre jeunes de 12-16 ans non-scolarisés sur cinq (79,8 %) au Sénégal. Les garçons de 12-16 ans restent encore plus affectés par la non-scolarisation que les filles du même groupe d'âge dans toutes les régions, à l'exception de celles de Diourbel et Kaolack.

Cependant, l'analyse du profil des jeunes de 12 à 16 ans montre que la majorité (75,6 %) des jeunes jamais scolarisés ont fréquenté le *daara* alors que ce pourcentage est de 24,4 % au niveau des jeunes déscolarisés.

Fréquence du redoublement chez les jeunes de 12 à 16 ans déscolarisés

Les résultats de l'enquête auprès des ménages révèlent des niveaux de redoublement sensiblement plus importants chez les jeunes déscolarisés que chez leurs homologues encore à l'école au moment de l'enquête.

Dans l'ensemble, près de la moitié des jeunes de 12 à 16 ans ont redoublé au moins une fois durant leur parcours scolaire. Les classes dans lesquelles les proportions de redoublement les plus importantes sont enregistrées sont le CE1 (10,3 %), le CM2 (10 %) suivies des classes de CP (9 %) et de CE2 (8,4 %). Lorsque l'on considère le milieu de résidence des enfants, les redoublements chez les jeunes de 12 à 16 ans qui sont hors du système scolaire sont plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, seuls 45,1 % des jeunes de 12 à 16 ans de milieu rural ont connu un redoublement durant leur parcours scolaire alors que pour les jeunes résidant en milieu urbain, cette proportion est de 58,2 %.

Les redoublements sont plus fréquents chez les garçons que chez les filles. Ainsi, il apparait que les proportions d'élèves ayant redoublé au moins une fois sont sensiblement plus élevées chez les garçons

(51,6 %) que chez les filles (44,8 %). Nous constatons toutefois que dans le cas d'un seul ou de deux redoublements, les proportions de filles et de garçons sont quasiment les mêmes (figure 9). Par contre, en ce qui concerne les jeunes ayant redoublé trois fois ou plus, la proportion des garçons (8,9 %) dépasse de loin celle des filles (3,3 %).

FIGURE 9 : NOMBRE DE REDOUBLEMENTS DES JEUNES DE 12 A 16 ANS HORS DU SYSTEME SELON LE SEXE

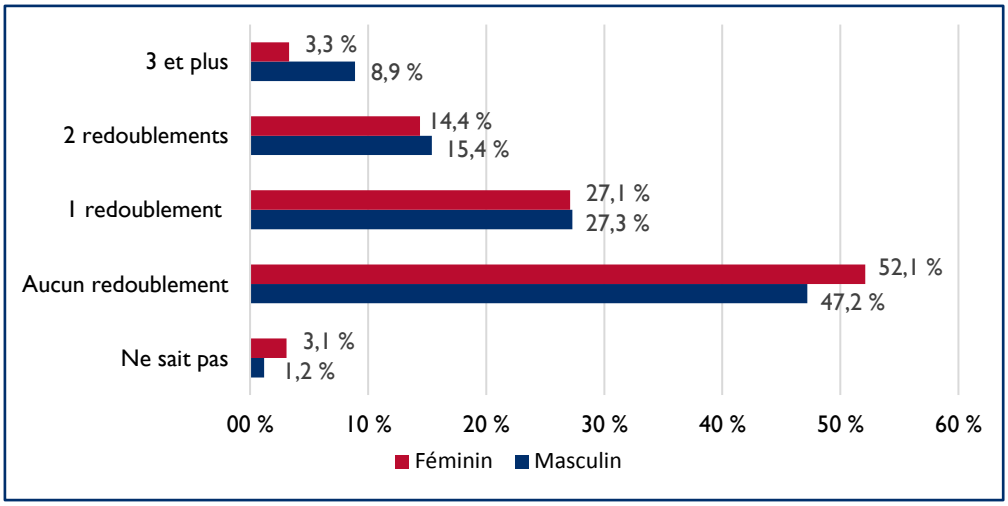

Source : Etude OOSCYS, enquête ménage, Octobre 2016

Classes de décrochage des jeunes de 12 à 16 ans déscolarisés

L'analyse du décrochage scolaire chez les jeunes de 12-16 ans permet de suivre les tendances de la déscolarisation entre l'élémentaire et le collège puisqu'il s'agit d'un groupe d'âge du cycle moyen. Les résultats de l'étude montrent, comme pour les plus jeunes, que le décrochage scolaire se produit à toutes les classes des cycles élémentaire et moyen. Les plus forts taux de décrochage sont enregistrés en classe de CM2 où 20,8 % des jeunes de 12-16 ans déscolarisés décrochent du système éducatif, soit plus d'un décrochage sur cinq se produisant à ce niveau. La classe de CM2 enregistre les taux de décrochage les plus élevés aussi bien chez les garçons (19,0 %) que chez les filles (22,5 %). Mise à part cette classe, les classes précédentes, à savoir le CE1, le CE2 et le CM1, enregistrent des taux de décrochage élevés qui passent respectivement de 12,7 % au CE1 à 13,3 % au CE2 puis à 13,9 % en classe de CM1. Il apparait ainsi une augmentation progressive des taux de décrochage à partir de la deuxième étape de l'élémentaire jusqu'en CM2. La même tendance s'observe chez les garçons et chez les filles avec des taux de décrochage légèrement plus prononcés chez les filles que les garçons dans le rythme de décrochage des jeunes de 12-16 ans avant le cycle moyen (cf. tableau 11 ci-dessous).

TABLEAU 13 : CLASSES DE DECROCHAGE DES JEUNES DE 12 A 16 ANS DESCOLARISES PAR SEXE

CLASSE	Garçons	Filles	ENSEMBLE	% Cumulés Garçons	% Cumulés Filles	% Cumulés ENSEMBLE
NSP	1,1 %	3,0 %	**2,1 %**	1,1 %	3,0 %	2,1 %
Aucun	0,5 %	0,4 %	**0,5 %**	1,6 %	3,4 %	2,5 %
CI	3,7 %	5,0 %	**4,3 %**	5,2 %	8,4 %	6,9 %
CP	8,6 %	9,9 %	**9,3 %**	13,8 %	18,3 %	16,1 %
CE1	14,6 %	10,9 %	**12,7 %**	28,4 %	29,2 %	28,8 %
CE2	15,3 %	11,4 %	**13,3 %**	43,7 %	40,6 %	42,1 %
CM1	13,7 %	14,0 %	**13,9 %**	**57,4 %**	**54,6 %**	**55,9 %**
CM2	19,0 %	22,5 %	**20,8 %**	**76,4 %**	**77,0 %**	**76,7 %**

CLASSE	Garçons	Filles	ENSEMBLE	% Cumulés Garçons	% Cumulés Filles	% Cumulés ENSEMBLE
6ème	9,3 %	11,7 %	**10,5 %**	**85,7 %**	**88,7 %**	**87,2 %**
5ème	7,2 %	4,2 %	**5,7 %**	92,9 %	92,9 %	**92,9 %**
4ème	4,4 %	3,5 %	**4,0 %**	97,3 %	96,5 %	96,9 %
3ème	2,2 %	3,1 %	**2,7 %**	99,4 %	99,6 %	99,5 %
2nde	0,4 %	0,0 %	**0,2 %**	99,9 %	99,6 %	99,7 %
1ère	0,1 %	0,0 %	**0,0 %**	99,9 %	99,6 %	99,8 %
Terminale	0,1 %	0,4 %	**0,2 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**
TOTAL	**100.00 %**	**100.00 %**	**100.00 %**			

Source : Etude OOSCYS, enquête ménage, Octobre 2016

Les résultats de l'étude montrent que la majorité des jeunes de 12 à 16 ans déscolarisés décrochent du système scolaire avant même d'avoir achevé le cycle élémentaire. Parmi les jeunes de 12-16 ans déscolarisés, plus de la moitié (55,9 %) ont décroché avant d'atteindre la classe de CM2 et plus des trois quarts d'entre eux (76,7 %) n'ont pas dépassé la classe de CM2. Il apparait donc ainsi que l'essentiel du décrochage scolaire se produit à l'élémentaire. Ainsi, parmi les enfants et jeunes déscolarisés de ce groupe d'âge seuls 23,7 % ont atteint le cycle moyen, soit moins d'un enfant sur quatre d'entre eux. Ces résultats traduisent une faible capacité de rétention du système, avec des niveaux de transition élémentaire/collège limités pour les deux sexes, mais plus préoccupants pour les filles dont les taux de décrochage atteignent 11,7 % à la première classe du collège (6e). La comparaison de la situation entre les sexes laisse apparaitre les mêmes tendances de prédominance du décrochage à l'élémentaire avec un plus fort taux de décrochage des filles en classe de CM2.

FIGURE 10 : CLASSES DE DECROCHAGE DES JEUNES DE 12 A 16 ANS DESCOLARISES SELON LE SEXE

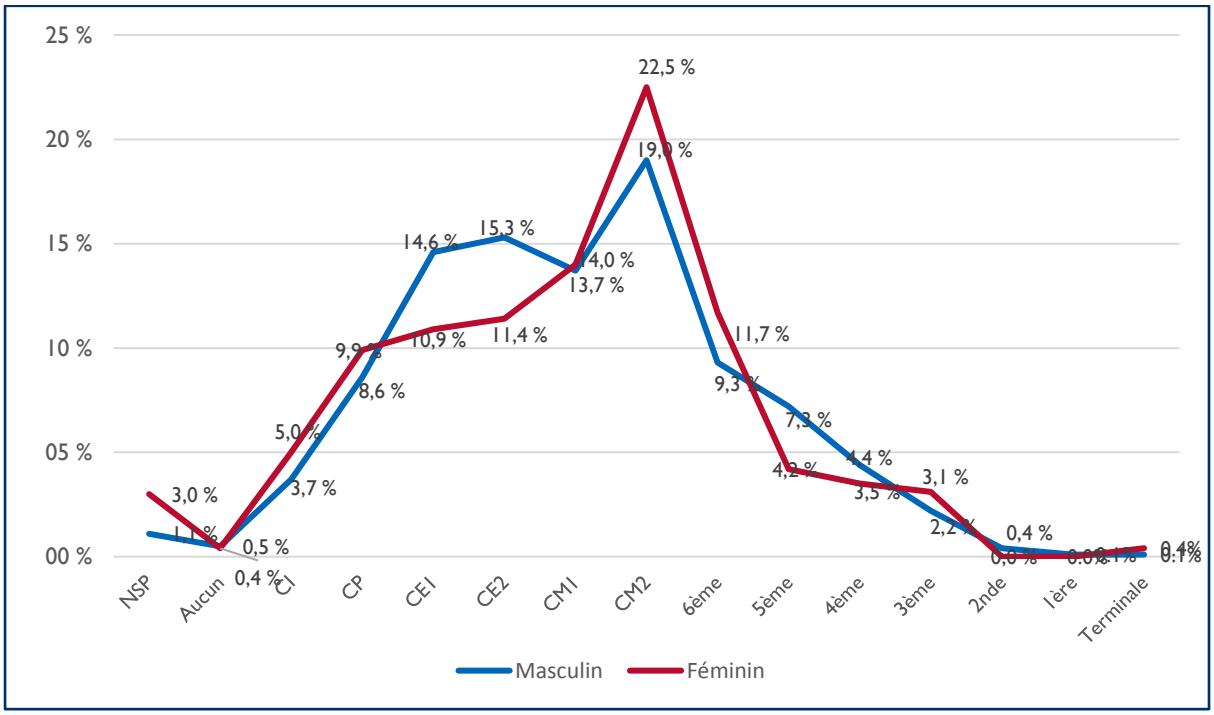

Source : Etude OOSCYS, enquête ménage, Octobre 2016

La Figure 10 indique l'évolution des taux de décrochage pour les garçons et les filles au niveau des différentes classes. Elle indique des courbes d'évolutions des taux de décrochage à l'allure semblable chez les filles et les garçons, mettant en relief trois informations capitales : la réalité du décrochage à

toutes les classes, son évolution progressive et l'existence de pics de décrochage élevés pour les deux sexes à certaines classes, notamment dans les deux dernières étapes de l'élémentaire.

3.4.2 Profil des ménages des jeunes de 12 à 16 ans hors du système

Près de 90 % des jeunes de 12 à 16 ans jamais scolarisés appartiennent à un ménage dont le chef n'a pas fait d'études formelles ou n'a fait que l'école coranique ; ce pourcentage est de 71 % chez les jeunes du même groupe d'âge déscolarisés.

A l'inverse, les ménages dont les chefs ont des niveaux d'études plus élevés (secondaire, universitaire) enregistrent des proportions très faibles (3 %) de jeunes de 12 à 16 ans non-scolarisés ou déscolarisés.

FIGURE 11 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS
HORS DU SYSTEME SUIVANT LE NIVEAU D'ETUDES DU CDM

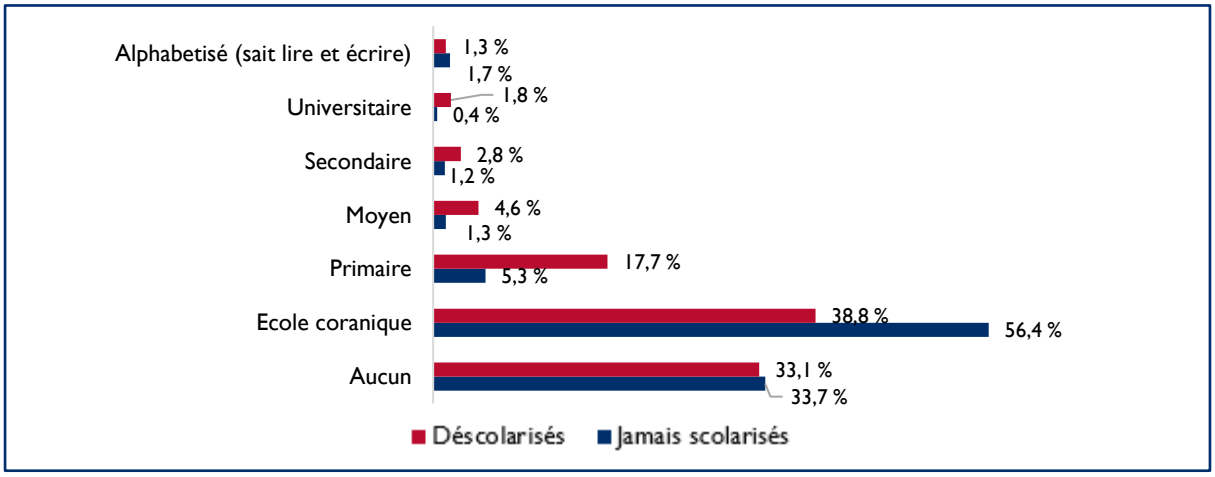

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les jeunes exclus du système, qu'ils soient déscolarisés ou qu'ils n'aient jamais été scolarisés, présentent des profils socio-économiques similaires : plus de 70 % des jeunes de 12 à 16 ans « *jamais scolarisés* » et plus de 60 % des « *déscolarisés* » du même groupe d'âge appartiennent à des ménages dont le chef exerce dans le secteur informel alors que 22 % des « *jamais scolarisés* » et 24,7 % des « *déscolarisés* » font partie de ménages dont le chef est sans emploi. Une proportion très faible des jeunes exclus du système, que ce soit des déscolarisés ou jamais scolarisés, sont issus de ménages dont le chef travaille dans le secteur formel (public ou privé).

FIGURE 12 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE

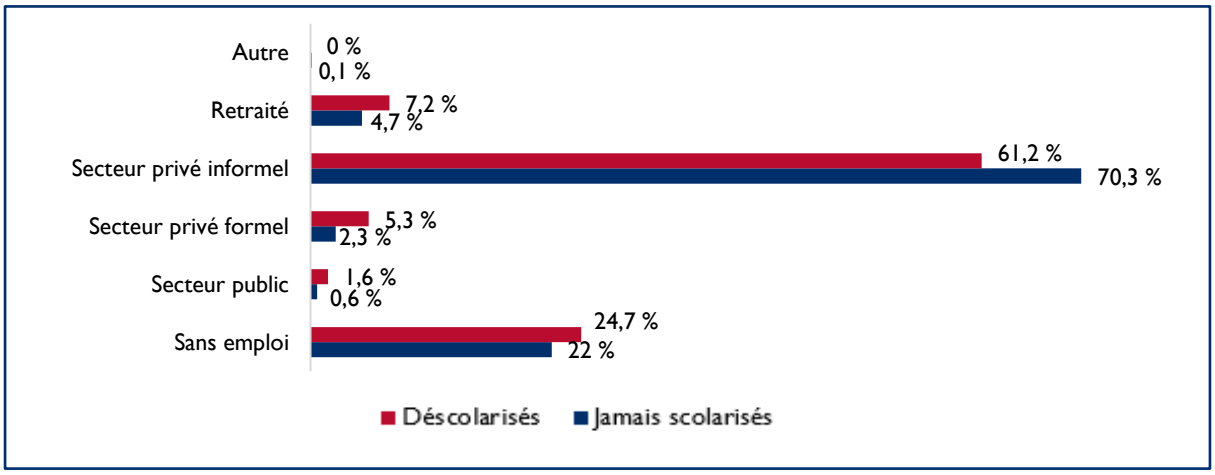

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les résultats tenant compte du niveau de pauvreté déclaré par les chefs de ménage (*très pauvre, pauvre, moyennement pauvre, moyennement riche, riche et très riche*) démontrent que la plus grande partie des jeunes de 12 à 16 ans hors du système scolaire sont issus de familles pauvres ; ce qui traduit une précarité du ménage susceptible d'influencer leur accès et leur maintien à l'école. Ainsi, plus de 83 % des jeunes de 12 à 16 ans jamais scolarisés appartiennent à des ménages dont le chef se considère comme « *pauvre* » ou « *moyennement pauvre* » alors que 83,8 % des jeunes déscolarisés du même groupe d'âge font partie de ménages « *pauvres* » ou « *moyennement pauvres* ».

FIGURE 13 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS
HORS DU SYSTEME SELON LE NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE

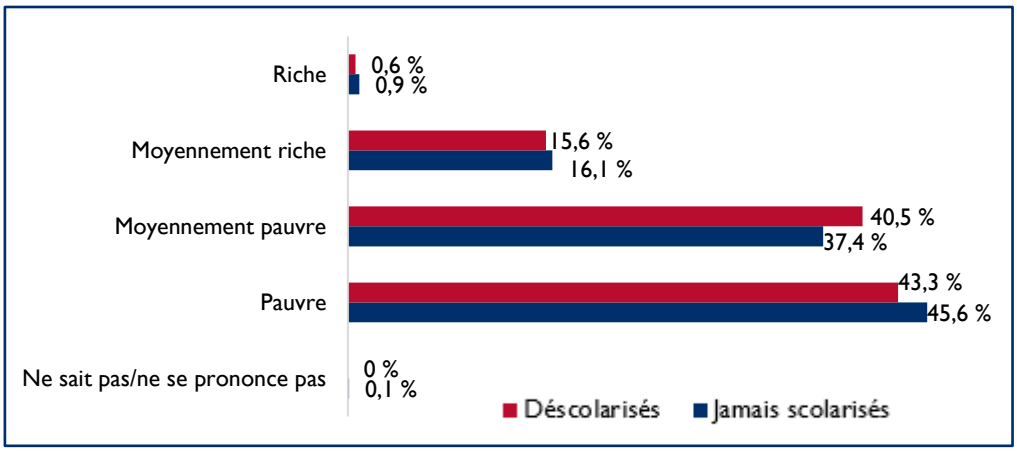

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

La pauvreté est la caractéristique commune la plus fréquente des ménages d'appartenance des jeunes de 12 à 16 ans exclus du système éducatif au Sénégal.

3.5 Profils des enfants dans la rue

Cette section présente une analyse des données issues des entretiens réalisés auprès des enfants dans la rue qui sont également hors du système scolaire. Les entretiens ont été organisés sur la base d'une méthode « boule de neige » (snowball).

Le nombre d'enfants dans la rue au Sénégal, aussi bien dans la capitale (Dakar) que dans certaines des régions intérieures, a atteint un niveau préoccupant ces dernières années. Elle fait l'objet d'une attention croissante de la part du Gouvernement du Sénégal qui a récemment mis en œuvre un arrêté présidentiel visant la prise en charge et le retrait des enfants de la rue. Les enfants dans la rue regroupent une diversité de catégories dont les trois plus importantes sont les enfants mendiants, qui incluent sans s'y limiter : les *talibés*, les enfants vivant dans la rue qui sont en rupture avec leur famille et les enfants exerçant dans la rue. On retrouve ces enfants aux carrefours, aux feux rouges et dans les espaces publics des centres urbains (marchés, mosquées, gares routières, etc.). Tous ces enfants consacrent une partie importante de leur temps dans la rue, en pratiquant la mendicité ou en exerçant des activités économiques de survie.

Ces trois catégories d'enfants dans la rue ont été interrogées dans des régions différentes avec au total 400 *talibés*, 67 enfants vivant dans la rue et 165 enfants exerçant un petit travail dans la rue.

3.5.1. Profils des enfants mendiants dans les rues (*talibés*)

Au Sénégal, l'éducation religieuse constitue une dimension fondamentale de l'éducation des enfants pour leurs parents, d'autant qu'elle demeure un devoir important assigné aux parents par la religion musulmane. Une pratique traditionnelle courante est l'envoi des enfants à un maître coranique chargé d'assurer l'éducation religieuse de ces enfants. En envoyant leur enfant au *daara*, les parents espèrent le voir acquérir une connaissance de la religion, mais également des valeurs morales et culturelles attachées à cette dernière.

Toutefois, le fonctionnement des *daara* est centré sur une délégation de responsabilité au maître coranique par le biais du confiage. Diverses études (Pilon, 2003 ; Vignikin et Vimard, 2003) ont montré que le confiage obéissait traditionnellement à une logique de socialisation et d'éducation des enfants ; il procédait d'une démarche de solidarité sociale et familiale, destinée au renforcement des liens (familiaux, d'alliance ou de parenté). Il constitue un mécanisme social de transfert des responsabilités de prise en charge, déléguant ainsi au tuteur la responsabilité de la prise en charge de l'enfant confié dont les parents sont absents, malades, divorcés ou dépourvus de moyens. Avec l'urbanisation rapide et la paupérisation croissante, la pratique du confiage semble avoir évolué présentant des formes qui s'apparentent davantage aux stratégies familiales de survie et d'allégement des charges économiques qu'à la socialisation[50]. L'envoi des enfants dans les *daara* passe par ce mécanisme social de transfert même s'il ne s'applique pas à tous les types de *daara*. En effet, deux catégories de *daara* existent au Sénégal :

1. Les *daara* externats qui reçoivent les enfants pour une durée limitée aux horaires d'apprentissage du Coran et/ou de la religion ; ce type de *daara* fonctionne de manière intermittente et ne prend en charge l'enfant que pour l'instruction religieuse, l'enfant résidant à son domicile familial. Les *talibés* de ce type de *daara* ne mendient pas.
2. Les *daara* internats qui reçoivent les enfants en leur sein et leur assurent une prise en charge complète. Dans ce type de *daara*, les enfants logent avec leur maître coranique qui oblige généralement les *talibés* à mendier.

Dans les représentations traditionnelles associées à la vie dans les *daara*, faire mendier les enfants contribue à leur enseigner l'ascétisme et l'humilité. Cependant, telle qu'observée actuellement au Sénégal, en particulier dans les grandes villes, la mendicité est devenue un moyen d'exploitation économique des enfants, dont la plupart exercent la mendicité comme activité principale au détriment de l'apprentissage du Coran et de la religion.

Cependant, tous les enfants mendiants dans la rue ne sont pas issus de *daara*. La composition de ce groupe des « *enfants mendiants* » est très complexe et la distinction entre les différents sous-groupes qui le composent est parfois difficile, du fait qu'au-delà des *talibés*, bien d'autres enfants s'engagent dans la mendicité sans lien avec un *daara.* Dans certains cas, des enfants sont mis en mendicité par leurs propres parents ou de leur propre initiative. Ainsi, la typologie des enfants mendiants est établie à partir de deux grands critères : le lieu de logement (dans la rue, dans sa famille, dans un *daara*/chez un maître coranique) d'une part et, d'autre part, la raison de mendier (pour soi-même, pour la famille ou pour le *daara* ou le maître coranique). La description du profil des *talibés* ci-après tient compte de ces éléments distinctifs.

Parmi les enfants mendiants dans la rue, les *talibés* constituent la grande majorité. Dans l'ensemble, les *talibés* sont très jeunes, avec une moyenne d'âge de 12 ans. Ils sont presque tous des garçons. La majorité de ces enfants ne vivent pas avec leurs familles biologiques et ont été confiés par leurs parents à un maître coranique pour apprendre le Coran. L'inscription au *daara* est une décision des parents ; certains des *talibés* ont été confiés contre leur gré au maître coranique. Les *talibés* ont des montants journaliers à verser à leur maître coranique. Pour assurer le versement quotidien, certains des *talibés* font un petit travail (porteur de bagage, cultivateur, boucher) en plus de l'apprentissage du Coran. La plupart des *talibés* de moins de 12 ans interviewés grandissent avec l'idée que l'école française est inutile et considèrent normales les violences subies dans le *daara*. Cependant, à mesure qu'ils grandissent (à partir de 12 ans), ils prennent conscience de leur situation et n'acceptent plus leurs conditions de vie, surtout la mendicité. Un grand nombre des plus jeunes *talibés* (6-12 ans) manque d'affection, notamment du fait de la séparation précoce de leurs parents biologiques à un jeune âge. Une partie des *talibés* sont des enfants déscolarisés qui ont été à l'école formelle et dont le décrochage a conduit le parent à l'inscrire au *daara*. Toutefois, parmi les *talibés* qui n'ont jamais été scolarisés, une partie aurait aimé aller à l'école et apprendre à lire et à écrire le français. Plus de la moitié des *talibés* mendiants viennent des régions intérieures du Sénégal (Diourbel, Kolda, Sédhiou, Saint-Louis, Kaolack, etc.) et des pays limitrophes (Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Mali, Gambie).

[50] Idem

3.5.2. Profils des enfants en rupture familiale (*enfants de la rue*)

L'exploitation des données montre que ce phénomène concerne principalement les garçons ; parmi les enfants de la rue interviewés, il n'y avait aucune fille. On y retrouve différents groupes d'âge avec une faible proportion d'enfants d'âge du primaire (6 à 11 ans). Les jeunes de 12 à 16 ans sont plus nombreux. Pour la plupart, ils n'ont jamais été scolarisés à l'école formelle et sont plus souvent issus des *daara*. Ils sont généralement issus de familles déstructurées (parents divorcés ou décédés) ou étaient confiés à leurs grands-parents :

> *« J'ai 15 ans. Mes parents ne sont pas ensemble : ma mère est à Fass Mbao (banlieue de Dakar) et mon père est à Diourbel. Je ne suis pas en contact avec eux, mais avec ma grand-mère puisque c'est elle qui m'a élevé. Je me sens libre, à l'aise et en sécurité dans ce milieu, car il y a des frères (autres enfants de la rue) qui veillent sur moi et me donnent tout. Je n'ai jamais été à l'école ni au daara, car mes parents ont divorcé très tôt et je n'avais personne pour m'inscrire à l'école ou au daara, car ma grand-mère est démunie. Parfois je mendie pour manger et je vole pour pouvoir acheter des cigarettes, de l'alcool et de la nourriture. Je veux sortir de cette vie et réussir dans la vie, construire une maison pour ma maman et l'amener à la Mecque ». Enfant de rue, Dakar*

Tous les enfants de la rue ont quitté leur domicile familial ou le *daara* à la suite d'une maltraitance vécue soit au sein de leur famille (corvées domestiques, maltraitances physiques, brûlures corporelles, travaux champêtres difficiles, etc.) ou dans un *daara.* Issus pour la plupart de familles démunies et envoyés au *daara* par leurs parents pour alléger les charges familiales, une bonne partie de ces enfants ont fugué des *daara* et ils ne souhaitent pas y retourner. Même si la plupart de ces enfants expriment le désir de vivre dans leur famille, le retour en famille n'est pas toujours une option envisagée par ces enfants de crainte de se voir reconduire dans le *daara* par leurs parents. Ces enfants se considèrent comme victimes des décisions de leurs parents et voient la fuite comme la seule alternative à leur situation.

> *« Je suis né à Passy (Fatick). Mon père m'avait inscrit au daara sans mon consentement. Ayant vécu quelques semaines dans une atmosphère infernale – on me battait de gauche à droite – j'ai attendu le moment opportun, le Gamou de « Médina Baye » pour fuguer. Je préfère l'école au daara. Je travaille comme porteur de bagages dans les garages bus vers le Mali, Kédougou et Tambacounda chaque matin et le soir. Je veux être inscrit à l'école française et je suis prêt à commencer depuis le CI, mais mon père ne veut pas entendre cela ». Enfant de la rue de 9 ans, Kaolack*

Les enfants de la rue sont des enfants livrés à eux-mêmes et vivent en bandes, le plus souvent à la merci des plus âgés censés les protéger. Ils sont pour l'essentiel en totale rupture avec leur famille, même si quelques-uns d'entre eux réussissent à maintenir le contact avec certains membres de leur famille (frère, sœur). Pour leur survie quotidienne, ils exercent soit des activités informelles dans les rues (porteur de bagages, coursier au marché ou chez des restauratrices), soit la mendicité ou parfois le vol à la sauvette. Pratiquant occasionnellement la mendicité dans la rue sans avoir d'attache quelconque avec un *daara* ou un maître coranique, certains de ces enfants de la rue se font passer pour des *talibés* pour bénéficier de la bienveillance publique et recevoir une pitance pour leur survie.

3.5.3. Profils des enfants exerçant dans la rue

Les enfants et les jeunes de cette catégorie exercent des petites activités économiques dans les rues, principalement dans les grands centres urbains (Dakar, Kaolack, Saint-Louis, Ziguinchor). Ces activités vont du petit commerce aux services aux personnes (cireurs, porteurs de bagages, lavage de voiture). Le petit commerce est la catégorie qui enregistre la majorité des jeunes filles déscolarisées ou jamais scolarisées.

Pour l'ensemble de ces enfants et jeunes exerçant dans la rue, le souci de soutenir leur famille est la raison principale de leur activité, justifiant le plus souvent leur décrochage scolaire. Ces jeunes sont le plus souvent des aînés de la famille, jamais scolarisés ou déscolarisés. Cette responsabilisation précoce des enfants et des jeunes est due au manque de moyens parfois engendré par la maladie ou le décès

d'un des parents ou encore le divorce des parents. Le profil scolaire des enfants exerçant dans la rue est très varié ; même s'ils comprennent à la fois des enfants et jeunes jamais scolarisés et des déscolarisés, ceux qui exercent dans la rue ont souvent décroché de l'école française et peu d'entre eux ont fait le *daara.*

> *« J'ai 16 ans et je suis originaire du village de Madina Findifi (Sédhiou). J'ai fréquenté l'école française jusqu'en classe de 6e et puis j'ai arrêté, car je n'avais pas les moyens. Mes parents ne pouvaient pas payer les inscriptions et les fournitures. J'ai été un élève brillant en classe et aimé l'école. J'ai commencé à apprendre le métier de tailleur, dans l'atelier de mon oncle. Je suis apprenti-tailleur depuis 2 ans. J'ai choisi ce métier. Je travaille tous les jours, sauf les dimanches, de 8h à 13h et de 15h à 19h voir 20h. Mon rêve est de devenir propriétaire de mon propre atelier et devenir un grand couturier très reconnu dans ce domaine ». Apprenti-tailleur de 16 ans, Sédhiou.*

Une partie importante de ces enfants exerçant dans la rue sont des filles âgées de 12 à 16 ans. Elles ont été obligées d'arrêter leurs études pour plusieurs raisons : maladie ou grossesse précoce, échec à l'examen d'entrée en 6e ou mauvaises notes à cause du temps qu'elles passent aux corvées familiales les empêchant de bien apprendre leurs leçons.

> *« Je suis née à Dakar. Mon papa est décédé depuis que j'étais toute petite. C'est par la suite que ma maman a regagné Kanel (Matam) faute de moyens, en compagnie de ses enfants dont la plupart sont des filles. Notre situation familiale n'est pas assez stable, c'est l'une de mes sœurs résidente aux États-Unis qui se charge de la dépense familiale. Une autre de mes sœurs et moi vendons respectivement du pain à la sauce la nuit et de la crème glacée pour enfants. J'ai fait tout mon cursus scolaire à Kanel, de l'école primaire au collège. J'aimais bien l'école, mais je n'ai pas pu continuer par manque de moyens financiers. Mon inscription était assurée par une de mes professeurs. J'ai finalement décroché de l'école après avoir échoué une seule fois au BFEM. J'ai également fréquenté le daara pendant l'enfance, mais pour une courte durée ». Vendeuse Ambulante de 19 ans, Matam*

Les enfants exerçant dans la rue qui ont été obligés de décrocher de l'école pour des raisons autres que financières (maladie, échec à un examen, etc.) regrettent généralement d'avoir abandonné l'école.

3.5.4. Trajectoires éducatives des enfants mendiants (*talibés*)

L'analyse des trajectoires éducatives des *talibés* laisse apparaitre deux profils d'enfants : des *talibés* qui avaient été inscrits à l'école formelle et qui en sont sortis, et des *talibés* qui n'ont jamais été scolarisés. Les « *jamais scolarisés* » sont de loin plus nombreux (81 %).

Pour les *talibés* qui n'ont jamais été scolarisés, dont une partie nourrissent une désaffection à l'égard de l'école, le manque de moyens des parents pour la prise en charge des dépenses scolaires explique la non-scolarisation d'une bonne partie d'entre eux. Les raisons religieuses et/ou culturelles dans certaines zones (Diourbel, Louga, Kaffrine, Fouta, Saloum et les pays frontaliers) sont également apparues comme justifiant la non-scolarisation de certains d'entre eux originaires des régions à forte tradition religieuse citées plus haut. La plupart de ces *talibés* sont confiés à des maîtres coraniques souvent apparentés ou liés à la famille et aux parents de l'enfant.

Toutefois, certains des *talibés* jamais scolarisés souhaiteraient aller à l'école formelle et, chez les plus jeunes, certains projettent de s'inscrire au formel à la sortie du *daara.*

Les *talibés* déscolarisés se répartissent de manière égale dans les tranches d'âge du primaire et du cours moyen. L'ensemble de ces *talibés* déscolarisés ont décroché au primaire, le plus souvent avant le CE2 et dans certains cas dès la première classe de l'élémentaire (CI). Les raisons du décrochage de ces *talibés* sont diverses : désintérêt pour l'école, pauvreté et manque de moyens des parents pour payer les frais scolaires, âge très avancé. Toutefois, certains de ceux qui ont été contraints de quitter l'école souhaiteraient y retourner. En effet, une partie de ces *talibés* déscolarisés déclare avoir été contraint d'arrêter leurs études par leurs parents pour aller au *daara*. Ces enfants ressentent le plus souvent une frustration et regrettent l'arrêt involontaire de leurs études à l'école formelle. Les dures

conditions de vie dans les *daara* sont également déplorées par la plupart de ces enfants. Les plus jeunes d'entre eux expriment leur désir d'apprendre le français :

> *« Je viens de Louga. Mon père est décédé avant ma naissance. C'est ma mère qui m'a emmené au daara qui se trouve à Ngabou (Diourbel). J'y ai déjà passé 7 ans. Je n'ai pas de frère au daara. Avant de venir à Ngabou, j'étais dans un daara internat à Louga. Les jeudis et vendredis (jours de weekend), nous mendions, nous nous rendons à Mbacké [environ 10 km] par voiture pour mendier et revenir. Nous préparons le petit déjeuner, le déjeuner et le diner dans le daara. J'ai des amis qui sont à l'école et qui me disent souvent que le daara n'est pas bon et que l'école est meilleure. Je pense que l'école est une bonne chose, mais je ne veux pas y aller, car je suis actuellement en âge de travailler ». Talibé de 15 ans, Diourbel*

> *« Je veux aller à l'école pour apprendre le français et porter de beaux habits comme le font les enfants de mon âge ». Talibé de 10 ans, Sédhiou*

La figure ci-dessous présente la trajectoire d'un jeune *talibé* de 15 ans déscolarisé, et les possibilités qu'il a ratées.

FIGURE 14 : TRAJECTOIRE D'UN *TALIBE* DESCOLARISE

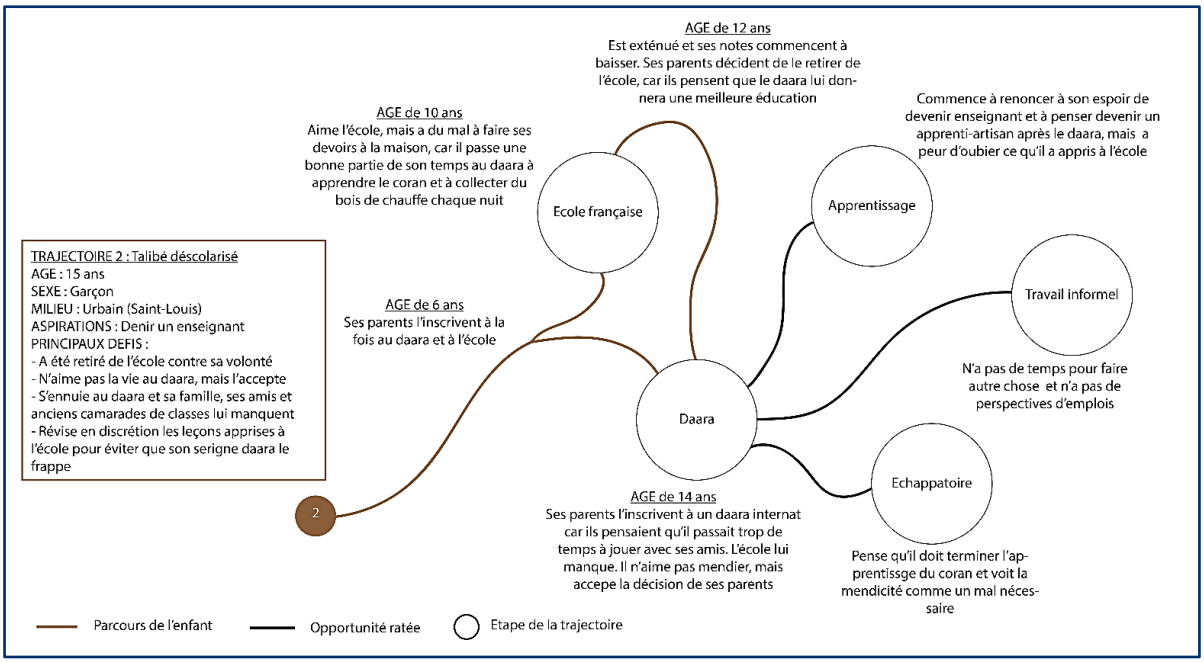

Source : Etude OOSCYS, Enquête « boule de neige » auprès des enfants dans la rue, Octobre 2016

Trajectoire résidentielle / migratoire

Il ressort de l'analyse des entretiens avec les *talibés* dans les régions qu'ils sont presque toujours originaires d'une autre région que celle où ils mendient, soit d'une autre région du Sénégal (Fouta, Touba, Kolda et Kaolack) ou de pays limitrophes (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau). Ils migrent avec leurs maîtres coraniques dans la plupart des cas ; pour certains d'entre eux, ce sont leurs parents qui les envoient rejoindre le maître coranique déjà installé à Dakar ou dans une autre région.

3.5.5 Trajectoires éducatives des enfants en rupture familiale (enfants de la rue)

L'analyse des entretiens avec des enfants en rupture familiale indique que la trajectoire éducative de cette catégorie d'enfants est caractérisée par sa monotonie : ils n'ont généralement jamais été scolarisés et très peu d'entre eux ont été scolarisés. La plus grande partie fréquente le *daara*. Leur trajectoire éducative se caractérise par de multiples fugues qui finissent en leur rupture totale avec le *daara* et avec leur famille. La figure ci-dessous présente la trajectoire d'un enfant de la rue de 16 ans déscolarisé

FIGURE 15 : TRAJECTOIRE D'UN ENFANT DE LA RUE DESCOLARISE

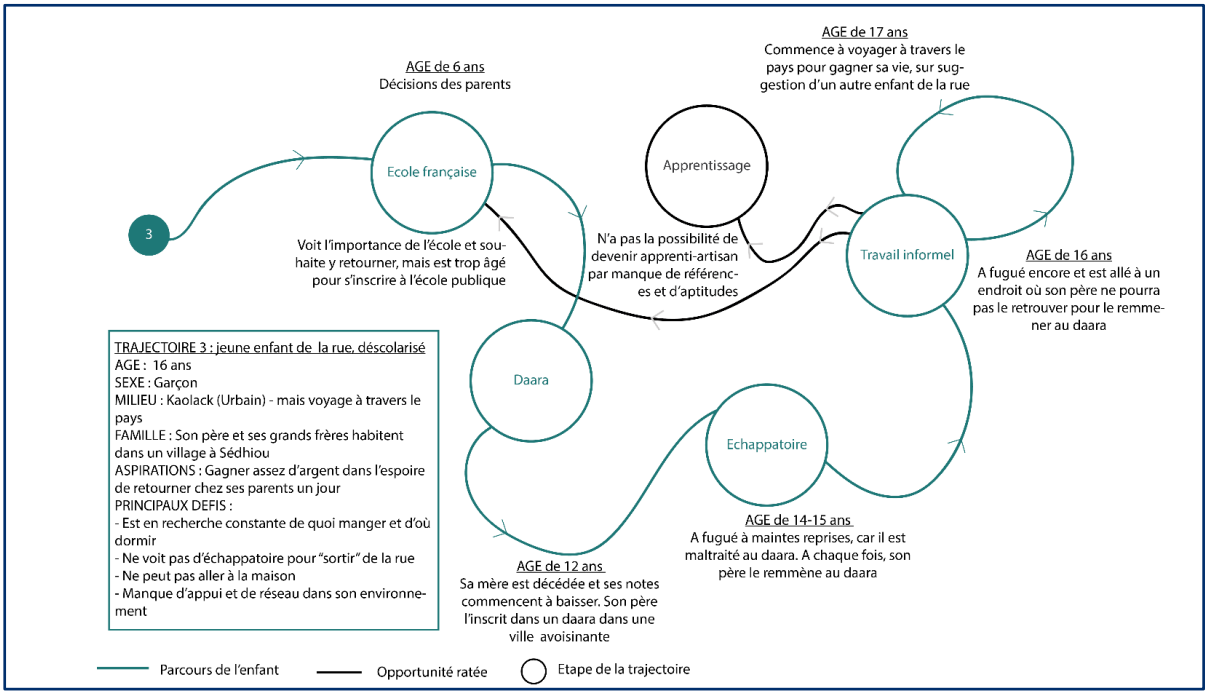

Source : Etude OOSCYS, Enquête « boule de neige » auprès des enfants dans la rue, Octobre 2016

Trajectoire résidentielle / migratoire

Les enfants de la rue ont des trajectoires résidentielles marquées par la migration fréquente dans le but d'éviter d'être retrouvés par les parents et/ou le maître coranique. Les enfants et les jeunes en rupture familiale cherchent à s'éloigner des zones ou localités de résidence de leurs parents et, à cette fin, se déplacent très souvent pour s'installer dans des régions différentes de celles habitées par leurs familles. Ils s'inscrivent dans une trajectoire de mobilité continue, au gré des opportunités de survie et de protection contre le retour familial.

Tout comme pour les *talibés*, ces enfants ont, pour la plupart, quitté leurs localités de résidence pour s'installer dans une autre région où ils peuvent jouir d'une liberté totale de mouvement sans crainte d'être retrouvés ou rattrapés par leurs familles ou maîtres coraniques quand ils sont issus d'un daara. Dans quelques rares cas ces enfants sont originaires de pays limitrophes comme la Gambie, La Guinée-Bissau et le Mali.

3.5.6 Trajectoires éducatives des enfants exerçant dans la rue

Les trajectoires éducatives des garçons exerçant dans la rue sont très diverses. Une partie importante d'entre eux sont déscolarisés. Les raisons de leur décrochage scolaire sont le plus souvent liées à la faiblesse de leurs performances scolaires, aux châtiments corporels, au redoublement ou encore au manque d'actes d'état-civil. La plupart des garçons ont abandonné leurs études au cycle moyen. Chez les jeunes exerçant dans la rue non, scolarisés, la plupart ont été dans un *daara*.

Chez ces enfants et jeunes exerçant dans la rue, la plupart expriment des regrets d'avoir abandonné leurs études parmi les déscolarisés et ceux n'ayant jamais été scolarisés d'entre eux nourrissent une déception et une frustration élevées liées à leur non-scolarisation. L'école est perçue pour une bonne partie de ces enfants et de ces jeunes, une opportunité ratée dont ils auraient bien préféré bénéficier. La figure ci-dessous présente une étude de cas de la trajectoire d'une fille de 16 ans déscolarisée, exerçant dans la rue.

FIGURE 16 : TRAJECTOIRE D'UNE FILLE EXERÇANT DANS LA RUE DESCOLARISEE

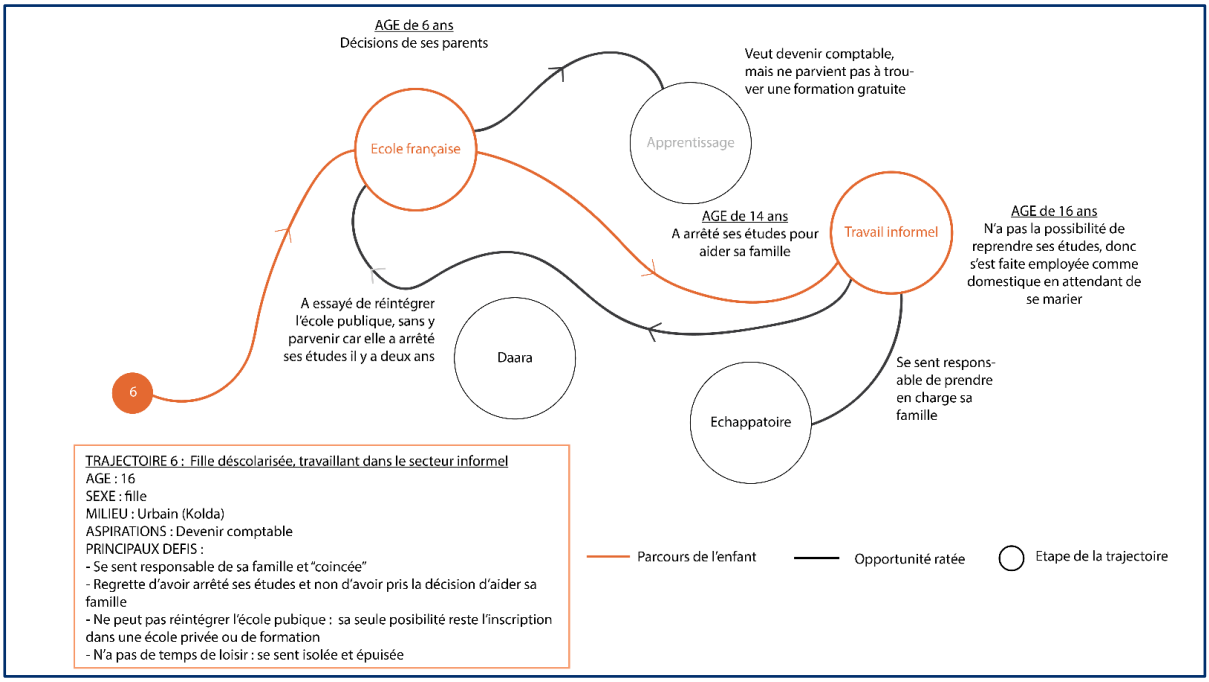

Source : Etude OOSCYS, Enquête « boule de neige » auprès des enfants dans la rue, Octobre 2016

La plupart des jeunes filles exerçant dans la rue sont déscolarisées. Elles ont abandonné l'école pour de multiples raisons liés aux conditions socio-économiques de leurs familles ou aux difficultés scolaires. La plupart des filles exerçant dans les rues déscolarisées ont décroché à l'élémentaire. Confrontées à la pauvreté de leurs familles, les filles performantes à l'école ne sont pas à l'abri du décrochage scolaire. Certaines des filles rencontrées exerçant dans la rue, ont dû abandonner leurs études malgré qu'elles aient réussi à leur examen, comme l'exemple d'une fille orpheline de père vivant avec sa mère qui a été obligée d'abandonner ses études malgré qu'elle ait réussi au BFEM, pour travailler et soutenir sa mère démunie. Cet exemple illustre le poids de la pauvreté sur le parcours scolaire des enfants, en particulier des filles. La fréquentation du *daara* est bien souvent l'alternative à l'échec scolaire pour certains des enfants exerçant dans la rue. En effet, une partie des filles déscolarisées exerçant dans la rue ont été inscrites dans un *daara* à la suite de leur décrochage scolaire. Toutes les filles déscolarisées exerçant dans la rue auraient souhaité continuer leurs études qu'elles préfèrent à l'exercice de cette activité.

Trajectoire résidentielle / migratoire

Les trajectoires des enfants exerçant dans la rue sont moins complexes que celles des deux autres catégories d'enfants car concernant des enfants qui, pour la plupart, ne sont pas séparés de leurs familles contrairement aux talibés et aux enfants vivant dans la rue. Les garçons et les filles exerçant dans la rue opèrent pour la plupart dans les régions de résidence de leurs familles. Ils exercent de petites activités commerciales qui n'exigent pas leur migration vers une autre région différente de la région de résidence de leurs parents, à l'exception de ceux opérant dans la capitale (Dakar) dont la plupart viennent des régions intérieures du pays. Les enfants et les jeunes des autres régions exerçant dans la rue sont le plus souvent originaires de leur région d'exercice.

3.5.7 Rêves et projets des enfants dans la rue

Les rêves et projets de vie des *talibés* sont le plus souvent en lien avec l'activité de la personne qu'ils admirent le plus qui, dans leur cas, reste souvent leur maître coranique. Ainsi, même si certains des *talibés* les plus jeunes expriment le souhait d'aller à l'école formelle, ou à effectuer une formation professionnelle pour certains des talibés les plus âgés, la plupart des *talibés* rêvent principalement de devenir des « *serigne daara* » (maîtres coraniques), mettre sur pied leur propre *daara* et transmettre l'enseignement coranique et la religion.

Chez les enfants en rupture familiale vivant dans la rue, la formation professionnelle (couture, électricité, menuiserie) est le principal projet exprimé par les jeunes pour leur avenir. Le souhait d'effectuer une formation professionnelle qualifiante est également évoqué par les jeunes exerçant dans la rue. La plupart des filles interrogées expriment le souhait de suivre une formation professionnelle en couture, coiffure ou en restauration pour pouvoir trouver un emploi décent ou développer leur propre activité. Les garçons exerçant dans la rue citent les formations dans les domaines de la mécanique, menuiserie, plomberie etc.

Une partie des enfants et des jeunes, aussi bien déscolarisés que jamais scolarisés, ont émis le souhait de pouvoir reprendre leurs études à l'école, étant donné qu'ils ont dû manquer ou quitter l'école contre leur gré.

3.6. Quel est le profil des enfants à risque de décrocher du système éducatif ?

La notion de risque renvoie au fait d'être potentiellement exposé à un phénomène non encore vécu mais qui peut arriver. Appliqué au phénomène de décrochage scolaire, un enfant est considéré à risque de décrochage s'il est susceptible de quitter l'école avant la fin du cycle de base obligatoire défini par les autorités publiques de l'éducation. En effet, au Sénégal, ce cycle obligatoire est défini par la loi sur l'obligation scolaire qui le fixe à 10 années d'éducation de base, pour les enfants âgés de 6 à 16 ans.

Le concept du « *décrochage scolaire* » est devenu, ces dernières années, l'une des principales thématiques d'intérêt des enjeux éducatifs dans les pays en développement. Dans plusieurs pays en développement, la problématique de la performance et de l'efficacité des systèmes éducatifs est devenue centrale depuis le lancement de l'objectif de « l'*Education Pour Tous* » qui a été soutenu à travers l'objectif 2 des OMD. La prévention du décrochage scolaire et la prise en charge des enfants et jeunes déscolarisés sont devenues un enjeu central d'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs. En effet, le décrochage scolaire est un problème qui interpelle aussi bien les parents, les enseignants que les pouvoirs publics. Il demeure un phénomène complexe, aux causes multiples, du fait que les parcours scolaires des enfants, y compris leurs performances scolaires, sont soumis à l'influence de multiples facteurs aussi bien internes qu'externes au système éducatif. La connaissance de ces facteurs aiderait à anticiper et prévenir l'échec scolaire, et permettrait ainsi d'accroitre les chances de réussite scolaire des enfants exposés à la déperdition scolaire.

Dans le cadre de cette étude sur les enfants et les jeunes hors du système éducatif, l'exposition au risque de décrochage a été prise en compte afin d'identifier les profils d'enfants à risque de décrochage, aussi bien au niveau national que dans les quatorze régions du pays. L'analyse de l'ampleur du phénomène, ainsi que des facteurs, des déterminants et des contextes qui le favorisent, permettra d'envisager des stratégies de prévention adaptées et efficaces.

3.6.1 Estimation du risque de décrochage chez les enfants scolarisés selon l'enquête ménage[51]

L'évaluation de l'exposition au risque de décrochage consiste à estimer la proportion d'enfants actuellement dans le système mais qui présentent une probabilité élevée d'en sortir avant la fin du cycle fondamental obligatoire défini plus haut. Cette évaluation du risque de décrochage a été faite sur la base des caractéristiques individuelles, sociales et familiales susceptibles de déclencher ou de produire le décrochage scolaire. Cette étude a utilisé une régression logistique qui modélise le fait d'être exposé au risque de décrochage contre celui d'être maintenu à l'école, utilisant un ensemble de variables.[52] A l'aide de cette méthode, nous avons estimé les cinq catégories de risque *(Très faible,*

[51] Les résultats basés sur les statistiques du MEN se trouvent en Annexe 4.

[52] Les variables prises en compte pour le modèle de régression logistique du risque de décrochage sont relatives aux trois domaines suivants : i) caractéristiques de l'enfant ; ii) caractéristiques du ménage de l'enfant (niveau d'études du CDM, sexe du CDM, secteur d'activité du CDM, niveau de pauvreté du ménage, etc.) et iii) caractéristiques liées à l'environnement scolaire (distance de l'école, relations avec ses camarades de classes) et au milieu de résidence.

Faible, Moyen, Elevé, Très Elevé) qui correspondent au risque de décrochage basé sur les probabilités d'exposition au risque de décrochage. Le premier quintile correspond à une situation de risque très faible alors que le cinquième quintile correspond à une situation de risque très élevée d'exposition au décrochage scolaire. (*Cf. Annexe 4 pour une description détaillée du modèle de risque*). Il est important de préciser que pour cette étude, l'analyse s'est focalisée sur le dernier quintile qui correspond au niveau de risque de décrochage « *Très élevé* ». Cette analyse du risque de décrochage a permis de déterminer les profils des enfants à plus haut risque selon l'âge, le milieu de résidence et la région. D'autres critères comme l'exercice d'une activité génératrice de revenus ou le handicap ont également été pris en compte pour voir s'ils contribuent à l'exposition au risque de décrochage ou à son renforcement chez les enfants scolarisés.

Dans l'ensemble, les résultats de l'étude indiquent qu'au Sénégal, en 2016, 20 % des enfants et jeunes de 6 à 16 ans scolarisés sont à risque de décrochage scolaire, soit un élève sur cinq. L'analyse selon le milieu de résidence révèle que la proportion d'enfants à risque de décrochage est sensiblement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain avec des proportions respectives de 21,25 % contre 17,8 % pour les enfants et jeunes d'âge scolaire âgés de 6 à 16 ans.

La comparaison du risque de décrochage selon le sexe dans les milieux urbain et rural montre que, en milieu rural, les garçons sont plus exposés au risque de décrochage scolaire (21,9 %) que les filles (20,6 %). A l'inverse, en milieu urbain, les filles apparaissent davantage exposées au risque de décrochage scolaire (20,3 %) que les garçons (16,9 %).

TABLEAU 14 : PROPORTION D'ENFANTS A RISQUE DE DECROCHAGE SELON LE MILIEU, L'AGE ET LE SEXE

NIVEAU DE RISQUE	MILIEU DE RESIDENCE				CLASSE D'AGE				ENSEMBLE
	RURAL		URBAIN		6 A 11 ANS		12 A16 ANS		
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
Très faible	15,2 %	16,4 %	24,5 %	24,4 %	19,8 %	20,0 %	19,6 %	20,8 %	20,0 %
Faible	16,9 %	18,1 %	23,5 %	21,8 %	20,3 %	20,6 %	19,9 %	18,7 %	20,0 %
Moyen	22,7 %	23,1 %	18,0 %	16,8 %	21,7 %	21,0 %	18,5 %	18,3 %	20,2 %
Elevé	23,3 %	21,7 %	17,0 %	16,8 %	19,1 %	18,2 %	22,1 %	21,3 %	19,8 %
Très élevé	**21,9 %**	**20,6 %**	**16,9 %**	**20,3 %**	**19,1 %**	**20,3 %**	**20,0 %**	**20,9 %**	**20,0 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

La comparaison du risque de décrochage suivant le groupe d'âge indique une plus forte prévalence du risque de décrochage chez les jeunes de 12 à 16 ans comparativement aux enfants scolarisés âgés de 6 à 11 ans. En effet, la proportion d'enfants scolarisés de 6 à 11 ans à risque de décrochage est de 19,7 % contre 20,5 % chez les jeunes âgés de 12 à 16 ans scolarisés. Ces résultats traduisent une augmentation du risque de décrochage entre l'élémentaire et le collège.

La comparaison du risque de décrochage selon les régions pour les enfants scolarisés âgés de 6 à 11 ans montre des niveaux de prévalence du risque très variables entre les régions du Sénégal. Les régions de Diourbel (28,4 %), Kaolack (27,6 %), Saint-Louis (26,9 %), Kaffrine (23,4 %), Louga (22,4 %) et Kédougou (21,6 %) ont les proportions d'enfants de 6-11 ans à risque de décrochage les plus élevées, toutes supérieures à la moyenne nationale qui s'établit entre 19,7 % et 20 %. Dakar (14,9 %), Fatick (10,2 %), Sédhiou (13,2 %) enregistrent les proportions d'enfants de ce groupe d'âge à risque de décrochage les plus faibles, se situant bien en deçà de la moyenne nationale.

TABLEAU 15 : PROPORTION D'ENFANTS DE 6 A 11 ANS
A RISQUE DE DECROCHAGE SELON LA REGION

REGION	NIVEAU DU RISQUE				
	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé
DAKAR	31,1 %	24,0 %	14,3 %	15,7 %	**14,9 %**
DIOURBEL	7,6 %	19,0 %	25,7 %	19,4 %	**28,4 %**
FATICK	22,1 %	18,8 %	31,7 %	17,1 %	**10,2 %**
KAFFRINE	17,9 %	14,3 %	22,9 %	21,6 %	**23,4 %**
KAOLACK	17,2 %	17,8 %	19,8 %	17,7 %	**27,6 %**
KEDOUGOU	18,6 %	18,3 %	23,7 %	17,9 %	**21,6 %**
KOLDA	15,9 %	12,5 %	19,6 %	32,3 %	**19,7 %**
LOUGA	16,9 %	19,0 %	24,2 %	17,5 %	**22,4 %**
MATAM	17,2 %	18,1 %	28,7 %	17,6 %	**18,4 %**
SAINT-LOUIS	13,9 %	16,7 %	21,5 %	21,0 %	**26,9 %**
SEDHIOU	18,1 %	24,4 %	17,9 %	26,4 %	**13,2 %**
TAMBACOUNDA	17,3 %	21,5 %	25,4 %	16,0 %	**19,8 %**
THIES	21,2 %	24,7 %	21,1 %	13,5 %	**19,6 %**
ZIGUINCHOR	16,7 %	23,9 %	20,7 %	19,1 %	**19,7 %**
ENSEMBLE	**19,9 %**	**20,5 %**	**21,3 %**	**18,6 %**	**19,7 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'exercice d'une AGR est apparu comme un facteur de risque important qui renforce de manière significative le risque de décrochage des enfants de 6-11 ans scolarisés. Les résultats de l'étude indiquent que dans ce groupe d'âge, ceux qui exercent une AGR après l'école présentent un risque de décrochage largement plus important que ceux du même groupe d'âge qui n'exercent pas d'AGR après l'école. En effet, chez les enfants scolarisés âgés de 6 à 11 ans, 91,6 % de ceux qui exercent une AGR sont à risque de décrochage. Ainsi, l'exercice d'une AGR apparait comme un prédicteur crucial du risque de décrochage chez les enfants de 6 à 11ans.

Le niveau d'études du chef de ménage est également apparu comme un facteur important d'exposition au risque de décrochage des enfants de 6 à 11 ans scolarisés. Les résultats des analyses multivariées indiquent une variation de la proportion d'enfants de 6 à 11ans à risque de décrochage en fonction du niveau d'études du chef de ménage. Plus d'un enfant de 6 à 11ans sur cinq appartenant à un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'études est « *très à risque* » de décrocher contre 16,2 % des enfants appartenant aux ménages dont le chef à atteint le niveau supérieur.

L'analyse selon la région révèle que, pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans scolarisés, la configuration du risque de décrochage connait des variations importantes entre les régions. Les régions de Kaolack (29,7 %), Kaffrine (24,8 %), Saint-Louis (24,6 %) et Diourbel (24,1 %) enregistrent les proportions d'élèves âgés de 12 à 16 ans à risque de décrochage les plus élevées alors que celles de Dakar (18,4 %), Ziguinchor (17,9 %), Tambacounda (15,9 %), Sédhiou (12,1 %) et Fatick (11,9 %) affichent les niveaux d'élèves à risque de décrochage les plus faibles, toutes inférieures à la moyenne nationale (19,7 %).

Au total, il faut souligner que dans neuf régions sur les quatorze, la proportion de jeunes âgés de 12 à 16 ans à risque de décrochage est au-dessus de la moyenne nationale enregistrée pour cette classe d'âge (19,7 %).

TABLEAU 16 : PROPORTION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS
A RISQUE DE DECROCHAGE SELON LA REGION

REGION	NIVEAU DU RISQUE				
	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé
DAKAR	28,8 %	20,0 %	13,0 %	19,9 %	**18,4 %**
DIOURBEL	10,8 %	16,9 %	19,0 %	29,2 %	**24,1 %**
FATICK	21,0 %	21,3 %	23,1 %	22,6 %	**11,9 %**
KAFFRINE	18,3 %	16,9 %	20,6 %	19,3 %	**24,8 %**
KAOLACK	13,7 %	18,0 %	18,8 %	19,8 %	**29,7 %**
KEDOUGOU	21,2 %	20,2 %	16,5 %	21,2 %	**21,0 %**
KOLDA	18,4 %	10,3 %	18,1 %	33,1 %	**20,1 %**
LOUGA	18,0 %	15,9 %	24,0 %	20,4 %	**21,7 %**
MATAM	14,1 %	16,7 %	28,1 %	20,3 %	**20,8 %**
SAINT-LOUIS	17,8 %	20,7 %	14,4 %	22,7 %	**24,6 %**
SEDHIOU	21,8 %	23,3 %	19,7 %	23,1 %	**12,1 %**
TAMBACOUNDA	21,6 %	25,5 %	22,1 %	14,9 %	**15,9 %**
THIES	19,2 %	22,4 %	18,7 %	18,7 %	**21,1 %**
ZIGUINCHOR	20,0 %	16,9 %	20,4 %	24,8 %	**17,9 %**
ENSEMBLE	**20,2 %**	**19,3 %**	**18,4 %**	**21,7 %**	**20,4 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Comme pour les plus jeunes, chez les élèves âgés de 12 à 16 ans, l'exercice d'une AGR parallèlement aux études favorise fortement le décrochage scolaire. En effet, chez les jeunes de ce groupe d'âge, 73,6 % de ceux menant une AGR ont un risque très élevé de décrochage.

4. BARRIERES ET DETERMINANTS DE L'EXCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS

Cette section traite des barrières et déterminants de l'exclusion scolaire des enfants du système éducatif, prenant en compte les deux expressions extrêmes de cette exclusion que sont la non-scolarisation et le décrochage scolaire. Elle contient à la fois une analyse statistique et économétrique des données quantitatives de l'enquête ménage, des raisons évoquées par les chefs de ménages expliquant la non-scolarisation ou la déscolarisation des enfants à travers l'enquête ménage et les données qualitatives collectées auprès des communautés et des acteurs de l'éducation. Cette section explore aussi bien les déterminants internes[53] que ceux externes[54] au système éducatif qui favorisent ou produisent l'exclusion scolaire, en prenant en compte les perspectives des différents acteurs : chefs des ménages, enseignants, chefs d'établissement, leaders communautaires et les enfants eux-mêmes, qu'ils soient scolarisés ou déscolarisés.

La littérature et la recherche sur l'éducation identifient plusieurs déterminants, relevant tantôt de l'offre du système éducatif, tantôt de la demande et de son environnement, qui limitent l'accès ou le maintien des enfants à l'école. Dans plusieurs études internationales, un certain nombre de facteurs sont identifiés et reconnus pour le rôle essentiel qu'ils jouent dans l'exclusion scolaire des enfants. Partant des acquis de ces études, un double niveau d'analyse s'offre à l'identification et à la classification de ces barrières et facteurs. Le premier niveau d'analyse établit une dichotomie de ces facteurs et barrières en fonction de leur appartenance ou non à l'offre ou au système éducatif en tant que tel. Les barrières internes sont celles générées par le système éducatif lui-même soit par son organisation ou dans son fonctionnement ; les barrières externes sont constituées de toutes les autres barrières ne tirant pas leur origine de l'offre ou du système éducatif mais relevant plutôt de la demande. L'analyse traite distinctement, et en premier lieu, des facteurs de non-scolarisation et de ceux relatifs à la déscolarisation par la suite. Une synthèse classe ces facteurs en fonction de leur appartenance ou non à l'offre ou au système éducatif.

4.1 Barrières et facteurs de non-scolarisation

L'analyse des facteurs de non-scolarisation a été effectuée en plusieurs étapes dont la première a été l'analyse de la relation entre chaque facteur potentiel de non-scolarisation et le fait d'être scolarisé ou pas à partir d'analyses croisées bivariées. Toutefois, pour saisir les rôles et poids de chacun des facteurs identifiés, des analyses multivariées ont été effectuées à travers des régressions logistiques et une analyse des correspondances multiples, et ont permis de prendre en compte tous les facteurs ainsi que leurs interactions potentielles, en donnant leurs poids dans la prédiction du risque d'être hors du système éducatif. Partant des facteurs et déterminants identifiés dans la littérature sur l'accès à l'éducation, une procédure d'analyse statistique a été effectuée (*cf. Annexe 9*) et les variables liées au phénomène de la non-scolarisation significatives à 95 %[55] ont été retenues et intégrées dans le modèle pour la probabilité de la non-scolarisation[56].

---

[53] Facteurs internes : ensemble de facteurs et variables liés à l'offre et/ou au système éducatif tel qu'il est fourni aux populations (programme scolaire, contenu des enseignements, disponibilité des écoles, et couverture de l'offre, les modes de fonctionnement de l'école ou du système, conditions fixées pour l'accès à l'école),

[54] Facteurs externes : ensemble de facteurs et de variables indépendants de l'offre et du système éducatif en tant que tels comme les caractéristiques propres à la situation ou à l'environnement familial, aux normes et représentations culturelles des parents ou des communautés.

[55] Tout au long du rapport, les valeurs p standard sont utilisées pour déterminer la signification statistique : $p < 0,01$ marqué par *** pour les résultats significatifs à la confiance de 99 %, $p < 0,05$ marqué par ** pour les résultats significatifs à la confiance de 95 % et $p < 0,1$ marqué avec * pour les résultats significatifs à la confiance de 90 %.

[56] Pour mémoire, la même démarche a été suivie pour l'analyse des facteurs explicatifs de la déscolarisation dont les résultats sont exposés par la seconde partie de ce chapitre.

4.1.1 Facteurs de non-scolarisation révélés par l'analyse économétrique

Les analyses présentées ici sont la combinaison des différentes sources, impliquant à la fois les données quantitatives et celles qualitatives de l'enquête, afin de présenter les différents facteurs explicatifs de la non-scolarisation, en s'appuyant principalement sur les résultats du modèle de probabilité.

TABLEAU 17 : FACTEURS EXPLICATIFS DE LA NON-SCOLARISATION

FACTEURS EXPLICATIFS[57] DE LA NON-SCOLARISATION Variables significatives[58] (Modèle Probit, Probabilité)
La présence de migrants dans le ménage : présence de migrants dans la famille (+)
La pauvreté du ménage : Ménage pauvre (+) et ménage moyennement pauvre (+)
Le niveau d'études de la mère : faible niveau d'éducation de la mère (+)
Le niveau d'études du chef de ménage : faible niveau d'éducation du chef de ménage (+)
Le nombre d'enfants en âge de scolarisation : nombre d'enfants d'âge scolaire dans le ménage (+)
Le sexe de l'enfant : sexe de l'enfant fille (-) vs garçon (+)
Milieu de résidence : milieu urbain (-) vs milieu rural (+)
L'occupation du chef de ménage : secteur privé (+) vs retraité et autres
La possession d'outils didactiques par le ménage (-)
Age de l'enfant : âge avancé de l'enfant (-)

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

4.1.1.1 La présence de migrants dans le ménage

Parmi les facteurs explicatifs les plus puissants, la présence de migrants dans le ménage apparait comme le plus corrélé à la non-scolarisation des enfants dans les ménages sénégalais. Les enfants appartenant aux ménages ayant un membre à l'extérieur (émigré) sont les plus enclins à ne pas scolariser leurs enfants comparativement aux ménages n'ayant pas d'émigrés parmi leurs membres. Un élève appartenant à une famille d'émigré aurait 5,5 % moins de chance de se faire scolariser qu'un élève issu d'une famille n'ayant aucun émigré, avec un niveau de significativité de 1 %. L'émigration d'un membre de la famille apparait ainsi comme une situation favorisant la non-scolarisation des enfants. En effet, l'émigration d'un membre de la famille, notamment dans les pays développés, produit un effet de halo qui participe à faire du projet d'émigration l'une des seules options pour les enfants ou frères du migrant installé à l'étranger. Le départ d'un membre apparaissant le plus souvent comme une opportunité de départ prochain qui relègue le plus souvent les études et l'investissement scolaire au second plan. Dans des régions à forte tradition migratoire (Diourbel, Louga, Matam, Saint-Louis, Tambacounda), l'émigration d'un membre est parfois le produit de mécanismes de solidarité familiale destinés à être entretenus par la facilitation et l'organisation de l'émigration d'autres membres de la famille. En outre, dans les milieux populaires, confrontés à un rétrécissement des opportunités, la migration d'un membre de la famille est le plus souvent le fruit d'un investissement de toute la famille, voire de la parentèle élargie, contre lequel l'appui à la migration des autres constitue la contrepartie attendue destinée à assurer la pérennité du mécanisme. Ainsi, la présence de migrants dans la famille, peut apparaitre comme une condition défavorable à la scolarisation et/ou au maintien scolaire des enfants à l'école.

4.1.1.2 La pauvreté

Dans le cadre des analyses économétriques effectuées, le lien entre le niveau de bien-être des ménages et le risque de non-scolarisation des enfants du ménage a été exploré. Les résultats des analyses

[57] Ces facteurs explicatifs sont le résultat des analyses économétriques, basées sur les données de l'enquête « ménage ».

[58] Note d'interprétation des signes de corrélation : Le signe (+) signifie que le facteur est positivement corrélé à la non-scolarisation, autrement dit il est observé une attraction positive entre ce facteur et le phénomène étudié, qui est ici la non-scolarisation. Dans ce cas, le facteur favorise la survenue du phénomène, plus il est élevé plus les chances de survenue du phénomène sont élevées. Le signe (-) indique les facteurs négativement corrélés au phénomène qui renvoient à une répulsion entre le facteur et le phénomène étudié. Autrement dit, plus la valeur de ce facteur est élevée, moins il y a de chances que le phénomène survienne. Donc socialement et dans une perspective de lutte contre le phénomène, les facteurs à signes négatifs sont plus souhaitables que ceux à signes positifs d'où la complexité du sens des concepts de positivité et de négativité des corrélations statistiques.

économétriques établissent la pauvreté comme facteur significatif expliquant la non-scolarisation des enfants ; les enfants appartenant à un ménage pauvre ou moyennement pauvre ayant respectivement 3,8 % et 5,2% moins de chance d'être scolarisés que ceux vivant dans un ménage plus aisé. Les analyses statistiques multivariées établissent clairement le lien entre la pauvreté et la non-scolarisation des enfants au Sénégal. Les réponses des chefs de ménage confirment ce rôle prépondérant du facteur économique sur la l'accès à l'éducation des enfants au Sénégal.

Parmi les parents interrogés, 19,2 % de ceux qui n'ont pas scolarisé leur(s) enfant(s), citent le « *manque de moyens financiers* » comme raison justifiant la non-scolarisation. La raison financière apparait comme la deuxième raison de non-scolarisation citée par les chefs de ménage touchés par l'enquête. Ces données confirment les analyses identifiant les frais de scolarité parmi les principaux obstacles à la scolarisation des enfants au Sénégal (AFRIMAP/OSIWA, 2009). Ainsi, la pauvreté demeure un facteur essentiel de non-scolarisation des enfants au Sénégal, surtout en ce qui concerne la cherté des frais scolaires et la lourdeur des autres charges scolaires qui ne cessent d'augmenter au fur et à mesure du parcours scolaire de l'enfant, de l'élémentaire au cycle moyen. Les entretiens réalisés avec les communautés, les leaders communautaires et les directeurs d'école confirment que la pauvreté est un facteur prépondérant de la non-scolarisation des enfants. Selon les acteurs de l'éducation rencontrés, les parents pauvres sont amenés à faire une hiérarchisation des besoins de la famille : payer les frais scolaires n'est pas toujours une priorité comparée, par exemple, à la nécessité d'assurer les dépenses ménagères quotidiennes, même si les parents valorisent l'école formelle. Au regard de cette situation économique défavorable, les parents préfèrent ensuite impliquer leurs enfants dans les activités économiques familiales au lieu de les envoyer vers une éducation dont les débouchés semblent incertains. Les parents de leur côté considèrent que le coût de l'éducation est trop élevé. L'école publique est théoriquement gratuite, mais il y a un ensemble de coûts liés à l'éducation qui relève de la responsabilité des parents tels que l'uniforme, le transport, la nourriture, etc. Selon le niveau d'étude de l'enfant, les dépenses moyennes annuelles supportées par les parents doublent au passage d'un cycle au suivant, passant de 47.852 FCFA pour l'élémentaire à 114.963 FCFA au collège. De manière générale, les charges les plus significatives à supporter dans le cursus de l'enfant sont : les frais d'inscription (annuels et payables à l'inscription en début d'année scolaire, y compris pour le public), les fournitures scolaires obligatoires et l'uniforme quand il est exigé par l'établissement. A ces frais de base indispensables, d'autres frais nécessaires peuvent s'imposer en fonction de la distance de l'établissement (transport, nourriture/cantine).

L'analyse de la répartition de ces charges selon le sexe et le milieu montre des résultats différenciés. La comparaison selon le sexe montre que les charges scolaires pour les garçons sont plus élevées de 7 % que celles allouées à la scolarité des filles (71.543 FCFA pour les garçons par rapport à 66.844 FCFA pour les filles). L'analyse des charges scolaires selon le milieu de résidence laisse également apparaitre des disparités importantes entre le milieu urbain et le milieu rural. Les zones urbaines enregistrant des dépenses scolaires plus importantes que le milieu rural.

> *« Le manque de moyens fait que beaucoup de parents préfèrent que leurs enfants ne fréquentent pas l'école afin de pouvoir réduire leurs charges familiales » -Directeur d'école à Kaolack*

Au lendemain de son indépendance, le Sénégal assurait la prise en charge d'une partie importante des dépenses scolaires des élèves du public (fournitures scolaires, bibliothèques, manuels scolaires, etc.). Avec la raréfaction des ressources, l'Etat s'est progressivement soustrait de certaines de ces charges, laissant ainsi à la responsabilité des ménages une partie importante des dépenses d'intrants éducatifs jusque-là assurées par l'Etat. Dès lors, les parents paient l'intégralité des dépenses liées à la scolarisation de leurs enfants (frais d'inscriptions, cotisations APE, fournitures, transport, cantine, tenue, etc.) ; ce qui absorbe une part importante de leurs ressources financières.

La mise en place de l'obligation scolaire en 2004 était destinée à assurer un accès effectif à l'école à tous les enfants, indépendamment de leur origine sociale et de leur lieu de résidence. Elle visait à restaurer l'équité à la fois dans l'accès et l'égalité de tous les enfants dans le cadre du droit à l'éducation. Une des caractéristiques fondamentales de cette loi, qui en était également le garant de la réussite, était la gratuité de l'accès à l'école. Cette gratuité est encore théorique car plusieurs mécanismes de

substitution ont été mis en place pour recueillir « une participation » de tous les enfants, donc de tous les ménages pour chaque enfant accédant à l'école. Désignée sous le vocable de « cotisation », cette contrepartie préalable constitue malgré tout, une nouvelle barrière financière qui conditionne l'accès à l'école et produit ainsi l'effet de toute barrière, qui est de n'être pas franchissable par tous les ayant-droits. Toutes les études disponibles sur l'éducation au Sénégal soulignent l'importance de la barrière financière érigée par les frais d'inscription. Selon Gueye H., Kane L. et al. (2009)[59], « *L'école sénégalaise exige encore beaucoup d'efforts financiers des parents (…). Les frais de scolarité sont considérés comme l'un des principaux obstacles à la scolarisation des enfants.* ». Ainsi, la non-effectivité de la gratuité constitue une barrière financière importante qui renforce le poids du facteur économique dans la privation de l'accès à l'éducation des enfants appartenant aux ménages les plus démunis. L'une des conséquences directes de la pauvreté est la mise au travail des enfants dans une logique de participation à la quête de revenus (UNICEF/IRD/FASTEF, ibid.). Cette mise au travail peut se décliner sous diverses options : l'enfant peut être directement mis sur le marché du travail par l'exercice d'une AGR ou mis à contribution dans une activité pour laquelle une autre main-d'œuvre rémunérée aurait été nécessaire (main-d'œuvre de substitution) ou, enfin, prendre le relais de sa mère (ou de son père) pendant que celle-ci/celui-ci exerce une activité pouvant générer un revenu. Quelle que soit la forme qu'elle revêt, la mise au travail des enfants a été évoquée par les leaders communautaires et les directeurs d'école, et dans une moindre mesure les parents, comme une raison de non-scolarisation particulièrement prégnante dans le milieu rural. Elle concerne aussi bien les garçons que les filles qui sont retenues à la maison pour aider dans les activités familiales ou pour s'occuper du foyer lorsque les parents vont au travail. Un arbitrage doit être fait entre faire participer l'enfant aux travaux domestiques qui font aussi office d'activités économiques pour la famille, ou l'envoyer à l'école. Interrogés sur la question, certains parents estiment que si l'enfant ne le fait pas, ils devront recruter de la main-d'œuvre pour faire ce même travail et en plus, ils vont se retrouver à devoir payer pour la scolarité de cet enfant.

4.1.1.3 Le niveau d'études de la mère

Au-delà des facteurs économiques liés notamment à la pauvreté, le niveau culturel des parents constitue l'un des facteurs prédictifs essentiels de la scolarisation ou de la non-scolarisation des enfants. Si le niveau culturel des deux parents peut être utile, le niveau d'éducation de la mère de l'enfant constitue un facteur discriminant clé de la disposition à scolariser ou non les enfants du ménage. Les résultats de la régression indiquent que le niveau d'éducation de la mère augmenterait de 14 % la probabilité de scolarisation de l'enfant, avec un niveau de significativité de 1 %, confirmant ainsi une observation classique, confirmée par d'autres travaux, sur le lien positif entre le niveau d'instruction de la mère et la scolarisation des enfants.

4.1.1.4 Le niveau d'études du chef de ménage

Au-delà du niveau d'études de la mère qui est apparu comme très déterminant dans la scolarisation de l'enfant, le niveau d'études du chef de ménage reste un facteur essentiel dans la propension des familles à scolariser ou pas leurs enfants. En fonction de leur propre niveau d'éducation, les chefs de ménage augmentent de 10 à 16 % la probabilité de scolarisation de leurs enfants. En d'autres termes, les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'études ont 11 % de moins de chances de scolariser leurs enfants comparativement aux enfants de ceux ayant un niveau secondaire ou plus. Les chefs de ménage avec un niveau coranique ou alphabétisé ont 15 % moins de chances de scolariser leurs enfants par rapport aux enfants qui ont un chef de ménage qui a le niveau secondaire ou plus. Par rapport aux chefs de ménage ayant le niveau primaire, ceux avec un niveau secondaire ont 11 % de plus de chances de scolariser leurs enfants. Le fait que le chef de ménage ne soit pas instruit ou qu'il ait un faible niveau d'études constitue une barrière importante à la scolarisation des enfants. Ces résultats sont significatifs à 1 %. Le niveau d'éducation des parents est donc un facteur déterminant pour la scolarisation des enfants. Plus les parents sont instruits, plus ils valorisent l'école formelle et accorderont une importance à l'éducation de leurs enfants, quel qu'en soit le sexe. Le niveau d'instruction agit ainsi comme un facteur de soutien capital aux démarches éducatives des ménages qui renforce les chances de scolarisation des enfants.

[59] GUEYE H., KANE L.. et al., Sénégal : Prestation efficace des services d'éducation, Afrimap/OSIWA, p. 55

4.1.1.5 Le nombre d'enfants en âge de scolarisation dans le ménage

L'analyse économétrique a révélé que les chances de scolarisation évoluent en sens inverse de la taille scolaire du ménage. Plus le nombre d'enfants d'âge scolaire est important dans le ménage, plus le risque de ne pas en scolariser certains est élevé, avec un niveau de significativité de 1 %. Ce facteur est particulièrement compréhensible dans le cadre de familles vulnérables ou aux moyens économiques modestes où la pluralité des enfants à scolariser entraine une démultiplication rapide des coûts d'éducation pour les ménages, augmentant le risque de non-scolarisation d'une partie des enfants du ménage.

4.1.1.6 Le sexe de l'enfant

Les filles ont plus de chances que les garçons d'être scolarisées. Le différentiel de probabilité de non-scolarisation est de 0,085 en faveur des filles avec un niveau de significativité de 1 % (cf. Annexe 4). Au moment où de nombreuses politiques éducatives interviennent sur l'égalité d'accès à l'école pour tous les enfants, avec une focalisation plus forte sur la scolarisation des filles, il semble que les garçons, qui étaient jusqu'à une époque récente plus favorisés en matière d'accès à l'école, sont à présents moins scolarisés que les filles. Ayant été longtemps à l'avantage des garçons au Sénégal, l'indice de parité est depuis 2004, à l'avantage des filles. L'analyse selon les cycles révèle que c'est aux âges de scolarisation du moyen (12 à 16 ans) que le sexe apparaît comme une variable discriminante dans la non-scolarisation. Les efforts consentis par le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui de ses partenaires, dans l'accès à l'école des enfants ces deux dernières décennies a permis de réduire considérablement les inégalités d'accès à l'école entre garçons et filles, aboutissant même à une inversion des tendances. Cependant, en dépit de ces efforts importants et des progrès effectués, l'inégalité entre filles et garçons se rétablit au fur et à mesure du parcours scolaire (élémentaire, moyen, secondaire) comme le montre le tableau ci-après.

TABLEAU 18 : EVOLUTIONS DES ECARTS DE SCOLARISATION ENTRE FILLES ET GARÇONS SELON LES CYCLES

SEXE	6 à 11 ans			12 à 16 ans			17 à 24 ans		
	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés
FILLES	**70,0** %	2,3 %	27,7 %	**60,1** %	15,4 %	24,5 %	**32,9** %	34,7 %	32,4 %
GARÇONS	**61,1** %	4,2 %	34,7 %	**57,5** %	13,9 %	28,7 %	**36,0** %	33,7 %	30,3 %

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Cette diminution des effectifs de filles au fur et à mesure des cycles trouve son sens dans le contexte culturel. Cet âge correspond en effet à la période de mise en place de processus matrimoniaux et d'entrée en conjugalité des jeunes filles, notamment dans certaines régions et particulièrement en milieu rural. Ce contexte et l'atteinte de la puberté et de l'adolescence par les jeunes filles les placent dans le marché matrimonial, renforçant ainsi le risque de décrochage scolaire.

4.1.1.7 Le milieu de résidence

Le modèle économétrique a établi le rôle important du milieu de résidence dans la disposition des ménages à scolariser ou pas les enfants. Les résultats indiquent qu'un enfant qui réside en milieu urbain a 12,1 % de plus de chances d'être scolarisé qu'un enfant résidant en milieu rural. Les inégales opportunités de scolarisation, tout autant que l'insuffisante couverture de la demande par l'offre éducative, expliquent ce déséquilibre notable entre milieux en matière de scolarisation des enfants. Les enquêtes auprès des ménages révèlent que les raisons de non-scolarisation citées par les chefs de ménage varient de manière très significative entre le milieu rural et le milieu urbain. Les raisons liées aux croyances religieuses/culturelles sont sensiblement plus importantes en milieu rural (60,8 %) qu'en

milieu urbain (45,3 %) ; la même tendance s'observe pour celles liées à l'éloignement des écoles/ difficultés d'accès (19,4 % contre 4,0 % en milieu urbain). En revanche, les raisons relatives au défaut de pièce d'état-civil sont plus marquées en milieu urbain qu'en milieu rural avec des proportions respectives de ménages n'ayant pas scolarisé leur(s) enfant(s) pour cette raison de 6,9 % contre 3,1 % en milieu rural. Les raisons liées à l'âge de l'enfant apparaissent également plus déterminantes dans la privation de l'accès à l'école des enfants de milieu urbain (7,9 %) que ceux de milieu rural (3,1 %).

4.1.1.8 L'occupation du chef de ménage

Le statut d'occupation du chef de ménage conditionne les chances de scolarisation des enfants. L'analyse économétrique des facteurs explicatifs de la non scolarisation des enfants révèle que les enfants appartenant à un ménage dont le chef est dans le secteur privé ont 5,8% moins de chance d'être scolarisés que ceux appartenant aux ménages dont le chef est retraité ou employé dans un autre des secteurs d'activité.

4.1.1.9 La possession d'outils didactiques par le ménage

L'environnement culturel du ménage, défini entre autres par la possession de supports électroniques (smartphone, tablettes, télévision) et didactiques (livres, manuels scolaires, journaux) est révélateur de l'environnement culturel et intellectuel du ménage. Le niveau culturel des parents ainsi qu'un environnement culturel caractérisé par la disponibilité de supports didactiques sont favorables à la scolarisation des enfants. L'analyse économétrique a montré que les enfants vivant dans un ménage disposant d'outils didactiques et technologiques ont 1,8 fois plus de chances d'être scolarisés que ceux vivant dans des ménages dépourvus de ces outils.

4.1.1.10 L'âge de l'enfant

Les résultats de l'analyse économétrique indiquent que l'âge de l'enfant est un paramètre déterminant sur le fait d'être scolarisé ou non (cf. Annexe 5). Il est apparu que plus l'enfant est âgé, plus le risque de non-scolarisation est grand avec un niveau de significativité de 1 %. Dans l'ensemble, les enfants dépassant l'âge d'entrée à l'école sans être scolarisés ont plus de chances de ne jamais être scolarisés que ceux ayant l'âge correspondant à l'âge scolaire, ou un âge inférieur à l'âge de scolarisation requis. L'écart à l'âge scolaire requis est un prédicteur très valide des chances de non-scolarisation de l'enfant.

4.1.2 Raisons de non-scolarisation évoquées par les chefs de ménage et les communautés

Au-delà des facteurs identifiés par l'analyse économétrique présentés ci-dessus, d'autres facteurs et raisons ont été évoquées par les chefs de ménage pour justifier la non-scolarisation des enfants. Ces facteurs complètent ceux fournis par l'analyse économétrique.

4.1.2.1 Déterminants socioculturels de la non-scolarisation : croyances religieuses et représentations culturelles

L'enquête ménage et les résultats des entretiens qualitatifs ont permis de faire observer la place des facteurs socioculturels dans la non-scolarisation des enfants au Sénégal. Parmi les raisons citées par les chefs de ménage, les croyances religieuses et culturelles justifient la non scolarisation de plus de la moitié des enfants et jeunes (58,7 % ; cf. figure 17 ci-dessous).

FIGURE 17 : RAISONS DE NON-SCOLARISATION CITEES PAR LES CHEFS DE MENAGE

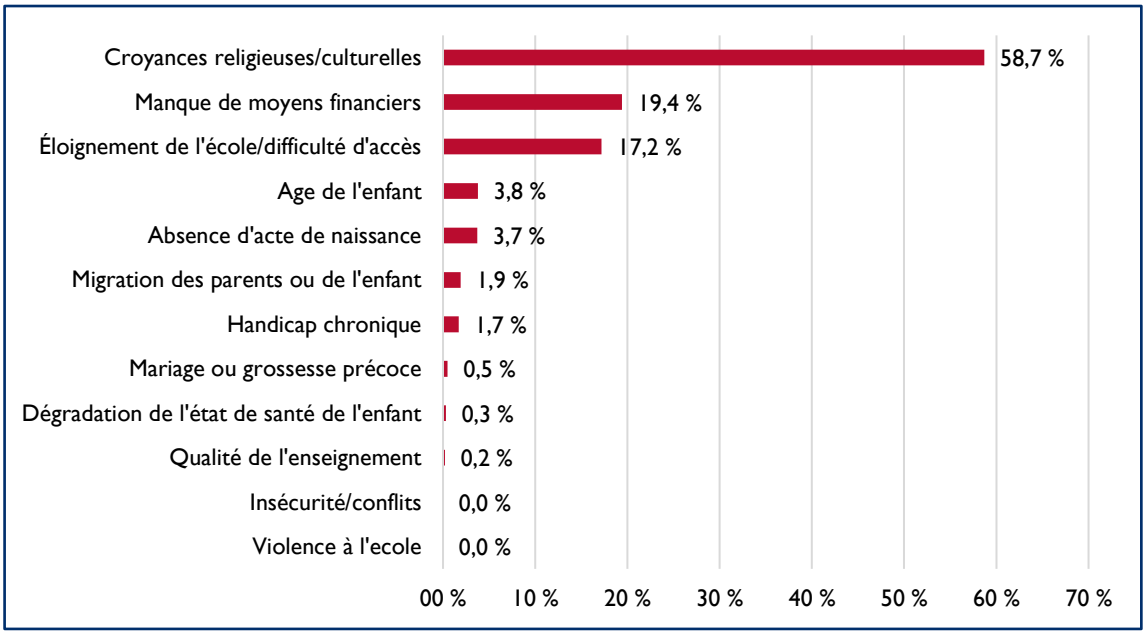

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les résultats de l'enquête qualitative confirment cette importance des raisons religieuses et culturelles dans la non-scolarisation des enfants au Sénégal. Les croyances religieuses, personnelles ou communautaires, qui paraissent a priori agressées par les contenus des enseignements de l'école formelle, semblent être à l'origine d'une réticence de certains parents à scolariser leurs enfants, selon l'ensemble des acteurs rencontrés. En effet, handicapée par son association au pouvoir colonial et au christianisme, l'école formelle, par les valeurs qu'elle véhicule, comporte des éléments de tension avec les traditions et les normes religieuses / culturelles locales. Ces tensions s'avèrent plus fortes en milieu rural, en particulier dans les régions ayant une tradition historique de résistance au pouvoir colonial.

Dans certaines des régions où l'attachement à ces valeurs, et surtout où l'héritage de guides religieux (ou confrériques) autrefois opposés à l'introduction de l'école française est encore vivace, une forte survivance de rejet de l'école formelle, jadis considérée comme contraire à la religion musulmane, est encore observée. Les régions de Diourbel, Kaffrine, Louga et, dans une certaine mesure, Matam, correspondent à cet ensemble culturel où les croyances religieuses très ancrées dans l'islam favorisent une forte réticence des leaders communautaires à l'école formelle considérée comme étant « l'école française ». Dans ces contextes locaux, l'école formelle est encore considérée comme un instrument de conquête de l'Occident, jadis combattu par les ascendants et comme moyen de déperdition des mœurs traditionnelles locales et religieuses.

> *« Certains parents pensent que l'école est un moyen de détachement des valeurs traditionnelles et culturelles ; c'est pourquoi ils n'amènent jamais leurs enfants à l'école et pensent que la seule éducation plausible est offerte par le daara » -Directeur d'école Kaolack*

Considérée comme arme contre la religion musulmane, l'école formelle ne trouve une relative légitimité, dans ces contextes, que dans la mesure où elle valorise et intègre l'enseignement de la religion (cours d'arabe et de Coran) dans son dispositif d'enseignement. A défaut de ce nécessaire ajustement, les parents s'en détournent au profit des *daara* exclusivement orientés vers l'enseignement du Coran et de la religion. Cette situation trouve en partie son explication dans le fait que, du point de vue de certains parents, la fréquentation de l'« *école*[60] » formelle exposerait l'enfant à une

[60] Dans l'acception et l'imaginaire populaire au Sénégal, l'école formelle est désignée sous le vocable "École". Elle a une connotation très chargée qui fait référence à deux aspects fondamentaux : elle est l'éducation française d'une part et de l'autre elle a été introduite au Sénégal par la colonisation française avec toutes les formes de résistances sociales,

déculturation probable et le détacherait des normes et des valeurs religieuses et culturelles. Cette perception négative est partagée par plus de la moitié des parents qui n'ont pas scolarisé leur(s) enfant(s) à l'école formelle dans les régions de Diourbel, Louga, Kaffrine et Matam. Et lorsque cette raison est partagée au sein d'une communauté, la crainte de s'écarter des règles communautaires est également diffuse et conditionne les pratiques et choix éducatifs des parents. Les résultats de l'étude ont montré que les décisions d'éducation ne se font pas exclusivement au sein de la famille et sont soumises à des influences extérieures très fortes. Dans certaines zones où l'école publique formelle est a priori rejetée, les résultats des entretiens menés auprès des communautés laissent apparaitre qu'une partie des parents retiennent leurs enfants à la maison non par préférence mais par conformisme et solidarité, dans le souci de ne pas s'écarter des pratiques de rejet de l'école formelle valorisée par la communauté d'appartenance. Ce phénomène reste particulièrement marqué dans certaines zones de la région de Kédougou, mais également des régions de Sédhiou, Diourbel et Kaffrine. Les tensions normatives ayant abouti au rejet de l'école formelle trouvent leur soubassement dans un triptyque qui s'articule autour de :

i) Un décalage entre l'offre éducative du formel et les attentes éducatives des populations ;
ii) Une association, voire assimilation, de l'école formelle à un facteur d'introduction de cultures et idéaux contraires aux valeurs locales traditionnelles considérées comme devant être préservées et protégées ;
iii) Une incompétence supposée du personnel du formel à fournir les services éducatifs attendus par les parents pour leurs enfants.

Le décalage entre l'offre éducative du formel et les attentes des communautés résulte dans le fait que, dans ces communautés, l'éducation va au-delà de l'instruction et intègre une transmission de valeurs morales que l'école n'assurerait pas. Une nette distinction est faite par ces communautés entre « instruire » et « éduquer ». La combinaison de ce binôme ne semble être assurée que par les écoles coraniques et les *daara*. Ceci est démontré dans les entretiens effectués avec les leaders communautaires et lors de focus groups avec les populations, qui distinguent de manière nette les différentes compétences attendues de l'éducation pour leurs enfants.

FIGURE 18 : COMPÉTENCES ATTENDUES PAR LES PARENTS PAR TRANCHE D'AGE

	6 - 11 ans	12 -16 ans
Lecture	●	●
Pratique de la religion	●	●
Mathématique	◕	◕
Mémorisation	◕	◕
Humilité	◕	◕
Foi	◔	◔
Capacité à résoudre des problèmes	◔	◑
Esprit d'initiative	◔	◔
Sens de partage	◔	◔
Capacité d'analyse	◔	◔
Débrouillardise	◔	◔
Instinct de survie	◔	◔

Intensité : ● Très élevée ◕ Elevée ◑ Moyenne ◔ Faible

Source : Etude OOSCYS, Enquête qualitative, Octobre 2016

Les réponses fournies par les parents ayant participé aux focus groups de l'étude dans les différentes régions indiquent une prééminence nette des cinq premières modalités d'acquisitions recherchées par les parents dans tout projet éducatif de leurs enfants : la «*lecture* » et la « *pratique de la religion* » qui sont citées à plusieurs reprises avec une forte intensité pour les deux groupes d'âges couverts ici (6 à 11 ans et 12 à 16 ans) suivies des « *mathématiques* », de la « *mémorisation* » et de l'« *humilité* » avec

culturelles et religieuses associées à ce processus. Elle est encore, de nos jours, bien qu'à des degrés moindres, très associée à ces deux aspects, notamment dans certaines zones.

une intensité élevée. L'analyse des attentes ainsi exprimées montre que l'apprentissage de la pratique de la religion reste une dimension centrale des attentes des parents en matière d'éducation. Le décalage entre l'offre éducative du formel et les attentes éducatives des parents trouve ici son origine et son explication dans la centralité de la dimension religieuse dans les attentes alors qu'elle n'est pas bien et suffisamment intégrée dans l'offre du formel. En outre, selon la nature de la compétence recherchée, le maître coranique (*Serigne daara*, *Oustaz)* ou l'instituteur sont désignés comme étant les mieux placés pour la transmettre. En effet, dans les mêmes entretiens tenus avec les leaders et lors de focus groups avec les parents, il avait été demandé aux participants d'indiquer l'éducateur le mieux à même de transmettre la compétence recherchée et une distinction nette est apparue dans les réponses des parents à ce sujet (cf. figure 16 ci-après) :

FIGURE 19 : PROFIL DE L'ÉDUCATEUR LÉGITIMÉ
POUR CHAQUE COMPÉTENCE SELON LES PARENTS

	Communauté / quartier / voisinage	Famille élargie	Parents	Serigne daara/oustaz/prêtre	Maitre d'école
Lecture	◔	◑	◑	◑	●
Mathématiques	◑	◑	◑	◔	●
Capacité à résoudre des problèmes	●	◑	◑	◑	●
Capacité d'analyse	◔	◑	◕	◑	●
Esprit d'initiative	●	◑	◕	◑	●
Humilité	●	●	●	●	◕
Instinct de survie	◑	◑	◑	◑	●
Débrouillardise	●	◕	◑	◑	◑
Mémorisation	◔	◔	◔	●	◑
Foi	◕	◑	◑	●	◔
Pratique de la religion	◑	◑	◑	◕	◔
Sens de partage	●	●	●	◑	◕
Ecriture	◔	◕	◑	◑	●
Respect	◔	●	●	◑	◑

Intensité : ● Très élevée ◕ Elevée ◑ Moyenne ◔ Faible
Source : Etude OOSCYS, Enquête qualitative, Octobre 2016

Il apparait ainsi que, sur les cinq compétences/acquisitions attendues, les instituteurs sont considérés par les parents comme étant les mieux placés pour transmettre les trois qui sont relatives à la lecture, aux mathématiques et à la mémorisation. Cependant, pour les deux compétences renvoyant à des attitudes et à des façons d'être (humilité et pratique de la religion), les maîtres coraniques sont cités par les parents comme étant les plus aptes à les transmettre aux enfants. Le net cloisonnement entre les « compétences » intuitivement associées aux enseignants du formel et celles liées à la dimension « éducation » restent clairement distinctes. Aux enseignants du formel est dévolue la transmission de connaissances et de compétences techniques, alors qu'aux maîtres des écoles coraniques (*daara)* est reconnue l'habilité de la transmission de valeurs et la dimension religieuse.

> *« Une personne correcte doit avoir de l'humilité pour réussir sans cela on ne peut pas réussir dans la vie. Cela commence à la maison, dans le quartier avant d'entrer à l'école. » Parent d'élève (Homme, Tambacounda)*

> *« La communauté doit participer à la formation des jeunes et enfants comme ce fut dans le passé » Parent d'élève (Femme, Kédougou)*

Dans certains cas, la non-adhésion à l'école formelle n'est pas un rejet de l'école mais plus une conséquence de l'incomplétude de l'offre et de son incapacité à satisfaire les attentes éducatives des parents qui incluent les deux dimensions, aussi bien instructive (connaissances et aptitudes techniques) qu'éducative (transmettant des valeurs et des aspects de la religion). Cette incomplétude de l'école

formelle a conduit et facilité le développement et l'expansion des écoles franco-arabes visant à combiner ces deux dimensions des attentes éducatives des parents, notamment dans les zones à forte tradition religieuse et/ou confrérique (Diourbel, Kaffrine, Louga, Matam et Sédhiou,). Dans ces régions, l'implantation et l'ouverture d'écoles formelles publiques se sont heurtées, pendant plusieurs décennies, à de fortes résistances, privant ainsi plusieurs générations d'enfants d'accès à l'éducation. La nécessité et la volonté d'atteindre les enfants dans ces zones et poches de résistances a conduit le MEN à introduire en 2003 l'enseignement religieux dans l'offre du formel à travers l'ouverture d'écoles franco-arabes publiques. Cette dynamique a soutenu le développement rapide, au cours des dernières années, des écoles franco-arabes, en particulier dans les régions traditionnellement hostiles à l'école formelle. Dans le souci d'atteindre les enfants dans ces zones et d'obtenir leur scolarisation dans le formel à travers les écoles franco-arabes, le MEN a mis en œuvre cette stratégie de diversification de l'offre afin de mieux répondre aux besoins et attentes éducatives des parents dans ces localités spécifiques, à forte prééminence des croyances religieuses et culturelles hostiles à l'école formelle. L'examen de la structure et de l'évolution du réseau scolaire entre 2003 et 2015 reflète cet effort d'adaptation de la carte scolaire aux contextes socio-culturels qui s'est traduit, principalement, par le développement d'écoles franco-arabes publiques dont le nombre est passé de dix en 2003 à 331 en 2015, soit de 0,2 % à 4,07 %[61] du réseau scolaire du Sénégal (MEN/DPRE, RNSE 2015 : 36). Cette offre éducative, qui prend en charge à la fois les enseignements offerts dans les *daara* tout en suivant le curriculum de l'éducation du formel, est destinée à répondre aux attentes éducatives de cette partie de la population sénégalaise, majoritairement établie dans les régions Centre (Diourbel, Kaffrine, Louga), Nord (Matam) et Sud (Sédhiou, Kédougou) pour laquelle l'enseignement religieux est un critère déterminant des choix éducatifs faits pour leurs enfants.

Les régions qui enregistrent les performances les plus faibles en matière d'accès sont celles prioritairement ciblées par le MEN dans l'implantation des écoles franco-arabes dans le but de mieux ajuster l'offre à la demande éducative des parents pour résorber les gaps et enrôler les importants effectifs d'enfants d'âge scolaire non-scolarisés dans ces régions. Les parts occupées par les écoles franco-arabes dans l'offre éducative sont plus importantes dans les régions de Diourbel (21,8 %), Kaffrine (9,5 %), Kaolack (7,9 %) et Louga (6,6 %). Dans ces mêmes régions, l'offre privée est essentiellement constituée de ce même type d'établissements qui représentent 86 % du privé formel à Diourbel, 62,5 % à Louga, 54,2 % à Kaolack, 33,3 % à Kaffrine, 73,9 % à Tambacounda et 100 % de l'offre du privé formel de la région de Matam (MEN/DPRE, RNSE, 2015)[62] traduisant ainsi la centralité de la dimension religieuse dans l'offre acceptée dans ces zones. Cette forte importance de la religion explique la faiblesse du privé laïc et du privé catholique dans ces régions, où ils sont quasi-inexistants. Au-delà de la dimension religieuse portée par ce type d'offres, le caractère bilingue des enseignements fournis (arabe et français) et le recours systématique aux langues nationales dans le processus d'apprentissage sont très largement appréciés par les parents comme l'illustrent la plupart des points de vue exposés ci-après :

> *« Dans les écoles franco-arabes du formel, l'apprentissage de la religion et les enseignements du programme d'éducation du formel sont alliés pour permettre à l'élève d'avoir en même temps que son éducation scolaire l'apprentissage de la religion » -Mère d'élève à Ziguinchor, zone urbaine*

Cette introduction du franco-arabe dans le formel par le MEN en 2003, a permis d'accroitre de manière très substantielle les taux bruts de scolarisation dans ces différentes régions caractérisées jusque-là par des taux de scolarisation les plus faibles du pays, de même que par un rejet de l'école formelle publique. Comme le suggère la figure ci-après, la moyenne d'accroissement du taux brut de scolarisation a connu un bond très significatif, passant de 62,3% en 2002 à 76,3% en 2005, soit un gain de plus de 14 points dans un groupe de régions où les progrès en matière de scolarisation dépassaient rarement cinq points d'une année sur l'autre. Dans trois des cinq régions, les taux bruts de scolarisation ont enregistré un bond de plus de vingt points : à Tambacounda (passant de 75 % à 98 %)

[61] MEN/DPRE, Rapport National sur la Situation de l'Education 2015, p. 36

[62] MEN/DPRE, ibid., p. 37

et à Louga (passant de 47,5 % à 76,9 %), et une augmentation de dix-huit points dans la région de Matam (passant de 75 % à 93 %) entre 2002 et 2005 *(cf. Annexe 5 pour le détail de l'évolution des TBS dans les cinq régions).*

FIGURE 20 : EVOLUTION MOYENNE DU TBS DANS LES 5 RÉGIONS ET AU NIVEAU NATIONAL

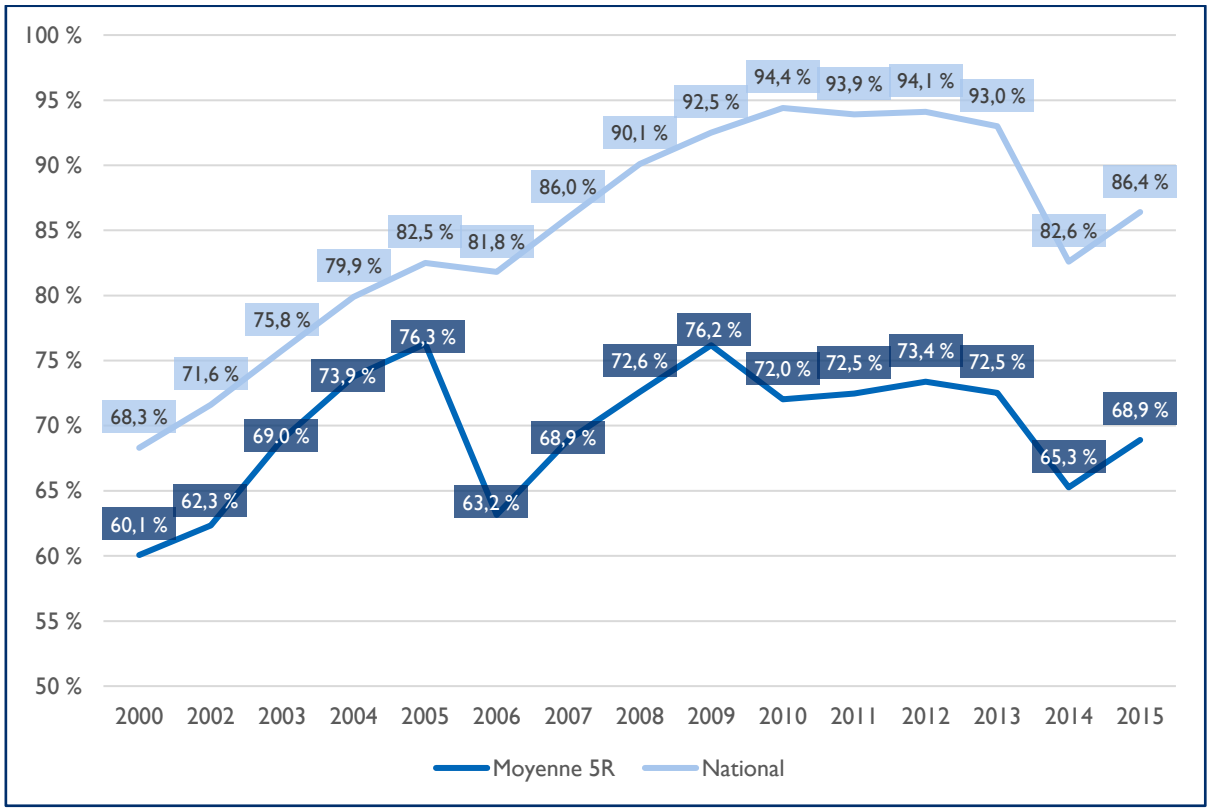

Source : MEN/DPRE, Indicateurs de l'éducation 2000 à 2003 et RNSE 2005 à 2015

Enfin, dans des dimensions d'expressions des déterminants culturels de la non-scolarisation demeure la crainte des grossesses précoces ou la perspective d'un mariage qui sous-tend les réticences ou les choix de certains parents de ne pas scolariser leurs enfants, les filles spécifiquement pour cette dimension. L'école et son environnement interne sont considérés comme un univers à risque, ne permettant pas de préserver l'intégrité des jeunes filles. L'environnement scolaire apparait ainsi, pour certains parents, comme un cadre qui renforce la vulnérabilité des filles aux risques de grossesses non désirées qui sont très socialement réprouvées dans certaines zones, en particulier celles à forte tradition religieuse ou confrérique. La mixité promue dans les écoles, ainsi que la levée de diverses autres barrières entre filles et garçons dans le milieu scolaire, vont à l'encontre des croyances et des valeurs de certaines communautés.

Toutefois, les importants progrès obtenus dans le domaine de la scolarisation des filles au Sénégal, notamment en milieu rural, attestent d'une très forte évolution des mentalités et pratiques dans le domaine de l'éducation des filles. En effet, à l'élémentaire, l'indice de parité qui était jadis au profit des garçons, a connu une inversion au profit des filles à partir de 2008, passant de 0,97 en 2005 à 1,14 en 2015 en faveur des filles (MEN/DPRE, RNSE : 70).

4.1.2.2 Le défaut de pièce d'état-civil (extrait de naissance)

Les résultats des entretiens et discussions de groupe organisées avec les communautés indiquent que, dans plusieurs localités encore, le défaut d'extrait de naissance est une cause récurrente de non-scolarisation des enfants selon les parents et les directeurs des écoles. L'importance de ce facteur parmi les facteurs de non-scolarisation est illustrée par la figure ci-dessous qui indique une très forte intensité des références à cette raison dans les focus groups réalisés auprès des communautés. Elles

attestent de la persistance de ce facteur dans la non-scolarisation d'une partie non négligeable d'enfants en milieu rural particulièrement.

L'intervention de ce facteur dans la privation de l'accès à l'éducation pour certains enfants reste paradoxale du fait que l'exigence de ce document administratif pour l'inscription à l'école a été levée par un arrêté ministériel. Son évocation comme raison de non-scolarisation pose à la fois un problème de méconnaissance des textes (et de sa levée) par les communautés d'une part, mais également et surtout, de la non-application par une partie de l'administration scolaire des textes mis en place pour faciliter l'accès des enfants à l'école. Les entretiens réalisés avec les directeurs d'école et les parents révèlent la persistance de ce facteur dans la non-scolarisation des enfants au Sénégal. Les démarches d'obtention de ce document administratif ne sont initiées par une bonne partie des parents, notamment en milieu rural, qu'en cas de nécessité rendant ainsi les procédures plus complexes du fait que ces démarches sont généralement initiées bien au-delà des délais réglementaires. Une partie importante des enfants ayant des difficultés d'obtention de l'extrait de naissance n'ont pas été déclarés à la naissance, entrainant de fait la mise en place de procédures administratives particulières, plus longues et parfois plus coûteuses. La seule alternative pour certains enfants demeure la production d'un jugement supplétif dont le coût est encore plus élevé. Une partie importante de parents interrogés en milieu rural, ainsi que dans certaines zones urbaines, indiquent le défaut d'extrait de naissance comme la principale raison de non-scolarisation de leur(s) enfant(s). Si ce facteur n'apparait pas comme très déterminant au niveau national, il n'en demeure pas moins qu'il est évoqué dans différentes localités comme ayant privé l'accès à l'école à une partie non négligeable d'enfants d'âge scolaire comme dans les régions de Dakar et à Kaffrine où ce problème a été souligné avec insistance par les communautés dans les focus groups.

> *« En général, les parents contraints par la pauvreté et par négligence ne déclarent pas leurs enfants. Après, pour avoir le jugement c'est compliqué et coûteux. La plupart de ces parents préfèrent ne pas mettre leurs enfants à l'école ». Parent d'élève (Femme, Tambacounda, zone urbaine)*

Cette situation n'est cependant pas spécifique aux enfants d'âge scolaire ; elle reflète une réalité bien plus générale au Sénégal où selon les données du dernier recensement de la population de 2013, une personne sur cinq ne possède pas d'acte de naissance. Cette situation est encore plus critique dans certaines régions comme Sédhiou où seules 37,3 % des naissances, soit moins de quatre naissances sur dix, sont déclarées dans les délais réglementaires et, par conséquent, possèdent un bulletin de naissance (RGPHAE, 2013, p.177). Dans la région de Ziguinchor, les importants déplacements de populations occasionnés par le conflit ont affecté la détention d'actes de naissance par les ménages entrainant des difficultés récurrentes liées à cette absence.

4.1.2.3 L'éloignement et l'indisponibilité des écoles

Les résultats de l'enquête ménage établissent également l'éloignement comme étant une raison fréquemment citée par les chefs de ménage dont 17,2 % des enfants non-scolarisés sont privés de scolarité pour cette raison. L'éloignement et la non-disponibilité des écoles expriment une insuffisante couverture de la demande par l'offre scolaire existante.

L'analyse des raisons de non-scolarisation pour des raisons liées à la distance/l'éloignement selon la région permet de voir que les régions de Louga, Matam, Kaffrine et Tambacounda sont celles où les raisons de distance se posent avec le plus d'acuité aussi bien pour la non-scolarisation des enfants de 6-11 ans que celle des jeunes de 12-16 ans. Ces régions enregistrent les proportions les plus importantes d'enfants et de jeunes non-scolarisés pour des raisons de distance. La région de Saint-Louis enregistre la proportion la plus importante d'enfants de 6-11 ans non-scolarisés pour des raisons liées à la distance.

TABLEAU 19 : RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR RÉGION DES ENFANTS ET JEUNES NON-SCOLARISÉS POUR DES RAISONS LIÉES À LA DISTANCE

REGION	Enfants non-scolarisés pour raison de distance	
	6-11 ANS	12-16 ANS
DAKAR	2,2 %	4,2 %
DIOURBEL	12,8 %	11,1 %
FATICK	9,1 %	10,4 %
KAFFRINE	**23,9 %**	**20,8 %**
KAOLACK	10,8 %	14,5 %
KEDOUGOU	16,6 %	4,5 %
KOLDA	11,2 %	9,2 %
LOUGA	**29,9 %**	**34,6 %**
MATAM	**26,6 %**	**23,5 %**
SAINT-LOUIS	**33,7 %**	15,1 %
SEDHIOU	17,8 %	10,8 %
TAMBACOUNDA	**28,6 %**	**22,6 %**
THIES	7,8 %	6,1 %
ZIGUINCHOR	15,5 %	0,0 %
TOTAL	**18,0 %**	**16,0 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les problèmes liés à l'éloignement des écoles sont apparus comme étant plus importants en milieu rural.

FIGURE 21 : FACTEURS DE NON-SCOLARISATION EVOQUÉS PAR LES PARENTS, LEADERS COMMUNAUTAIRES ET DIRECTEURS

Facteurs de non-scolarisation	Parents	Leaders communautaires	Directeurs
Eloignement de l'école	Très élevée	Très élevée	Très élevée
Conjoncture économique	Elevée	Très élevée	Très élevée
Non-existence/insuffisance d'écoles dans la communauté	Très élevée	Très élevée	Elevée
Absence d'actes de naissance	Très élevée	Moyenne	Très élevée
Parent non scolarisé	Très élevée	Moyenne	Elevée
Croyances religieuses	Elevée	Moyenne	Moyenne
Inadéquation des infrastructures	Faible	Faible	Elevée
Travaux domestiques à la maison familiale	Faible	Elevée	Moyenne
Crainte de s'écarter des us de la communauté	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Baisse de revenus	Faible	Elevée	Moyenne
Inadaptation du contenu des enseignements	Faible	Faible	Elevée
Grèves	Elevée	Faible	Faible
Manque de financement	Faible	Faible	Elevée
Manque de motivation des enseignants	Moyenne	Faible	Moyenne
Faible capacité des enseignants	Moyenne	Faible	Faible

Intensité : Très élevée Elevée Moyenne Faible

Source : Etude OOSCYS, Enquête qualitative, Octobre 2016

Les deux facteurs soulignés par les acteurs et les communautés de manière récurrente et avec une forte intensité sont l'éloignement et la non-disponibilité des écoles, qui renvoient toutes deux à une

couverture scolaire insuffisante. Tous les acteurs rencontrés, particulièrement les parents, les leaders communautaires et les directeurs d'école ont insisté sur le manque d'écoles.

> *« Certains élèves marchent plus de 4 km pour aller à l'école de Rosso ; ce qui n'encourage pas ; et on faisait cours le soir. Donc, il fallait payer le transport à partir de certaines heures et pour ceux qui ne peuvent pas payer le transport, rentrer à la maison à pieds devient dangereux à cause des agressions ». Enfant déscolarisé (Saint-Louis)*

> *« Si le village n'a pas d'école et se trouve dans une zone enclavée, les parents ne jugeront pas nécessaire d'emmener leurs enfants à l'école parce que non seulement c'est loin, mais il n'y a pas de moyens de transport et aussi il est très dangereux pour les enfants de faire des kilomètres pour aller à l'école. » Directeur d'école, (Louga)*

> *« Au niveau du village, il n'y a qu'une école élémentaire. Certains élèves habitent très loin du village. A la fin du cycle élémentaire, les enfants vont jusqu'à Marsassoum pour continuer leurs études. Si l'enfant n'a pas un tuteur pour son hébergement, il ne va pas continuer le collège ». Directeur d'école (Sédhiou)*

En outre, cette insuffisante couverture est renforcée par une pluralité de situations qui en renforcent l'effet : incomplétude des cycles, faiblesse de la capacité d'accueil des structures existantes, prolifération des classes à double flux et des classes multigrades[63], qui traduisent toutes des tentatives de prise en charge face à une forte pression des effectifs (la demande) sur l'offre (structures, personnel, etc.). Cette insuffisante capacité d'accueil de la demande constitue une limite intrinsèque au système. En revanche, dans d'autres régions, comme Kédougou, par exemple, la faiblesse de la couverture de l'offre se traduit plutôt par un éloignement des écoles des lieux d'habitations surtout en zone rurale où les écoles polarisent un nombre trop important de villages ou de hameaux entre lesquels les distances restent éloignées. Ces difficultés de couverture de la demande entrainent la non-scolarisation d'une partie importante des enfants vivant dans ces localités. A cela s'ajoute l'incomplétude des cycles dans un nombre important d'établissements, constituant ainsi un facteur dissuasif qui conduit les parents à simplement renoncer à scolariser leurs enfants plutôt que d'essayer d'assurer le tutorat de leur progéniture pour la poursuite de la scolarité dans une autre localité, entrainant des dépenses qu'ils ne peuvent couvrir. Même si le réseau scolaire a connu un accroissement très important ces dernières années, avec un nombre d'écoles qui passe de 6.060 en 2004 à 9.549 en 2015, équivalent à un accroissement global de 63,4 %[64], il demeure qu'une partie encore importante de ces établissements est à cycle incomplet n'offrant qu'une partie du parcours scolaire aux enfants, notamment en milieu rural. Sur les 9.549 écoles, 4 578 d'entre elles, soit 47,9 % de l'ensemble, sont à cycle incomplet. La grande majorité de ces écoles à cycle incomplet sont localisées en milieu rural qui abrite 87,7 % des écoles à cycles incomplets du pays (MEN/DPRE, RNSE 2015 : 35)[65]. L'offre scolaire en milieu rural est ainsi dominée par sa discontinuité avec plus de la moitié des écoles en milieu rural (58 %) ayant un cycle incomplet. Cette incomplétude des cycles des écoles et collèges de proximité constitue l'une des grandes limites de cette initiative.

4.1.3 Typologie et synthèse des barrières et facteurs de non-scolarisation

Chacune de ces deux expressions de l'exclusion scolaire – la non scolarisation et la déscolarisation - est causée par différents ordres de facteurs, à la fois internes et externes[66] au système éducatif. L'ordonnancement ci-dessous des facteurs prend en compte les perspectives des différents acteurs interrogés pendant l'enquête qualitative, au premier chef desquels se trouvent les ménages, les acteurs

[63] Les Classes multigrades (CMG) sont des classes à l'intérieur desquelles des élèves de plusieurs niveaux sont mis en ensemble (CI avec CP par exemple ou CE1 avec CE2) pour pallier au déficit d'enseignants et/ou d'infrastructures. Dans certaines localités, trois niveaux différents sont mis ensemble dans une même classe et avec un seul et même enseignant devant gérer simultanément ces différents groupes pédagogiques.

[64] Idem

[65] MEN/DPRE, op. cit., p. 35

[66] Les facteurs internes sont ceux générés par le système éducatif lui-même soit par son organisation ou dans son fonctionnement ; tandis que les facteurs externes sont constitués de toutes les autres barrières ne tirant pas leur origine de l'offre ou du système éducatif mais relevant plutôt de la demande.

de l'offre (enseignants et chefs d'établissement), les leaders communautaires et les enfants eux-mêmes, qu'ils soient scolarisés ou déscolarisés.

4.1.3.1 Barrières et facteurs de non-scolarisation externes au système

Parmi les différents facteurs de non-scolarisation, identifiés à partir des résultats des analyses, ceux qui sont externes au système comprennent :

- Les croyances religieuses et représentations culturelles des communautés qui ont été citées pour la non-scolarisation de 58,7 % des enfants non-scolarisés ;
- La pauvreté et le manque de moyens financiers ;
- Le défaut de pièce d'état-civil (extrait de naissance) ;
- Le milieu de résidence, notamment du fait de l'inégale couverture de l'offre entre les milieux urbain et rural ;
- Le sexe de l'enfant ;
- L'âge de l'enfant ;
- Le niveau d'éducation du chef de ménage ;
- Le niveau d'éducation de la mère ;
- La taille scolaire du ménage (nombre d'enfants en âge de scolarisation) ;
- La présence de migrants dans le ménage.

4.1.3.2 Barrières et facteurs de non-scolarisation internes au système

Parallèlement à ces facteurs externes, les facteurs internes au système identifiés comme entravant la scolarisation des enfants au Sénégal sont :

- L'éloignement et l'indisponibilité des écoles ;
- La non-effectivité de la gratuité de l'éducation primaire.

Il apparait ainsi clairement que la non-scolarisation est davantage le fait de facteurs le plus souvent externes au système et à l'offre éducative elle-même. Toutefois, certains de ces facteurs peuvent être considérés comme internes ou externes du fait qu'ils interpellent à la fois les communautés et le système. A titre d'exemple, les croyances religieuses et culturelles favorisant le rejet ou la réticence vis-à-vis de l'école formelle peuvent également être analysées comme une inadaptation de l'offre éducative proposée impliquant ainsi son réajustement et adaptation ; ce que le MEN a tenté de faire avec la mise en place des écoles franco-arabes principalement dans les régions à forte implantation religieuse, jadis très réfractaires à l'implantation d'écoles formelles. La non-détention d'un extrait de naissance peut également être analysée dans cette double perspective, à la fois comme facteur externe et comme facteur interne, liée au fonctionnement du système et de son administration. Enfin, la pauvreté reste un facteur externe mais la non-effectivité de la gratuité scolaire, destinée justement à limiter l'effet de cette pauvreté dans l'accès, peut être considérée comme facteur interne. Il importe ainsi d'analyser les facteurs dans une perspective dynamique et de promouvoir des actions sur les différents leviers pertinents pour l'amélioration de l'accès et la scolarisation des enfants dans les zones où elle reste encore très limitée.

4.2 Déterminants et facteurs de déscolarisation

Comme la non-scolarisation, la déscolarisation est un phénomène qui est l'aboutissement de processus complexes dans lesquels s'enchevêtrent une multitude de raisons et facteurs concurrents. L'analyse de ses déterminants suit la même démarche, traitant séparément les facteurs et les déterminants externes, c'est-à-dire indépendant de l'offre éducative et du système éducatif d'une part et, de l'autre, les causes qui trouvent leur origine dans le système éducatif. Elle allie une exploration des raisons directes et explicites déclarées par les chefs de ménage à l'analyse statistique multivariée qui permet d'identifier des facteurs statistiquement corrélés au phénomène, renforcée par les données des entretiens et focus groups conduits au niveau communautaire avec les leaders communautaires, les parents et les enfants déscolarisés.

4.2.1 Facteurs explicatifs de la déscolarisation révélés par l'analyse économétrique

TABLEAU 20 : FACTEURS EXPLICATIFS DE LA DÉSCOLARISATION

FACTEURS EXPLICATIFS DE LA DESCOLARISATION VARIABLES SIGNIFICATIVES (Modèle Probit, Probabilité)
Occupation du Chef de ménage : secteur privé (emploi) (+) vs autres catégories (-)
Le niveau d'éducation de la mère : faible niveau d'éducation de la mère (+)
L'âge de l'enfant : Age avancé de l'enfant (+)
La pauvreté du ménage : Ménage Moyennement riche (-)
La possession de supports didactiques par le ménage (-)
La fréquentation préalable du préscolaire par l'enfant avant le formel : : daara ou maternelle

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

4.2.1.1 L'occupation du chef de ménage

L'analyse des facteurs favorisant la déscolarisation a été effectuée selon la même démarche statistique explicative utilisant un modèle économétrique. Les résultats de l'analyse révèlent que le statut d'emploi du chef de ménage reste un déterminant essentiel d'explication du risque de décrochage scolaire. Les enfants appartenant à une famille dont le chef de ménage est employé dans le privé a moins de chances d'être déscolarisés. Les enfants appartenant à de tels ménages ont près de 4 % de plus de chances de poursuivre leur scolarité que les enfants appartenant à un ménage dont le chef est retraité avec un niveau de significativité de 1 %. Le secteur d'activité du chef de ménage apparait ici comme l'un des facteurs les plus significatifs associés à la déscolarisation des enfants.

4.2.1.2 Le niveau d'éducation de la mère

Tout comme pour la scolarisation, le niveau d'éducation de la mère de l'enfant est un facteur déterminant sur les risques de déscolarisation des enfants du ménage. Un niveau d'éducation de la mère élevé s'associe avec de fortes probabilités de poursuite scolaire des enfants ; à l'inverse, l'analphabétisme ou un faible niveau d'études de la mère renforce les chances de déscolarisation des enfants. Les résultats du modèle économétrique révèlent un différentiel de probabilité de 3,3 % avec une significativité de 1 %, entre un enfant dont la mère a au moins une éducation primaire et un enfant dont la mère n'a que le niveau « *alphabétisée* » ou n'a fait que l'école coranique. Ce résultat est cohérent avec d'autres recherches qui indiquent que les niveaux de scolarité et de vocabulaire des mères sont de forts prédicteurs du développement cognitif des jeunes enfants (Schady, 2011[67]). Par contre, les résultats révèlent que le niveau d'éducation du chef de ménage homme n'a pas d'effet significatif sur les chances de scolarisation des enfants.

Parallèlement à ces résultats, il est apparu, à travers les discussions de groupes tenues auprès des communautés, que le niveau d'études des parents est important dans le sens qu'il facilite le suivi scolaire et le soutien offert par les parents, qui demeurent tous deux nécessaires à la réussite scolaire des enfants. Cette forme d'implication des parents, à travers le suivi et l'accompagnement à domicile renforcent la motivation de l'enfant tout en soutenant ses performances.

4.2.1.3 L'âge de l'enfant

L'analyse économétrique établit que l'âge de l'enfant est un facteur favorisant la déscolarisation. La probabilité de rester à l'école est plus élevée chez les élèves moins âgés avec une significativité de 1 %. L'âge avancé étant le reflet d'un retard scolaire produit soit par une entrée tardive soit par une

[67] Schady, N. 2011. Parents' Education, Mothers' Vocabulary, and Cognitive Development in Early Childhood: Longitudinal Evidence From Ecuador. American Journal of Public Health.

scolarité difficile, jalonnée par des redoublements et échecs scolaires répétés. De nombreuses analyses ont montré les effets néfastes du redoublement sur la performance des élèves (PASEC 2014[68]), dont l'une des conséquences les plus immédiates demeure le retard scolaire. Ce retard scolaire entrainant un écart entre l'âge de l'élève et la classe fréquentée par rapport à une évolution de parcours scolaire normal. Il est identifié dans différents travaux sur l'échec scolaire comme une variable clé d'analyse du parcours scolaire des enfants et un prédicteur essentiel de l'exposition au risque de décrochage scolaire des enfants.

L'analyse comparative des données entre la classe fréquentée et l'âge de l'élève a permis de classer les élèves en trois catégories : les élèves dont l'âge correspond à l'âge normal par rapport à la classe fréquentée, les élèves dont l'âge dépasse d'un an l'âge normal de la classe fréquentée et les élèves âgés de deux ans ou plus par rapport à l'âge normal de la classe fréquentée. Les deux dernières catégories correspondent aux élèves avec un retard scolaire d'un an et d'au moins deux ans. Selon les résultats de l'étude, le retard scolaire est un phénomène très courant dans le parcours scolaire des élèves au Sénégal. Il est constaté à tous les niveaux et quel que soit le cycle d'enseignement du parcours. Chez les élèves scolarisés à l'élémentaire en 2015/2016, plus de 29 % d'entre eux ont un retard scolaire d'au moins un an par rapport à la classe fréquentée et près de 17 % des élèves de l'élémentaire ont un retard scolaire de deux ans ou plus. Ces retards scolaires s'observent dès la première classe de l'élémentaire (CI), traduisant ainsi la fréquence du phénomène des entrées tardives parmi la population scolaire au Sénégal dont 17,2 % des élèves en classe de CI ont un âge supérieur de deux ans par rapport à l'âge normal d'entrée à l'école. En plus de ces entrées tardives recensées, les classes de CE1, CE2 et CM2 sont celles dans lesquelles on enregistre les proportions les plus élevées d'enfants avec deux ans ou plus de retard scolaire dû tout autant aux entrées tardives qu'aux redoublements.

FIGURE 22 : EVOLUTION DU RETARD SCOLAIRE CHEZ LES ÉLÉVES DE L'ÉLEMENTAIRE

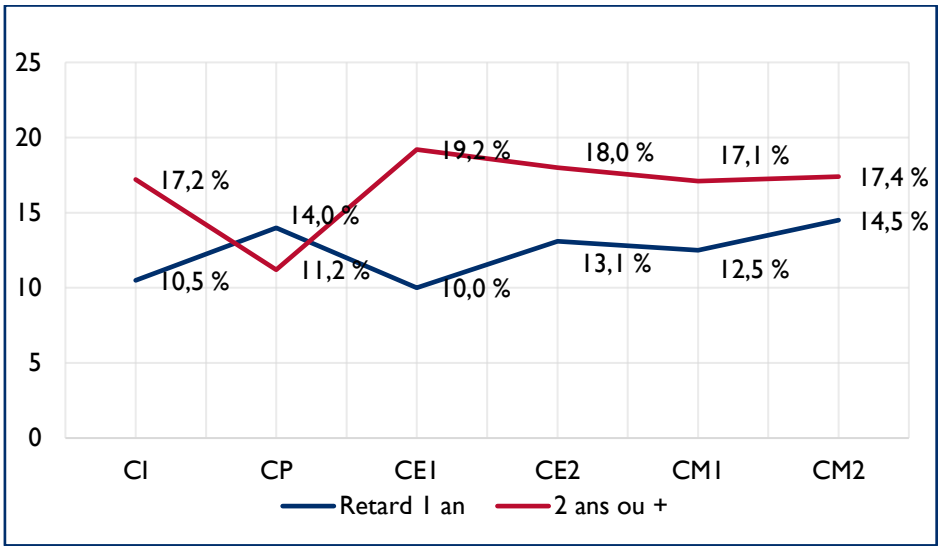

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les classes de début et de fin du cycle élémentaire enregistrent des proportions équivalentes d'enfants ayant deux ans ou plus de retard par rapport à leur classe actuelle. Les classes intermédiaires (CE1 et CE2) sont celles où les proportions d'enfants ayant un retard scolaire de deux ans ou plus sont les plus élevées. Ces retards scolaires de deux ans ou plus constituent l'un des facteurs les plus négatifs pour la poursuite de la scolarité chez les enfants. Chez les élèves inscrits dans le cycle moyen (collège), plus de 37,9 % d'entre eux ont un retard scolaire d'au moins un an par rapport à la classe fréquentée. Ces retards s'observent dès la première classe du cycle moyen (6e) et continuent à augmenter particulièrement dans les classes de 4e (35 %) et de 3e (47 %). Les classes de fin de cycle du collège sont celles où les proportions d'enfants avec au moins un an de retard scolaire sont les plus élevées.

[68] http://www.pasec.confemen.org/wp-content/uploads/2015/12/RapportPasec2014_FR_BD1.pdf

Parmi les élèves fréquentant la classe de 3e en 2015/2016, 27 % avaient un retard scolaire de deux années ou plus (cf. figure 23).

FIGURE 23 : EVOLUTION DU RETARD SCOLAIRE CHEZ LES ÉLÉVES FRÉQUENTANT LE COLLÉGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

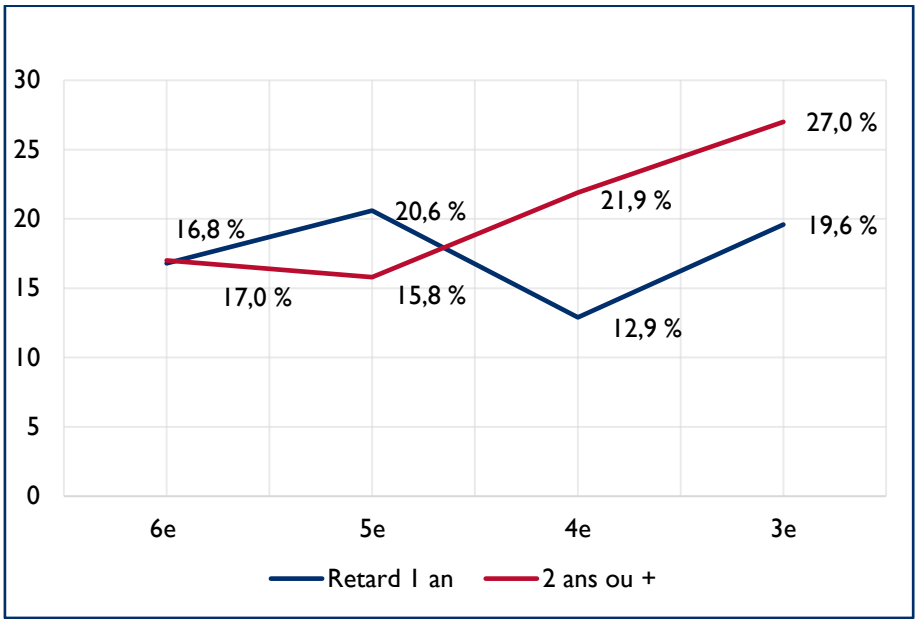

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les schémas observés au niveau du primaire se maintiennent au niveau du moyen avec des proportions d'élèves en retard scolaire encore plus importantes. Il ressort du graphique ci-dessus que 22 % des élèves de 4e et 27 % de ceux de 3e ont un retard scolaire d'au moins deux ans. Ces proportions très élevées traduisent la fréquence du redoublement durant le cycle scolaire antérieur, expliquant ainsi la faiblesse des taux d'achèvement du collège enregistrés au Sénégal. Ces données reflètent les tendances dégressives des effectifs scolaires au fur et à mesure du parcours scolaire. Ces importantes proportions d'élèves en retard scolaire de deux ans ou plus alimentent les flux de redoublement et de déscolarisation du système éducatif au Sénégal. L'analyse comparative des proportions d'élèves avec des retards scolaires entre l'élémentaire et le collège laissent apparaitre une progression graduelle des taux entre l'élémentaire et le moyen. Ces retards scolaires cumulés entre l'élémentaire et le collège engendrent un sur-âge de l'élève qui rend plus difficile son maintien scolaire. C'est cet effet du sur-âge qui établit le rôle important de l'âge dans l'échec scolaire, selon les résultats de cette étude et confirmé dans plusieurs autres études (Montmarquette et Viennot-Briot : 2000[69] ; Noumba : 2008[70]).

4.2.1.4 La pauvreté du ménage

Les enfants qui sont issus d'un ménage moyennement riche ont 6 % de plus de chances d'être maintenus à l'école que ceux issus de ménages pauvres. Pour les ménages les plus démunis, envoyer un enfant à l'école, même publique, engendre des coûts directs et indirects importants qui nécessitent des arbitrages difficiles. Les coûts indirects sont relatifs au temps passé à l'école par l'enfant qui équivaut à une main d'œuvre non utilisée pour le travail familial (travail domestique, agriculture, élevage, etc.) ou pour une activité génératrice de revenus (emploi, petit commerce) contribuant à la survie de la famille. Dans les familles pauvres, ces coûts indirects prennent une grande valeur car la contribution de l'enfant aux activités familiale est souvent essentielle à la survie du ménage.

[69] MONTMARQUETTE C. et BRIOT N. V., Note sur les personnes à risque d'abandonner les études secondaires, Montréal, 2000

[70] NOUMBA Issidor, Un profil de l'abandon scolaire au Cameroun, Revue d'économie du développement, Vol 16, 2008, pp 37 à 62

L'alimentation quotidienne du ménage est un indicateur de la sécurité alimentaire et du contexte socio-alimentaire du ménage. Les résultats des analyses ont révélé qu'un enfant se trouvant dans un ménage avec une alimentation plus que suffisante est deux fois plus susceptible de rester à l'école qu'un enfant appartenant à un ménage dont l'alimentation est suffisante ou moins que suffisante. La sécurité alimentaire du ménage apparait ainsi comme un paramètre stratégique reflétant le bien-être du ménage.

Les données de l'enquête qualitative mettent en relief également le rôle potentiel de la pauvreté sur le décrochage scolaire des enfants à travers les entretiens et discussions de groupe avec les différentes cibles. La plupart des acteurs rencontrés s'accordent sur le fait que la conjoncture économique agit plus sur le décrochage que sur la non-scolarisation. Ainsi, combinées à la paupérisation des ménages et au renchérissement du coût de la vie, les difficultés économiques sont l'un des facteurs contribuant le plus à la précarité de la scolarité. En effet, lorsque les parents n'arrivent plus à couvrir les coûts liés à l'éducation, les enjeux de survie familiale conduisent une grande partie d'entre eux à se tourner vers des AGR permettant à l'enfant ou au jeune de pouvoir se prendre en charge et de contribuer à la prise en charge de la famille. L'augmentation des frais liés à la scolarisation au fur et à mesure que l'enfant ou le jeune évolue dans l'échelle scolaire et le poids des charges scolaires sur les revenus des ménages évoluant dans le même sens compromettent davantage les possibilités de maintien scolaire des enfants appartenant aux familles les plus démunies. Les résultats des entretiens menés auprès des différentes cibles, y compris les services sociaux régionaux, rendent compte des décisions et arbitrages auxquels peuvent être soumis les ménages quant à la poursuite ou non de l'investissement dans la scolarité des enfants ou à leur mise à contribution domestique ou économique. Les résultats de l'enquête nationale auprès des ménages révèlent que, dans l'ensemble, 60,7 % des parents considèrent avoir des difficultés à supporter les charges scolaires de leurs enfants. Il est donc crucial de considérer la barrière financière, notamment les coûts directs d'éducation (frais d'inscription, fournitures scolaires obligatoires, etc.), dans la mise en place de dispositifs de facilitation du maintien scolaire des enfants, en particulier ceux appartenant aux ménages les plus pauvres.

FIGURE 24 : APPRECIATION PAR LES CHEFS DE MENAGE DE LEUR CAPACITÉ À SUPPORTER LES CHARGES SCOLAIRES

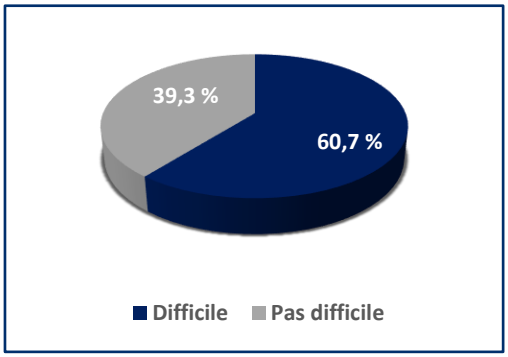

Source : Etude OOSCYS, Enquête « ménage », Octobre 2016

L'analyse des capacités financières des ménages selon les régions laisse apparaitre des disparités importantes. Les régions de Sédhiou, Kaolack, Ziguinchor, Fatick, Kolda, Tambacounda et Kédougou sont celles où les proportions les plus importantes de parents considèrent comme « *difficile* » la prise en charge des frais scolaires. En général, la prise en charge de l'intégralité des dépenses liées à la scolarisation de leurs enfants par les ménages les obligent ainsi à allouer une part importante de leurs ressources aux dépenses d'éducation de leurs enfants. Les données de l'enquête ménage révèlent qu'au Sénégal, les charges scolaires supportées par les parents pour l'éducation de leurs enfants varient de manière graduelle selon que l'enfant soit à l'école élémentaire, au collège ou en secondaire. Ainsi, selon le niveau d'étude, les charges supportées par les parents se déclinent comme suit :

FIGURE 25 : CHARGES SCOLAIRES SUPPORTÉES PAR LES PARENTS PAR NIVEAU D'ÉTUDE (EN FCFA)

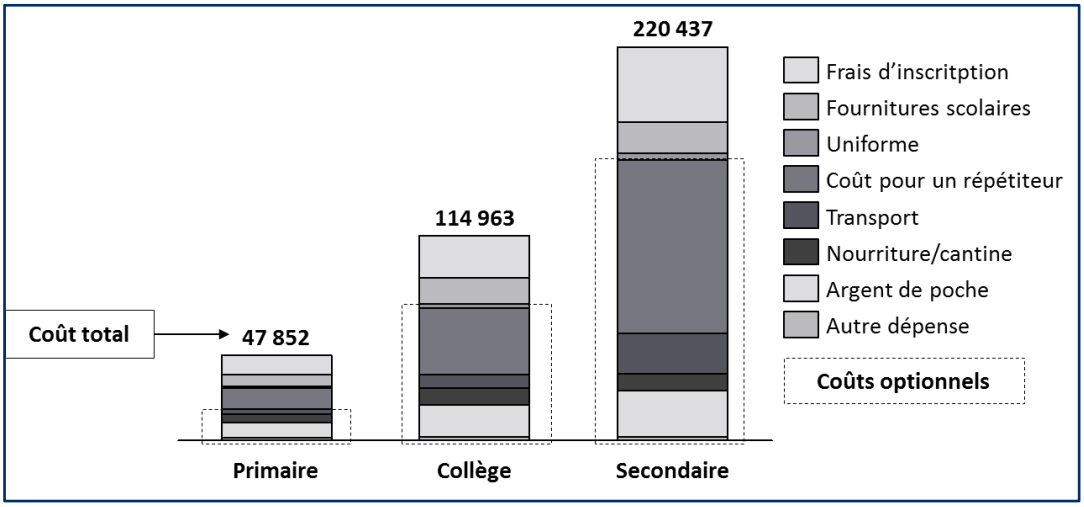

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Dans l'ensemble, les dépenses courantes nécessaires considérées comme étant les plus lourdes à supporter pour la scolarité de l'enfant sont : les frais d'inscription, les fournitures scolaires, le transport, l'uniforme, la cantine, et les autres frais connexes. La prise en compte des contraintes financières et économiques des familles dans l'analyse des raisons et des facteurs de déscolarisation apparait indispensable.

En outre, étant l'une des expressions et des conséquences de la pauvreté des ménages, le travail de l'enfant après l'école a été également identifié comme facteur de décrochage des enfants. Les enfants qui travaillent après l'école sont souvent peu motivés et ont une probabilité de décrochage plus élevée. Les enfants se trouvant dans cette situation n'ont pas toujours le temps ni l'énergie nécessaire pour aller à l'école. Les résultats de l'étude indiquent également que les élèves qui travaillent après l'école sont 3,2 fois plus à risque de décrochage que ceux qui ne travaillent pas, traduisant ainsi le rôle crucial de l'exercice d'une activité génératrice de revenus parallèle sur les performances scolaires. Cet effet néfaste du travail parallèle sur la scolarité est plus soutenu chez les filles. En effet, les analyses multivariées indiquent que les filles travaillant après l'école ont 8 fois plus de risque d'être déscolarisées alors que l'effet du travail est moins significatif sur le risque de déscolarisation chez les garçons.

4.2.1.5 La possession de supports didactiques par le ménage

La possession d'outils didactiques et électroniques est un révélateur de l'environnement culturel du ménage. Il apparait comme un prédicteur du maintien scolaire des enfants. Les enfants dont le ménage possède des outils didactiques (ordinateur, tablette, télévision, manuel, journaux) ont 1,2% plus de chance de poursuivre leur scolarité que ceux dont le ménage n'en possède pas. Il apparait aujourd'hui que les supports didactiques jouent un rôle très important dans l'éducation des enfants à travers la documentation et l'ouverture d'esprit sur internet.

4.2.1.6 La fréquentation préalable du préscolaire par l'enfant avant le formel

La trajectoire préscolaire de l'enfant est un déterminant capital de son devenir scolaire. Le passage dans les structures éducatives préscolaires constitue, selon les données de l'étude, des prédicteurs fiables des chances de réussite scolaire. Elle constitue un élément capital pour la prévention du risque de décrochage scolaire. En effet, les résultats des analyses multivariées indiquent que les enfants ayant fréquenté l'école coranique, préalablement à leur entrée à l'école primaire, ont 16,2 % de plus de chances de ne pas être déscolarisés que ceux qui n'ont pas fréquenté l'école coranique avant d'entrer à l'école formelle. Ceux qui ont fréquenté l'école maternelle avant l'école formelle gardent également un avantage important de maintien scolaire par rapport à ceux qui n'ont pas fait la maternelle avant le formel. Les résultats de l'analyse économétrique indiquent que les premiers bénéficient de 17,4 % de plus de chances de se maintenir à l'école que ceux qui n'ont pas fait l'école maternelle. Ces enfants, en raison de leur

scolarisation pré-primaire (maternelle ou coranique), sont mieux préparés à intégrer l'école primaire et à y réussir. Ces résultats confirment les travaux qui soutiennent l'avantage du préscolaire, que ce soit l'école coranique ou la maternelle, sur le parcours scolaire ultérieur des enfants. Le passage par de telles structures (maternelle ou école coranique), soutient l'éveil du potentiel cognitif de l'enfant. Les résultats obtenus sur la trajectoire préscolaire de l'enfant sont significatifs à 1 %.

4.2.2 Facteurs associés au risque de décrochage scolaire révélés par la régression logistique

Au-delà de ces facteurs explicatifs directement associés à la déscolarisation des enfants et jeunes au Sénégal, l'analyse du risque de décrochage scolaire a permis d'identifier des facteurs additionnels renforçant l'exposition des enfants à la déscolarisation. Ces facteurs sont identifiés et apparus comme significatifs dans le modèle de régression spécifique traitant du risque de décrochage (cf. Annexe A7-2-2).

4.2.2.1. Le manque d'envie de continuer l'école a désaffection à l'égard de l'école par l'enfant

L'analyse révèle qu'un élève qui n'est pas motivé à continuer à aller à l'école a une probabilité de décrochage 95 fois supérieure que celui qui dit avoir envie de continuer ses études. La phobie scolaire[71] est très répandue chez les enfants et se manifeste de manière différente. Il est donc primordial de stimuler l'intérêt et l'engagement des enfants dans l'éducation. L'absence d'envie de continuer les études peut être appréhendée selon divers points de vue. La motivation reste un élément important qui peut jouer sur le maintien des élèves à l'école et constitue même le socle de la réussite scolaire d'un enfant. A l'inverse, la démotivation ou le déficit de motivation constitue une entrave puissante à la poursuite de la scolarité, en particulier dans les environnements familiaux où l'enfant ne bénéficie d'aucun soutien pour reconquérir son intérêt pour l'école. Ce manque d'envie est révélateur d'une désaffection à l'égard de l'école qui est la raison de décrochage citée par les parents pour 35 % des cas de décrochage scolaire. Pour autant qu'elle reste la raison la plus importante de la déscolarisation au Sénégal, il reste difficile de comprendre tout ce qu'elle exprime car, formulée ainsi, elle semble traduire bien d'autres raisons non explicitement déclinées ici. Ce résultat confirme d'autres études qui avaient établi la place centrale qu'occupe l'enfant dans la chaine de décision de décrochage scolaire pouvant être le fruit d'une pluralité d'autres raisons et facteurs (UNICEF/IRD/FASTEF, 2016, p. 45).

L'enquête ménage a révélé que, parmi les raisons de décrochage citées par les chefs de ménage, la désaffection de l'école par l'enfant demeure la plus importante (35 %) ayant justifié le décrochage scolaire de leurs enfants. Ainsi, pour plus d'un enfant sur trois ayant décroché, la désaffection à l'égard de l'école a été la raison principale. Celle-ci a été très peu documentée dans les entretiens et discussions avec les parents et les enfants eux-mêmes. Elle demeure une raison pouvant renvoyer à une multitude d'autres raisons interconnectées et complexes, pouvant être la conséquence d'autres facteurs comme la frustration liée au manque de moyens des parents à assurer les frais liés à la scolarisation, l'exercice précoce d'autres activités génératrices de revenus ou un environnement scolaire peu accueillant (violence scolaire, châtiments corporels, mauvaises relations avec les pairs ou avec l'enseignant, etc.). Les rares entretiens dans lesquels cette problématique est abordée ne suffisent pas à en déduire des éléments d'interprétation ou de conclusion soutenus et satisfaisants :

> *« La plupart des enfants n'aiment pas l'école. Ils préfèrent exercer un métier, s'adonner à leurs loisirs surtout les salles de jeux. C'est normal ainsi qu'ils se concentrent de moins en moins sur les études et n'apprennent plus leurs leçons » Parent d'élève, Ziguinchor*

> *« L'agriculture est la seule source de revenus et ne nous permet pas de financer les études des enfants. Nous n'avons pas les moyens vraiment. C'est pourquoi les jeunes ne manifestent aucun intérêt pour les études. Ils sont confrontés à des problèmes de fournitures, d'uniformes et surtout de transport – ces jeunes doivent chaque jour quitter le village pour rejoindre le collège à Kébémer. Comment voulez qu'un parent cultivateur avec des moyens limités assure*

[71] Jean-Michel IMPERATRICE, La phobie scolaire ou refus scolaire anxieux : « Je veux aller à l'école mais je ne peux pas »

toutes ses dépenses ? Ce manque de moyens des parents est l'un des facteurs qui contribue le plus à l'abandon » Parent d'élève, Thiès

« Des fois beaucoup d'élèves sèchent leurs cours et disent à leurs parents qu'ils vont à l'école alors qu'ils passent leurs temps dans les salles de jeux ou à jouer au football, sans se rendre compte que l'heure est passée. C'est pourquoi ils viennent en retard. Il y a certains qui ne veulent pas étudier et s'intéressent plus à la mécanique qu'à l'école ; le cursus scolaire est trop long et ne garantit pas de gagner de l'argent, alors que l'apprentissage de la mécanique est court et quand vous la maîtrisez, vous allez commencer à gagner de l'argent petit à petit. D'autres enfants n'aiment pas les études et préfèrent exercer un métier comme la couture et à la longue abandonnent l'école pour exercer leur métier de rêve » Enfant à risque de décrochage, Sédhiou

4.2.2.2 Le handicap

Les résultats de la régression logistique révèlent que le handicap est également un facteur favorisant le décrochage scolaire. En effet, les enfants souffrant d'un handicap ont deux fois plus de risques d'être déscolarisés que ceux qui ne souffrent d'aucun handicap. Ces résultats montrent que le handicap demeure un facteur important à prendre en compte pour assurer un accès et un maintien équitables des enfants à l'école. Les données de l'enquête n'ont pas particulièrement permis de mieux mettre en exergue la situation désavantageuse vécue par les enfants en situation de handicap en matière d'accès et de maintien à l'école du fait qu'elle n'avait pas spécifiquement été orientée de manière à mieux couvrir cette population spécifique dans l'échantillon de l'enquête nationale.

4.2.2.3 La perception de l'utilité de l'école par les parents

Selon les résultats de la régression logistique, la perception de l'utilité de l'école par les parents apparait comme un déterminant qualitatif important de la propension à maintenir ou non son enfant à l'école. Les enfants appartenant aux ménages dont le chef a une perception positive de l'utilité de l'école pour les filles a 3,3 fois plus de chances de rester à l'école qu'un enfant appartenant un ménage dont le chef de ménage a une perception négative de l'utilité de l'école pour les filles.

4.2.2.4 L'expérience d'un choc par le ménage

Par choc, nous entendons tout évènement brusque imprévu ayant frappé le ménage de façon à influer négativement sur sa scolarité. Les résultats de l'étude indiquent que les enfants dont le ménage a subi un choc (incendie, décès, divorce des parents, perte d'emploi d'un des parents, mauvaise récolte agricole) sont 1,5 fois plus exposés au décrochage scolaire que ceux dont les ménages n'ont pas vécu un choc quelconque.

4.2.3 Autres raisons de déscolarisation citées par les chefs de ménage et les communautés

L'enquête « ménage » a identifié des raisons supplémentaires de décrochage qui ne sont pas identifiées par les analyses statistiques multivariées ou économétriques. Ces raisons renvoient principalement aux facteurs de décrochage cités par les chefs de ménage dans l'enquête « ménage » ainsi qu'aux facteurs additionnels de décrochage identifiés à travers les enquêtes qualitatives. La prise en compte de ces facteurs additionnels cités permet d'élargir la perspective d'analyse des raisons de décrochage citées ou identifiées par les communautés. L'analyse des raisons de décrochage exprimées par les chefs de ménage laisse apparaitre l'émergence de nouveaux paramètres justifiant le décrochage qui n'avaient pas été identifiés par l'analyse économétrique.

FIGURE 26 : RAISONS DE DÉSCOLARISATION CITÉES PAR LES CHEFS DE MÉNAGE

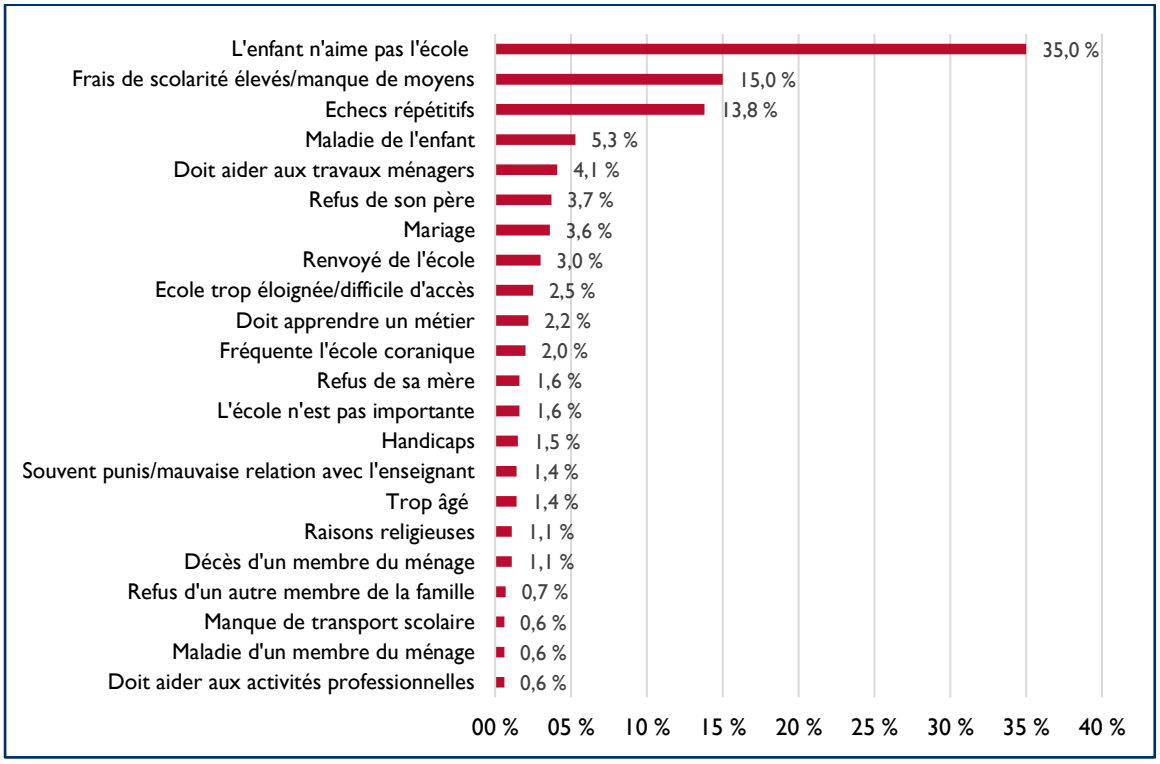

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Selon le milieu de résidence, l'ordre de prépondérance des raisons justifiant la déscolarisation des enfants varie sensiblement. La déscolarisation des enfants en milieu rural est davantage liée aux raisons ci-après : « *frais de scolarité élevés/ manque de moyens* » dans une proportion de 15,4 % en milieu rural contre 14,3 % en milieu urbain, « *Mariage* » (5,2 % contre 1,0 %), « *Travaux ménagers* » (5,2 %contre 2,3 %), « *École trop éloignée/difficile d'accès* » (3,9 % contre 0,5 %).

4.2.3.1 L'éloignement de l'école

Les analyses multivariées n'établissent pas un rôle très significatif à la distance sur le décrochage scolaire. Les résultats indiquent que si la distance augmente d'une unité, le risque de décrochage augmente alors de 5 %, ce qui laisse présager d'un rôle potentiel joué par la distance en faveur du décrochage mais n'a pas trop d'effet sur le risque de décrochage. Le fait que ce résultat soit obtenu dans le cadre d'une analyse au niveau national n'exclut pas que ce critère, en l'occurrence la distance, joue un rôle plus important au niveau de certaines régions spécifiques. Les annexes régionales permettront d'identifier, éventuellement, les régions spécifiques où elle constitue un critère significatif.

Toutefois, même si les analyses économétriques n'attribuent pas de rôle très significatif à la distance en ce qui concerne le décrochage scolaire, les réponses fournies par les parents et les communautés, aussi bien dans l'enquête ménage qu'à travers les entretiens qualitatifs, ont fréquemment cité l'éloignement des écoles comme un facteur important de décrochage scolaire. En effet, en raison du nombre limité d'établissements du moyen et de la prédominance des établissements à cycle incomplet en milieu rural comme souligné plus haut, les parcours scolaires des enfants connaissent régulièrement des transferts qui nécessitent le déplacement, voire la migration, dans d'autres localités ayant les cycles suivants. Cette fréquente discontinuité des cycles dans les écoles rurales, particulièrement dans un nombre important d'écoles de proximité, justifie en partie la considération de l'éloignement comme facteur de décrochage scolaire par les parents et les communautés, notamment en milieu rural. Les flux importants d'élèves en provenance de l'élémentaire entrainent une pression croissante sur les capacités d'accueil du cycle moyen.

L'éloignement des écoles est apparu comme l'une des raisons de décrochage les plus fréquemment citées par les différents acteurs interrogés à travers l'enquête qualitative, y compris les chefs

d'établissements et les parents d'élèves. Constituant le prolongement des limites identifiées dans la couverture de la demande par l'offre scolaire, la déscolarisation est une traduction de l'insuffisante implantation des écoles, particulièrement en milieu rural.

FIGURE 27 : FACTEURS DE DECROCHAGE CITES PAR LES PARENTS, LEADERS COMMUNAUTAIRES ET CHEFS D'ETABLISSEMENTS

Facteurs de décrochage	Parents	Leaders communautaires	Directeurs	Princioaux
Conjoncture économique				
Mariage ou grossesse précoce				
Eloignement de l'école				
Faible capacité des instructeurs				
Baisse de revenus				
Châtiments corporels des enfants				
Manque de motivation des enseignants				
Inadéquation des infrastructures				
Grèves				
Absence d'actes de naissance				
Manque de financement				
Non-implication des parents dans le fonctionnement de l'école				
Non-existence/insuffisance d'écoles dans la communauté				
Travaux domestiques à la maison familiale				
Parent non scolarisé				

Intensité : Très élevée Elevée Moyenne Faible

Source : Etude OOSCYS, Enquête qualitative, Octobre 2016

Les régions de Louga (20,3 %), Diourbel (13,1 %) et Kaffrine (9,4 %) sont celles où l'on enregistre les proportions les plus élevées d'enfants de 6-11 ans déscolarisés pour des raisons liées à l'éloignement ou à la distance de l'école. Pour les élèves d'âge du collège, âgés de 12 à 16 ans, seules Kédougou (6,5 %) et Kaffrine (5,5 %) affichent des proportions relatives de jeunes âgés de 12 à 16 ans déscolarisés en raison de la distance de l'école. La faible proportion d'enfants et de jeunes déscolarisés pour des raisons liées à la distance au niveau national, aussi bien pour les enfants de 5 à 11 ans que pour les jeunes de 12 à 16 ans, confirme le caractère limité du poids de la distance comme facteur de déscolarisation au niveau national.

TABLEAU 21 : RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR RÉGION DES ENFANTS ET JEUNES DÉSCOLARISÉS POUR DES RAISONS LIÉES À LA DISTANCE

REGION	Enfants déscolarisés pour raison de distance	
	6-11 ANS	12-16 ANS
DAKAR	0,0 %	0,0 %
DIOURBEL	**13,1 %**	4,5 %
FATICK	2,6 %	0,5 %
KAFFRINE	**9,4 %**	**5,5 %**
KAOLACK	0,0 %	2,6 %
KEDOUGOU	1,6 %	**6,5 %**
KOLDA	0,0 %	1,7 %
LOUGA	**20,3 %**	2,1 %
MATAM	3,4 %	3,0 %
SAINT-LOUIS	0,0 %	1,5 %
SEDHIOU	0,0 %	0,9 %

REGION	Enfants déscolarisés pour raison de distance	
	6-11 ANS	12-16 ANS
TAMBACOUNDA	3,4 %	2,7 %
THIES	0,0 %	2,2 %
ZIGUINCHOR	0,0 %	0,0 %
ENSEMBLE	**4,2 %**	**2,0 %**

Source : Enquête « ménage »

Toutefois, L'éloignement garde un poids réel dans la déscolarisation des enfants et jeunes dans certaines régions comme Louga, Diourbel et Kaffrine où elle est citée comme justifiant le décrochage scolaire par les chefs de ménages interrogés.

4.2.3.2 Les échecs répétitifs

Etant la troisième raison de décrochage par ordre d'importance parmi les causes de décrochage citées par les chefs de ménages, les échecs répétitifs sont la cause du décrochage de près de 14 % des enfants et jeunes déscolarisés au Sénégal en 2015/2016. Ils expriment les faiblesses du système du point de vue de son efficacité interne. Les données de l'étude établissent des proportions élevées d'enfants ayant redoublé à deux ou trois reprises avant la fin du cycle fondamental. Les échecs répétitifs demeurent également la source des retards scolaires observés sur le parcours d'une partie importante des élèves dans le système éducatif au Sénégal. En effet, l'incidence potentielle du redoublement sur l'abandon scolaire a été largement documenté dans différentes autres études sur la déscolarisation (PASEC, 2005 ; AfriMap/OSIWA, 2009).

4.2.3.3 Les travaux domestiques

Parmi les raisons de déscolarisation citées par les chefs de ménages, les travaux domestiques représentent plus de 4 % de l'ensemble. Si l'on analyse les raisons de décrochage selon le sexe, il apparait que les travaux domestiques constituent la raison de décrochage de 6 % des filles déscolarisées au Sénégal durant l'année scolaire 2015/2016. Ils constituent donc une source importante de décrochage des filles au Sénégal.

> *« L'école est très éloignée de nos maisons et nous aidons nos mamans dans les tâches ménagères : on garde nos petites sœurs quand nos parents partent aux travaux champêtres »* -Élève à risque de décrochage, Thiès**.**

Dans les discussions de groupes réalisées au niveau des communautés, les travaux domestiques ont été largement cités par les parents tout en les associant à la pauvreté. Les focus groups avec les enfants déscolarisés, les filles en particulier, ont fait apparaitre le poids de ces travaux domestiques au quotidien. Les jeunes filles déscolarisées ont largement décrié les difficultés de la poursuite de leurs études concomitamment à ces travaux.

4.2.3.4 Le mariage

S'ils sont quasi absents des raisons de non-scolarisation, les mariages ont entrainé la déscolarisation de 3,6 % des filles déscolarisées au Sénégal en 2015/2016. Même si les analyses multivariées ne les ont pas identifiés comme facteurs de déscolarisation, du fait probablement de la taille de l'effectif qu'ils concernent, les mariages restent l'une des inégalités de sexe les plus marquées en éducation. En effet, les résultats de l'enquête « ménage » de l'étude montrent que l'interruption des études pour cause de mariage affecte bien davantage les filles que les garçons. En 2016, parmi les filles déscolarisées, 7,4% ont abandonné leurs études pour se marier contre seulement 0,02% de garçons traduisant ainsi la sexo-spécificité de ce phénomène qui semble concerner bien plus les filles que les garçons. En effet, dès l'adolescence, à l'âge de 13-14 ans, beaucoup de filles sont obligées de mettre fin à leur scolarité pour se marier. Dans certains contextes sociaux et culturels, la mise en union précoce des filles est davantage liée à des raisons culturelles qui veulent que la jeune fille soit mariée dès le début de l'adolescence, en partie pour prévenir la survenue des grossesses non-désirées.

Toutefois, les filles résidant en milieu rural sont plus affectées par le mariage précoce que celles de milieu urbain. Et, selon les résultats de l'enquête effectuée auprès des ménages, 89,3 % des filles déscolarisées pour « être mariées » résident en milieu rural contre 10,7 % vivant en milieu urbain.

FIGURE 28 : RÉPARTITION DES JEUNES FILLES DESCOLARISÉES POUR CAUSE DE 'MARIAGE' SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE

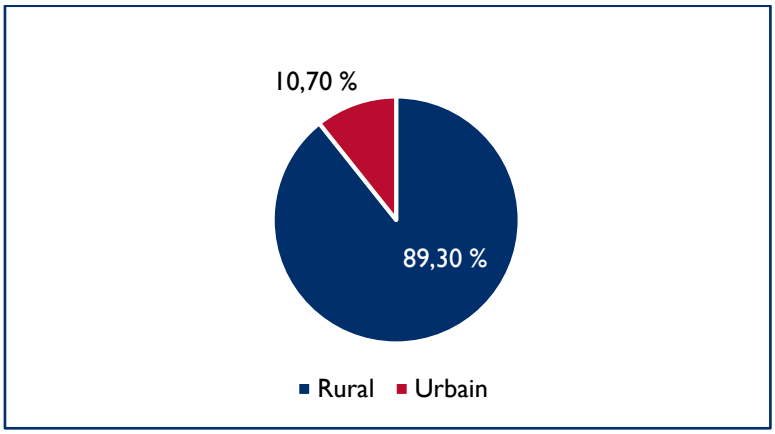

Source : Etude OOSCYS, Enquête « ménage », Octobre 2016

Cette ingérence du mariage dans le parcours scolaire des jeunes filles est très différente entre les régions. Les régions de Diourbel (13,6 %), Louga (11,8 %) et Kolda (11,7 %) sont celles où la proportion de filles ayant décroché pour se marier est la plus importante. A l'inverse, les régions de Ziguinchor, Kédougou et Fatick sont celles où ces proportions sont les plus faibles. Ce phénomène est très marginal, voire nul, à Dakar.

FIGURE 29 : RÉPARTITION DES JEUNES FILLES DE 12-16 ANS AYANT DÉCROCHÉ POUR RAISON DE 'MARIAGE' SELON LA RÉGION

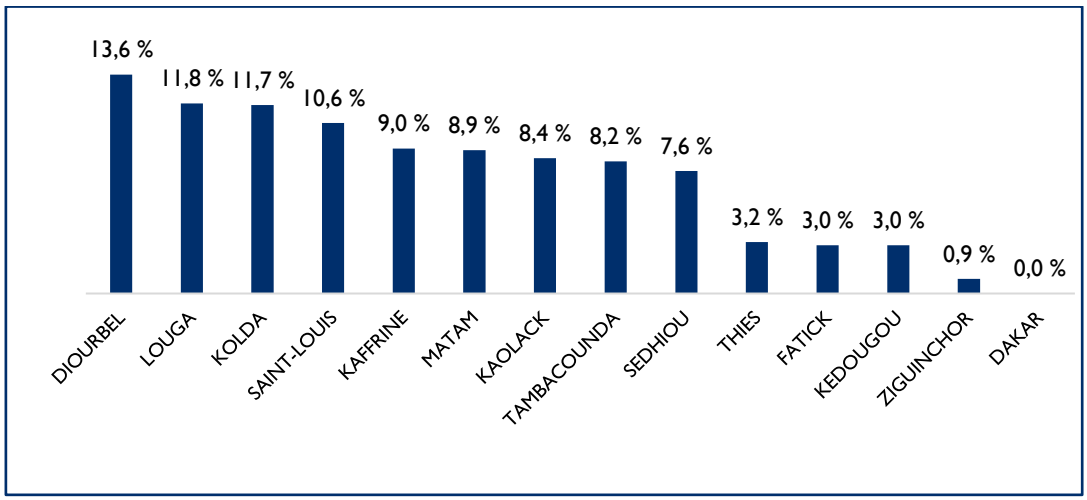

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les principaux des collèges rencontrés considèrent les mariages et, dans une moindre mesure, les grossesses comme étant des causes importantes de décrochage des filles. Une enquête sur les grossesses en milieu scolaire révèle que les grossesses précoces sont très fréquentes en classe de quatrième et troisième[72]. Ces grossesses précoces ont des conséquences sur les performances scolaires des élèves filles. Les statistiques disponibles montrent que 54,43 % des filles qui sont tombées enceintes abandonnent leur scolarité, 39,39 % redoublent leur classe et seulement 15,16 %[73] d'entre

[72] Enquêtes sur les grossesses précoces en milieu scolaire, Sénégal, UNFPA, 2014.

[73] Idem

elles parviennent à reprendre leurs études. La revue documentaire et les discussions avec les acteurs ont révélé un faible taux de reprise des études après une grossesse.

4.2.3.5 La qualité du personnel enseignant

Parmi les facteurs favorisant la non-scolarisation ou la déscolarisation des enfants évoqués par les parents et les communautés, figurent la qualité du personnel enseignant et la qualité de l'offre éducative proposée par le formel. Les parents et les leaders communautaires (acteurs de la demande) soulignent le manque de motivation et les faibles compétences, aussi bien techniques que pédagogiques, des enseignants qui démotivent et découragent les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Cette plainte relative au manque de motivation est également relevée par les enfants déscolarisés et les élèves à risque de décrochage.

> *« Certains enseignants manquent de niveau et ne parviennent même pas à expliquer clairement les leçons ; cela fait que des élèves ne comprennent pas les leçons ». Enfant déscolarisé, Matam*

> *« Les problèmes est que certains enseignants n'ont pas de pédagogie et se permettent d'insulter les élèves comme bon leur semble. Ils ne sont vraiment pas attentifs ». Elève à risque de décrochage, Tambacounda*

> *« Il y a des enseignants qui ont un faible niveau et si l'élève fait des fautes, ils ne le corrigent pas mais se moquent plutôt de lui. Cet élève va finir par se décourager et aussitôt quitter l'école ». Enfant déscolarisé, Fatick*

Les directeurs d'école interrogés ont également souligné, avec plus d'insistance, la faiblesse des compétences et l'insuffisance des capacités pédagogiques des enseignants qui leurs sont affectés. Les régions du Nord (Saint-Louis, Matam) et du Centre sont celles où les chefs d'établissements ont le plus souligné ces déficiences de la part des enseignants, dont la majorité sont en début de carrière, sans expérience ni formation suffisante. Cette situation participe à la dépréciation de la qualité de l'enseignement, renforçant ainsi les réserves des parents qui se montraient déjà réticents à envoyer leurs enfants à l'école. En outre, les ménages les plus pauvres, confrontés à un choix économique d'importance critique, pèsent les coûts d'opportunités de l'envoi de l'enfant dans une école à l'égard de laquelle ils ont des préjugés négatifs quant à la qualité.

> *« La baisse du niveau des élèves est causée par la mauvaise préparation des enseignants qui ne sont pas suffisamment formés (…). Les enseignants reçoivent une semaine de formation en séminaire pour le nouveau curriculum ce qui n'est pas normal ! D'abord, l'enseignant ne maîtrise pas le contenu de son programme et, avec la politique du zéro redoublement, il pousse l'enfant jusqu'en classe de CM2 sans niveau. Il finit par abandonner pour ne pas être dans la même classe que ses petits frères. » Directeur d'école à Thiès*

> *« Certains enseignants n'ont pas de pédagogie, ni la patience pour éduquer les jeunes et ils s'absentent trop pour diverses raisons, car n'habitant pas la localité. Donc, certains parents préfèrent retirer leurs enfants considérant qu'ils n'étudient pas assez ». Directeur d'école, Fatick*

> *« Les enseignants ne sont pas bien formés pour prendre en charge les enfants dans le cadre d'une pédagogie différenciée. Ce qui fait que le niveau des élèves est très bas et le taux de réussite faible ». Directeur d'école, Diourbel*

Cette faiblesse des compétences des enseignants est reflétée par les statistiques du Ministère de l'Education qui indiquent un faible niveau de formation professionnelle des enseignants aussi bien dans le public que dans le privé. Selon les données du Rapport National de la Situation de l'Education de 2015, au Sénégal et chez les enseignants dans le système formel, près de 20 % des enseignants du public en service et 70,6 % de ceux du privé n'ont aucun diplôme professionnel (MEN/DPRE, RNSE 2015, p.60). Cet état de fait traduit les efforts importants qui seraient nécessaires en matière de formation professionnelle afin de fournir au système éducatif des enseignants suffisamment outillés pour une éducation de qualité. Cette faiblesse du niveau de qualification des enseignants est, en partie, le produit des différentes initiatives de recrutement massif d'enseignants et la création de nouveaux corps d'enseignants (volontaires, vacataires) depuis l'introduction du nouveau corps des volontaires en 1995. Avant cette période, les enseignants étaient

recrutés après l'obtention du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes[74] pour suivre une formation professionnelle de quatre ans à l'École Normale Supérieure (ENS). La mise en place des nouveaux corps d'enseignants tout en respectant cette exigence de diplôme requis, réduit de manière très substantielle la durée de formation professionnelle des enseignants qui passe de quatre années avant 1995 à trois mois pour les vacataires et volontaires entre 1995 et 2000 dans les Inspections Départementales de l'Éducation Nationale (IDEN), à six mois après 2000 dans les nouvelles écoles de formation d'instituteur (EFI), et à un an ces dernières années (une année qui reste théorique, car la formation dure dans la pratique de six à huit mois, du fait de retards dans le démarrage des cours). La formation des volontaires est ainsi largement réduite par rapport à celle préalablement dispensée aux enseignants à l'Ecole Normale Supérieure. Ce problème de la formation professionnelle des enseignants est exacerbé par la question du quota sécuritaire. Il s'agit de maîtres qui ont été recrutés sans avoir passé le concours d'entrée à l'EFI et sans formation. Le recrutement par quota sécuritaire a été abandonné en 2010, suite aux pressions des différents acteurs de l'éducation sur le gouvernement central, même si les enseignants recrutés par ce biais sont toujours en fonction.

En outre, la faible motivation des enseignants relevée par les communautés et les parents est souvent associée à un absentéisme élevé des enseignants, doublé d'une fréquence des grèves sans grand lien avec la question de la qualité des enseignements des enfants. Ces deux facteurs cités sont considérés comme les causes principales des faibles performances des élèves dont les mauvais résultats n'encouragent pas les parents à les maintenir à l'école ou à en scolariser d'autres. Elles génèrent également chez certains parents un sentiment très répandu de « *perte de temps* » pour les enfants dont la mise à contribution dans d'autres activités (activités génératrices de revenus, apprentissage d'un métier, etc.) aurait été plus utile pour l'enfant ou pour sa famille. En définitive, la faible qualité et la démotivation des enseignants sont citées par les parents et leaders communautaires comme étant l'une des causes majeures d'abandon, à l'initiative des élèves eux-mêmes ou de leurs parents.

4.2.3.6 Le contenu de l'offre et des enseignements

La problématique des contenus de l'offre et des enseignements constitue l'un des points critiques de remise en question de l'offre éducative au Sénégal. Cette remise en question du contenu de l'offre se décline dans deux sens : i) une dimension socioculturelle qui renvoie à l'inadaptation socioculturelle des normes et valeurs véhiculées par l'école traitée dans la partie des déterminants socioculturels de la non-scolarisation ; ii) une dimension technique et opérationnelle qui renvoie à l'absence de compétences pratiques à la fin ou même à la sortie du système. Cette interrogation des contenus est partagée aussi bien par les parents et les communautés que par des spécialistes de l'éducation et de la formation. L'un des facteurs internes freinant l'enthousiasme des parents et des communautés à inscrire leurs enfants dans le système éducatif est lié au caractère livresque et général des enseignements transmis dans tout le parcours, jusqu'à l'université. Le contenu des enseignements est jugé par les acteurs rencontrés dans les communautés, y compris par une partie des directeurs d'école rencontrés, comme étant en déphasage avec le contexte et les réalités économiques. Les enseignements fournis, ne permettent pas aux jeunes, d'être opérationnels, ni même d'acquérir un minimum de compétences valables leur permettant de profiter des opportunités locales dans leurs contextes respectifs, ni même de s'insérer dans le marché du travail. Ce déphasage est particulièrement souligné par les directeurs d'école dans la région de Diourbel, notamment dans le département de Mbacké qui se caractérise par sa détention du plus faible taux de scolarisation du pays.

4.2.3.7 L'environnement scolaire de l'école

L'environnement scolaire reste l'une des variables essentielles pouvant générer une attraction ou un rejet de l'institution scolaire de la part des parents, mais plus encore de la part des enfants. Cet environnement comprend à la fois l'environnement physique (salles de classes, abris provisoires, existence et état des toilettes, existence de rampes pour les personnes à mobilité limitée, clôtures assurant la sécurité des enfants) et l'environnement interrelationnel (relations entre enseignants et élèves, relations entre élèves, violence scolaire, recours aux châtiments corporels, etc.).

Du point de vue de l'environnement physique, les régions intérieures du pays restent très marquées par la fréquence des abris provisoires faisant office de salles de classes ; dans certains établissements, coexistent

[74] Brevet de Fin d'Etudes Moyennes est le diplôme qui sanctionne la fin des études au Collège.

des infrastructures de qualité construites avec l'appui de partenaires (USAID, JICA, UNICEF, Plan, etc.) et des salles en abris provisoires. Dans de tels contextes, la fréquentation d'une salle en abri provisoire constitue une source de frustration importante pour les enfants qui perdent toute motivation à aller à l'école. L'absence de toilettes constitue également, dans certaines communautés, un frein important de l'envoi des jeunes filles à l'école, notamment quand elles sont éloignées des lieux d'habitation. Les pratiques et comportements des instituteurs restent les éléments les plus décisifs de cet environnement scolaire qui déterminent en grande partie le rejet et les réticences de certains parents à envoyer leurs enfants dans certains établissements, particulièrement quand l'école est la seule disponible dans la zone.

Par ailleurs, dans les entretiens réalisés avec des enfants ainsi qu'avec des parents, le recours aux châtiments corporels demeure une source de rejet de l'école encore vivace pour certains parents. Bien que sa pratique ait largement baissé, le châtiment corporel reste encore pratiqué par certains enseignants, particulièrement en milieu rural et dans certaines régions. Même s'il n'a pas été identifié parmi les facteurs représentatifs au niveau national, les annexes régionales qui accompagneront ce rapport permettront de mieux spécifier les régions dans lesquelles il demeure encore réellement problématique pour le maintien scolaire des enfants.

Les directeurs des écoles font écho à la communauté lorsque celle-ci se plaint des châtiments corporels comme étant un critère déterminant dans la décision de l'enfant de quitter l'école ou du parent de le retirer. Malgré l'interdiction officielle de cette forme de punition, elle demeure encore pratiquée dans certains établissements par des enseignants très conservateurs. Le Sénégal fait partie des neuf pays de l'Afrique de l'Ouest ayant souscrit aux engagements internationaux de réduction des châtiments corporels à l'école dont la mise en œuvre a été matérialisée par l'adoption du décret N° 72-861 du 13 juillet 1972 interdisant cette pratique en milieu scolaire. Malgré cet engagement international et la loi prohibant cette pratique, une partie non négligeable d'élèves de l'élémentaire sont encore victimes de ce phénomène. La violence à l'école a été identifiée comme l'un des facteurs importants renforçant le risque de décrochage scolaire chez les enfants (Fortin *et al.*, 2012). Bien que son recours ait été rapporté dans plusieurs des entretiens et focus groups avec les enfants et parents dans certaines zones, il n'est pas apparu parmi les raisons importantes de déscolarisation citées par les parents ou par les enfants, ni dans l'enquête, ni dans l'enquête qualitative.

4.2.3.8 Le défaut d'extrait de naissance

Barrière à l'accès et facteur de décrochage, la présentation d'une pièce d'identité étant obligatoire pour l'inscription à l'examen de fin d'études élémentaires, beaucoup d'enfants décrochent l'année précédant l'examen s'ils pensent ne pas pouvoir se procurer le document requis. Cet avis est unanimement partagé par les acteurs, surtout les directeurs d'écoles élémentaires. Les plus forts taux de décrochage pour cause de pièce d'état civil interviennent au CM2 où la réglementation est inflexible. C'est également le moment où certains parents réalisent que leurs enfants sont détenteurs de fausses pièces d'état civil, phénomène qui s'est développé dans certaines régions telles que Ziguinchor sous l'influence combinée du conflit et de l'empressement des parents pour obtenir le papier au moment où l'enfant doit se présenter à l'examen. Les parents qui prennent tardivement conscience de la nécessité des papiers administratifs se heurtent aux lourdeurs administratives des services d'état civil.

> *« À ma naissance, mes parents ne m'ont pas cherché un extrait de naissance, moi je ne savais pas. Et en classe de CM2, le directeur m'appelait et me dire sans mon extrait je ne fais pas l'examen d'entrée, j'ai dit ça à mes parents, mais ils n'ont rien fait. C'est pourquoi je n'ai pas fait l'examen » Enfant déscolarisé à Thiès, zone urbaine.*

L'existence d'une bonne stratégie nationale en matière de renforcement des politiques éducatives démontre un fort engagement de l'Etat quant à l'amélioration du système éducatif sénégalais grâce au renforcement des mécanismes mis en place. Toutefois, des barrières institutionnelles persistent et constituent encore des freins à l'accès et au maintien scolaire des enfants jusqu'à la fin du cycle fondamental comme le prévoit la loi sur l'obligation scolaire. Parmi ces barrières institutionnelles, on note la persistance de la non-scolarisation et des décrochages scolaires causés par le défaut d'actes d'état-civil pour les enfants, particulièrement en milieu rural et dans les villes intérieures du pays. Le problème de l'absence d'acte de naissance est également considéré comme urgent par les parents et les directeurs d'école (6,9 % en milieu

rural contre 3,1 % en milieu urbain). A Fatick, les parents vivant dans les zones rurales considèrent d'ailleurs l'absence d'extrait de naissance comme la principale raison externe de non-scolarisation. Par contre, dans la région de Ziguinchor, le conflit en Casamance a affecté l'obtention d'actes de naissance, car beaucoup de familles ont perdu leurs documents d'identité lors des déplacements. Toutes ces situations et tous ces contextes variés concernent des d'enfants qui ne disposent pas de cet acte administratif et risquent, de ce fait, de ne pouvoir accéder ou se maintenir dans le système éducatif.

> *« Le cadre de vie de l'école n'est pas accueillant, il y a de l'insécurité à cause du manque de mur de clôture, manque de toilettes et de classes. » -Directeur d'école à Diourbel*

4.2.4 Typologie et synthèse des barrières et facteurs de déscolarisation

Comme pour la non-scolarisation, la déscolarisation est un phénomène qui est l'aboutissement de processus complexes dans lesquels s'enchevêtrent une multitude de raisons et facteurs concurrents. L'analyse de ses déterminants suit la même démarche traitant séparément les facteurs et déterminants externes, indépendants du système éducatif d'une part et, de l'autre, les causes qui trouvent leur origine dans le système éducatif.

4.2.4.1 Barrières et facteurs de déscolarisation externes au système

- La désaffection à l'égard de l'école par l'enfant
- Pauvreté et manque de moyens financiers
- Occupation ou activité du chef de ménage
- Niveau d'éducation de la mère
- Age de l'enfant et retard scolaire
- Fréquentation préalable du préscolaire ou du *daara*
- Normes sociales de genre
    - ✓ Les travaux domestiques
    - ✓ Mariage
- Défaut de pièce d'état-civil (extrait de naissance)

4.2.4.2 Barrières et facteurs de déscolarisation internes au système

Parmi les facteurs et causes de décrochage identifiés, ceux liés au système éducatif sont relativement nombreux. Il s'agit notamment de :

- Les échecs répétitifs
- L'éloignement et l'indisponibilité des écoles
- La qualité du personnel enseignant
- Le contenu de l'offre et des enseignements
- L'environnement scolaire de l'école
- L'exigence (obligatoire) d'une pièce d'état civil, notamment en fin de cycle élémentaire.

Même si les facteurs de décrochage internes au système apparaissent comme moins nombreux que ceux appartenant à l'environnement externe, il convient de souligner leur diversité, car touchant à la fois à l'organisation et au fonctionnement internes du système éducatif. La question de la qualité est apparue comme centrale parmi les facteurs cités (échecs répétitifs, qualité du personnel enseignant) ainsi que la question de la couverture de l'offre qui comporte également des faiblesses importantes, notamment du point de vue de l'accessibilité géographique des écoles rendu plus difficile par l'incomplétude des cycles dans une partie importante d'établissements au Sénégal, particulièrement en milieu rural.

TABLEAU 22 : SYNTHÈSE RÉCAPITULATIVE DE LA TYPOLOGIE DES FACTEURS DE NON-SCOLARISATION ET DE DÉCROCHAGE

	DESCRIPTION DU FACTEUR	TYPE DE FACTEUR		SOURCES DE DONNES / EVIDENCES		
		Facteur interne	Facteur externe	Modèles économétriques	Enquête ménage	Enquêtes qualitatives
FACTEURS DE NON-SCOLARISATION	La présence de migrants dans le ménage		OUI	X		
	La pauvreté et le manque de moyens financiers		OUI	X	X	X
	Le niveau d'études de la mère		OUI	X		X
	Niveau d'études du chef de ménage		OUI	X		
	Nombre d'enfants d'âge scolaire dans le ménage		OUI	X		
	Sexe de l'enfant		OUI	X		
	Milieu de résidence		OUI	X		
	Secteur d'activité du chef de ménage		OUI	X		
	Age de l'enfant		OUI	X	X	
	Croyances religieuses et représentations culturelles		OUI		X	X
	Le défaut d'extrait de naissance	OUI			X	X
	Distance et éloignement des écoles	OUI			X	X
FACTEURS DE DESCOLARISATION	Le secteur d'activité du chef de ménage		OUI	X		
	Le niveau d'éducation de la mère		OUI	X		X
	L'âge de l'enfant et le retard scolaire		OUI	X	X	X
	Le niveau socio-économique et la pauvreté du ménage		OUI	X	X	X
	La fréquentation du préscolaire ou du *daara*		OUI	X		
	La désaffection à l'égard de l'école par l'enfant		OUI	X	X	X
	La distance ou l'éloignement de l'école		OUI		X	XX
	Le handicap	OUI	OUI	X		
	La participation à une activité de soutien scolaire		OUI	X		
	La perception de l'utilité de l'école		OUI	X		X
	La survenue d'un traumatisme dans le ménage		OUI	X		X
	Les échecs répétitifs	OUI			X	X
	Les travaux domestiques		OUI		X	X
	Le mariage		OUI		X	X
	La qualité du personnel enseignant	OUI				X
	Le contenu de l'offre et des enseignements	OUI				X
	L'environnement scolaire de l'école	OUI				X
	Le défaut d'extrait de naissance	OUI			X	X

5. CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS ET INITIATIVES

La cartographie des interventions procède d'une revue documentaire et d'entretiens avec les différents acteurs, intervenants et autorités administratives, y compris les services déconcentrés des Ministères, pour identifier les projets, programmes et initiatives qui sont ou ont été mis en œuvre en faveur de l'éducation. Ces interventions et initiatives peuvent être regroupées en quatre catégories, selon l'axe couvert sur les domaines cibles que sont l'accès, le maintien, la réinsertion et la diversification. Toutefois, les initiatives globales qui mettent en œuvre des interventions transversales dans plusieurs ou sur l'ensemble de ces quatre domaines seront traitées de manière systématique dans chacun de ces domaines.

FIGURE 30 : PRÉSENTATION DES DIFFERENTS TYPES D'INTERVENTIONS IDENTIFIEES DANS LES RÉGIONS

Catégorie	Description
Accés	**Cible : Tous les enfants âgés de 6 à 16 ans** Les interventions visant à promouvoir l'accès partent du postulat que l'école telle qu'elle est conçue est adaptée aux besoins d'éducation de tous les enfants et que par conséquent il s'agit de mettre en œuvre des stratégies pour convaincre les parents d'y envoyer leurs enfants et de travailler avec les acteurs de l'école pour développer l'accès inclusif.
Maintien	**Cible : Tous les enfants qui sont actuellement à l'école** Les interventions qui se positionnent sur le maintien viennent en support aux initiatives visant à élargir l'accès. Après avoir assuré l'inscription des enfants à l'école le défi est de les y maintenir au moins pendant dix ans (durée de l'éducation de base au niveau). Ces initiatives identifient les freins à la scolarisation et essaient d'y apporter des solutions en intervenant auprès des élèves, des écoles des communautés ou des institutions.
Réinsertion	**Cible : Tous les enfants qui ont décroché de l'école** Les initiatives en faveur de la réinsertion ciblent les élèves qui ont décroché pour les ramener vers l'école en leur donnant une instruction et une formation en vue d'une réinsertion scolaire ou professionnelle.
Diversification	**Cible : Tous les enfants qui n'ont jamais été à l'école ou qui ont décroché de l'école** Les initiatives en faveur de la diversification créent de nouvelles offres d'éducation qui accueillent les enfants qui, pour certaines raisons sont en dehors du système formel ou qui choisissent volontairement de se tourner vers ces offres.

Cette analyse a pour objectif de mieux décrire et circonscrire les niveaux de couverture des différents domaines par les interventions répertoriées afin d'identifier les lacunes ou domaines moins bien couverts qui nécessiteraient des efforts complémentaires du Ministère de l'Education et de ses partenaires.

5.1 Analyse des interventions répertoriées

Les résultats de la revue documentaire et des entretiens menés indiquent une panoplie d'initiatives dans le secteur de l'éducation dans les différentes régions du pays. Cette approche a été pour une grande partie appuyée par divers partenaires techniques et financiers dans le but d'assurer un accès équitable à une éducation de qualité à tous les enfants. Les interventions recensées pour chacun de ces quatre domaines sont traitées dans le domaine correspondant.

5.1.3 Les interventions ciblant l'ACCES

Dans le domaine de l'accès, différentes interventions sont mises en œuvre par le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui de ses partenaires. L'un des plus ambitieux programmes en cours est le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (PAQUET) mis en œuvre par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui de la Banque Mondiale. Il constitue la suite du PDEF achevé en 2012. Le PAQUET couvre la période 2013-2025 et constitue le cadre d'opérationnalisation de la nouvelle Lettre de Politique générale pour le secteur de l'Éducation et la Formation élaborée par le Gouvernement du Sénégal pour la période 2012-2025. Parallèlement, le Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité dans l'éducation de base (PAQEEB 2012-2016), couvrant l'ensemble du pays, avec également un financement de la Banque Mondiale est mis en œuvre. Dans la zone sud, intervient le Programme de construction d'écoles dans le Sud (2010 jusqu'à présent) financé par USAID en Casamance (Ziguinchor et Sédhiou) pour la réalisation d'établissements du secondaire en partenariat avec le MEN. Des interventions de la société civile sont également répertoriées comme celle de l'ONG Enfance et Paix, dans le cadre du Programme d'amélioration et de diversification de l'offre (2015-2017) dans la zone Sud, dont le but est de promouvoir la construction, l'émergence et le renforcement d'un environnement favorable à la promotion de l'enfance, et d'une éducation de qualité en Casamance. Dans le Nord du Sénégal, sont recensées plusieurs interventions dont celle du projet dénommé « Écoles, collèges et lycées : partenaires de l'avenir » mené à St Louis en 2008/2009. Le Programme Education Pour l'Emploi (EPE), couvrant la période 2014-2020, a été mis en œuvre par le CICAN dans le cadre d'une initiative de la coopération canadienne pour le développement de la main-d'œuvre qualifiée au Sénégal.

5.1.2 Les interventions couvrant le MAINTIEN

Sur le maintien, le nombre d'interventions répertoriées est relativement plus faible. On peut citer la mise en place des Observatoires de la vulnérabilité à la Déperdition Scolaire (OVDS) qui sont institués dans le PAQUET Education-Formation 2013-2025 qui sont le plus souvent méconnus et non fonctionnels. Quelques autres initiatives sont recensées dans les zones nord, centre et ouest du pays où il a été noté des interventions dans divers domaines pour renforcer l'efficacité interne du système éducatif. Par exemple, dans la région de Louga, le Programme pour le maintien des filles à l'école (2014-2019) a été mis en œuvre par MCA Sénégal pour mettre fin à l'abandon scolaire précoce chez filles. Des interventions mises en œuvre ou appuyées par les partenaires techniques et financiers sont également notées dans ce domaine. Ainsi, le projet de l'Agence Française de Développement (AFD) intitulé « Appui à l'amélioration de l'éducation (2013-2017) », mis en œuvre à Sédhiou, a permis la construction et l'équipement de 30 établissements scolaires pour améliorer les conditions d'accueil et de scolarisation des élèves, et la formation continue des enseignants pour une meilleure qualité des apprentissages. Un autre exemple est le Projet d'Amélioration de l'Environnement Scolaire (2012-2014) de la JICA qui avait comme objectif général l'amélioration de la gestion scolaire à travers la participation communautaire par la mise en place de Comités de Gestion d'École (CGE) et d'Union de Comités de Gestion d'École fonctionnels (UCGE) et qui a enregistré des résultats satisfaisants. Cela a abouti à l'octroi de financement pour la réalisation de la deuxième phase. Dans la même perspective, le projet Diande Africa (2014-2017) intervient dans la région de Ziguinchor, mis en œuvre par l'ONG Réseau Africain pour l'Education et la Santé pour le maintien des déscolarisés potentiels du système éducatif dans la région et afin de promouvoir des solutions locales, adaptées aux problèmes spécifiques des décrocheurs potentiels. En outre, nous avons noté le Projet de lutte contre l'abandon scolaire des filles (2013) mené par Enda Europe à Kédougou qui vise principalement à lutter contre l'abandon scolaire et renforcer l'accès à l'éducation des jeunes filles âgées de 12 à 16 ans. Au niveau national, le projet SCOFI a permis d'atteindre des résultats importants dans différentes grâce à son implantation dans toutes les régions à travers des antennes régionales très actives.

Par ailleurs, pour asseoir une qualité meilleure dans l'enseignement moyen, l'USAID avait financé le Projet : Éducation de Base pour l'Enseignement moyen (2008-2013) mené dans les régions de Kolda, Kédougou, Sédhiou et Ziguinchor. L'objectif était de se concentrer sur la réforme de l'enseignement moyen au Sénégal avec comme cible les enfants de 6 à 18 ans. Le projet axé sur la transformation du curriculum de l'école de base et l'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement et des outils,

mais également d'encourager la transparence et la bonne gouvernance de l'éducation afin de s'assurer que les ressources soient gérées de manière efficace. En définitive, en dépit de ces interventions, le phénomène de la déscolarisation et la non-scolarisation est toujours présent de manière inquiétante. De ce point de vue, il est indispensable de renforcer et poursuivre ces initiatives avec l'appui des PTF en favorisant une synergie des acteurs de l'éducation.

5.1.3 Les interventions destinées à la REINSERTION

Dans le domaine de la réinsertion, les deux initiatives phares du Gouvernement (PAQUET 2012-2025 et PAQEEB 2012-2016) en partenariat avec la Banque Mondiale mentionnées plus haut, prennent en charge la problématique de la réinsertion dans leurs stratégies d'intervention pour une meilleure prise en compte des jeunes déscolarisés et/ou non-scolarisés. Le projet de l'UNICEF « Prise en charge des exclus du système éducatifs (2012-2016) » mis en œuvre à Kédougou est axé sur les mêmes enjeux liés à la réinsertion.

5.1.4 Les interventions orientées vers la DIVERSIFICATION DE L'OFFRE

Dans le domaine de la diversification, des efforts importants ont été fournis aussi bien par le Gouvernement du Sénégal, à travers le MEN, que par les partenaires techniques et financiers, et les organisations de la société civile. Le MEN, depuis 2003, a initié l'ouverture d'écoles franco-arabes publiques destinées à prendre en compte les exigences d'adaptation de l'offre éducative aux attentes des populations dans certaines régions. Cet effort du Gouvernement par une diversification de l'offre éducative, s'inscrit dans la perspective d'ajustement de l'offre à la demande des populations. Une analyse sommaire de cette intégration du franco-arabe dans le formel est traitée à la section 4.2 du présent rapport (*Cf. page 60 à 66*).

5.2. Leçons tirées des interventions

Au regard des interventions, force est de reconnaitre que des résultats importants ont été réalisés, surtout dans l'accès à l'éducation, même si des difficultés demeurent toujours dans ce domaine. Les avancées connues en matière d'accès ont été réalisées dans une moindre mesure pour la réhabilitation des infrastructures alors que les populations se plaignent de l'éloignement des écoles et moins de son inexistence.

Toutefois, il est essentiel de relever que les interventions sont plus nombreuses en matière d'accès et dans une certaine mesure de maintien, notamment des filles, à l'école. Avec des problèmes persistants de décrochage, malgré les nombreuses initiatives pour le maintien et les niveaux encore élevés de non-scolarisation, les interventions ciblant la réinsertion et la diversification sont très peu nombreuses et relativement limitées. Dans le domaine du maintien, les rares initiatives et interventions répertoriées sont axées sur les solutions au décrochage plutôt que sur la prévention. Les OVDS annoncés ne sont pas effectifs dans la plupart des régions et, même quand ils existent, leur fonctionnalité pose problème.

Au total, un déséquilibre important est noté entre le nombre d'interventions en faveur de l'accès et du maintien et celles destinées à assurer la réinsertion des déscolarisés et la diversification des offres par le biais d'offres alternatives.

La majorité des initiatives recensées sont orientées vers le renforcement des infrastructures et la protection de l'enfance. Les interventions relatives à la protection de l'enfance s'organisent autour de thématiques très spécifiques telles que les mariages et grossesses précoces, les enfants travailleurs, et les enfants de la rue et *talibés*.

6. PROFIL DES JEUNES DE 17 A 24 ANS AU SENEGAL

6.1 Profil scolaire des jeunes (17 à 24 ans)

Les jeunes âgés de 17 à 24 ans représentent 13,5 % de la population des ménages interrogés et correspondent à un effectif total estimé de 2.270.216 au Sénégal dont 1.139.928 garçons et 1.130.288 filles. Près de 53,4 % d'entre eux résident en milieu rural, contre 46,6 % en milieu urbain.

L'analyse du statut scolaire de ces jeunes montre une forte prédominance des exclus du système. Sur l'ensemble de la population des jeunes âgés de 17 à 24 ans recensés dans les ménages au Sénégal, seuls 34,4 % sont scolarisés parmi les 2.270.216 recensés. Ceux d'entre eux se trouvant en dehors du système éducatif représentent près des deux tiers, avec des proportions de 34,2 % de déscolarisés et 31,4 % de jamais scolarisés.

FIGURE 31 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS SELON LE STATUT SCOLAIRE

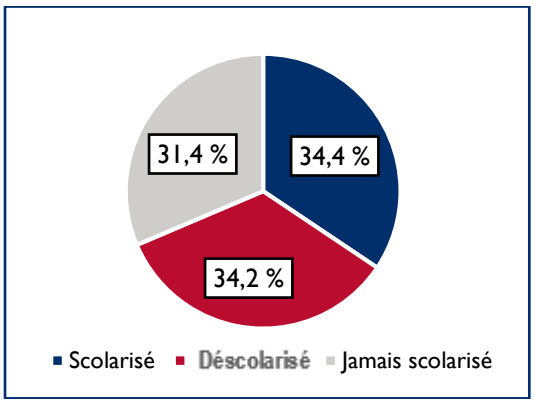

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Une comparaison du profil de scolarisation selon le sexe laisse apparaitre un taux de scolarisation plus important chez les garçons (36 %) que chez les filles (32,9 %), à l'opposé des tendances observées dans les groupes d'âges de l'élémentaire et du collège où les filles enregistraient des taux de scolarisation plus importants que les garçons. Par conséquent, les proportions de « *déscolarisées* » et de « *jamais scolarisées* » sont plus élevées chez les filles dans ce groupe d'âge des 17-24 ans.

FIGURE 32 : STATUT SCOLAIRE DES JEUNES DE 17 À 24 ANS SELON LE SEXE

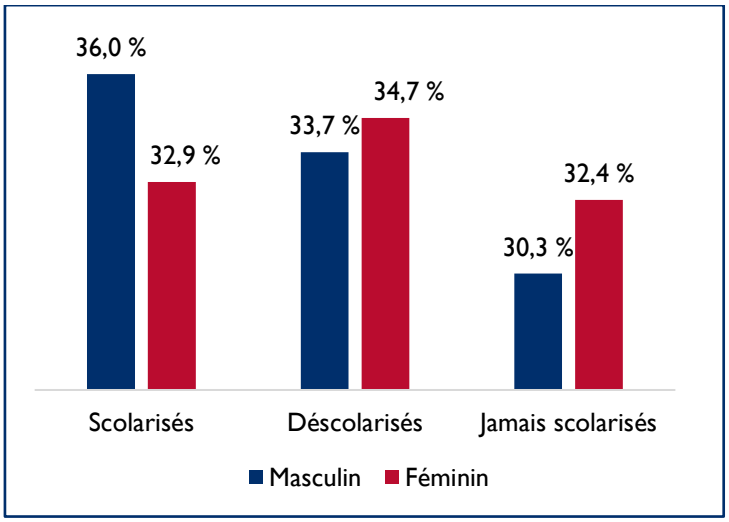

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'analyse du profil scolaire selon le sexe indique une forte disparité entre garçons et filles du point de vue de la scolarisation dans ce groupe d'âge. Un net avantage du taux de scolarisation à l'avantage des garçons (36 % contre 32 % chez les filles) est noté. A l'opposé, la déscolarisation et la non-scolarisation sont plus importantes chez les filles. Les résultats de l'étude montrent ainsi un net avantage des garçons du point de vue de la scolarisation dans ce groupe d'âge des jeunes de 17 à 24 ans.

FIGURE 33 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS SELON LE STATUT SCOLAIRE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE

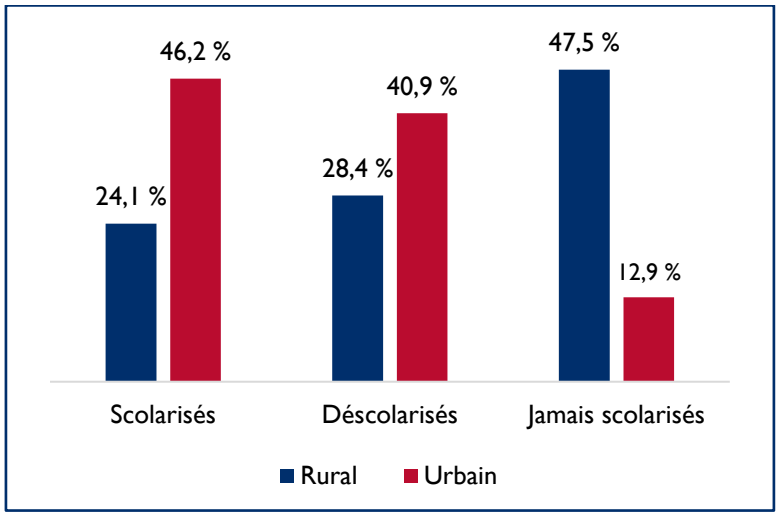

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'analyse de la situation scolaire des jeunes de 17 à 24 ans selon le milieu de résidence laisse apparaitre des disparités importantes entre le milieu urbain et le milieu rural. Les jeunes résidant en milieu urbain enregistrent des taux de scolarisation deux fois plus importants que ceux des jeunes du milieu rural. Plus de 46 % des jeunes de 17 à 24 ans vivant en milieu urbain sont scolarisés contre seulement 24 % des jeunes en milieu rural. Le milieu urbain enregistre également des taux de déscolarisation plus importants qui s'établissent à 40,9 % contre 28,4 % chez les jeunes de 17 à 24 ans en milieu rural. A l'inverse, près de la moitié (47,5 %) des jeunes en milieu rural n'ont jamais été scolarisés alors que seulement 12,9 % de leurs homologues du milieu urbain n'ont jamais été scolarisés.

Dans l'ensemble, l'exclusion du système éducatif affecte davantage les jeunes de 17 à 24 ans du milieu rural. Plus de trois jeunes sur quatre du milieu rural (75,9 %) sont hors du système éducatif contre 53,8 % de ceux du milieu urbain. Ces résultats traduisent une tendance de scolarisation largement défavorable aux jeunes du milieu rural sénégalais, qui sont plus affectés par la non scolarisation avec un faible accès aux opportunités d'éducation et de formation.

6.1.1 Répartition et profil des jeunes (17 à 24 ans) scolarisés

Le statut « *scolarisé* » ou « *déscolarisé* » est ici entendu selon le critère défini à travers la loi sur l'obligation scolaire d'une scolarité obligatoire minimale de dix (10) ans. Selon la loi, les jeunes sont considérés comme scolarisés dès lors qu'ils ont achevé le cycle fondamental de la scolarité obligatoire et comme déscolarisés si les études sont interrompues avant la fin de ce cycle fondamental obligatoire de dix (10) ans.

L'analyse du statut scolaire des jeunes de 17 à 24 ans ayant au moins achevé le cycle fondamental de dix ans, qui correspond à la fin du cycle moyen, s'élève à 699.414 individus dont 353.204 hommes et 346.210 femmes. Ces résultats de l'enquête confirment une meilleure scolarisation des garçons dans cette tranche d'âge soulignée plus haut, reflétant bien les tendances générationnelles qui, jadis, sont restées longtemps en faveur des garçons aussi bien en matière d'accès que de maintien des enfants à l'école. Ces tendances s'observent aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Chez les garçons scolarisés, plus du tiers (37,7 %) résident en milieu rural contre 62,3 % qui résident en milieu urbain. Chez les filles scolarisées du même groupe d'âge également, la grande majorité se trouve en milieu urbain (72,3 %) avec un peu plus d'un quart des filles scolarisées vivant en milieu rural (27,7 %). Ces résultats révèlent une tendance globale d'une plus grande scolarisation en milieu urbain qu'en milieu rural, qui persiste encore dans les écarts en matière d'accès en 2016. Toutefois, une discrimination très forte de la scolarisation en faveur des garçons en milieu rural est observée avec une part plus faible de résidentes en milieu rural chez les filles déscolarisées de 17 à 24 ans. Dans cette tranche d'âge, les pratiques de scolarisation des filles sont beaucoup plus soutenues en milieu urbain qu'en

milieu rural. Cette tendance d'une plus grande scolarisation des garçons comparativement aux filles a été une réalité durable sur ces générations de jeunes chez lesquels l'indice de parité a régulièrement été en faveur des garçons aussi bien à l'élémentaire qu'au collège.

FIGURE 34 : RÉPARTITION DES JEUNES AYANT AU MOINS ACHEVÉ LE COLLÈGE SELON MILIEU ET SELON LE SEXE

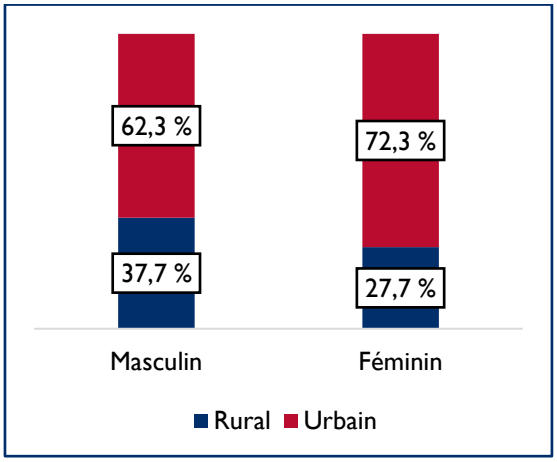

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'analyse de la répartition des jeunes ayant au moins achevé le cycle fondamental dans les différentes régions permet de relever des disparités très importantes. La région de Dakar abrite près du tiers (32 %) des jeunes de 17 à 24 ans ayant au moins achevé le cycle fondamental de scolarité de dix ans. Elle reste la seule région qui atteint cette proportion et se distingue de toutes les autres, suivie de Thiès qui concentre les 15,4 % de jeunes ayant au moins achevé le collège. Ces deux régions concentrent à elles seules près de la moitié (47,4 %) des jeunes de 17 à 24 ayant au moins achevé le collège au Sénégal. Les régions de Saint-Louis (8,9 %), Ziguinchor (8,1 %), Kaolack (7 %) et Fatick (5,1 %) constituent un second groupe de régions qui abritent des proportions de jeunes ayant terminé le cycle fondamental avec des parts de l'effectif national oscillant entre 8,9 % et 5 %. En dehors de ces six régions citées qui regroupent plus de 76 % des effectifs des jeunes scolarisés ayant achevé le cycle fondamental de scolarité, les huit régions restantes (Louga, Kolda, Sédhiou, Diourbel, Tambacounda, Matam, Kaffrine et Kédougou) comptent moins de 24 % des jeunes ayant achevé le cycle fondamental au Sénégal. Ces résultats s'expliquent par les écarts importants qui ont été observés en matière de scolarisation entre Dakar et le reste des régions d'une part, et, d'autre part, entre les régions les plus urbanisées et celles moins urbanisées du Sénégal jusque dans les années 1990-95. Dans cette génération de jeunes, Dakar se distinguait par des niveaux de scolarisation plus importants, suivi des régions les plus urbanisées comme Thiès, Saint-Louis et Ziguinchor. Les régions périphériques étaient celles où les niveaux et rythmes de scolarisation étaient encore plus faibles comparativement aux premières.

6.1.2 Répartition et profil des jeunes (17 à 24 ans) déscolarisés[75]

Les données de l'enquête nationale ont révélé que plus du tiers (34,2 %) des jeunes de 17 à 24 ans sont déscolarisés. L'analyse de la déscolarisation selon le sexe et le milieu de résidence chez ces jeunes montre que la proportion de jeunes déscolarisés n'ayant pas achevé le cycle fondamental est presque égale entre les garçons et les filles. Elle s'établit à 47,3 % chez les jeunes garçons et à 46,1 % chez les filles de milieu rural. Chez les jeunes de milieu urbain du même groupe d'âge, la même tendance s'observe avec 52,7 % de déscolarisés chez les garçons contre 53,9 % chez les filles.

La répartition par région des jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés montre leur prédominance dans les régions de Dakar (28,2 %), Thiès (12,4 %), Saint-Louis (8 %), Kolda (7,5 %), Diourbel (6,3 %) et Tambacounda

[75] La déscolarisation s'entend ici comme une rupture de la scolarité avant la fin du cycle de scolarité obligatoire (CI-Fin du collège). Les ruptures de scolarité qui surviennent après le cycle fondamental de dix ans n'entrent pas cette catégorie et, par conséquent, ces jeunes ne sont pas ici considérés dans la population des déscolarisés selon la loi.

(6,1 %). Dans ces six régions sont concentrés plus des deux tiers (68,5 %) des jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés, tandis les huit autres régions restantes abritent moins du tiers (31,5 %) de cette catégorie de jeunes. Les régions de Dakar, Saint-Louis, Diourbel et Kaolack sont celles où la déscolarisation des jeunes de 17 à 24 ans est plus importante chez les filles tandis que les garçons déscolarisés de ce groupe d'âge sont plus nombreux dans les régions de Thiès, Kolda, Louga et Ziguinchor.

6.1.3 Répartition et profil des jeunes (17 à 24 ans) jamais scolarisés

Comme pour les enfants de 6 à 16 ans, au Sénégal, un groupe non-négligeable de jeunes de 17 à 24 ans n'a jamais été scolarisé (31,4 %) traduisant ainsi la permanence d'une scolarisation relativement limitée quel que soit le groupe d'âge considéré. Aussi bien chez les plus jeunes que chez leurs aînés de 17 à 24 ans, l'exclusion scolaire d'une partie importante de la population scolarisable apparait comme une réalité qui connait des permanences intergénérationnelles.

L'analyse de la répartition des jeunes jamais scolarisés par milieu de résidence montre qu'ils sont principalement en milieu rural où vivent 80,9 % d'entre eux contre seulement 19,1 % résidant en milieu urbain. En d'autres termes, au Sénégal, plus de quatre jeunes de 17 à 24 ans jamais scolarisés sur cinq habitent en milieu rural. La répartition par sexe indique que ces jeunes jamais scolarisés sont majoritairement des filles, qui en représentent 52,9 % de l'ensemble.

La cartographie de la non-scolarisation de ces jeunes de 17 à 24 ans réitère la traditionnelle réticence des parents à scolariser leurs enfants dans l'école formelle dans les régions de Diourbel et Louga. Ces deux régions enregistrent les effectifs de jeunes de 17 à 24 ans jamais scolarisés les plus importants du Sénégal et comprennent à elles seules plus du tiers du total des jeunes de 17 à 24 ans jamais scolarisés du Sénégal avec des proportions respectives de 23,5 % et 10,9 %. Les régions de Thiès et Dakar suivent avec des proportions respectives de 9,4 % et 7,8 % des jeunes jamais scolarisés du pays. Au total, en dehors de Dakar et Thiès, les jeunes qui n'ont jamais été scolarisés dans ce groupe d'âge résident principalement dans les cinq régions identifiées par les statistiques du Ministère de l'Education (MEN/DPRE, 2015) comme celles enregistrant les performances les plus faibles en matière de scolarisation (Diourbel, Louga, Matam, Tambacounda et Kaffrine). Ces résultats révèlent la profondeur sociale et culturelle de cette réticence vis-à-vis de la scolarisation à l'école formelle par les populations de ces régions.

FIGURE 35 : RÉPARTITION DES JEUNES JAMAIS SCOLARISÉS
SELON LA RÉGION SUIVANT LE SEXE

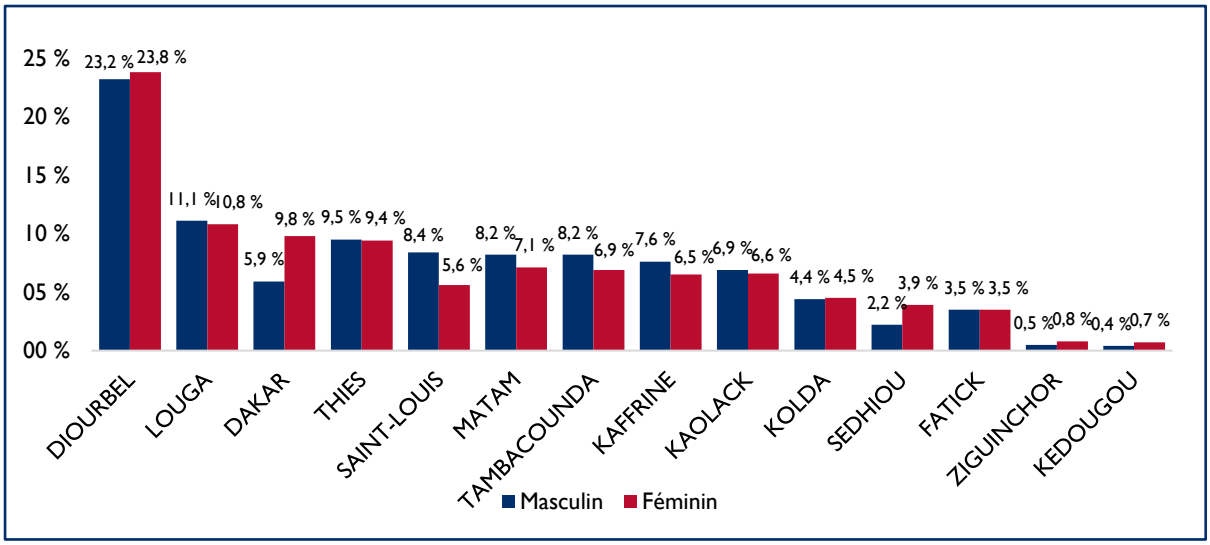

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

6.2 Profil de formation des jeunes (17 à 24 ans) déscolarisés

L'acquisition d'une qualification professionnelle demeure une des conditions essentielles pour une insertion plus aisée dans le marché du travail. Cette qualification pouvant s'acquérir par le biais d'une

formation technique et professionnelle dans un établissement formel ou à travers des unités artisanales locales qui restent l'une des alternatives les plus accessibles pour les jeunes au Sénégal.

Parmi les jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés, plus des trois quarts n'ont reçu aucune formation, ni formelle ni artisanale. En effet, 76,2 % des jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés n'ont effectué aucune formation professionnelle contre moins du quart d'entre eux (23,8 %) qui déclarent avoir reçu une formation professionnelle quelconque. Ce déficit de formation est encore plus préoccupant chez les jeunes filles déscolarisées dont 85,1% n'ont reçu aucune formation professionnelle contre 66,4 % des garçons déscolarisés du même groupe d'âge. Chez les jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés, l'accès à la formation professionnelle est sensiblement plus élevé chez les garçons que chez les filles.

TABLEAU 23 : STATUT DE FORMATION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS DESCOLARISES SELON LE SEXE

FORMATION RECUE		Aucune Formation Professionnelle	Ayant reçu une formation professionnelle	Total
SEXE	Garçons	66,40 %	33,60 %	100 %
	Filles	85,10 %	14,90 %	100 %
	ENSEMBLE	**76,20 %**	**23,80 %**	**100 %**
MILIEU	Rural	84,40 %	15,60 %	100 %
	Urbain	69,60 %	30,40 %	100 %
	ENSEMBLE	**76,20 %**	**23,80 %**	**100 %**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'analyse du statut de formation selon le milieu de résidence indique les mêmes tendances, avec un meilleur accès à la formation professionnelle des jeunes déscolarisés résidant en milieu urbain, ceux du milieu rural étant plus touchés par le déficit de formation professionnelle. Plus de 84% des jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés vivant en milieu rural n'ont reçu aucune formation professionnelle contre 69,6 % de leurs homologues vivant en milieu urbain.

La région de Matam est celle où la proportion de jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés n'ayant reçu aucune formation professionnelle est la plus importante (93,8 %), suivie des régions de Kédougou (86,1 %), Kaffrine (85,5 %), Tambacounda (84,7 %), Kolda (83,7 %), Sédhiou (83,7 %) et Diourbel (82,9 %). Au-delà de ces situations extrêmes, la tendance d'une non-formation des jeunes de 17 à 24 ans ayant décroché du système est une réalité commune à l'ensemble des régions du pays, indiquant qu'une fois sortis du système éducatif, aucune autre alternative n'est offerte à l'écrasante majorité de ces jeunes.

FIGURE 36 : PROPORTIONS DE JEUNES DESCOLARISES N'AYANT RECU AUCUNE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU SÉNÉGAL

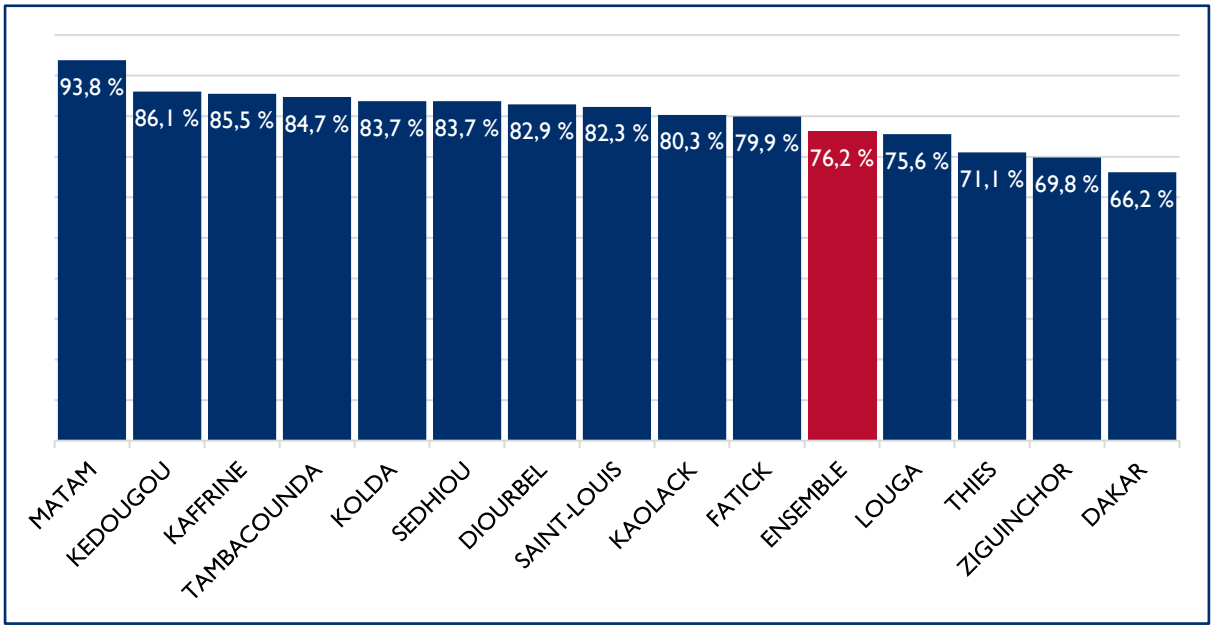

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Parmi les jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés ayant reçu une formation professionnelle, très peu ont effectué une formation dans une structure formelle (0,6 %). L'essentiel des formations reçues par les jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés relèvent de formations artisanales (menuiserie, mécanique), ou dans le secteur des services (couture, coiffure) ou du bâtiment (maçonnerie, électricité, etc.). Dans l'ensemble, 38,8 % des jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés ayant reçu une formation ont été formés dans la couture, 17,0 % ont suivi une formation en mécanique et 11,5 % en menuiserie.

Suivant les secteurs d'activité, des variations sensibles sont observées entre les garçons et les filles. Les domaines de formation qui ont accueilli les jeunes filles déscolarisées sont principalement la couture (57,6 %), la coiffure (28,4 %) et la vente dans une moindre mesure (6,3 %) tandis que les garçons de 17 à 24 ans déscolarisés ont principalement suivi des formations dans la couture également (29,3 %), mais aussi en mécanique (24,8 %), en menuiserie (17,1 %) et dans les métiers du bâtiment/en maçonnerie (14 %).

FIGURE 37 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS DESCOLARISES PAR SEXE DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE FORMATION

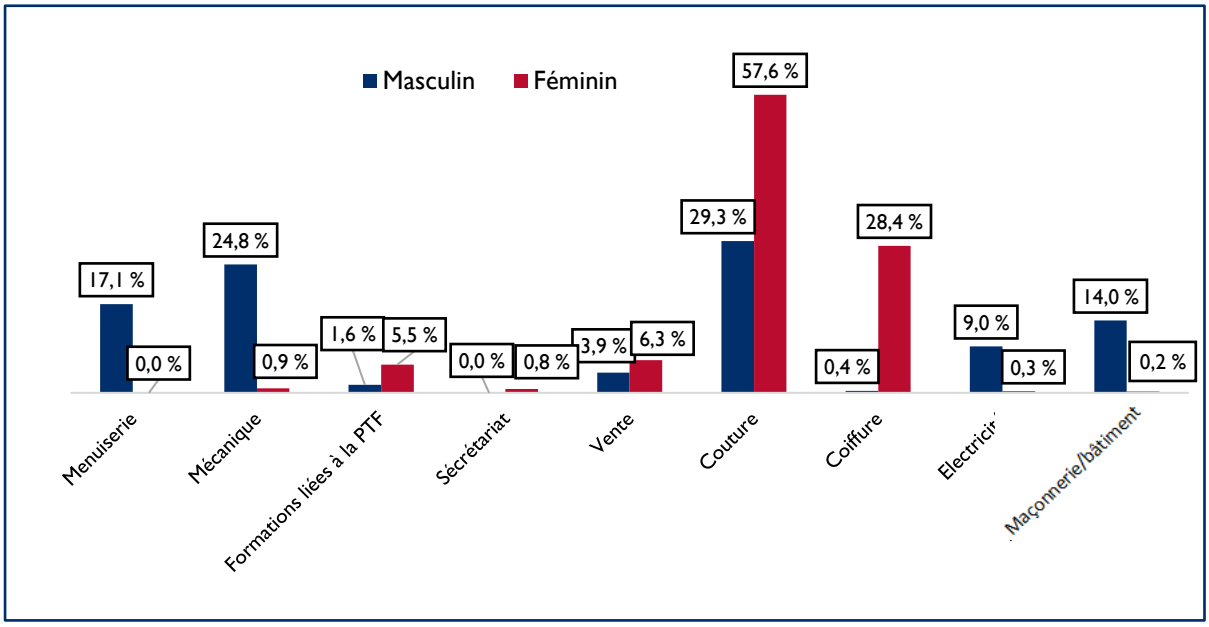

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

6.3 Situation d'occupation des jeunes (17 à 24 ans) déscolarisés

L'analyse de la situation d'occupation des jeunes âgés entre 17 et 24 ans déscolarisés indique que 51,6 % des jeunes de 17 à 24 ans ayant décroché du système éducatif sont sans occupation contre 48,4 % qui sont en activité.

L'analyse de la situation d'occupation selon le sexe et suivant le milieu de résidence montre que parmi les jeunes de 17-24 ans déscolarisés, ceux sans occupation sont largement plus nombreux chez les filles (68,5% %) que chez les garçons (33,3 %) et davantage localisés en milieu rural (52,8 %) qu'en milieu urbain (50,6 %). L'écrasante majorité de ces jeunes déscolarisés (88,1%) occupés exercent dans le secteur informel qui apparait ainsi comme le principal pourvoyeur d'emplois pour les jeunes de 17 à 24 ans déscolarisés. Très peu d'entre eux exercent dans les secteurs du formel privé (9,2 % des déscolarisés) ou public (2,7 % des déscolarisés).

FIGURE 38 : RÉPARTITION DES JEUNES DE 17 À 24 ANS DESCOLARISES SELON LE STATUT D'OCCUPATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

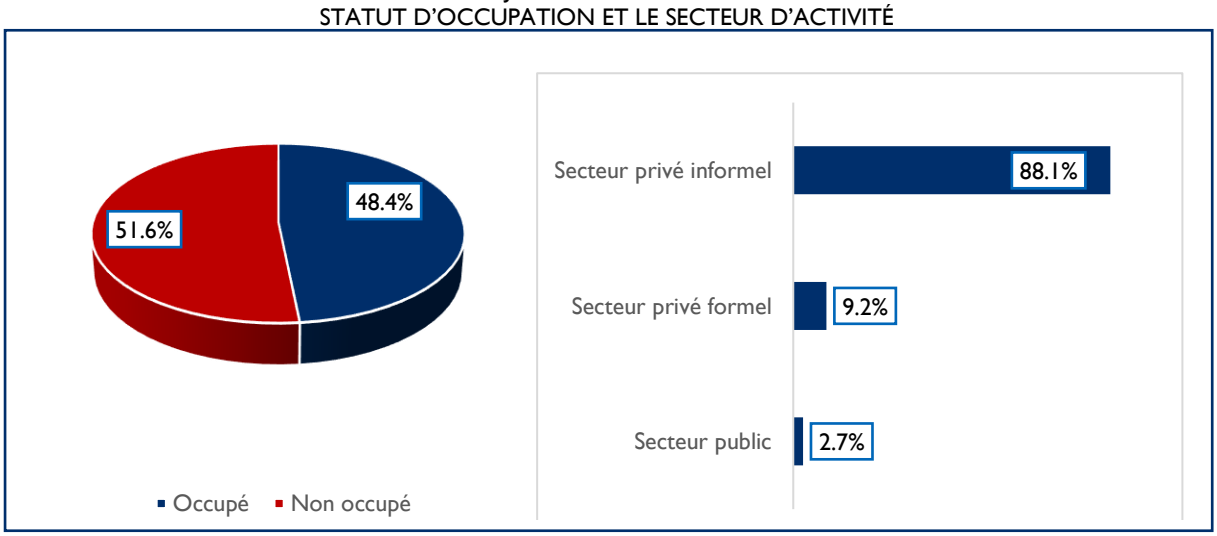

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'analyse du statut d'occupation des jeunes déscolarisés suivant leur profil de formation laisse apparaitre une prédominance des jeunes n'ayant reçu aucune formation professionnelle parmi les jeunes sans occupation. Selon les résultats, parmi les jeunes âgés entre 17 et 24 ans déscolarisés, 85,9% des jeunes sans occupation n'ont reçu aucune formation professionnelle. Cette prédominance des jeunes sans formation s'observe également chez les jeunes occupés, quel que soit le secteur d'activité traduisant la précarité des emplois qu'ils occupent dans le milieu professionnel lié à leur manque de qualification.

TABLEAU 24 : PROFIL DE FORMATION DES JEUNES DE 17-24 ANS DESCOLARISES SUIVANT LE STATUT D'OCCUPATION OU LE SECTEUR D'ACTIVITE

	STATUT D'OCCUPATION ET SECTEUR D'ACTIVITE				
FORMATION RECUE	Sans Occupation	Secteur public	Secteur privé formel	Secteur informel	**ENSEMBLE**
Aucune formation professionnelle	85,9%	74,4%	62,9%	65,9%	76,2%
Menuiserie	1,0%	6,3%	0,2%	5,1%	2,7%
Mécanique	1,9%	2,4%	6,7%	6,4%	4,0%
Formation liée à la PTF	0,9%	2,6%	1,3%	0,3%	0,7%
Secrétariat	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Vente	0,6%	3,9%	0,0%	1,8%	1,1%
Couture	5,9%	7,6%	11,7%	12,9%	9,2%
Coiffure	1,8%	0,0%	5,5%	2,6%	2,3%
Electricité	1,3%	1,0%	7,9%	1,0%	1,5%
Maçonnerie/bâtiment	0,7%	1,8%	3,9%	4,0%	2,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

La comparaison du statut d'occupation selon le profil de formation indique des disparités d'insertion très importantes selon le profil de formation. Les jeunes ayant reçu des formations dans les secteurs de l'artisanat local tels que la maçonnerie/bâtiment, la menuiserie, la mécanique et la couture enregistrent des taux d'insertion dans le marché du travail plus importants. La maçonnerie/bâtiment (85%), la menuiserie (82%), mécanique (76%) la vente (71%) et la couture (67%) ont plus des 2/3 de leurs apprenants insérés dans le marché du travail contre des niveaux de sans emploi très élevés chez les jeunes ayant reçu une formation dans les métiers du Secrétariat (100%) ou aux autres filières de la formation technique et professionnelle (68,4%).

TABLEAU 25 : STATUT D'OCCUPATION ET SECTEUR D'ACTIVITE DES JEUNES DE 17-24 ANS DESCOLARISES SELON LA FORMATION

SECTEUR D'ACTIVITE / FORMATION RECUE	Sans Occupation	Secteur public	Secteur privé formel	Secteur informel	**TOTAL**
Aucune formation professionnelle	58,4%	0,8%	3,4%	37,3%	100,0%
Menuiserie	18,0%	2,0%	0,3%	79,7%	100,0%
Mécanique	24,1%	0,5%	6,9%	68,5%	100,0%
Formations liées à la PTF	68,4%	3,4%	7,8%	20,4%	100,0%
Secrétariat	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Vente	28,6%	3,0%	0,0%	68,4%	100,0%
Couture	33,5%	0,7%	5,3%	60,5%	100,0%
Coiffure	40,0%	0,0%	10,0%	50,1%	100,0%
Electricité	47,2%	0,6%	22,7%	29,6%	100,0%
Maçonnerie/bâtiment	15,0%	0,7%	7,3%	77,0%	100,0%

ENSEMBLE	**51,8%**	**0,9%**	**4,2%**	**43,2%**	**100,0%**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Ainsi, il apparait clair que la faible scolarisation de cette catégorie, doublée du manque de formation professionnelle, limitent leur employabilité tout en restreignant leurs possibilités d'accès à un emploi autre que dans le secteur informel qui est leur destination favorite (88,1%).

6.4 Situation d'occupation des jeunes (17 à 24 ans) jamais scolarisés

La situation d'occupation des jeunes (17-24 ans) jamais scolarisés est caractérisée par une prédominance des occupés, qui représentent plus de la moitié des jamais scolarisés de ce groupe d'âge. En effet, sur les 712 167 jeunes âgés entre 17 et 24 ans jamais scolarisés recensés au Sénégal, 395 253, soit 55,5% d'entre eux, ont une activité professionnelle contre 44,5% qui n'ont aucune activité (Cf. Figure 39). Des disparités importantes sont notées entre les filles et les garçons. Plus de trois garçons sur quatre (78%) de ce groupe d'âge jamais scolarisés sont en activité contre seulement une fille sur trois (35,4%) jamais scolarisée du même groupe d'âge. Comme l'illustre la figure ci-dessous (Fig. 40), chez les jeunes de 17-24 ans jamais scolarisés, le sous-emploi affecte davantage les filles que les garçons.

FIGURE 39 : STATUT D'OCCUPATION DES JEUNES DE 17 A 24 ANS JAMAIS SCOLARISES

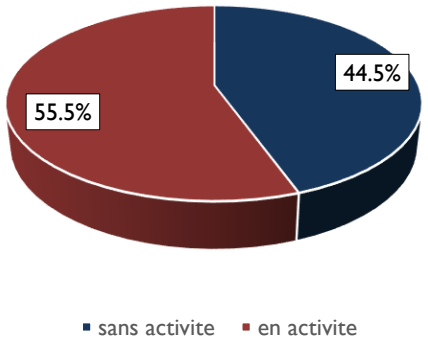

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

FIGURE 40 : STATUT D'OCCUPATION DES JEUNES DE 17 A 24 ANS JAMAIS SCOLARISES PAR SEXE

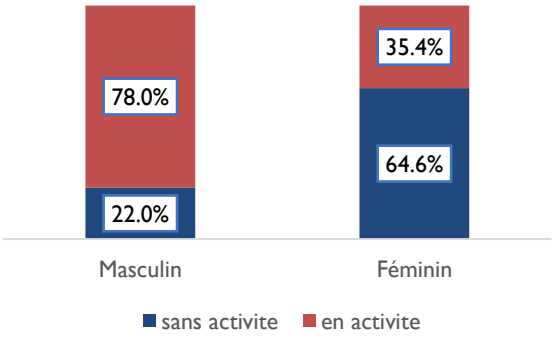

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'analyse selon le milieu de résidence montre, par ailleurs, que les niveaux d'activité des jeunes jamais scolarisés sont importants aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, avec des proportions de jeunes de 17-24 ans occupés respectives de 54,9% et 57,9% des jamais scolarisés de ce groupe d'âge.

FIGURE 41 : STATUT D'OCCUPATION DES JEUNES AGES ENTRE 17 A 24 ANS JAMAIS SCOLARISES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

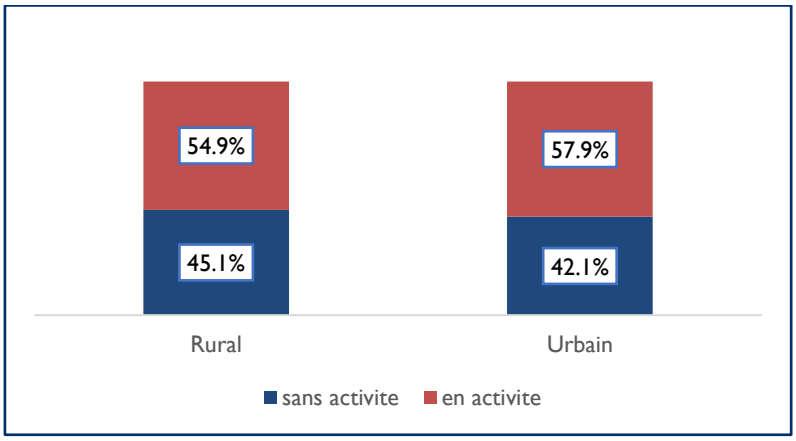

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

L'agriculture est de loin le secteur d'activité de la partie la plus importante de ces jeunes jamais scolarisés. En effet, plus de 31% des jeunes âgés entre 17 et 24 ans jamais scolarisés occupés, exercent dans le secteur de l'agriculture. Les activités liées aux petits métiers de service (cireur, laveur de voiture, etc.) viennent en seconde position, occupant près de 17% des jeunes jamais scolarisés occupés, suivies par le Commerce / Vente (15,8%), le travail en apprentissage (13,4%) et les emplois domestiques (11,7%). Ces différents secteurs d'activité accueillent de manière très variable les filles et les garçons. Si dans l'agriculture, les filles et les garçons sont sollicités dans des proportions quasi-équivalentes avec une légère prédominance des filles (34,7% contre 29,3% des garçons), les emplois liés à l'élevage, à la pêche, au travail par apprentissage et aux petits métiers font plus appel à la main d'œuvre masculine tandis que les activités liées aux emplois de domestique, au commerce/Vente sont davantage occupées par les filles.

FIGURE 42 : TYPE D'ACTIVITES DES JEUNES JAMAIS SCOLARISES

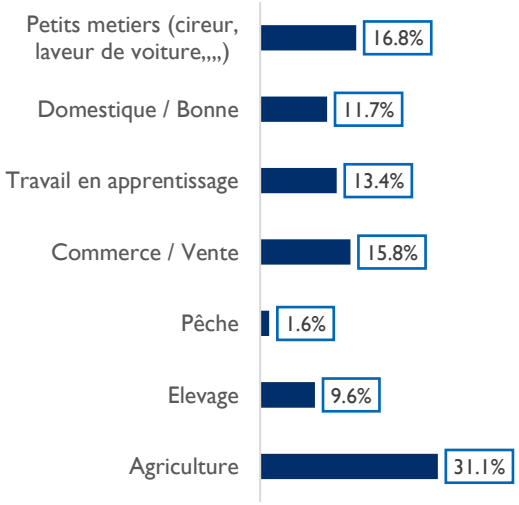

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

FIGURE 43 : TYPE D'ACTIVITE DES JEUNES JAMAIS SCOLARISES PAR SEXE

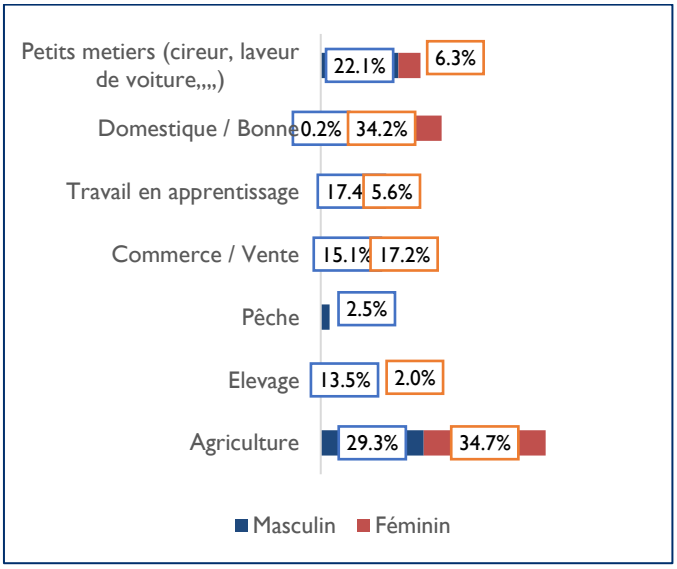

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

En dépit de la forte proportion de ces jeunes jamais scolarisés ayant une activité, une faible part d'eux reçoivent une rémunération de leur activité. Sur l'ensemble des jeunes de 17-24 ans jamais ayant une activité professionnelle, seuls 27,2% tirent un revenu de cette activité contre 72,8% exerçant une activité non rémunérée. L'écart entre filles et garçons est encore très marqué sur ce critère. En effet, même si la majorité des jeunes exerçant une activité ne sont pas rémunérés dans les deux sexes, la proportion de filles exerçant une activité non rémunérée est largement plus importante (84,6%) que celle des garçons (59,4%). Certains des secteurs d'activité, tels que l'agriculture, l'élevage et le travail en apprentissage apparaissent comme faisant plus recours à la main d'œuvre non rémunérée. En effet, parmi les jeunes jamais scolarisés ayant une activité, ceux exerçant dans l'élevage (76%), l'agriculture (66%), le travail en apprentissage (61%) et les emplois domestiques (49%) travaillent sans rémunération tandis que les activités liées à la pêche (59%), au Commerce/Vente (75%) et aux petits métiers (73%) sont ceux qui ont les proportions de jeunes exerçant un travail rémunéré les plus importantes.

FIGURE 44 : REMUNERATION DU TRAVAIL DES JEUNES JAMAIS SCOLARISES

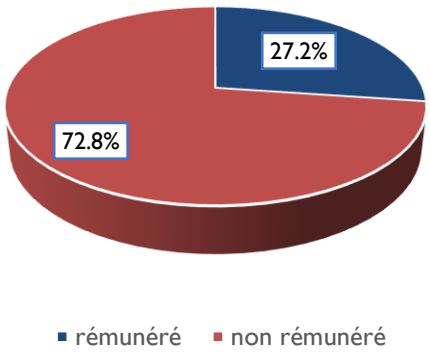

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

FIGURE 45 : REMUNERATION DU TRAVAIL DES JEUNES PAR SEXE

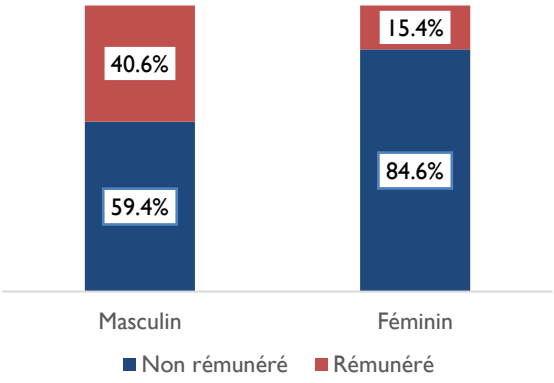

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

TABLEAU 26 : STATUT DE REMUNERATION SELON L'ACTIVITE EXERCEE

ACTIVITE EXERCEE	NON REMUNEREE	REMUNEREE	TOTAL
Aucune	100,0%	0,0%	100,00%
Agriculture	65,8%	34,2%	100,00%
Elevage	76,1%	23,9%	100,00%
Pêche	40,7%	59,3%	100,00%
Commerce / Vente	25,1%	74,9%	100,00%
Travail en apprentissage	60,7%	39,3%	100,00%
Domestique / Bonne	49,5%	50,5%	100,00%
Petits métiers (cireur, laveur de voiture)	27,2%	72,8%	100,00%
ENSEMBLE	**72,8%**	**27,2%**	**100,00%**

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

Les principales raisons justifiant l'exercice d'une activité chez les jeunes jamais scolarisés sont la participation dans la prise en charge de la famille, la prise en charge de ses propres besoins et la volonté de payer une formation professionnelle / apprentissage. Dans l'ensemble, plus de trois jeunes sur quatre jamais scolarisés (77%) justifient leur activité par la nécessité de leur soutien dans la prise en charge des dépenses du ménage et 63% travaillent pour prendre en charge leurs propres besoins. Ces raisons reflètent le poids de la pauvreté dans la mise au travail des jeunes, soit pour aider leurs familles, soit pour se prendre en charge si celle-ci n'est pas assurée par leurs familles. Près de 5% des jeunes jamais scolarisés exerçant une activité rémunérée travaillent pour pouvoir se payer une formation professionnelle / apprentissage.

FIGURE 46 : MOTIFS D'ACTIVITE DES JEUNES JAMAIS SCOLARISES

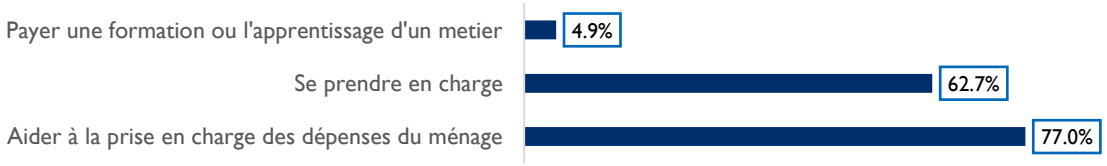

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

7. CONCLUSIONS

Les principales conclusions de l'étude concernant les facteurs qui affectent la scolarisation ou le maintien scolaire des enfants de 6 à 16 ans, y compris les *talibés*, se résument comme suit. [76]

7.1 Facteurs de la non-scolarisation internes et externes au système éducatif

Les principaux déterminants identifiés par l'enquête « ménage », l'analyse économétrique et l'étude qualitative concernant la non-scolarisation au Sénégal, sont composés à la fois de facteurs externes et de facteurs internes au système éducatif.

- Facteurs externes, relatifs à l'environnement social, familial et communautaire
  - La présence d'émigré (s) dans le ménage
  - Les croyances religieuses et représentations culturelles des communautés (citées pour près de 60 % des cas d'enfants non-scolarisés de l'étude)
  - La pauvreté des familles et le manque de moyens financiers
  - Le défaut de pièce d'état civil (extrait de naissance)
  - L'âge de l'enfant (retard scolaire, entrée tardive et/ou échecs répétitifs)
  - Le milieu de résidence (couverture inégale de l'offre entre les milieux urbain et rural)
  - Le sexe de l'enfant
  - Le niveau d'étude de la mère
  - Le niveau d'études du chef de ménage
- Facteurs internes, relatifs à l'administration et à la gestion du système d'éducation
  - L'éloignement ou l'indisponibilité d'une école
  - La non-effectivité de la gratuité scolaire
  - L'absence de mécanismes de réinsertion des enfants jamais scolarisés de 12 à 16 ans

Bien que la liste des facteurs externes soit plus longue que celle des facteurs internes de non-scolarisation, certains facteurs externes interpellent à la fois les communautés et le système éducatif. A titre d'exemple, le fait que les croyances religieuses et culturelles favorisent le rejet ou la réticence vis-à-vis de l'école formelle peut également être analysé comme une inadaptation de l'offre éducative proposée qui implique un réajustement de cette offre ; le défaut d'un extrait de naissance peut être analysé comme étant une exigence administrative du système éducatif non adaptée à la réalité locale. La pauvreté est également un facteur externe mais la non-effectivité de la politique de gratuité scolaire, destinée justement à limiter l'effet de cette pauvreté dans l'accès, peut être considérée comme étant un facteur interne. Il importe donc d'analyser les facteurs dans une perspective dynamique afin de promouvoir des actions sur les différents leviers pertinents pour l'amélioration de l'accès et de la scolarisation des enfants dans les zones où elle reste encore très limitée.

7.2 Facteurs de la déscolarisation internes et externes au système éducatif

Les principaux facteurs de déscolarisation des élèves au Sénégal identifiés par l'étude sont aussi externes et internes au système éducatif. Plusieurs d'entre eux sont les mêmes que pour la non-scolarisation (pauvreté, âge et sexe de l'enfant, niveau d'éducation du chef de ménage au niveau externe ; éloignement de l'école et non-gratuité de l'enseignement au niveau interne), mais il y a

[76] Les conclusions et recommandations s'adressent aussi aux jeunes de 17 à 24 ans qui ne sont pas une cible directe de l'étude mais pour lesquels l'étude a collecté des données relatives à leur situation au niveau de l'enquête « ménage » et les entretiens qualitatifs.

beaucoup d'autres éléments intervenant dans la prise de décision de quitter l'école, l'un des plus importants étant la désaffection de l'école par les enfants.

- Facteurs externes, relatifs à l'environnement social, familial et communautaire
  - La désaffection de l'école par l'enfant (citée pour 35 % des cas de déscolarisation d'enfants par les chefs de ménage)
  - La pauvreté des familles et le manque de moyens financiers pour couvrir les frais scolaires et l'achat de matériel scolaire
  - L'âge de l'enfant et le retard scolaire
  - La non-fréquentation préalable du préscolaire que ce soit la maternelle ou le *daara*
  - Les normes sociales liées au sexe de l'enfant (travaux domestiques, mariage précoce)
  - Le niveau d'études et l'activité du chef de ménage
  - Le niveau d'éducation de la mère
  - La santé et/ou le handicap des enfants (accès inclusif)
- Facteurs internes, relatifs à l'administration et à la gestion du système éducatif :
  - L'éloignement de l'école, traduisant l'insuffisante couverture de l'offre
  - L'incomplétude des cycles, surtout en milieu rural (58 % des écoles n'offrent pas un cycle complet)
  - La non-effectivité de la gratuité de l'école et l'augmentation des frais de scolarité au fur et à mesure de l'échelle scolaire
  - L'exigence d'une pièce d'état civil (extrait de naissance) pour les examens de fin de l'élémentaire et le passage au cycle moyen
  - La pratique du châtiment corporel (au primaire) qui, malgré son interdiction, demeure encore une survivance dans les pratiques des enseignants dans certaines régions (cf. annexes régionales pour plus de détails sur les zones de prévalence de cette pratique)
  - Les échecs répétitifs et le redoublement fréquent en début d'étape dont l'interdiction n'est pas toujours respectée par certains directeurs d'école dans une partie importante des établissements
  - La qualité du personnel enseignant, liée aux faibles compétences pédagogiques engendrée par une formation professionnelle inexistante ou insuffisante pour certains enseignants
  - Le contenu de l'offre éducative qui ne répond pas aux attentes des communautés
  - L'environnement scolaire de l'école, lié à la nature des infrastructures (abris provisoires, absence de toilettes, absence de clôture pour la sécurité des élèves)
  - L'absence de mécanisme de réinsertion des enfants ayant déjà abandonné l'école
  - Le manque de suivi des enfants à risque de décrocher lié à l'inexistence des Observatoires de la Vulnérabilité à la Déperdition Scolaire (OVDS) ou à leur non-fonctionnement dans les rares établissements où ces structures existent

Pour la déscolarisation, il y a bien plus de facteurs internes qui contribuent à la déscolarisation que pour la non-scolarisation. Il convient aussi de souligner leur diversité, touchant à la fois l'organisation et le fonctionnement du système éducatif. La question de la qualité est revenue souvent en tant que facteur (échecs répétitifs, qualité du personnel enseignant, contenu des cours et environnement scolaire) contribuant à démotiver les parents et les enfants à continuer des études. Une autre question clé est celle de la couverture de l'offre qui comporte des faiblesses importantes, notamment du point de vue de l'accessibilité géographique des écoles rendue plus difficile par l'incomplétude des cycles dans un grand nombre d'établissements au Sénégal, particulièrement en milieu rural.

7.3 Les enfants et jeunes mendiants (*talibés*)

Les résultats de l'étude révèlent que la plupart des enfants mendiants dans la rue sont des *talibés*, provenant des *daara* internats où ils vivent avec d'autres talibés et leur maître coranique, le plus souvent dans des conditions très difficiles, où leur alimentation qu'ils acquièrent à travers leur mendicité quotidienne, est à leur propre charge.

Les *daara* internats ne remplissent pas toujours les conditions minimales d'hygiène, de salubrité, de santé (vue la promiscuité) et de sécurité[77] pour les enfants en raison à la fois de la faiblesse et du non-respect des règles et conditions administratives d'ouverture de *daara* internats et, surtout, à une absence totale de contrôle de la part de l'administration en charge des *daara* (Inspection des daara du MEN) mais également de la sécurité publique.

Toutefois, il est important de souligner que les enfants mendiants dans la rue sont pas uniquement composés de *talibés* ; une partie d'autres enfants mendient dans la rue pour le compte de leur propre famille, d'autres le faisant à leur propre compte. Un autre groupe d'enfants pratiquant occasionnellement la mendicité dans la rue et dans les lieux publics est constituée d'enfants en rupture familiale, vivant dans la rue. La mendicité de rue implique donc une diversité d'acteurs et de profils qu'il reste important de bien distinguer pour la conception de toute intervention ou stratégie adaptées et pertinentes.

7.4 Les jeunes de 17 à 24 ans

Les jeunes de 17 à 24 ans sont handicapés par leur faible formation professionnelle et technique. L'absence d'offres de formation adaptées et accessibles constitue une entrave importante à leur employabilité et à leur insertion ultérieure dans le marché du travail.

8. RECOMMANDATIONS

Sur la base des conclusions présentées ci-dessus, et en fonction des réalités spécifiques à certaines régions ou localités, les recommandations suivantes sont proposées au Ministère de l'Education pour assurer une meilleure prise en charge des enfants en âge de scolarisation obligatoire au Sénégal et pour une meilleure adéquation de la formation professionnelles des jeunes de 17 à 24 ans. La liste d'interventions est classée par ordre de priorité établi en fonction de la pondération des données quantitatives et qualitatives de l'étude.

8.1 Les facteurs de non-scolarisation internes au système éducatif

- Manque de diversification et d'adéquation aux attentes des familles de tradition religieuse : les efforts de diversification de l'offre initiés par le MEN à travers l'ouverture d'écoles franco-arabes publiques qui ont permis un sensible relèvement du taux de scolarisation dans les zones de réticence devraient être élargis et renforcés pour assurer une prise en charge suffisante de la demande. Cette extension devrait s'accompagner d'une mise à disposition d'enseignants qualifiés pour dispenser cet enseignement ; l'introduction systématique de l'enseignement religieux à l'élémentaire et au collège devrait être un élément clé de la stratégie de diversification, sans qu'elle se limite à une ouverture ponctuelle de classes franco-arabes, principalement dans les régions à faible taux de scolarisation et à forte empreinte religieuse
- Eloignement et/ou incomplétude des cycles des écoles : i) viser en priorité la mise à disponibilité de cycles complets (élémentaire et moyen) dans les écoles existantes, surtout en milieu rural ; ii) dans des cas limités et à cause du budget requis, construire des écoles dans les localités qui en sont encore dépourvues
- Coût élevé de l'éducation : mise en œuvre effective et intégrale de la gratuité de tous les frais scolaires pour tous les élèves et mise à disposition des fournitures scolaires indispensables pour tous les élèves issus de familles démunies

[77] Le 3 mars 2013, un incendie dans un daara internat dans une commune de Dakar (Medina) a causé la mort de neuf (9) talibés logés dans des conditions rudimentaires largement critiquées par la presse et l'opinion publique sénégalaise.

- Exigence de pièces d'état civil pour l'inscription à l'école : Promouvoir la déclaration des naissances à l'état-civil à travers des campagnes de sensibilisation de masse et de proximité soutenues au niveau communautaire en mettant à contribution les différents profils d'acteurs communautaires actifs sur le terrain (relais communautaires, DSDOM[78], matrones des cases de santé, etc.). Parallèlement à ces initiatives, mettre en place des mécanismes d'accompagnement pour l'inscription des enfants à l'état-civil, notamment ceux qui sont dépourvus d'extrait de naissance et qui sont à inscrire à l'école. La mise en œuvre de ce mécanisme pourrait être soutenue et facilitée par la mise en place d'un cadre participatif impliquant les différents services concernés (Education, Collectivités locales et leurs services d'état-civil, Associations des Parents d'élèves, etc.).
- Manque de mécanisme d'insertion des enfants jamais scolarisés de 12 à 16 ans : i) mettre en place un modèle d'éducation de base complémentaire au profit des enfants jamais scolarisés dont l'âge ne permet plus l'accès à l'école élémentaire ; ii) envisager une approche d'éducation à base communautaire pour offrir une opportunité de rattrapage aussi bien à des enfants qui n'ont jamais été scolarisés qu'à ceux qui auraient décroché
- Accès inclusif : la maladie et le handicap restant des facteurs majeurs d'exclusion, former les enseignants et les organes de gestion scolaire dans la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques et envisager la sensibilisation dans la communauté

8.2 Les facteurs de non-scolarisation externes au système éducatif

- Identifier des leaders religieux et communautaires acquis à la promotion de l'éducation pour en faire des relais et développer un argumentaire religieux et culturel susceptible de soutenir la promotion de l'éducation ; initier des activités de plaidoyer communautaire auprès des leaders religieux et leaders des groupements de femmes pour obtenir leur soutien dans la promotion de l'éducation
- Développer un plan de communication sociale soutenu par des activités de sensibilisation (causeries, sensibilisations de masse, foras, etc.) en impliquant les leaders d'opinion locaux pour une valorisation de l'éducation et de l'inscription des enfants d'âge scolaire à l'école
- Développer des activités d'information pour réduire la méconnaissance des parents des conditions et règles existantes (non exigibilité de l'extrait de naissance pour l'inscription des enfants à l'école, gratuité de l'école et frais d'inscription non obligatoires, redoublement interdit en classe de début d'étape, interdiction du châtiment corporel à l'école, etc.) pour leur meilleure connaissance des textes

8.3 Les facteurs de déscolarisation internes au système éducatif

- Eloignement et/ou incomplétude des cycles des écoles : i) viser en priorité la mise à disponibilité de cycles complets (élémentaire et moyen) dans les écoles existantes, surtout en milieu rural ; ii) dans des cas limités et à cause du budget requis, construire des écoles dans les localités qui en sont encore dépourvues
- Coût élevé de l'éducation : mise en œuvre effective de la gratuité et intégrale de tous les frais scolaires pour tous les élèves et mise à disposition des fournitures scolaires indispensables pour tous les élèves issus des familles démunies
- Exigence de pièces d'état civil pour les examens de fin de cycle (élémentaire) : Mettre en place un mécanisme alternatif temporaire qui permette aux enfants ne détenant pas d'extrait de naissance de passer leur examen en attendant de le produire par la suite, avec l'appui et l'implication des parents de l'enfant, de l'association des parents d'élèves de l'école, de

[78] Dispensateurs de soins à domicile qui sont actifs dans le domaine de la santé dans plusieurs régions du pays.

l'inspection de l'éducation (IEF) et de la mairie qui est habilitée à délivrer ce document. Cette procédure pourrait être soutenue et facilitée par la mise en place d'un cadre impliquant les différents services et structures concernés (Education, collectivités locales et leur service d'état-civil, associations de parents d'élèves) ;

- Echecs répétitifs et redoublements successifs : mettre en place des cours de renforcement et de rattrapage pour les enfants du primaire, afin de renforcer leurs capacités et leur donner confiance ce qui participerait à améliorer leurs performances scolaires et à les encourager à rester à l'école ;
- Veiller à l'application, par les directeurs d'école de l'arrêté interdisant le redoublement intra-étape qui persiste dans les premières classes d'accès à chaque étape (CE1 et CM1) contribuant de manière importante au retard scolaire et, à terme, au décrochage d'une partie de ces enfants
- Châtiment corporel (au primaire) : mettre en place un programme de sensibilisation et formation des enseignants en mettant l'accent sur les techniques d'enseignement sans violence
- Mauvais environnement physique et matériel de l'école (salles de classes sans portes sans fenêtres, abris provisoires, non-existence ou état délabré des toilettes, non-existence de rampes pour les personnes à mobilité réduite, absence de clôtures autour des écoles exposant les enfants) : encourager des actions des associations de parents d'élèves (APE) et des comités de gestion de l'école (CGE) pour un apport en nature permettant la construction de ces aménagements
- Accès inclusif : la maladie et le handicap restant des facteurs majeurs d'exclusion, former les enseignants et les organes de gestion scolaire dans la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques et envisager la sensibilisation dans la communauté

8.4 Les facteurs de déscolarisation externes au système éducatif

- Mettre en place des initiatives de suivi et de remédiation communautaires impliquant les parents, les jeunes diplômés et les instituteurs de la localité (village ou quartier). De telles initiatives pourraient être encouragées tout en étant portées par les communautés elles-mêmes (ASC des jeunes, groupements de femmes, collectif d'enseignants) pour le développement d'une dynamique communautaire endogène de soutien aux élèves en difficulté. Elles viendraient compléter les efforts initiés à l'intérieur de l'école par les enseignants et l'administration scolaire.
- Développer des activités d'alphabétisation fonctionnelle des parents pour les aider à mieux soutenir et à s'impliquer davantage dans le suivi scolaire de leurs enfants

8.5 Le maintien à l'école des enfants à risque de décrochage

- Manque de suivi des enfants à risque de décrocher (Observatoires de la Vulnérabilité à la Déperdition Scolaire- OVDS) : accélérer la mise en place d'OVDS opérationnels dans tous les établissements scolaires, ainsi que leur extension dans les écoles primaires ; suivre la performance des OVDS au moyen d'indicateurs de performance et d'outils de suivi (statistiques sur le nombre de cas recensés, actions menées, rencontres et activités de l'observatoire, etc.)
- Qualité du personnel enseignant :
  - Assurer un contrôle de l'enseignement par les inspecteurs de l'éducation (IEF) surtout au niveau du primaire où les rapports enseignants/enfants peuvent contribuer à la désaffection des élèves entrainant un risque de décrochage ;
  - Renforcer la sélection dans le recrutement des enseignants en veillant davantage à la motivation intrinsèque des candidats à enseigner ainsi qu'à la qualité de leurs

prédispositions de base dans les disciplines essentielles que sont le français et les mathématiques ;
- Assurer une formation professionnelle complète obligatoire pour tous les enseignants recrutés, quels que soient leur corps et leur statut contractuel (titulaires tout autant que les vacataires et volontaires) ;
- Mettre en place des outils d'évaluation standardisés à la disposition des inspecteurs permettant de déceler les faiblesses et limites des enseignants qui nécessitent le renforcement de leurs capacités.

- Manque de dispositifs de suivi et de remédiation : mettre en place des dispositifs communautaires qui impliquent davantage les communautés dans le renforcement des acquis des élèves

- Mariages et grossesses précoces, surtout en milieu rural : sensibiliser les communautés sur les effets néfastes des mariages précoces ainsi que sur l'importance de la poursuite des études pour les filles et des dispositions administratives (textes) qui les autorisent

- Impliquer les parents dans les actions de maintien de la scolarisation des enfants :
  - Institutionnaliser des rencontres parents-enseignants semestrielles régulières et obligatoires ;
  - Sensibiliser les parents et les communautés sur l'importance de leur engagement dans les structures créées par leur participation dans la vie de l'école (APE, CGE)

8.6 La scolarisation des enfants et jeunes mendiants (talibés)

- Renforcer et faire appliquer la réglementation concernant la création et le fonctionnement de *daara* internats : le MEN devrait fixer des conditions administratives et logistiques d'ouverture de *daara* internats qui mettent en avant le bien-être et la sécurité des enfants et sont plus contraignantes en interdisant la mise en place de *daara* internats qui ne remplissent pas ces conditions obligatoires ; assurer une inspection de l'inspecteur chargé des *daara* dans chaque IEF pour éviter la mise en place de structures qui dépendent de la mendicité des enfants pour leur fonctionnement

- Initier un programme à l'image du modèle mis en œuvre par le projet USAID/Education de Base pour introduire un curriculum de base comprenant le français, les mathématiques et les compétences de vie courante aux enfants des *daara,* pouvant servir de passerelle à l'école formelle pour les enfants de 6 à 9 ans ou préparer l'accès aux offres de formation technique pour les *talibés* de plus de 10 ans dont l'âge ou l'insuffisance des connaissances acquises ne permettraient pas l'utilisation de la passerelle pour accéder au formel

- Le mécanisme de réinsertion envisagé dans la recommandation 1 pourrait également être ouvert et adapté pour les *talibés* les plus âgés dont l'âge ne permet plus l'accès à l'élémentaire

8.7 Les jeunes de 17 à 24 ans

- Adaptation de la formation professionnelle : mettre en place des offres de formation qualifiante accessibles, adaptées, et gratuites pour les jeunes de 17 à 24 ans ; ce besoin est fortement exprimé tant par les parents que par les jeunes, déscolarisés ou non-scolarisés

- Inventorier les opportunités locales et régionales d'emploi ou de stage pour faciliter l'insertion des jeunes après leur formation ou la mise en œuvre d'initiatives d'auto-emploi adossées aux ressources locales

- Fournir une alphabétisation fonctionnelle en français aux programmes de formation professionnelle

- Faire accompagner les jeunes par un fond de promotion de l'entrepreneuriat artisanal et la mise en place de cours de renforcement et de rattrapage

ANNEXES

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

AFRIMAP, OSIWA, Sénégal : Prestation efficace des services d'éducation, Nov. 2009, 142 p

ANSD, Rapport National du Recensement Général de la population et de l'Habitat de 2013

ANSD, Situation Economique et Sociale Nationale, 2013

BACHMAN (J. G.), GREEN (S.), WIRTANEN (I. D.), (1971). *Dropping out: Problem or symptom?* Ann Arbor: Institute for social research, University of Michigan.

BERGER, J., A. MOTTE et A. PARKIN (2007b). *Le prix du savoir : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada – Les obstacles aux études postsecondaire. Troisième édition,* Montréal, Fondation canadienne des bourses du millénaire, septembre 2007.

BROSSARD, L. (1992). Des questions à discuter : les garçons ont-ils des chances égales de réussir à l'école ? *Vie pédagogique, 80,* 20 – 22.

BERGONNIER-DUPUY Geneviève (2005). « Famille(s) et scolarisation ». *Revue française de pédagogie*, n° 151, p. 5-16.

BERNARD J-M, SIMON O, VIANOU K., Le redoublement, mirage de l'école africaine, CONFEMEN, 2005

BOUARE I., KUEPIE M. et MISANGUMUKINI N., Environnements économique et éducatif des ménages et échec scolaire des enfants au Mali, 32 p

CHEDATI, B. (2004). Pour une stratégie nationale de lutte contre l'abandon scolaire : évaluation des activités du programme gouvernement du Maroc-UNICEF. [En ligne] http://www.unicef.org/morocco/french/Rapport_abandon_scolaire_last_20 04.pdf

CLEVENOT D. et PILON M**. (**1996**),** "Femmes et scolarisation des enfants", communication présentée au Séminaire International de Yaoundé sur Femmes et gestion des ressources, IFORD, du 5 au 7 février 1996, 23p.

COCHRANE, S. (1979). *Education and Fertility: What Do We Know?* Étude de la Banque Mondiale.26. Washington

COOMBS et al., 1973 cité In UNESCO, Articulation de l'éducation formelle et non formelle : Implications pour la formation des enseignants, 1993

CRES, Pauvreté, inégalités et genre au Sénégal entre 2001-2011

DARLING, N. & STEINBERG, L. (1993). *Parenting style as context: An integrative model.* Psychological Bulletin, 113, 487-496.

Décret No 72861 du 13 juillet 1972 sur les châtiments corporels au Sénégal. Journal Officiel….

DIA H., SARR-DIOP A. et JACQUEMIN M., Etude Orlecol : les enfants hors ou en marge du système éducatif scolaire classique au Sénégal, UNICEF/IRD/FASTEF, 89 p

FINNIE, R., LASCELLES, E. et SWEETMAN, A. (2005). *Qui poursuit des études supérieures ? L'incidence directe et indirecte des antécédents familiaux sur l'accès aux études postsecondaires.* Ottawa : Division de l'analyse des entreprises et du marché☐ du travail/Statistique Canada.

FLORO, WOLF M. & J.M. (1980). *The Economic and Social Impacts of Girls' Primary Education in Developing Countries,* Creatives Associates International. Washington, D.C GAUTHIER, Madeleine, « Les jeunes Québécois faiblement scolarisés et le monde du travail », dans P. Dandurant, Enjeux actuels de la formation professionnelle, Québec, IQRC, coll. questions de culture, 1993.

Global Monitoring Report (2013/4). *Making quality teachers a global priority*. [En ligne] http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/GMR %202013-14 %20statement.pdf

GOUPIL, G. (2007). *Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage* (3e édition). Boucherville, Qc : Gaétan Morin Éditeur.

GOUZI, A.B. & El AOUFI, N. (2006). *La non-scolarisation au Maroc. Une analyse en termes de coût d'opportunité*☐. [En ligne] http://www.unicef.org/morocco/french/La_non_scolarisation_au_Maroc.pdf

GUEYE H., KANE L. et al., Sénégal : Prestation efficace des services d'éducation, AfriMap/OSIWA, p. 55

HERZ, S., R. HABIT & L. RANEY (1993). *Laisser les filles s'instruire. Des solutions prometteuses au niveau du cycle primaire et du cycle secondaire.* Washington, D.C. : Banque mondiale

JANOSZ (M.), LE BLANC (M.), (1997). *Les décrocheurs potentiels au secondaire : prévalence, facteurs de risque et dépistage.* Prisme, 7 (2).

LÉVESQUE, Suzanne et al., *La pauvreté au Québec, Ministère de la Sécurité du revenu,* Québec, 1994.
Loi 2004-37 du 15 décembre 2004

RONALD D'AMICO et BAKER Paula, *The Nature and Consequences of High School Employment, volume 4 of Pathways to the Future*, pages 1-49. Columbus: Ohio State University, 1984, Paula Baker et al.(éditeurs)

MANI, G. (1990). « Problems unique to distance education » dans M. Croft, I. Mugridge, T.S. Daniel, & A. Hershfield (Eds.) Distance éducation: Development and Access. Caracas: ICDE. Pages 127-129.

MEN, Données statistiques du CUBE, 2015

MEN, Lettre de Politique Générale pour le Secteur de l'Education et de la Formation 2012-2025, Juin 2012

MEN, Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET-2013-2025). Juillet 2013

MEN/DPRE, Rapport National de la Situation de l'Education au Sénégal 2010

MEN/DPRE, Rapport National sur la Situation de l'Education au Sénégal 2015

MONTMARQUETTE C. et BRIOT N. V., Note sur les personnes à risque d'abandonner les études secondaires, Montréal, 2000

NOUMBA I., Un profil de l'abandon scolaire au Cameroun, Revue d'économie du développement, Vol 16, 2008

OCDE (2012), *Connected Minds: Technology and Today's Learners*, Educational Research and Innovation, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264111011-en.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 1995. Programme décentralisé pour la construction et l'équipement dans l'éducation. L'école dans la ville. Paris, OCDE, 172 pages.

PASEC, (2004), « *Le redoublement : pratiques et conséquences dans l'enseignement primaire au Sénégal* ». Google Scholar

PILON M**. (**1996), "Genre et scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne", documents et manuels du CEPED, n°5, pp23-44.

PNUD, Rapport sur le Développement Humain 2014

RUMBERGER, R. W. et SUN, A., L., (2009). *Why Students Drop Out of School: A Review of 25 Years of Research.* California Dropout Research Project Report. University of California, Santa Barbara, CA 93106-3220

SCHADY, N. 2011. Parents' Education, Mothers' Vocabulary, and Cognitive Development in Early Childhood: Longitudinal Evidence From Ecuador. American Journal of Public Health.

SCHULTZ, T.P. (1989). *Returns to Women's Education*. Document de travail PHRD 001. Washington : Banque Mondiale

UNFPA, Enquêtes sur les grossesses précoces en milieu scolaire, Sénégal, 2014

UNICEF and UIS (2016). *Monitoring Education Participation: Framework for Monitoring Children and Adolescents who are Out of School or at Risk of Dropping Out.* UNICEF Series on Education Participation and Dropout Prevention, Vol I. Geneva: UNICEF Regional Office for Central and Eastern Europe and the Commonwealth of Independent States.

UNICEF, Recensement des *daara*, 2016

ANNEXE 2 : POPULATIONS ESTIMEES PAR REGION ET AU NIVEAU NATIONAL EN 2016

TABLEAU A2-1 : EFFECTIFS D'ENFANTS ET DE JEUNES DE 6 A 16 ANS SELON LE STATUT SCOLAIRE ET PAR REGION

REGION	ENFANTS ET JEUNES DE 6 A 16 ans					
	SCOLARISÉS		DÉSCOLARISÉS		JAMAIS SCOLARISÉS	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Dakar	287 662	316 272	42 508	28 412	36 645	29 160
Diourbel	59 844	76 241	13 699	13 090	166 793	140 311
Fatick	81 229	79 076	6 162	5 656	24 537	18 098
Kaffrine	34 280	38 274	6 758	6 967	56 807	47 564
Kaolack	102 580	99 125	11 634	9 777	49 488	41 666
Kédougou	19 825	17 825	2 285	2 720	1 690	1 911
Kolda	81 136	75 564	12 079	13 942	20 740	16 922
Louga	68 916	72 398	10 071	9 567	64 887	47 318
Matam	36 563	50 384	10 335	9 988	50 604	28 804
Saint-Louis	93 167	100 256	11 897	12 767	38 414	21 368
Sédhiou	58 366	51 927	5 010	4 839	16 222	15 455
Tamba	54 701	59 630	11 218	10 314	49 728	37 497
Thiès	180 904	186 507	22 579	14 818	71 866	54 164
Ziguinchor	79 304	71 155	4 770	4 095	1 107	2 009
SENEGAL	**1 238 475**	**1 294 634**	**171 005**	**146 952**	**649 526**	**502 245**

Source : OOSCY, Estimations de populations basées sur les données de l'enquête ménage, Octobre 2016

Remarque importante : Un **intervalle de confiance** a été calculé pour les projections/extrapolations en population générale. L'intervalle de confiance pour chaque proportion fait qu'il y a une différence de l'effectif de la projection au niveau national comparativement au cumul de toutes les régions.

TABLEAU A2-2 : INTERVALLES DE CONFIANCE DES PROJECTIONS DE POPULATION POUR LA CIBLE 6-16 ANS

REGION	INTERVALES DE CONFIANCE CORRESPONDANTS POUR CHAQUE PARAMETRE DE L'ESTIMATION POUR LES 6 À 16 ANS					
	SCOLARISÉS		DÉSCOLARISÉS		JAMAIS SCOLARISÉS	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Dakar	[72.41,83.48]	[79.39,88.63]	[8.442,15.71]	[5.295,10.91]	[6.711,14.53]	[5.26,11.4]
Diourbel	[18.38,32.72]	[26.66,40.56]	[3.616,9.021]	[4.111,7.809]	[60.47,77.05]	[53.54,68.11]
Fatick	[63.57,80.01]	[65.94,85.18]	[3.817,7.964]	[3.665,8.215]	[14.72,31.34]	[10.28,28.34]
Kaffrine	[29.64,40.8]	[35.3,47.43]	[5.133,9.321]	[5.041,11.15]	[52.33,63.55]	[44.18,58.22]
Kaolack	[51.43,72.65]	[55.55,74.87]	[5.162,9.752]	[4.438,9.333]	[20.71,41.81]	[19.46,37.72]
Kédougou	[78.8,86.95]	[75.12,82.96]	[7.204,12.68]	[9.461,15.45]	[5.019,10.05]	[6.298,11.5]
Kolda	[65.64,76.21]	[63.02,77.81]	[8.133,13.78]	[9.859,17.19]	[13.24,24.39]	[9.893,24.66]
Louga	[39.5,56.44]	[46.81,64.72]	[5.258,9.326]	[5.39,10.09]	[36.12,54.34]	[28.11,46.1]
Matam	[30.4,45.2]	[49.17,63.51]	[8.03,13.97]	[9.232,13.6]	[43.18,60.41]	[25.26,40.22]
Saint-Louis	[54.55,74.14]	[65.19,82.13]	[5.59,12.02]	[7.096,12.6]	[18.9,36.46]	[9.068,26.46]
Sédhiou	[65.8,79.76]	[63.19,79.31]	[4.546,8.591]	[4.801,9.217]	[14.03,28.62]	[14.44,30.45]
Tamba	[39.31,55.4]	[46.63,64.04]	[7.673,12.18]	[7.991,11.45]	[33.91,52.62]	[26.66,44.18]
Thiès	[54.17,75.6]	[61.93,81.8]	[6.085,11.09]	[4.479,7.472]	[17.34,37.23]	[13.39,31.9]
Ziguinchor	[90.94,94.78]	[89.91,93.81]	[3.996,7.812]	[3.916,7.263]	[.6496,2.553]	[1.711,3.853]
SENEGAL	[57.03,62.06]	[63.38,68.44]	[7.462,9.241]	[6.957,8.427]	[29.6,34.75]	[23.99,28.94]

TABLEAU A2-3 : EFFECTIFS DE JEUNES DE 17 A 24 ANS SELON LE STATUT SCOLAIRE, LA FORMATION ET L'OCCUPATION PAR REGION

REGION	JEUNES DE 17 A 24 ans									
	SCOLARISÉS		DÉSCOLARISÉS		JAMAIS SCOLARISÉS		AYANT RECU UNE FORMATION		AYANT UNE OCCUPATION	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Dakar	111 808	119 430	115 535	123 411	21 119	22 559	83 359	39 571	198 322	141 272
Diourbel	17 753	19 060	21 840	23 449	77 201	82 888	39 184	18 697	93 225	66 749
Fatick	28 960	27 358	20 731	19 584	14 097	13 317	21 401	8 985	50 916	32 076
Kaffrine	9 300	9 358	7 601	7 648	27 765	27 938	15 000	6 708	35 688	23 947
Kaolack	35 143	34 249	21 839	21 284	26 692	26 013	28 073	12 159	66 789	43 407
Kédougou	4 773	4 367	6 837	6 256	1 277	1 169	4 328	1 760	10 297	6 283
Kolda	18 053	17 654	24 781	24 233	13 231	12 939	18 810	8 174	44 751	29 183
Louga	18 076	17 404	21 279	20 489	36 915	35 543	25 589	10 949	60 879	39 090
Matam	8 986	8 497	15 639	14 788	25 023	23 661	16 657	7 000	39 630	24 990
Saint-Louis	25 941	25 164	25 310	24 552	27 596	26 770	26 453	11 404	62 936	40 713
Sédhiou	19 794	17 815	13 344	12 010	7 216	6 495	13 525	5 410	32 178	19 314
Tamba	11 452	11 033	19 648	18 930	26 972	25 987	19 503	8 351	46 399	29 813
Thiès	67 302	64 705	52 847	50 808	35 283	33 922	52 147	22 281	124 066	79 544
Ziguinchor	36 010	31 144	17 182	14 860	1 702	1 472	18 417	7 079	43 816	25 271
SENEGAL	**413 350**	**407 239**	**384 413**	**382 301**	**342 090**	**340 672**	**382 446**	**168 526**	**909 891**	**601 652**

TABLEAU A2-4 : INTERVALLES DE CONFIANCE DES PROJECTIONS DE POPULATION POUR LES JEUNES AGES DE 17-24 ANS

REGION	17 à 24 ans					
	SCOLARISÉS		DÉSCOLARISÉS		JAMAIS SCOLARISÉS	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Dakar	[33.82,56.8]	[35.74,53.23]	[36.55,56.72]	[37,48.3]	[4.441,15.54]	[8.498,19.76]
Diourbel	[9.777,22.77]	[5.887,13.56]	[14.69,23.58]	[17.23,25.93]	[58.19,73.21]	[63.45,75.35]
Fatick	[37.14,53.93]	[29.24,43.93]	[24.97,41.13]	[31.65,41.74]	[14.99,31.26]	[20.78,34.7]
Kaffrine	[15.1,27.99]	[11.31,22.87]	[12.28,23.16]	[19.37,32.57]	[56.32,67.62]	[49.55,66.58]
Kaolack	[34.15,50.25]	[30.57,44.15]	[20.35,32.81]	[23.48,38.88]	[21.73,44.19]	[23.17,42.92]
Kédougou	[29.1,45.75]	[16.22,31.26]	[46.19,59.77]	[45.21,60.05]	[6.216,15.47]	[19.13,30.64]
Kolda	[27.87,36.81]	[19.82,37.34]	[38.92,49.64]	[34.64,52.08]	[17.04,31.74]	[19.87,40.5]
Louga	[16.34,33.05]	[19.48,38.76]	[20.64,36.49]	[15.3,24.45]	[37.02,60]	[40.81,63.74]
Matam	[13.69,23.55]	[9.183,19.86]	[25.44,38.31]	[29.62,41.68]	[40.77,59.95]	[41.88,59.9]
Saint-Louis	[22.34,45.62]	[28.25,42.62]	[24.98,40.12]	[34.42,49.24]	[23.87,48.01]	[14.48,35.2]
Sédhiou	[41.09,57.08]	[23.31,41.96]	[27.97,38.56]	[27.46,37.99]	[11.36,27.02]	[26.29,46.1]
Tamba	[12.68,29.38]	[8.307,19.71]	[26.13,42.49]	[34.59,47.41]	[35.76,57.46]	[37.96,54.61]
Thiès	[33.97,53.19]	[34.54,51.34]	[27.61,41.05]	[27.43,40.15]	[15.65,31.64]	[15.76,34.22]
Ziguinchor	[58.06,72.43]	[57.38,65.64]	[25.4,37.98]	[27.61,37.37]	[1.613,5.708]	[3.406,10.72]
SENEGAL	[32.74,39.31]	[30.15,35.78]	[30.96,36.63]	[32.58,36.91]	[27.56,33.2]	[29.52,35.39]

TABLEAU A2-5 : REPARTITION DES ENFANTS ET JEUNES SELON LE STATUT SCOLAIRE PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE AU SENEGAL

GROUPES D'AGE	STATUT SCOLAIRE (%)			EFFECTIFS EXTRAPOLÉS		
	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés
6 - 11 ans	65,6%	3,2%	31,2%	1.530.738	76.717	723.973
12 - 16 ans	58,8%	14,6%	26,6%	993.235	247.493	450.105
ENSEMBLE	**62,7%**	**8,0%**	**29,3%**	2.523.973	324.209	1.174.077
GROUPE D'AGE	**GARCONS (%)**			**EFFECTIFS EXTRAPOLÉS - GARCONS**		
	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés
6-11ans	61,1%	4,2%	34,7%	735.573	51.045	417.266
12-16 ans	57,5%	13,9%	28,7%	499.810	120.626	249.253
TOTAL	**59,6%**	**8,3%**	**32,1%**	**1.235.383**	**171.670**	**666.519**
GROUPE D'AGE	**FILLES (%)**			**EFFECTIFS EXTRAPOLÉS - FILLES**		
	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés
6 - 11 ans	70,0%	2,3%	27,7%	795.165	25.672	306.707
12 - 16 ans	60,1%	15,4%	24,5%	493.425	126.867	200.852
ENSEMBLE	**66,0%**	**7,7%**	**26,4%**	**1.288.590**	**152.539**	**507.558**

TABLEAU A2-6 : REPARTITION PAR REGION DES ENFANTS ET JEUNES HORS DU SYSTEME EDUCATIF POUR DES RAISONS LIEES A LA DISTANCE A PARCOURIR POUR REJOINDRE L'ECOLE

REGION	Enfants non-scolarisés pour raison de distance		Enfants déscolarisés pour raison de distance	
	6-11 ans	12-16 ans	6-11 ans	12-16 ans
DAKAR	2,2%	4,2%	0,0%	0,0%
DIOURBEL	12,8%	11,1%	13,1%	4,5%
FATICK	9,1%	10,4%	2,6%	0,5%
KAFFRINE	23,9%	20,8%	9,4%	5,5%
KAOLACK	10,8%	14,5%	0,0%	2,6%
KEDOUGOU	16,6%	4,5%	1,6%	6,5%
KOLDA	11,2%	9,2%	0,0%	1,7%
LOUGA	29,9%	34,6%	20,3%	2,1%
MATAM	26,6%	23,5%	3,4%	3,0%
SAINT-LOUIS	33,7%	15,1%	0,0%	1,5%
SEDHIOU	17,8%	10,8%	0,0%	0,9%
TAMBACOUNDA	28,6%	22,6%	3,4%	2,7%
THIES	7,8%	6,1%	0,0%	2,2%
ZIGUINCHOR	15,5%	0,0%	0,0%	0,0%
Total	**18,0%**	**16,0%**	**4,2%**	**2,0%**

ANNEXE 3 : CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE DE L'ECHANTILLON DE L'ETUDE

L'enquête ménage a touché 9.505 ménages dans les quatorze régions du Sénégal, pour un effectif total de 105.871 personnes dont 53.424 hommes/garçons et 52.447 femmes/filles. Dans cet échantillon de ménages, vivent 43.370 enfants et jeunes âgés de 6 à 24 ans et 66.566 enfants âgés de moins de 24 ans. Plus de la moitié des ménages interrogés vivent en milieu rural (53,2 %).

Profil des chefs de ménage

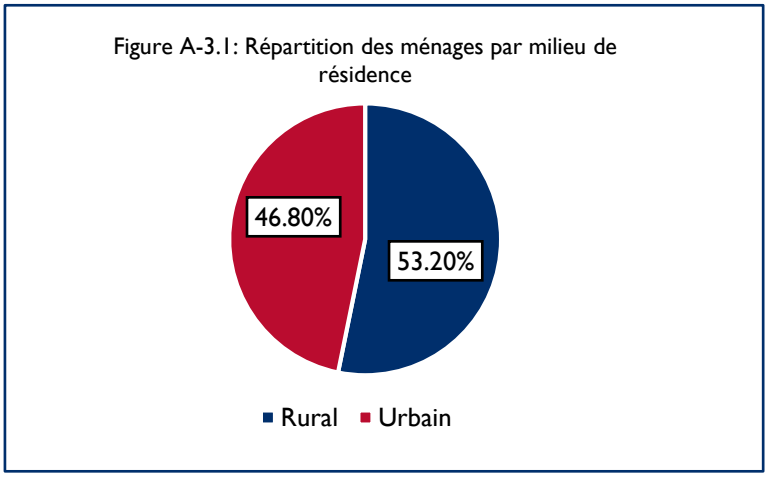

Ci-dessus la répartition des ménages interrogés selon leur milieu de résidence avec 46,8% se trouvant en milieux urbains (46,8 %) et 53,2 % en milieux ruraux.

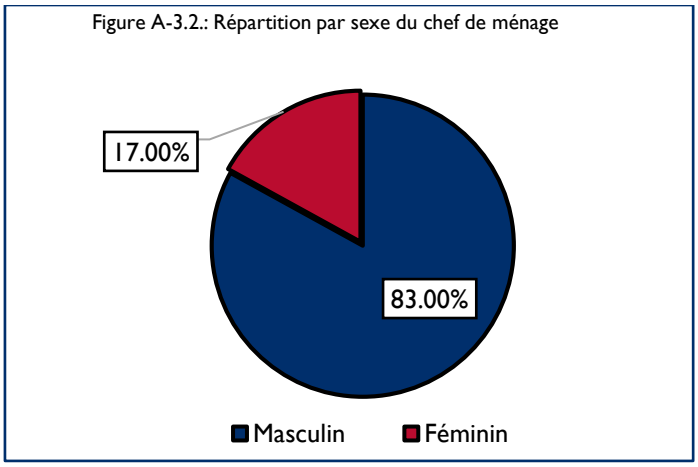

Les ménages interrogés dans l'étude sont à 83 % dirigés par des hommes et 17 % des ménages sont dirigés par des femmes. Cette répartition reflète les tendances nationales où seulement 22 % des ménages sont dirigés par des femmes.

La majorité (63%) des chefs de ménage consultés pour les besoins de l'étude travaille dans le secteur privé et 22 % parmi eux sont au chômage. Cinq (5 %) des chefs de ménage sont employés dans le secteur public et près de 10 % d'entre eux sont à la retraite.

Niveau d'éducation des chefs de ménages

La grande majorité (62 %) des chefs de ménage interrogés n'ont jamais fréquenté l'école formelle. Quatorze pour cent (14 %) ont atteint le niveau moyen/secondaire et seuls 7,7 % des chefs de ménage ont fait des études supérieures.

Figure A-3.3: Répartition par niveau d'étude des chefs de ménages

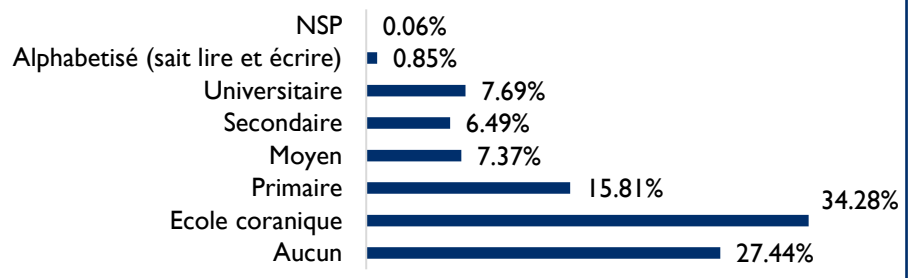

Profil des ménages

Les ménages sont surtout de taille moyenne. En effet, 43,5 % des ménages regroupent entre 6 et 10 personnes alors que 19 % des ménages contiennent entre 1 et 5 personnes. Les ménages de grande taille (11 personnes ou plus) représentent plus de 37 % de l'échantillon.

Profil scolaire des ménages

L'analyse du profil scolaire des ménages indique que plus de la moitié des ménages (51,8 %) ont à la fois des enfants qui sont hors du système scolaire ainsi que des enfants qui font partie du système scolaire. Les ménages qui ont uniquement des enfants scolarisés représentent 25,7 %, tandis que 3 % des ménages n'ont que des enfants déscolarisés.

STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS SELON L'AGE ET LE SEXE

Une tendance globale montre un meilleur taux de scolarisation chez les filles (cf. tableau 2). En effet, avec une proportion de 66 % des filles de 6-16 ans scolarisées, comparé à 59,6 % des garçons du même groupe d'âge, les filles enregistrent des taux de scolarisation bien supérieurs à ceux des garçons à l'école l'élémentaire (70 % contre 61 %). Cet écart s'estompe au niveau du cycle d'enseignement moyen (60 % contre 57 %). Cette prédominance des filles, en particulier dans le cycle élémentaire, est le produit de grands efforts de la part du Gouvernement et de ses partenaires pour la scolarisation des filles à l'école. Des projets de sensibilisation ainsi que des conditions incitatives soutenues en faveur des jeunes filles d'âge scolaire et de leurs familles (bourses d'études, bourses SCOFI, bourses familiales, accompagnement pour l'inscription des filles, etc.) ont permis d'inverser l'indice de parité qui était resté longtemps en faveur des garçons au Sénégal[79]. Ces importantes initiatives, soutenues par une forte volonté politique, ont abouti à une inversion de l'indice de parité en 2008 qui est restée en faveur des filles depuis cette date et s'établit à 1,1 en 2015.

[79] MEN/DPRE, Annuaire statistique national de l'année scolaire 2012/2013 ; MEN/DPRE, Rapport National de la Situation de l'Education en 2012.

TABLEAU A3-1. PROFIL DE SCOLARISATION PAR SEXE
AU SENEGAL SELON LES GROUPES D'AGE

GROUPE D'AGE	GARÇONS (%)		
	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés
6 -11ans	61,1 %	4,2 %	34,7 %
12 - 6 ans	57,5 %	13,9 %	28,7 %
TOTAL	59,57 %	8,31 %	32,12 %
GROUPE D'AGE	**FILLES (%)**		
	Scolarisées	**Déscolarisées**	**Jamais scolarisées**
6 - 11 ans	70,0 %	2,3 %	27,7 %
12 - 16 ans	60,1 %	15,4 %	24,5 %
TOTAL	**65,95 %**	**7,66 %**	**26,39 %**

Par contre, le nombre d'enfants hors du système éducatif, notamment ceux n'ayant jamais été scolarisés, sont plus nombreux chez les garçons que chez les filles. En effet, les enfants et jeunes jamais scolarisés représentent plus de 32 % des garçons de ce groupe d'âge, comparé à 26 % des filles du même groupe d'âge. En outre, quel que soit le groupe d'âge considéré, chez les enfants de 6-16 ans, la proportion des enfants et des jeunes jamais scolarisés constitue l'essentiel des enfants hors du système éducatif au Sénégal. A l'élémentaire, les garçons sont largement plus affectés que les filles aussi bien dans la non-scolarisation que sur le décrochage scolaire. En proportions relatives, c'est 34,7 % des garçons de 6 à 11ans qui ne sont pas scolarisés, contre 27,7 % des filles du même groupe d'âge qui sont dans la même situation scolaire.

Du point de vue du décrochage scolaire, bien qu'à des niveaux relativement plus faibles, la proportion de garçons déscolarisés correspond au double de celle des filles (4,2 % contre 2,3 %). Ainsi, il apparait clair que l'exclusion scolaire affecte davantage les garçons que les filles d'âge du primaire aussi bien du point de vue de l'accès que du maintien dans le système.

L'analyse de la situation scolaire des enfants et jeunes d'âge du moyen (12 à 6 ans) laisse apparaitre des tendances globales similaires, bien qu'avec des écarts entre sexes moins importants que ceux observés à l'élémentaire. En effet, chez les 12 à 6 ans, les écarts de scolarisation observés entre garçons et filles s'estompent de manière très significative. Chez les garçons de 12 à 6 ans, 57,5 % d'entre eux sont scolarisés contre 60,1 % chez les filles du même âge. L'accès au Collège semble se faire dans des proportions sensiblement équivalentes entre les garçons et les filles à l'opposé du primaire où ces dernières étaient majoritaires. Cette diminution de l'écart entre filles et garçons s'explique en grande partie par une plus forte déperdition scolaire des premières aux dernières classes de l'élémentaire et à leur transition élémentaire-collège qui reste encore très problématique. Les résultats de l'enquête indiquent des taux de décrochage plus importants chez les filles dans ce groupe d'âge (15,4 % contre 13,9 % chez les garçons). La période charnière qui caractérise la transition entre l'élémentaire et le collège reste une étape très propice au décrochage scolaire des filles au Sénégal. Les statistiques du Rapport National sur la Situation de l'Education établissent des niveaux d'abandons alarmants en classes de CM1 (17,6 %) et CM2 (10 %[80]) ainsi qu'aux premières classes du collège. Avec des taux d'achèvement du primaire supérieurs à ceux des garçons en 2015 (66,2 % contre 55,8 %[81] pour les garçons), les filles enregistrent des taux d'accès à l'enseignement moyen inférieurs à ceux des garçons (85,4 % contre 87,4 %[82] pour les garçons). Cette situation illustre les inégalités de sexe qui se déclinent au fur et à mesure que l'on progresse sur l'échelle scolaire. La prééminence sociale et culturelle du mariage et de la conjugalité pour la fille demeure l'une des dimensions des enjeux de scolarité des jeunes filles, à mesure qu'elles atteignent l'âge de la puberté et de l'entrée en union.

[80] MEN/DPRE, Rapport National sur la Situation de l'Education en 2015, p. 71

[81] MEN/DPRE, RNSE, op. cit., p. 74

[82] MEN/DPRE, ibid., p. 81

DISTRIBUTION DES ENFANTS PAR STATUT SCOLAIRE SELON L'AGE, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

Le profil de scolarisation affiche des variations significatives en fonction de l'âge, du sexe et du milieu de résidence comme le montre le tableau 3 ci-dessous. Quels que soient l'âge et le sexe, les taux de fréquentation scolaire sont plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural.

En effet, dans le milieu urbain, près de 85 % des enfants d'âge du primaire sont scolarisés par rapport à seulement 54 % de ceux du milieu rural, soit une différence de près de 30 %. Avec des taux de déscolarisation presque égaux (3,2 % en milieu urbain et 3,3 % en milieu rural), cet écart dans la scolarisation se répercute plus directement sur les taux de non-scolarisation qui restent beaucoup plus importants en milieu rural, où près de 43 % des enfants de 6 à 11ans n'ont jamais été scolarisés contre seulement 12 % en milieu urbain.

TABLEAU A-3.2 : DISTRIBUTION DES ENFANTS DE 6 A 11ANS PAR STATUT SCOLAIRE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

STATUT SCOLAIRE	ENFANTS AGES DE 6 A 11 ANS					
	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL		
	Garçons	Filles	ENSEMBLE	Garçons	Filles	ENSEMBLE
Scolarisés	81,5 %	88,1 %	84,9 %	49,0 %	58,8 %	53,9 %
Déscolarisés	4,5 %	2,0 %	3,2 %	4,1 %	2,4 %	3,3 %
Jamais à l'école	13,9 %	9,9 %	11,9 %	46,9 %	38,8 %	42,8 %
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

L'analyse de la situation scolaire suivant le sexe laisse apparaitre une plus grande scolarisation des filles, quel que soit le milieu de résidence considéré. Les proportions de filles scolarisées sont plus importantes que celles des garçons aussi bien en milieu urbain (88 % par rapport à 81 % pour les garçons) qu'en milieu rural (59 % par rapport à 49 % pour les garçons). Les mêmes tendances s'observent dans le groupe d'âge de 12 à 16 ans où la proportion de scolarisés atteint 77 % en milieu urbain contre 46 % chez les enfants du même groupe d'âge résidant en milieu rural. Inversement, les proportions d'enfants hors du système éducatif sont largement plus importantes chez les jeunes de 12 à 16 ans du milieu rural que chez ceux du milieu urbain, comme relevé chez les enfants d'âge du primaire, avec une prédominance des « *jamais scolarisés* » dans le groupe d'enfants hors du système.

TABLEAU A-3.3 : DISTRIBUTION DES JEUNES DE 12 A 16 ANS PAR STATUT SCOLAIRE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

STATUT SCOLAIRE	ENFANTS AGES DE 12 A 16 ANS					
	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL		
	Garçons	Filles	ENSEMBLE	Garçons	Filles	ENSEMBLE
Scolarisés	73,9 %	80,3 %	77,1 %	46,8 %	46,2 %	46,5 %
Déscolarisés	15,8 %	13,0 %	14,4 %	12,6 %	17,2 %	14,8 %
Jamais à l'école	10,3 %	6,7 %	8,5 %	40,6 %	36,6 %	38,7 %
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Cependant, à l'intérieur de chacun de ces milieux de résidence, la situation scolaire des enfants et des jeunes présente des configurations très spécifiques. En milieu urbain, des écarts importants sont observés entre les niveaux de scolarisation des garçons et des filles avec une persistance de la meilleure scolarisation des filles observée à l'élémentaire tandis qu'en milieu rural, les niveaux de scolarisation des deux sexes sont équivalents.

En effet, chez les jeunes de 12 à 16 ans résidant en milieu urbain, seuls 23 % sont hors de l'école alors que plus de la moitié des enfants du même groupe d'âge vivant en milieu rural (53 %) sont hors de l'école. Dans les deux milieux, les garçons sont plus touchés par l'exclusion scolaire que les filles, quel que soit le groupe d'âge considéré (Cf. tableau 3). En outre, les enfants et jeunes hors du système sont dominés par les « *jamais scolarisés* » aussi bien chez les garçons que chez les filles.

ANNEXE 4 : ESTIMATIONS DES DIMENSIONS TYPOLOGIQUES DU CADRE CMF DE L'UNICEF

En référence au CMF, une analyse de la typologie des enfants et jeunes a été effectuée avec l'appui des données statistiques du Ministère de l'Education, fournies par la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education. Cette analyse a permis de fournir des estimations sur l'ampleur de l'exclusion scolaire et des projections prospectives sur le devenir de ces enfants et de ces jeunes hors du système éducatif : ceux d'entre eux qui entreront avant l'âge de 17 ans, ceux qui n'entreront jamais à l'école et ceux d'entre eux qui abandonneront leurs études. La figure ci-après en donne les tendances :

Dimensions 2 et 3

L'analyse détaillée de ces deux dimensions (cf. tableau 6) indique que les garçons sont plus affectés par l'exclusion scolaire que les filles aussi bien à l'élémentaire (Dimension 2) qu'au Moyen (Dimension 3).

En effet, dans la classe d'âge de l'élémentaire, ce sont 38,5 % des garçons qui sont hors du système par rapport à 29,9 % des filles du même groupe d'âge, soit un écart de plus de 8 %. La même tendance est observée chez les enfants d'âge du cycle moyen où la proportion de garçons hors du système éducatif est supérieure (40,9 %) à celle des filles (37,8 %) du même groupe d'âge. Ces résultats confirment les tendances observées dans les résultats de l'enquête ménage qui indiquent une plus grande exclusion scolaire des garçons.

TABLEAU A-4-1 : TABLE DE SYNTHESE DES RESULTATS ESTIMATIFS DES DIMENSIONS 2 ET 3

	DIMENSION 2 (Elémentaire)		**DIMENSION 3** (Moyen)	
	Abandon	**Hors système**	**Abandon**	**Hors système**
Masculin	10,6 %	38,5 %	28,9 %	40,9 %
Féminin	7,3 %	29,9 %	36,5 %	37,8 %
ENSEMBLE	**9,1 %**	**34,1 %**	**32,5 %**	**39,4 %**

Cependant, au niveau du cycle moyen, même si globalement le phénomène de l'exclusion scolaire reste prédominant chez les garçons, le décrochage scolaire (abandons) semble affecter davantage les filles. Les résultats de la dimension 3 du tableau ci-dessus, indiquent que 36,5 % des filles d'âge du cycle moyen abandonneront leurs études contre 28,9 % des garçons du même groupe d'âge.

FIGURE A-4-1 : ESTIMATIONS PROSPECTIVES DU DEVENIR DES ENFANTS HORS DU SYSTEME EDUCATIF (DIMENSIONS 2 ET 3)

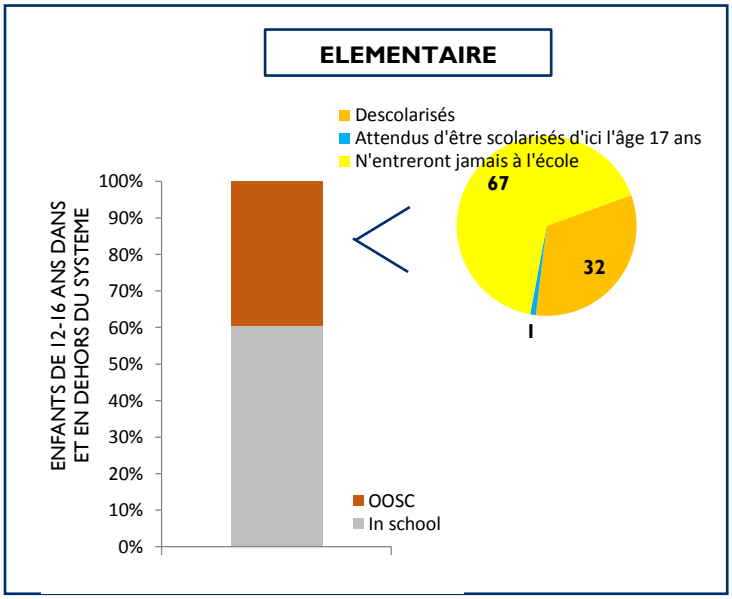

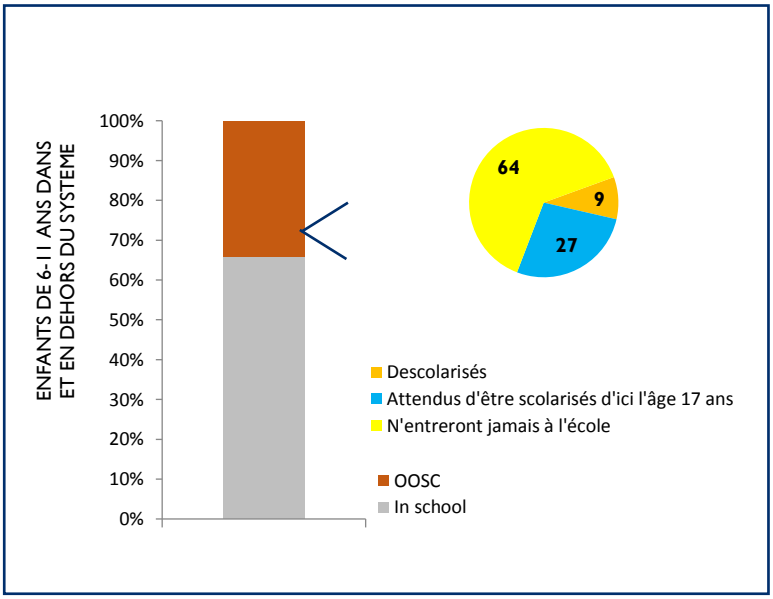

Pour les enfants d'âges du primaire, plus du tiers d'entre eux, c'est-à-dire 34 %, sont hors du système éducatif. De cet effectif d'enfants de 6 à 11ans hors du système éducatif au Sénégal, 27,2 % entreront à l'école d'ici leur 17e anniversaire mais la plupart d'eux (63,6 %) n'entrera jamais à l'école si les tendances actuelles de scolarisation se maintiennent.

Chez les enfants d'âge du moyen (12 à 6 ans), la proportion d'enfants hors du système éducatif est encore plus importante que celle du primaire ; elle s'établit à 39,4 % des enfants de cette classe d'âge. En d'autres termes, près de deux jeunes de 12 à 6 ans sur cinq se trouvent hors du système éducatif au Sénégal. L'exclusion scolaire apparait donc plus importante au collège ; elle augmente au fur et à mesure que l'on progresse sur l'échelle scolaire. Dans ce cycle, aussi bien les proportions d'abandons que de non-scolarisation définitive augmentent par rapport à l'élémentaire. En effet, parmi les 39,4 % d'enfants d'âge du moyen hors du système, 66,5 % d'entre eux n'entreront jamais à l'école, tandis que 32,5 % abandonneront les études. La proportion de jeunes d'âge du moyen qui pourraient entrer à l'école avant leur 17e anniversaire reste très marginale et atteint à peine 1 % des enfants hors du système de ce groupe d'âge. L'amenuisement des chances de scolarisation au fur et à mesure que l'âge augmente est largement confirmé par cette insignifiante part des potentiels futurs entrants dans ce groupe d'âge.

Dimensions 4 et 5

Le calcul des Dimensions 4 et 5 du modèle de l'UNICEF permet, à partir des données de flux fournies par le MEN, de calculer et d'estimer la proportion d'enfants à risque de décrochage dans le système éducatif au Sénégal aussi bien pour l'élémentaire (*Dimension 4*) que pour le Collège (*Dimension 5*).

TABLEAU A-4.2 : TABLE DE SYNTHESE DES RESULTATS ESTIMATIFS DES DIMENSIONS 4 ET 5

	DIMENSION 4 (Elémentaire)	**DIMENSION 5** (Collège)
	ELEVES A RISQUE DE DECROCHAGE	**ELEVES A RISQUE DE DECROCHAGE**
Garçons	30,4 %	24,7 %
Filles	25,1 %	20,1 %
ENSEMBLE	**27,7 %**	**22,3 %**

Source des données : DPRE/MEN, 2016

Les résultats obtenus sur la base de ce modèle indiquent pour la Dimension 4 (Elémentaire) une proportion globale de 27,7 % d'enfants à risque de décrochage pour le niveau élémentaire en 2016. En d'autres termes, parmi les enfants d'âge élémentaire actuellement à l'école, 27,7 % d'entre eux sont exposés au risque de sortir du système traduisant ainsi un niveau élevé d'exposition au décrochage scolaire au niveau élémentaire. Cependant, les élèves de sexe masculin ont des proportions d'exposition au risque plus élevées (30,4 %) que les filles (25,1 %). Ces tendances de disparités entre les sexes indiquant une plus grande exposition des garçons à la déscolarisation et au risque de décrochage sont conformes aux résultats et tendances observées à travers les résultats de l'enquête.

Les résultats de la Dimension 5 (Moyen) indiquent une proportion d'élèves d'âge du cycle moyen (Collège) qui sont exposés à un risque de décrochage qui est plus faible que celle enregistrée pour l'élémentaire. Selon les estimations générées, 22,3 % des élèves de 12 à 6 ans scolarisés sont exposés au risque de décrochage avant la fin du cycle moyen. Comme pour le niveau élémentaire, les élèves de sexe masculin enregistrent des proportions sensiblement plus élevées que celles des filles (24,7 % contre 20,1 %).

ANNEXE 5 : TENDANCES COMPAREES DE L'EVOLUTION DE LA SCOLARISATION ENTRE LES REGIONS A FAIBLE TAUX DE SCOLARISATION ET LE NIVEAU NATIONAL

FIGURE A-5.1 : EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION ENTRE LES 5 REGIONS ET LE NIVEAU NATIONAL

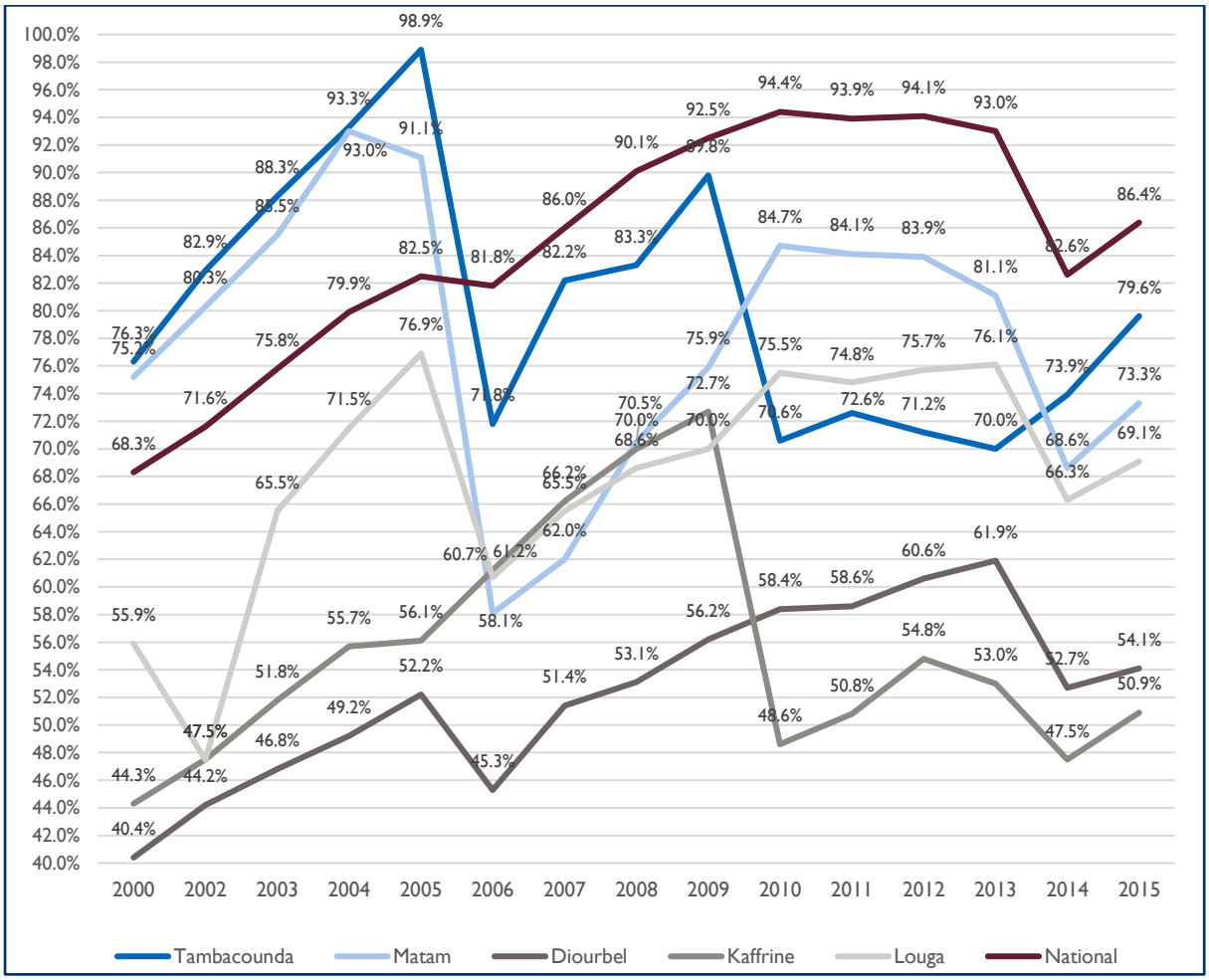

Sources : MEN/DPRE, RNSE et Indicateurs de l'éducation au Sénégal

ANNEXE 6 : PROCEDURES DES ANALYSES STATISTIQUES CORRELATIVES

ANNEXE 6.1 : APPROCHE SUIVIE POUR DEFINIR LE RISQUE DE DECROCHAGE

Dans le contexte de l'analyse du risque de décrochage des enfants de 6 à 16 ans dans l'étude OOSCY, un modèle a été développé pour cibler ceux qui sont susceptibles de décrocher et donc qui sont à risque de décrocher. Une procédure a été suivie pour l'élaboration de ce modèle à risque. En réalité, pour déterminer le risque de décrochage, nous nous sommes basés sur la probabilité qu'un enfant décroche ou pas. Nous avons considéré qu'un élève a un risque très élevé de décrocher si l'indice du risque de décrochage qu'il présente se trouve dans le quintile supérieur de la distribution des indices de l'ensemble des élèves. La proportion ainsi obtenue l'a été par définition et ne doit donc pas être considérée comme une estimation de la proportion des élèves à risque élevé de décrochage. Elle permet plutôt de comparer les élèves ayant des caractéristiques différentes quant à leur probabilité d'être à risque élevé de décrocher.[83]

Etant donné que nous voulions modéliser une variable binaire (scolarisation / déscolarisation), nous avons porté notre choix sur le modèle logistique. Ce type de régression modélise non pas si un évènement[84] aura lieu ou non, mais plutôt la probabilité de survenue de cet évènement. Il a l'avantage d'être rapide à compiler et de donner des possibilités d'interprétation simples et pertinentes. Notre variable d'intérêt est définie comme suit :

$$\boldsymbol{Y} = \begin{cases} \mathbf{1}\ \boldsymbol{si\ l'enfant\ est\ descolarisé} \\ \mathbf{0}\ \boldsymbol{si\ Non} \end{cases}$$

C'est le lieu de préciser que ce qui est mis en exergue, c'est le décrochage. Ce qui veut dire que dans les normes, un enfant ayant réellement décroché doit avoir, au vu de ses caractéristiques, une probabilité proche de 1 et celui qui n'a pas décroché se verra affectée une probabilité proche de 0. Cependant, il faut avoir à l'esprit qu'un classement n'est jamais parfait à 100 %. Il y a souvent la présence d'individus mal classés. En termes simples, un élève peut avoir réellement décroché et se retrouver avec une probabilité très faible. Entre autres raisons, ces cas sont ceux qui épousent les caractéristiques de ceux qui n'ont jamais décrochés, c'est-à-dire que ce sont des enfants qui ont décroché pour d'autres raisons différentes de celles qui expliquent le décrochage de la majorité des enfants. Le cas non échéant représente ceux qui n'ont pas décroché et ont une probabilité de décrocher élevée. Ils sont considérés comme élèves à risques de décrocher vu qu'ils ont, dans l'ensemble, des modalités identiques à ceux pris par un réel déscolarisé.

L'idée est que suite à cette modélisation, la probabilité prédite calculée au niveau de l'échantillon sera considérée comme indice de risque décrochage chez les scolarisés (plus il est élevé, plus l'élève est à risque). Il s'en suit une classification de cette probabilité en quintiles pour un croisement ultérieur avec d'autres variables.

Un recodage des variables explicatives a été fait au préalable en vue d'éviter les modalités à faibles effectifs qui peuvent biaiser l'estimation des coefficients. Le calcul de la probabilité de décrocher permet de trouver un (des) seuil(s) permettant de catégoriser les élèves selon le risque.

Le décrochage scolaire des enfants de 6 à 16 ans, à travers le modèle proposé, a été étudié sous trois dimensions :

- Dimension **"caractéristiques propres à l'enfant"** : enfant frappé d'un handicap ou non, l'envie ou non de continuer les études, la participation ou non aux activités de soutien à l'école, le fait de travailler ou non après l'école ;
- Dimension **"caractéristiques du chef de ménage"** : la situation matrimoniale, le statut d'occupation ;
- Dimension **"caractéristiques du ménage (environnement)"** : Le niveau d'alimentation du ménage, le fait pour le ménage de subir ou non un traumatisme.

En plus de ces variables nous avons la perception du chef de ménage sur l'utilité de mettre son enfant, à l'école, selon que l'enfant est un garçon ou une fille.

---

[83] Lucille A. Pica, Nathalie Plante et Issouf Traoré . Décrochage scolaire chez les élèves du secondaire du Québec, santé physique et mentale et adaptation sociale: une analyse des principaux facteurs associés ?????http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201409.pdf

[84] Ici le phénomène de déscolarisation

La sélection des variables à inclure dans le modèle final a été l'une des phases les plus complexes dans la modélisation. Au total 25 variables, toutes identifiées dans la littérature comme étant des facteurs explicatifs du décrochage scolaire ont fait l'objet d'une sélection/élimination successive. Un tri croisé de chacune de ces variables avec la variable captant le statut de l'enfant a été ensuite réalisé et le seuil de significativité retenu de 10 %. Ainsi, les variables ne respectant pas ce critère ont été éliminées. Ensuite, les variables retenues suite aux croisements ont été intégrées dans le modèle économétrique. Les modèles spécifiés ont permis d'éliminer encore certaines variables à un seuil de significativité fixé à 5 % pour les coefficients des variables retenues précédemment. A ce point, la non-significativité de certaines variables est due à la présence d'autres variables, c'est l'exemple de l'alimentation et du milieu qui sont liées : c'est *l'effet confondant*. De ce fait des variables considérées comme étant importantes par la littérature ont été éliminées car étant liées à d'autres variables. Le modèle final comporte donc 11 variables dont les coefficients sont quasiment tous significatifs à 5 %.

ANNEXE 6.2 : APPROCHE SUIVIE POUR IDENTIFIER LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA NON-SCOLARISATION ET DU DECROCHAGE SCOLAIRE

L'usage des seuils de significativité statistique

Le seuil de significativité permet de dire si une variable explicative est significative ou non dans un tri croisé ou dans un modèle de régression par rapport à la variable à expliquer(dépendante). Dans le cadre des analyses statistiques de cette étude, les seuils de significativité ont été utilisés à plusieurs étapes des analyses :

1. **Les différentes étapes de l'analyse :**

- **Tris croisés** : Plusieurs tris croisés ont été effectués pour sélectionner les variables les plus pertinentes pour expliquer le phénomène de la déscolarisation/ jamais scolarisé. Pour retenir les variables les plus significatives, on regarde si la p-value de la variable est inférieure au seuil de 10%.
- **Modèle probit (facteurs) ou logistique** (à risque) :
  Toutes les variables jugées pertinentes dans les tris croisés sont mises dans le modèle de régression multivariée. Les résultats du modèle montrent que certaines variables sont significatives à 5% mais d'autres ne le sont pas. On enlève ceux qui ne sont pas significatives et on relance le modèle jusqu'à avoir un modèle où toutes les variables ont au moins une ou des modalités significatives. Notons que certaines variables sont nouvellement créées étant la synthèse des variables scolarisées et déscolarisés ou des variables scolarisées et jamais scolarisés. D'autres variables ont été recodées (binaires).

ANNEXE 6.3 : RESULTATS DES REGRESSIONS DES DIFFERENTS MODELES ECONOMETRIQUES

TABLE A-6.1 LES RESULTATS DE LA REGRESSION LOGISTIQUE SOUS FORME DE RAPPORT DES COTES DES RISQUES DE DECROCHAGE SCOLAIRE

Déscolarise	Odds Ratio	Std, Err,	t	P>t	[95 % Conf,	Interval]
Déterminants liés à l'élève						
dist_enf	1,053837	0,0337968	1,64	0,103	0,9893876	1,122485
handicap_enf						
non(ref)						
Oui	2,311912	0,5766981	3,36	0,001	1,41513	3,776995
envi_cont_enf						
oui(ref)						
Non	95,03655	10,8207	40	0	75,96057	118,9031
NSP	1	(empty)				
act_soutien_enf						
oui (ref)						
Non	3,000433	0,7567804	4,36	0	1,826566	4,928701
NSP	1,516879	0,4353271	1,45	0,148	0,862368	2,668145
trav_eco_enf						
non (ref)						
oui	3,204386	1,213455	3,08	0,002	1,520978	6,750978
NSP	1	(empty)				
Caractéristiques du chef de ménage						
sitmat_cm						
Célibataire (ref)						
Marié monogame	0,3874608	0,1219442	-3,01	0,003	0,2085762	0,7197649
Marié polygame	0,5378484	0,1737143	-1,92	0,056	0,2848679	1,015491
Séparé	0,3956904	0,1337212	-2,74	0,006	0,2034937	0,769414
stat_occup_cm_						
Sans emploi (ref)						
Emploi	0,8968303	0,1389564	-0,7	0,483	0,6611473	1,216529
Retraité	0,5164471	0,1259197	-2,71	0,007	0,319639	0,8344337
Caractéristiques du ménage						
utile_ecol_f						
Oui (réf)						
Non	3,32E+00	4,80E-01	8,31E+00	0,00E+00	2,50E+00	4,41E+00
utile_ecol_g						
oui (ref)						
non	2,87E+00	3,35E-01	9,00E+00	0,00E+00	2,28E+00	3,61E+00
alimentation_men						
plus que suffisante (ref)						
Suffisante	2,04E+00	4,56E-01	3,19E+00	2,00E-03	1,31E+00	3,17E+00
Moins que suffisante	2,51E+00	5,01E-01	4,62E+00	0,00E+00	1,70E+00	3,72E+00

Déscolarise	Odds Ratio	Std, Err,	t	P>t	[95 % Conf,	Interval]
choc_men						
Non (ref)						
Oui	1,55E+00	2,09E-01	3,22E+00	1,00E-03	1,18E+00	2,02E+00
_cons	1,28E-02	6,01E-03	-9,28E+00	0,00E+00	5,07E-03	3,22E-02

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1
Notes : La deuxième colonne montre les erreurs standard.
Catégories de référence identifiées par (ref).
Variables vides (sans observations pour une valeur de catégorie particulière) non incluses dans le tableau.

A la suite de la spécification du modèle, les probabilités prédites ont été calculées C'est ensuite grâce à ces probabilités qu'un découpage en quintiles a été effectué, permettant ainsi de classer ainsi les enfants en cinq groupes d'effectifs sensiblement égaux.

Le premier quintile regroupe les enfants ayant une probabilité de décrocher la plus faible donc ce sont ceux qui sont faiblement à risque. Le dernier quintile est constitué d'enfants scolarisés ayant une probabilité de décrocher plus élevée que ceux des autres quintiles. Ces enfants sont ceux qui sont fortement à risque au vu des probabilités prédites.

Les réparations régionales des proportions d'enfants dans chaque catégorie de risque sont présentées dans la section 3.6.1 du rapport.

Voir les tableaux ci-dessous pour la répartition complète du pourcentage d'enfants à risque selon l'âge, le sexe et la région.

ANNEXE 6.4 : QUINTILES DES RISQUES DE DECROCHAGE SELON L'AGE, LE SEXE ET LA CLASSE FREQUENTEE

TABLEAU A-6-4.1 : REPARTITION DES GARCONS DE 6-11 ANS A RISQUE DE CROCHAGE SELON LA CLASSE FREQUENTEE

Niveau de risque	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Terminale	Autre	Total
Très faible	14,9%	19,2%	19,5%	20,8%	23,5%	19,0%	28,0%	26,6%	26,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	52,9%	19,8%
Faible	21,5%	19,5%	19,1%	20,0%	20,2%	26,4%	17,2%	8,6%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	3,5%	20,3%
Moyen	23,1%	22,1%	24,3%	20,5%	15,9%	23,0%	28,6%	5,6%	17,9%	48,4%	0,0%	0,0%	100,0%	4,5%	21,7%
Elevé	18,9%	18,7%	19,5%	18,6%	21,5%	16,8%	13,0%	33,7%	39,8%	0,0%	87,2%	0,0%	0,0%	9,6%	19,1%
Très élevé	21,6%	20,5%	17,5%	20,0%	18,9%	14,7%	13,1%	25,5%	15,6%	51,6%	12,8%	0,0%	0,0%	29,5%	19,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

TABLEAU A-6-4.2 : REPARTITION DES FILLES 6-11 ANS A RISQUE DE CROCHAGE SELON LA CLASSE FREQUENTEE

Niveau de risque	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	Autre	Total
Très faible	20,9%	15,4%	20,2%	19,4%	25,4%	23,5%	19,6%	13,8%	32,2%	19,1%	0,0%	7,0%	20,0%
Faible	18,0%	22,9%	18,5%	21,1%	20,7%	22,6%	25,7%	10,2%	0,0%	8,4%	0,0%	31,0%	20,6%
Moyen	24,9%	20,7%	21,6%	18,8%	21,1%	19,5%	17,1%	12,0%	18,1%	72,5%	100,0%	13,2%	21,0%
Elevé	15,0%	19,0%	18,5%	19,1%	17,0%	19,7%	17,3%	20,9%	41,5%	0,0%	0,0%	39,1%	18,2%
Très élevé	21,2%	22,0%	21,2%	21,5%	15,8%	14,6%	20,2%	43,2%	8,3%	0,0%	0,0%	9,8%	20,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

TABLEAU A-6-4.3 : REPARTITION DES GARCONS DE 12-16 ANS A RISQUE DE CROCHAGE SELON LA CLASSE FREQUENTEE

Niveau de risque	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Terminale	Autre	Total
Très faible	7,4%	6,8%	13,9%	20,4%	20,4%	21,5%	17,8%	17,1%	22,8%	22,5%	11,1%	31,8%	29,7%	9,0%	19,6%
Faible	17,4%	15,5%	26,9%	7,3%	19,9%	20,4%	20,0%	21,2%	21,8%	18,5%	23,0%	10,5%	39,0%	0,0%	19,9%
Moyen	6,8%	26,6%	26,7%	24,3%	19,1%	21,3%	20,4%	16,1%	14,7%	17,3%	14,0%	14,0%	4,1%	23,9%	18,5%
Elevé	39,2%	16,0%	13,9%	18,1%	15,7%	19,8%	26,3%	24,1%	19,3%	28,7%	24,7%	32,4%	23,0%	7,3%	22,1%
Très élevé	29,2%	35,1%	18,5%	29,8%	24,9%	17,1%	15,4%	21,4%	21,4%	12,9%	27,2%	11,3%	4,2%	59,8%	20,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

TABLEAU A-6-4.4 : REPARTITION DES FILLES DE 12-16 ANS A RISQUE DE CROCHAGE SELON LA CLASSE FREQUENTEE

Niveau de risque	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Terminale	Professionnel	Autre	Total
Très faible	14,4%	30,1%	12,8%	22,5%	19,5%	23,8%	17,2%	21,0%	21,4%	24,6%	14,0%	34,2%	12,1%	55,2%	0,0%	20,8%
Faible	12,7%	17,1%	10,7%	14,8%	18,8%	16,8%	17,6%	21,6%	19,5%	18,5%	20,9%	14,9%	35,6%	0,0%	66,6%	18,7%
Moyen	32,1%	3,1%	18,0%	23,5%	21,4%	17,7%	16,8%	18,0%	18,9%	16,6%	21,6%	9,6%	24,3%	0,0%	0,0%	18,3%
Elevé	6,2%	9,8%	46,7%	18,5%	17,5%	18,9%	26,3%	20,6%	19,5%	24,2%	16,7%	15,9%	15,0%	44,8%	33,4%	21,3%
Très élevé	34,6%	39,9%	11,8%	20,7%	22,8%	22,8%	22,1%	18,8%	20,7%	16,1%	26,8%	25,4%	12,9%	0,0%	0,0%	20,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

TABLEAU A-6-4.5 : REPARTITION DES ENFANTS ET JEUNES DE 6-11 ANS A RISQUE DE DECROCHAGE PAR SEXE ET SELON LA REGION

REGION	GARCONS						FILLES					
	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
DAKAR	32,7%	22,1%	17,0%	14,1%	**14,0%**	100%	29,7%	25,7%	11,8%	17,2%	**15,6%**	100%
DIOURBEL	7,6%	22,3%	24,8%	19,5%	**25,8%**	100%	7,6%	16,5%	26,4%	19,2%	**30,4%**	100%
FATICK	24,3%	14,3%	33,1%	17,9%	**10,4%**	100%	20,2%	22,8%	30,5%	16,5%	**10,0%**	100%
KAFFRINE	15,1%	15,6%	21,2%	24,8%	**23,3%**	100%	20,1%	13,2%	24,2%	19,1%	**23,4%**	100%
KAOLACK	17,1%	17,2%	20,3%	18,2%	**27,3%**	100%	17,2%	18,5%	19,3%	17,1%	**27,9%**	100%
KEDOUGOU	13,9%	17,6%	25,8%	18,6%	**24,1%**	100%	23,6%	19,0%	21,5%	17,0%	**18,9%**	100%
KOLDA	15,9%	15,4%	16,7%	30,3%	**21,8%**	100%	15,9%	9,4%	22,6%	34,5%	**17,6%**	100%
LOUGA	13,0%	16,9%	24,3%	18,8%	**27,0%**	100%	20,4%	20,8%	24,1%	16,3%	**18,4%**	100%
MATAM	19,8%	18,3%	29,6%	19,3%	**13,0%**	100%	15,5%	17,9%	28,0%	16,5%	**22,1%**	100%
SAINT-LOUIS	14,4%	17,7%	21,7%	24,8%	**21,4%**	100%	13,5%	15,9%	21,4%	18,3%	**31,0%**	100%
SEDHIOU	18,2%	22,1%	16,9%	27,4%	**15,3%**	100%	18,0%	26,7%	18,9%	25,4%	**11,1%**	100%
TAMBACOUNDA	14,9%	22,2%	23,8%	19,0%	**20,0%**	100%	19,3%	20,9%	26,8%	13,5%	**19,6%**	100%
THIES	19,6%	26,2%	22,7%	13,5%	**18,1%**	100%	22,3%	23,5%	19,9%	13,5%	**20,7%**	100%
ZIGUINCHOR	17,6%	25,2%	20,9%	17,7%	**18,6%**	100%	15,5%	22,3%	20,5%	20,7%	**21,0%**	100%
SENEGAL	**19,8%**	**20,3%**	**21,7%**	**19,1%**	**19,1%**	**100%**	**20,0%**	**20,6%**	**21,0%**	**18,2%**	**20,3%**	**100%**

TABLEAU A-6-4.6 : REPARTITION DES JEUNES DE 12 -16 ANS A RISQUE DE DECROCHAGE PAR SEXE ET PAR REGION

REGION	GARÇONS						FILLES					
	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
DAKAR	28,8%	23,2%	12,1%	22,2%	**13,7%**	100,0%	28,7%	17,3%	13,8%	17,9%	**22,4%**	100,0%
DIOURBEL	10,5%	13,2%	19,3%	31,1%	**25,9%**	100,0%	11,0%	19,6%	18,8%	27,8%	**22,8%**	100,0%
FATICK	19,6%	20,5%	21,4%	23,0%	**15,5%**	100,0%	22,5%	22,1%	24,9%	22,2%	**8,2%**	100,0%
KAFFRINE	16,9%	13,4%	25,3%	17,6%	**26,8%**	100,0%	19,9%	20,7%	15,6%	21,1%	**22,6%**	100,0%
KAOLACK	13,7%	16,4%	20,3%	18,0%	**31,6%**	100,0%	13,6%	19,7%	17,3%	21,7%	**27,7%**	100,0%
KEDOUGOU	22,3%	16,9%	18,8%	21,0%	**21,0%**	100,0%	19,9%	24,0%	13,9%	21,4%	**20,9%**	100,0%
KOLDA	16,6%	9,9%	16,2%	34,2%	**23,1%**	100,0%	20,7%	10,8%	20,5%	31,8%	**16,2%**	100,0%
LOUGA	19,9%	15,8%	20,6%	23,9%	**19,8%**	100,0%	15,8%	16,1%	27,7%	16,6%	**23,8%**	100,0%
MATAM	12,0%	14,9%	32,6%	20,3%	**20,2%**	100,0%	15,5%	18,0%	24,9%	20,3%	**21,3%**	100,0%
SAINT-LOUIS	18,5%	22,9%	14,9%	22,4%	**21,3%**	100,0%	16,9%	17,7%	13,6%	23,0%	**28,8%**	100,0%
SEDHIOU	20,6%	22,0%	20,1%	22,6%	**14,7%**	100,0%	23,3%	24,8%	19,2%	23,7%	**9,1%**	100,0%
TAMBACOUNDA	20,8%	27,4%	22,4%	15,2%	**14,2%**	100,0%	22,4%	23,7%	21,8%	14,6%	**17,5%**	100,0%
THIES	18,6%	25,1%	19,9%	16,0%	**20,4%**	100,0%	19,8%	19,6%	17,5%	21,4%	**21,7%**	100,0%
ZIGUINCHOR	16,2%	16,6%	20,3%	26,4%	**20,5%**	100,0%	24,5%	17,2%	20,6%	22,8%	**14,9%**	100,0%
SENEGAL	**19,6%**	**19,9%**	**18,5%**	**22,1%**	**20,0%**	**100,0%**	**20,8%**	**18,7%**	**18,3%**	**21,3%**	**20,9%**	**100,0%**

ANNEXE 7 : SORTIES DE RÉSULTATS DES MODÈLES DE RÉGRESSIONS

ANNEXE 7.1 : LES FACTEURS DE NON-SCOLARISATION ET DE DÉSCOLARISATION

VARIABLES SIGNIFICATIVES DU MODELE PROBIT (Probabilité)	
DESCOLARISE	**JAMAIS SCOLARISE**
Secteur privé (emploi) et retraité et autres (+)	Présence de migrants dans la famille (+)
Education de la mère (+)	Pauvre (+)
Age de l'enfant (+)	Ethnie (+)
Ménage Moyennement riche (-)	Education de la mère (+)
Possession d'outils technologiques (-)	Education du chef de ménage (+)
Fréquentation école coranique (-)	Nombre d'enfants d'âge scolaire dans le ménage (+)
Fréquentation école maternelle (-)	Sexe de l'enfant Fille (-) vs garçon (+)
	Milieu urbain (-) vs milieu rural (+)
	Possession d'outils technologiques (-)
	Secteur privé (emploi) et retraité et autres (-)
	Age de l'enfant (-)

VARIABLES NON SIGNIFICATIVES DU MODELE PROBIT (Probabilité)	
DÉSCOLARISÉ	**JAMAIS SCOLARISÉ**
Sexe de l'enfant	Ménage propriétaire du logement
Localité	Le ménage reçoit un soutien externe
Distance de l'école au ménage de l'élève	Nombre d'épouses du Chef de ménage
Taille scolaire du ménage	Sans emploi vs Retraité et autres
Présence d'enfants jamais scolarisés dans la famille	Public vs Retraité et autres
Présence de migrants dans la famille (1=Oui)	Niveau de pauvreté = Moyennement riche
Ménage propriétaire du logement	Niveau de pauvreté = Riche
Le ménage reçoit un soutien externe	
Nombre d'épouses du Chef de ménage	
Public vs Retraité du chef de ménage et autres	
Education du Chef de ménage : Aucun niveau d'éducation vs Secondaire ou plus	
Education du Chef de Ménage : Coranique ou Alphabétisé vs Secondaire ou plus	
Education du Chef de Ménage : Primaire vs Secondaire ou plus	
Education mère=Aucun niveau vs Primaire ou plus	
Choc subi par le ménage	
Niveau de pauvreté = Pauvre	
Niveau de pauvreté = Moyennement pauvre	
Niveau de pauvreté = Riche	
Ethnie	

ANNEXE 7.2. PROBABILITÉS DU MODÈLE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

TABLEAU A-7-2.1 : RÉSULTATS DES PROBABILITÉS PRÉDITES À PARTIR DE LA PROBABILITÉ D'ETRE DÉSCOLARISÉ EN UTILISANT UNE RÉGRESSION PROBIT.

VARIABLES	Pr.(Déscolarisé)	Pr. (Jamais Scolarisé)
Sexe de l'enfant (1=Fille)	-0.009	-0.085***
	(0.010)	(0.010)
Localité (1=Milieu urbain)	-0.008	-0.121***
	(0.012)	(0.015)
Distance de l'école au ménage de l'élève (en 10 km)	-0.063	
	(0.043)	
Taille scolaire du ménage	-0.001	0.008***
	(0.001)	(0.002)
Présence d'enfants jamais scolarisés dans la famille (1=Oui)	0.012	
	(0.011)	
Age de l'enfant	0.015***	-0.007***
	(0.002)	(0.002)
Ecole maternelle pour l'enfant (1=Oui)	-0.174***	
	(0.045)	
Ecole coranique pour l'enfant (1=Oui)	-0.162***	
	(0.046)	
Présence de migrants dans la famille (1=Oui)	0.008	0.055***
	(0.008)	(0.014)
Ménage propriétaire du logement (1=Oui)	-0.017	0.016
	(0.012)	(0.034)
Indicateur de possession d'outils technologiques	-0.012***	-0.018**
	(0.004)	(0.008)
Le ménage reçoit un soutien externe (1=Oui)	0.013	0.002
	(0.011)	(0.022)
Nombre d'épouses du Chef de ménage	0.008	-0.005
	(0.006)	(0.011)
Sans emploi vs Retraité et autres	0.041**	0.035
	(0.018)	(0.028)
Public vs Retraité et autres	0.019	0.005
	(0.029)	(0.050)
Privé vs Retraité et autres	0.047***	0.058**
Education du Chef de ménage : Aucun niveau d'éducation vs Secondaire ou plus	0.019	0.115***
	(0.016)	(0.026)
Education du Chef de Ménage : Coranique ou Alphabétisé vs Secondaire ou plus	0.016	0.158***
	(0.014)	(0.025)
Education du Chef de Ménage : Primaire vs Secondaire ou plus	0.021	0.108***
	(0.017)	(0.035)
Education mère=Aucun niveau vs Primaire ou plus	0.007	0.140***
	(0.011)	(0.019)

VARIABLES	Pr.(Déscolarisé)	Pr. (Jamais Scolarisé)
Education Mère=Coranique ou Alphabétisée vs Primaire ou plus	0.033***	0.142***
	(0.012)	(0.022)
Choc subi par le ménage	0.010	0.029
	(0.012)	(0.023)
Niveau de pauvreté = 2, Pauvre	-0.040	0.038**
	(0.024)	(0.019)
Niveau de pauvreté = 3, Moyennement pauvre	-0.036	0.052***
	(0.025)	(0.019)
Niveau de pauvreté = 4, Moyennement riche	-0.060**	0.041
	(0.025)	(0.026)
Niveau de pauvreté = 5, Riche	0.051	0.106
	(0.053)	(0.072)
Wolof/Lebou vs Autres	0.011	0.173***
	(0.017)	(0.022)
Pular vs Autres	0.013	0.122***
	(0.016)	(0.023)
Sérère vs Autres	-0.012	0.134***
	(0.019)	(0.025)
Diola vs Autres	-0.028	-0.349***
	(0.017)	(0.057)
Manding/Socé vs Autres	0.012	0.005
	(0.020)	(0.025)
Observations	1,958	8,102

Les seuils des erreurs standards sont entre parenthèses.
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLEAU A-7-2.2 : RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION LOGISTIQUE SUR LES FACTEURS DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Déscolarise	Odds Ratio	Std, Err,	t	P>t	[95 % Conf,	Interval]
Déterminants liés à l'élève						
Envie de continuer l'école par l'enfant						
oui(ref)						
Non	95,03655	10,8207	40	0	75,96057	118,9031
NSP	1	(empty)				
Travail après l'école par l'enfant						
non (ref)						
oui	3,204386	1,213455	3,08	0,002	1,520978	6,750978
NSP	1	(empty)				
Participation a des activités de soutien scolaire par l'enfant						
oui (ref)						
Non	3,000433	0,7567804	4,36	0	1,826566	4,928701
NSP	1,516879	0,4353271	1,45	0,148	0,862368	2,668145
Enfant a un handicap						
non(ref)						
Oui	2,311912	0,5766981	3,36	0,001	1,41513	3,776995
Distance de l'école	1,053837	0,0337968	1,64	0,103	0,9893876	1,122485
Caractéristiques du chef de ménage						
Situation matrimoniale du chef de ménage						
Célibataire (ref)						
Marié monogame	0,3874608	0,1219442	-3,01	0,003	0,2085762	0,7197649
Marié polygame	0,5378484	0,1737143	-1,92	0,056	0,2848679	1,015491
Séparé	0,3956904	0,1337212	-2,74	0,006	0,2034937	0,769414
Statut d'occupation du chef de ménage						
sans emploi (ref)						
emploi	0,8968303	0,1389564	-0,7	0,483	0,6611473	1,216529
Retraité	0,5164471	0,1259197	-2,71	0,007	0,319639	0,8344337
Caractéristiques du ménage						
Ecole utile pour les filles						
oui (ref)						
non	3,32E+00	4,80E-01	8,31E+00	0,00E+00	2,50E+00	4,41E+00

Déscolarise	Odds Ratio	Std, Err,	t	P>t	[95 % Conf,	Interval]
Ecole utile pour les garçons						
oui (ref)						
non	2,87E+00	3,35E-01	9,00E+00	0,00E+00	2,28E+00	3,61E+00
Appréciation de la suffisance de l'alimentation du ménage						
plus que suffisante (ref)						
Suffisante	2,04E+00	4,56E-01	3,19E+00	2,00E-03	1,31E+00	3,17E+00
Moins que suffisante	2,51E+00	5,01E-01	4,62E+00	0,00E+00	1,70E+00	3,72E+00
Choc vécu par ménage						
Non (ref)						
Oui	1,55E+00	2,09E-01	3,22E+00	1,00E-03	1,18E+00	2,02E+00
_cons	1,28E-02	6,01E-03	-9,28E+00	0,00E+00	5,07E-03	3,22E-02

Les seuils des erreurs standards sont entre parenthèses.
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

ANNEXE 8 : PROCEDURES DE PONDERATION DES DONNEES DE L'ENQUETE OOSCY DU SENEGAL

Un échantillon d'enquête est une étude impliquant un sous-ensemble (un échantillon) d'individus d'une plus grande population, où les mesures sont agrégées sur tous les individus de l'échantillon pour produire des statistiques sommaires - telles que les mesures de la tendance centrale (les moyennes) et les mesures de la variabilité (erreur standard). C'est à partir de ces statistiques sommaires que des extrapolations peuvent être faites sur l'ensemble de la population, la fiabilité de ces extrapolations dépend de la conception du sondage. [85] La conception de l'enquête tient compte des caractéristiques, telles que le regroupement, la stratification et la pondération d'échantillonnage. La pondération d'échantillonnage capte la probabilité de sélection en fonction de la conception et l'omission entraîne généralement des estimations de biais. [86]La pondération d'échantillonnage compense les probabilités de sélection inégales des individus interrogés et s'ajuste pour les cas de non-réponse de l'enquête et ajuste l'échantillon pour les principales variables d'intérêt afin que leur répartition soit similaire à la distribution des variables clés de la population connue.

Les sections ci-dessous fournissent des informations sur l'approche utilisée pour pondérer l'échantillon OOSCI : 1) la conception de l'enquête, 2) le cadre d'échantillonnage et 3) la pondération d'échantillonnage. Les ajustements pour non-réponse n'ont pas été effectués en raison du taux de réponse élevé dans l'enquête.

La conception de l'enquête

Pour les quatre régions cibles (Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor), la conception de l'enquête comprenait trois étapes :

1) La sélection des districts de recensement (DR) proportionnelle au nombre de ménage dans les DR probabilité proportionnelle à la taille (PPS) stratifié par les zones urbaines et rurales.
2) La sélection des logements (concessions) dans les DR en utilisant un échantillonnage aléatoire systématique avec une probabilité égale. C'est à dire en choisissant au hasard la première concession et en sélectionnant systématiquement la prochaine concession selon un intervalle fixe.
3) La sélection des ménages au sein de chaque concession en utilisant un échantillonnage aléatoire simple. C'est à dire, en choisissant au hasard l'un des ménages au sein de la concession.

Les poids d'échantillonnage

Les cinq étapes de l'approche pour calculer les poids d'échantillonnage sont décrites ci-dessous :

1) Première étape probabilité : DR

La première étape calcule la probabilité de sélection par DR en fonction de la méthode d'échantillonnage PPS.

$$P_1 = \frac{(Nombre\ de\ DRs\ sélectionnés\ dans\ la\ région * Nombre\ de\ ménages\ dans\ le\ DR)}{(Nombre\ total\ de\ ménages\ dans\ la\ région)}$$

2) Deuxième étape probabilité : Concession

La deuxième étape calcule la probabilité de sélection par concession pour chaque DR sur la base d'un échantillonnage aléatoire systématique avec une probabilité égale.

[85] Levy, Paul S., and Stanley Lemeshow. Sampling of populations: methods and applications. John Wiley & Sons, 1999.

[86] Khandker, Shahidur R., Gayatri B. Koolwal, and Hussain A. Samad. Handbook on impact evaluation: quantitative methods and practices. World Bank Publications, 2010.

$$P_2 = \frac{(Nombre\ de\ concessions\ sélectionnés\ par\ DR\ )}{(Nombre\ total\ de\ concessions\ par\ DR)}$$

3) Troisième étape probabilité : Ménage

La troisième étape calcule la probabilité de sélection par ménage en fonction d'un échantillonnage aléatoire simple.

$$P_3 = \frac{(Nombre\ de\ ménages\ sélectionnés\ par\ concession\ )}{(Nombre\ total\ de\ ménages\ par\ concession)}$$

4) Probabilité de sélection de l'unité d'échantillonnage

La quatrième étape calcule la probabilité de sélection globale de l'unité d'échantillonnage en multipliant toutes les probabilités de sélection.

$$P = (P_1 * \ P_2 * \ P_3)$$

5) Poids global de la conception

La cinquième étape calcule le poids total de la conception, qui est l'inverse de la probabilité de sélection globale. Le poids de la conception est le reflet du mécanisme de sélection des échantillons dans l'analyse. La somme des poids se rapproche de l'unité de population souhaitée. C'est-à-dire que les poids devraient se rapprocher du nombre total de ménages.

$$D_{poids} = \frac{1}{P}$$

ANNEXE 8.1 : REPARTITION DES DISTRICTS DE RECENSEMENT DANS LES 14 REGIONS

TABLEAU A-8-1.1 : REPARTITION DES DISTRICTS DE RECENSEMENT DES 14 REGIONS PAR MILIEU

REGION	NOMBRE DE DISTRICTS DE RECENSEMENT A TIRER		TOTAL
	RURAL	URBAIN	
Dakar	1	20	21
Diourbel	21	4	25
Fatick	18	3	21
Kaffrine	23	4	27
Kaolack	17	9	26
Kédougou	15	6	21
Kolda	16	6	22
Louga	22	6	28
Matam	22	6	28
Saint-Louis	12	9	21
Sédhiou	17	4	21
Tambacounda	21	7	28
Thiés	11	13	24
Ziguinchor	12	9	21
ENSEMBLE	**226**	**108**	**334**

TABLEAU A-8-1.2 : TAUX DE COUVERTURE DE L'ENQUÊTE MÉNAGE PAR RÉGION

REGION	Nombre de districts de recensement	Ménages prévus	Ménages enquêtés	Taux de perte
Dakar	21	630	553	12,2%
Diourbel	25	750	699	6,8%
Fatick	21	630	598	5,1%
Kaffrine	27	810	791	2,3%
Kaolack	26	780	725	7,1%
Kédougou	21	630	614	2,5%
Kolda	22	660	642	2,7%
Louga	28	840	781	7,0%
Matam	28	840	800	4,8%
Saint-Louis	21	630	588	6,7%
Sédhiou	21	630	624	1,0%
Tambacounda	28	840	797	5,1%
Thiés	24	720	685	4,9%
Ziguinchor	21	630	608	3,5%
TOTAL	**334**	**10.020**	**9.505**	**5,1%**

ANNEXE 9 : REPERTOIRE DES INTERVENTIONS RECENSEES

N°	Initiatives	Types intervenants	Porteurs	Statut	Période		Interventions				Tranche d'âge		
					Début	Fin	Accès	Maintien	Réinsertion	Diversification	6- 11 ans	12 - 16 ans	17 - 24 ans
1	Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (PAQUET)	État	Gouvernement	En cours	2012	2025	x		x		x	x	x
2	Observatoires de vulnérabilité à la déperdition scolaires	État	Ministère Éducation	En cours	2013	N/A		x			x	x	x
3	Programme de lutte contre le décrochage des filles	État	SCOFI	En cours	2013	N/A				x		x	x
4	Le programme des bourses familiales (étude)	État	Gouvernement	En cours	2013	2017				x	x	x	x
5	Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité dans l'éducation de base (PAQEEB)	PTF	Banque Mondiale	En cours	2012	2016	x		x	x	x	x	x
6	Projet de Protection des Enfants	PTF	BACDI	En cours	2016	2017		x			x	x	
7	Programme Éducation Pour l'Emploi (EPE)	PTF	CICAN	En cours	2014	2020	x			x		x	x
8	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)	PTF	OIF	En cours	2015	2017	x						x
9	Programme pour le maintien des filles à l'école	PTF	MCA Sénégal	En cours	2014	2019		x			x	x	x
10	Programme d'Amélioration de la Gestion Participative de l'École (PAGE), UNICEF	PTF	UNICEF	En cours	2016	2018	x				x	x	
11	Appui à l'amélioration de l'éducation	PTF	AFD	En cours	2013	2017				x		x	
12	Programme de construction d'écoles dans le Sud	PTF	USAID	En cours	2010	N/A	x				x	x	
13	Projet de formation des personnels de l'éducation	PTF	UNESCO	En cours	2013	2025	x				x	x	x
14	Projet d'appui à l'amélioration de l'éducation	ONG	ONG Aide et Action	En cours	2015	2018				x		x	x
15	Projet Diande Africa	ONG	ONG RAES	En cours	2014	2017		x			x	x	x

N°	Initiatives	Types intervenants	Porteurs	Statut	Période		Interventions				Tranche d'âge		
					Début	Fin	Accès	Maintien	Réinsertion	Diversification	6- 11 ans	12 - 16 ans	17 - 24 ans
16	Programme de protection des enfants *talibés*	ONG	Ndeye Jiirim	En cours	2016	N/A	x				x	x	x
17	Projet d'appui au Développement et à l'intégration de l'Apprentissage	ONG	PADIA	En cours	2013	2025				x		x	x
18	Projet de recueil d'enfants vulnérables	ONG	Futur au present	En cours	2012	2017				x	x	x	x
19	Programme d'aide aux enfant *talibés*	ONG	Maison de la Gare	En cours	2013	N/A	x				x	x	
20	Programme d'amélioration et de diversification de l'offre	ONG	ONG Enfance et Paix	En cours	2015	2017	x				x		
21	Programme Kakarang	ONG	ENDA Jeunesse Action	En cours	2013	N/A	x				x		
22	Projet Kotou	ONG	Cinéastes en action	En cours	2016	2017				x		x	x
23	Association Culturelle d'Auto Promotion Éducative et Sociale	ONG	ACAPES	En cours	1972	N/A				x	x	x	x
24	Association pour l'Entraide et le Développement	ONG	AEDEC	En cours	1975	N/A							
25	Programme Décennal de l'Éducation et de la formation	État	Gouvernement	Terminé	2000	2011	x				x	x	x
26	Projet Education Qualifiante des Jeunes et des Adultes	État	Ministère Éducation	Terminé	2003	2015	x					x	x
27	Projet d'Amélioration de l'Environnement Scolaire (PAES)	PTF	JICA	Terminé	2012	2014	x			x	x	x	x
28	Prise en charge des exclus du système éducatif.	PTF	UNICEF	Terminé	2012	2016			x		x		
29	Programme de mise en œuvre du paquet de services	PTF	UNICEF	Terminé	2007	2011				x	x	x	x
30	PADERCA	PTF	BAD	Terminé	2009	2014	x					x	x
31	CAVE (Création des Cellules d'Alerte et de Veille)	PTF	UNICEF	Terminé	2014	2014				x	x	x	

N°	Initiatives	Types intervenants	Porteurs	Statut	Période		Interventions				Tranche d'âge		
					Début	Fin	Accès	Maintien	Réinsertion	Diversification	6- 11 ans	12 - 16 ans	17 - 24 ans
32	Éducation de Base/Enseignement moyen	PTF	USAID	Terminé	2008	2013				x	x	x	
33	Éducation Priorité Qualité	PTF	USAID	Terminé	2010	2014	x					x	x
34	Project d'Appui á l'Enseignement Moyen	PTF	USAID	Terminé	2010	2014	x					x	
35	Programme de relance de l'éducation en Casamance (PRAESC)	PTF	Coopération Allemande	Terminé	1998	2002			x		x	x	x
36	Projet de Lutte Contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants	PTF	Coopération Italienne	Terminé	2007	2010		x			x		
37	Initiative « Écoles, collèges et lycées : partenaires de l'avenir »	PTF	GOETHE INSTITUT	Terminé	2008	2009	x					x	x
38	Initiative CLEAR pour l'Afrique francophone	PTF	(CLEAR)	Terminé	2015	2015	x					x	x
39	Programme d'éducation inclusive	ONG	Handicap International	Terminé	2011	2015	x				x		
40	Programme Enfant Jeune Travailleur	ONG	ENDA	Terminé	203	2004				x	x	x	x
41	Ateliers de préventions contre les grossesses précoces	ONG	Ass. De l'École de Paix	Terminé	2013	2013				x		x	x
42	Projet de construction de bloc de toilettes	ONG	APECEK	Terminé	2013	2013				x	x		
43	Projet de lutte contre la pauvreté	ONG	Fédération du Baol	Terminé	2012	2015	x				x	x	x
44	Programme d'alphabétisation et d'apprentissage des métiers	ONG	PALAM	Terminé	2011	2015				x	x	x	x
45	Programme de Lutte contre le travail des enfants	ONG	ONG La Lumière	Terminé	2000	2006			x			x	x
46	Appui aux orphelins de conflit	ONG	ACCED	Terminé	2008	2009	x		x		x	x	x
47	Programme de prises en charge et de protection des enfants de la rue	ONG	Empire des Enfants	Terminé	2016	2016				x	x	x	

N°	Initiatives	Types intervenants	Porteurs	Statut	Période		Interventions				Tranche d'âge		
					Début	Fin	Accès	Maintien	Réinsertion	Diversification	6- 11 ans	12 - 16 ans	17 - 24 ans
48	Projet d'appui à l'éducation de qualité en langue maternelle	ONG	ARED	Terminé	2011	2013				x	x	x	
49	Programme pour la protection et le développement de l'enfance	ONG	Tostan	Terminé	2010	2015				x	x	x	x
50	Programme pour la promotion et la protection des droits de l'enfant	ONG	Ass. Espoir et Jeunesse	Terminé	2014	2014	x				x	x	x
51	Projet de renforcement des Systèmes de protection de l'Enfant	ONG	World Vision	Terminé	2016	2016		x			x		
52	Programme de sensibilisation sur les droits de l'enfant	ONG	Save The Children	Terminé	2013	2015				x	x		
53	Projet de lutte contre l'abandon scolaire des filles	ONG	Enda Europe	Terminé	2013	2013		x				x	
54	Appui à l'expérimentation ou au déploiement de l'enseignement bilingue	ONG	Elan-Afrique	Terminé	2011	2014				x	x	x	
55	Projet d'insertion et de réinsertion	ONG	ONG La Lumière	Terminé	2016	2016	x		x		x	x	
56	Atelier de mise à niveau des organisations pour la défense de l'éducation	ONG	COSYDEP	Terminé	2015	2015				x			x
57	Programme de partage de la réforme de l'enseignement	ONG	COSYDEP	Terminé	2015	2015				x			x
58	Éducation et Développement de l'Enfant (EDEN)	ONG	EDEN	Terminé	2009	2013				x	x	x	x

U.S. Agency for International Development

U.S. Embassy
Route des Almadies, BP 49
Dakar, Senegal

Tel: (221) 33 879 40 00
Email: usaid-senegal@usaid.gov
http://www.usaid.gov